



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

B 441732

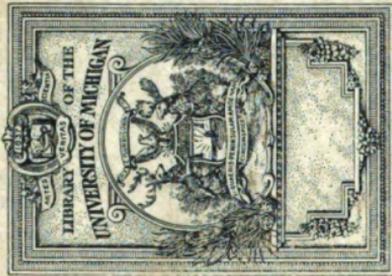
FROM THE LIBRARY OF
Professor Karl Heinrich Rau
OF THE UNIVERSITY OF HEIDELBERG

PRESENTED TO THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

BY
Mr. Philo Parsons

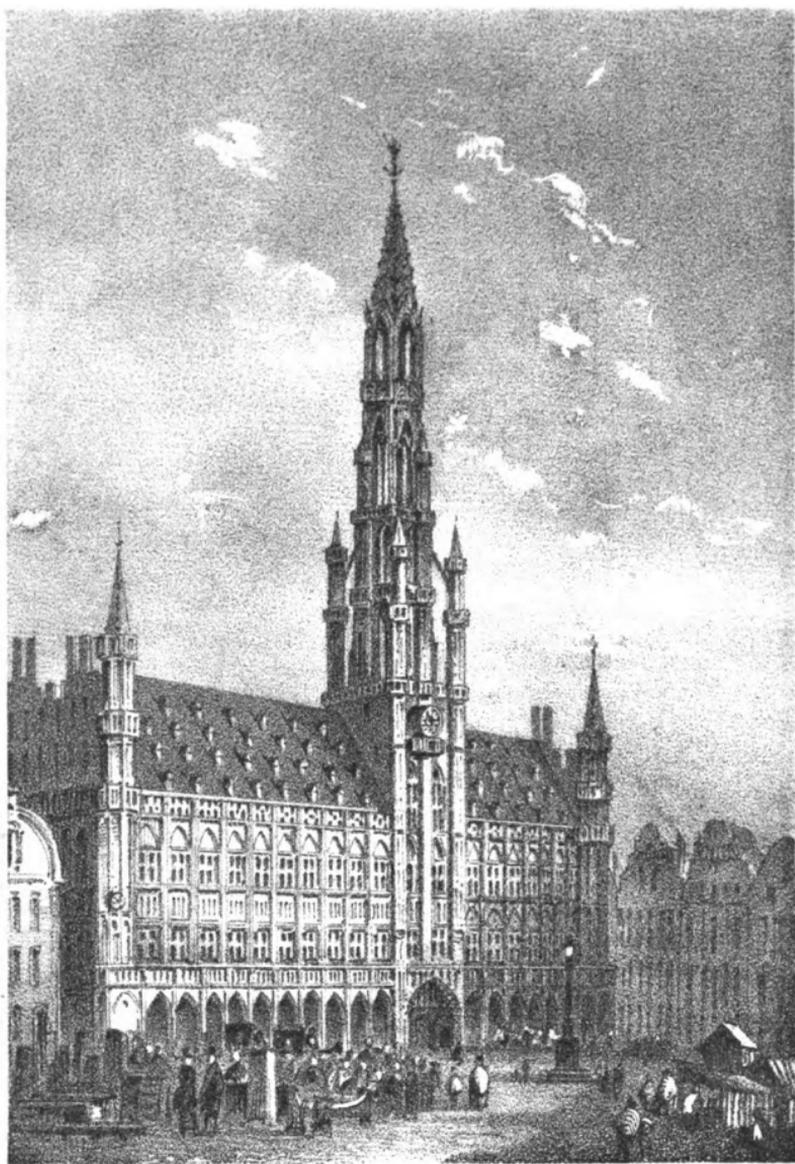
OF DETROIT

1281



DH
416
.G95

LE
GUIDE INDISPENSABLE
DU
VOTAGEUR
EN BELGIQUE.



Hotel de Ville, Bruxelles, Belgique. — Paris.

THE TOWN HALL AT BRUSSELS
HOTEL DE VILLE LE BRUXELLES

Ed. Van der Straeten, Bruxelles

1115-1

LE

GUIDE INDISPENSABLE

DU



VOYAGEUR

SUR

LES CHEMINS DE FER DE LA BELGIQUE.



ÉDITION ILLUSTRÉE.



Bruxelles,

EUGÈNE LANDOY, ÉDITEUR, RUE DES MINIMES, 75.

1841



A SA MAJESTÉ

LE ROI DES BELGES.

Sire,

Si Votre Majesté a daigné permettre que ce livre lui fût dédié malgré la modestie de son titre et de son objet, c'est qu'elle l'a jugé au point de vue de son exactitude et de son utilité pratique.

Créateur du réseau de chemins de fer, le plus complet parmi ceux établis jusqu'ici sur le continent, car il lie entre elles toutes les grandes et magnifiques villes de votre beau royaume, tandis qu'il touche à la mer, à la France et à l'Allemagne, vous avez voulu, Sire, à

1

l'occasion de ce livre, montrer que tout ce qui se rattache utilement à ce grand monument de votre règne a droit à votre auguste suffrage.

C'est la plus haute et la plus noble récompense que je puisse ambitionner pour un ouvrage qui doit porter au loin les notions **les plus exactes** sur l'immense bienfait que les Belges doivent à leur Roi.

Je suis avec un profond respect,

Sire,

De Votre Majesté,

Le très humble et très obéissant
serviteur,

J. DUPLESSY.

Le développement rapide des chemins de fer en Belgique, dû à la sollicitude du gouvernement et à l'administration si éclairée et si active de M. le ministre des travaux publics, les nouvelles sections, les nouvelles lignes qui vont bientôt s'ajouter aux diverses sections, aux diverses lignes déjà livrées à la circulation, le nombre immense de voyageurs qui, grâce à la promptitude autant qu'à la commodité de ce merveilleux moyen de communication, parcourt journellement le royaume, rendaient, en quelque sorte, indispensable la création d'un ouvrage qui vint apprendre au voyageur étranger, ou rappeler au voyageur belge, à chaque pas de sa route par les chemins de fer, tout ce que présente de curieux ou d'intéressant ce pays si riche et si varié.

La publication de ce *Guide*, rédigé sur des documens authentiques, et qu'on croit avoir rendu assez complet pour qu'il puisse tenir lieu de tout autre ouvrage sur la Belgique, vient donc ajouter, nous osons l'espérer, un agrément de plus à l'agrément des voyages par le *rail-way*, car sous un format commode et portatif, il

offre pour chaque route, pour chaque ville tout ce qu'il peut être utile ou intéressant de connaître.

Une carte de la Belgique qui montre les diverses lignes dans leur état d'achèvement, d'exécution ou de projet, et les plans des principales villes, dessinés sur une échelle qui a permis d'y apporter l'exactitude et d'y mettre les détails sans lesquels un plan ne saurait être d'aucun secours, complètent l'ouvrage.

Cependant ce *Guide* deviendrait bientôt un *Guide* inexact, si, une fois publié, il demeurait étranger aux modifications, aux changemens qui surviennent de temps à autre, dans *les heures de départ*, par exemple, ou qui peuvent survenir dans quelques dispositions réglementaires, et, surtout, s'il laissait en dehors les nouvelles sections, les nouvelles lignes destinées à compléter le vaste réseau qui liera bientôt entr'elles toutes les parties de ce beau royaume.

Ce défaut ne sera pas reproché à notre ouvrage.

La *composition conservée* permet de le tenir toujours au courant de toute espèce de changement, de modification ou d'extension; aussi le voyageur peut être assuré que ce *Guide* est de la plus rigoureuse exactitude, en ce sens qu'il ne contient rien qui ne soit *vrai* à l'instant où il l'acquiert.



EuG. LANDOY, Edit. Longue rue Neuve, 67, à Elles.

C Voyage



NOTICE

SUR LA BELGIQUE.

Conquise par Jules César, l'an 57 avant Jésus-Christ, la Belgique demeura soumise à la puissance romaine jusque vers l'an 420 de notre ère. Les *Francs* qui ont donné leur nom au royaume de France l'envahirent alors.

Devenue au IX^e siècle partie intégrante de l'empire de Charlemagne, elle fut, sous les successeurs de ce prince, divisée en petites souverainetés, qui portèrent les titres de duchés, marquisats, comtés, seigneuries; c'est ainsi que s'élevèrent, la principauté de Liège, le marquisat d'Anvers, les duchés de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, les comtés de Flandre, de Namur, de Hainaut, la seigneurie de Malines, qui furent successivement réunis au duché de Bourgogne et passèrent, en 1477, sous la domination de la maison d'Autriche, par le mariage de Marie, fille de Charles-Téméraire, dernier duc de Bourgogne, avec Maximilien, fils de l'empereur d'Allemagne, Frédéric III. Lorsque Charles-Quint, petit-fils de Maximilien, roi d'Espagne et empereur d'Allemagne, hérita de ces diverses provinces, elles devinrent la possession de l'Espagne. Cédées en 1714 à Isabelle, fille de Philippe III, lors de son mariage avec l'archiduc Albert, elles prirent le nom de Pays-Bas autrichiens qu'elles conservèrent jusqu'en 1795, époque où elles furent réunies à la France avec le pays de Liège, gouverné par un prince-évêque, et qui avait toujours fait partie du saint empire.

La France divisa la Belgique en *neuf* départemens, et la conserva jusqu'en 1814. Le traité de Londres du 28 juin de la même année, et les décisions du congrès de Vienne de 1815, réunirent la Belgique à la Hollande pour former le royaume des Pays-Bas sous le gouvernement de Guillaume d'Orange-Nassau.

La révolution de septembre 1830 ayant violemment séparé la Hollande de la Belgique, un congrès national proclama, le 4 juin 1831, Léopold de Saxe-Cobourg, roi des Belges, sur le refus du duc de Nemours, fils du roi des Français (1).

(1) Les couleurs nationales sont actuellement le *rouge*, le *jaune*

Le traité de Londres du 15 novembre 1831, ratifié seulement en 1839 par la Hollande et la Belgique, en assurant à celle-ci un rang parmi les puissances de l'Europe, a déterminé les limites des deux états qui formaient avant 1830 le royaume des Pays-Bas.

Maintenant la Belgique se trouve bornée : au N. par la Hollande ; à l'E. par le Limbourg hollandais, la Prusse rhénane et le Luxembourg hollandais ; au S. et à l'O. par la France. Sa plus grande étendue du N.-O. au S.-E. est de 50 lieues, de 35 lieues du N. au S.

Elle est divisée en neuf provinces, 1° Anvers ; 2° la Flandre orientale ; 3° la Flandre occidentale ; 4° le Hainaut ; 5° le Brabant ; 6° le Limbourg ; 7° Liège ; 8° Namur ; 9° le Luxembourg ; lesquelles sont elles-mêmes subdivisées en arrondissemens judiciaires et en districts administratifs ; la population du royaume qui, avant la ratification des traités, était de 4,242,600 hab., n'est plus que de 3,990,839, par le retranchement d'une partie du Limbourg et du Luxembourg. La presque totalité professe la religion catholique romaine. La superficie actuelle du territoire est d'environ 2,943,570 hectares. Elle comprend 97 villes, dont plusieurs très considérables, et 2,478 communes rurales (1).

La Belgique est un pays de plaines dans les provinces du Nord, mais le sol est accidenté et montagneux dans les provinces de l'Est et du Midi. Partout le terrain est fertile et bien cultivé, mais c'est principalement dans les deux Flandres, le Brabant et la province d'Anvers que l'agriculture est plus remarquable.

Le royaume est arrosé par deux fleuves, l'Escaut et la Meuse, et par un grand nombre de rivières ; les principales sont la Senne, la Dyle, la Lys, l'Ourthe, la Dendre, la Ves-

et le noir. Le pavillon belge porte ces trois couleurs placées verticalement. Les armes du royaume sont le lion belge (V. la note de la page 88) avec la légende : *l'Union fait la force.*

(1) La Belgique est très peuplée en comparaison d'autres pays ; on y compte à peu près 127 habitans par 100 hectares.

La Flandre Orientale est la contrée de l'Europe qui, à surface égale, offre la plus forte population (255 hab. par 100 hect.).

L'exécution du traité dit des 24 articles a fait perdre à la Belgique, en superficie de territoire, environ 477,000 hectares ; en population, 242,901 habitans, et 162 communes.

dre, le *Demer*, etc.; une multitude de canaux traversent en tous sens plusieurs provinces.

La Belgique a deux ports, *Ostende* sur la mer du Nord, et *Anvers* sur l'*Escaut*. Ses places fortes sont: *Mons*, *Tournay*, *Ath*, *Menin*, *Ostende*, *Anvers*, *Termonde*, *Namur*.

Ce pays produit du froment, de l'épeautre, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, des plantes fourrageuses, du lin, du chanvre, du houblon, des betteraves, du tabac, du colza, de la garance, des arbres fruitiers et des bois de construction. Dans quelques parties des provinces méridionales on récolte des vins légers mais d'un goût agréable. La culture du mûrier et des vers à soie introduite en 1826 prend chaque année de l'extension.

Les mines de houille du pays de *Liège* et du *Hainaut* sont une source de richesses. Ces provinces ainsi que celles de *Namur* et de *Luxembourg* possèdent des mines de fer et de quelques autres métaux; on y trouve aussi des carrières de marbre et de pierre de taille.

L'industrie belge a pris depuis quelques années un immense développement; elle a des fonderies de fer, d'acier, de tôle, de cuivre et de zinc; des manufactures d'armes, de machines à vapeur, de quincaillerie, de coutellerie, d'orfèvrerie, de voitures; des fabriques de draps, de laine, de coton, de toiles, de velours, de tapis, de dentelles et de tulles.

Les distilleries et surtout les brasseries y sont nombreuses.

L'air de la Belgique est sain et pur; le climat tempéré mais sujet à de fréquentes variations.

Suivant un historien: « Le Belge, naturellement généreux, sait braver le malheur et mépriser la vie; si on veut le ravalier à la vile condition d'esclave, il est prompt à se roidir, à se soulever et à se venger; mais si on le gouverne selon les lois, avec douceur et modération, comme il convient à la dignité de l'homme, il n'est point de nation plus fidèle à ses souverains. » Ajoutons que les mœurs des Belges sont simples; ils mettent de la droiture dans leurs relations; ils sont persévérans et industrieux; ils excellent dans les arts, surtout dans la peinture et dans la musique.

Il n'existe en Belgique ni privilège, ni monopole, toutes les industries, toutes les opinions, toutes les associations sont libres.

Il y a dans le royaume deux Universités entretenues aux frais de l'Etat: l'une à *Gand*, l'autre à *Liège*; chacune d'elles

comprend les facultés de philosophie et lettres, de sciences mathématiques, physiques et naturelles, de droit et de médecine.

De plus, une Université catholique à *Louvain*, qui comprend les facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences, de philosophie et lettres.

Une Université libre à *Bruxelles* dont l'enseignement embrasse les mêmes facultés, hors celles de théologie.

La Belgique possède six Académies de peinture de premier ordre, à *Anvers*, *Bruxelles*, *Bruges*, *Gand*, *Liège* et *Louvain*, et plusieurs autres Académies de second rang dans diverses villes. — L'Académie de peinture d'*Anvers* embrasse tout ce qui se rattache aux beaux-arts.

Il y a alternativement une exposition triennale des beaux-arts à *Anvers*, *Bruxelles* et *Gand*. — *Liège* et *Malines* en ont tous les deux ans.

La Belgique a aussi trois Conservatoires de musique; ceux de *Bruxelles* et de *Liège* sont *royaux* et entretenus par l'Etat. — Le Conservatoire de *Gand* est à la charge de la ville qui l'a fondé.

La langue française est en usage dans tout le royaume; mais le flamand domine dans les *Flandres*, dans la province d'*Anvers*, dans une partie du *Brabant* et dans le *Limbourg*.

La Belgique a conservé le système monétaire de la France; le *franc* en est l'unité. Les pièces d'argent sont de 5 fr., 2 fr., 1 fr., 50 cent. et 25 cent.; et celles de cuivre de 2 cent., 5 cent. et 10 cent. Il y a aussi des pièces de cuivre argentées valant 21 cent. et 10 cent.

Les monnaies du royaume des Pays-Bas continuent d'avoir cours dans la nouvelle Belgique; leur unité est le *florin*, valant 2 fr. 11 cent. 64/100. (Voir les tableaux ci-contre.)

La monnaie de cuivre et de *billon* de France n'a pas cours en Belgique (1).

La beauté du pays, son commerce, son industrie et sa richesse, la splendeur de ses principales villes, l'antiquité de ses monumens, attirent continuellement un grand nombre de voyageurs, que le réseau de chemin de fer, dont *Bruxelles* va devenir le centre, doit rendre chaque année plus considérable.

(1) Voir page 70 pour le *papier-monnaie* ayant cours dans le royaume.

COMPARAISON des monnaies de Belgique ou de France, avec celles de Hollande, d'Angleterre, de Prusse et de Suisse.

| MONNAIES de BELGIQUE ou de FRANCE. | MONNAIES | | | |
|--|-----------------|-----------------------|-------------------|---------------|
| | DE HOLLANDE. | D'AN- GLETERRE (a) | DE PRUSSE (b). | DE SUISSE. |
| francs. c. | flor. cents | sh. pen. | th. sgr. pf. | fr. bats. |
| » 20 | » 9 45 | » 2 » | » 1 6 | » 1 4 |
| » 50 | » 23 62 | » 4 3/4 | » 4 1 | » 3 4 |
| » 75 | » 35 44 | » 7 1/4 | » 5 11 | » 5 1 |
| 1 » | » 47 25 | » 9 1/2 | » 8 1 | » 6 8 |
| 2 » | » 94 50 | 1 7 1/4 | » 16 2 | 1 3 6 |
| 3 » | » 1 41 75 | 2 4 3/4 | » 24 3 | 2 0 3 |
| 4 » | » 1 89 00 | 3 2 1/2 | » 1 2 4 | 2 7 0 |
| 5 » | » 2 36 25 | 4 0 » | 1 10 6 | 3 3 9 |
| 6 » | » 2 83 50 | 4 9 1/2 | 1 18 7 | 4 0 5 |
| 7 » | » 3 30 76 | 5 7 1/4 | 1 26 8 | 4 7 2 |
| 8 » | » 3 78 00 | 6 4 3/4 | 2 4 9 | 5 3 9 |
| 9 » | » 4 25 25 | 7 2 1/2 | 1 13 0 | 6 0 9 |
| 10 » | » 4 72 50 | 8 0 » | 2 21 2 | 6 7 5 |

Comparaison des monnaies de Hollande avec celles de Belgique ou de France, d'Angleterre, de Prusse ou de Suisse.

| MONNAIES de HOLLANDE. | MONNAIES | | | |
|-----------------------------|---------------------------------|------------------------|-------------------|---------------|
| | DE BELGIQUE OU DE FRANCE. | D'ANGLE- TERRE (a). | DE PRUSSE (b). | DE SUISSE. |
| flor. cents | fr. c. | sh. pen. | th. sgr. pf. | fr. bats. |
| » 25 | » 53 91 | » 5 | » 4 3 | » 3 6 |
| » 50 | » 1 05 82 | » 10 | » 8 6 | » 7 2 |
| 1 » | » 2 11 64 | 1 8 | » 17 2 | 1 4 3 |
| 2 » | » 4 23 28 | 3 4 | 1 4 4 | 2 8 6 |
| 3 » | » 6 34 92 | 5 0 | 1 21 6 | 4 2 9 |
| 4 » | » 8 46 56 | 6 8 | 2 8 8 | 5 7 2 |
| 5 » | » 10 58 20 | 8 4 | 2 26 » | 7 1 5 |
| 6 » | » 12 69 84 | 10 0 | 3 13 2 | 7 5 8 |
| 7 » | » 14 81 40 | 11 8 | 4 » 4 | 9 0 1 |
| 8 » | » 16 93 12 | 13 4 | 4 17 6 | 11 4 4 |
| 9 » | » 19 04 76 | 15 0 | 5 4 8 | 12 8 7 |
| 10 » | » 21 16 40 | 16 8 | 5 22 0 | 14 3 0 |

(a) La livre sterling se divise en 20 shillings, et le shilling en 12 pences.

(b) Le thaler se divise en 30 silbergros et le silbergros en 12 pfeniges.

DES CHEMINS DE FER.

EN BELGIQUE.

C'est un fait digne de remarque que la Belgique, le pays d'Europe qui, proportion gardée, présentera bientôt le plus grand développement de belles routes (près de 1,300 l.) (1), et, la Hollande exceptée, le plus grand nombre de canaux navigables, soit aussi le royaume qui, le premier, ait conçu un vaste système de chemins de fer, pour lier entre elles ses plus importantes villes, et aboutir d'une part à ses deux ports, *Anvers* et *Ostende*, et d'autre part aux frontières de la *Prusse* et de la *France*.

Dès 1833 le projet en avait été formé, et une loi du 1^{er} mai 1834 vint lui donner la première sanction, en ordonnant la création, à la charge du trésor public, d'un chemin de fer ayant pour point central *Malines*, et se dirigeant, à l'E., vers la frontière de *Prusse* par *Louvain*, *Liège* et *Verviers*; au N. sur *Anvers*; à l'O. vers *Ostende*, par *Termonde*, *Gand* et *Bruges*; et au M. sur *Bruxelles* et les frontières de *France* par le *Hainaut*.

Une autre loi, du 26 mai 1837, vint apporter une importante addition à la loi de 1834, en prescrivant la construction, toujours aux frais de l'Etat, d'un *rail-way* de *Gand* à la frontière de *France* (vers *Lille* par *Roubaix*) passant par *Courtray*, avec un embranchement sur *Tournay*. La même loi ordonna de rattacher par d'autres chemins de fer, au sys-

(1) Le développement des routes de la Belgique était, en 1830, de 681 lieues de poste de 4,000 mètres. savoir :

| | Routes de l'Etat. | Routes provinciales. | Routes concedées. |
|---|----------------------|-------------------------|----------------------|
| | 681 | 185 | 15 |
| Après l'exécution des routes en construction ou en projet, ces routes seront augmentées de 417 lieues, savoir : | 152 | 175 | 90 |
| Total général. | 833 | 360 | 105 |

tème établi par la loi du 1^{er} mai 1834, les provinces de *Namur*, de *Limbourg* et du *Luxembourg* (1).

Les lignes ordonnées par ces deux lois embrassent un développement, savoir :

| | | |
|----------------------------------|----------------|-----------------------------|
| Loi du 1 ^{er} mai 1834. | 397,106 mètres | (99 lieues 1/4 de 4,000 m.) |
| Loi du 26 mai 1837. | 151,976 | (38 id.) |

Total. 549,082 mètres 137 lieues 1/4

Un an à peine s'était écoulé depuis la loi de 1834, qu'une première section était déjà livrée à la circulation; les travaux sur les diverses lignes furent poussés et ont continué depuis avec tant d'activité, qu'actuellement (août 1840) le nombre des sections ouvertes présente un développement de 331,467 mètres, soit 82 lieues 3/4, de 4,000 mètres, savoir :

| | | |
|---|-------------------|-----------|
| De Bruxelles à Malines, section ouverte le | 5 mai 1835 | 20,300 m. |
| Malines à Anvers, | id. 3 mai 1836 | 23,500 |
| Malines à Termonde, | id. 2 janv. 1837 | 26,700 |
| Malines à Louvain, | id. 10 sept. » | 23,750 |
| Louvain à Tirlemont, | id. 21 sept. » | 17,750 |
| Termonde à Gand, | id. 28 sept. » | 30,500 |
| Tirlemont à Waremmes, | id. 2 avril 1838 | 27,200 |
| Waremmes à Ans (Liège), | id. 2 » » | 18,900 |
| Gand à Bruges, | id. 12 août » | 44,500 |
| Bruges à Ostende, | id. 28 août » | 23,500 |
| Gand à Courtray, | id. 22 sept. 1839 | 41,889 |
| Landen à Saint-Trond, | id. 6 oct. » | 10,802 |
| Prolongement de la station d'Ostende dans l'intér. de la ville, | id. 4 déc. » | 1,911 |
| De Bruxelles à Tubise, | id. 17 mai 1840 | 20,265 |

Développement total des sections ouvertes. 331,467 m.

(1) Le chemin de *Namur* ira par *Mornimont* et *Chatelineau* à *Charleroy*, puis de là sur *Braine-le-Comte*, où il joindra la ligne de *Bruxelles* à *Mons*. La section de *Namur* à *Charleroy* est en voie d'exécution.

La section ouverte de *Landen* à *Saint-Trond* (ligne de l'est), rattache déjà le rail-way au *Limbourg*. Rien n'est décidé encore sur la ligne qui pénétrera dans le *Luxembourg*.

SECTIONS EN VOIE D'EXÉCUTION (1).

| | | |
|--------------------------|--|------------------|
| Ligne de l'ouest. | De Courtray à Mouscron (frontière de France). | 15,299 m. |
| Ligne de l'est. | De la station de Louvain au canal. | 943 |
| » | D'Ans à la Meuse (dans Liège). | 6,627 |
| » | Pont sur la Meuse, à Liège. | 150 |
| » | De la Meuse à Pépinster. | 20,043 |
| Ligne du midi. | D'Hennuyères à Soignies. | 11,323 |
| » | De Tubise à Hennuyères. | 5,783 |
| » | De Namur à Mornimont. | 14,500 |
| » | De Mornimont à Chatelineau. | 15,000 |
| | Total des sections en voie d'exécution. | 89,668 m. |

SECTIONS RESTANT A EXÉCUTER.

| | | |
|--------------------------|--|-------------------|
| Ligne de l'est. | De Pépinster à Verviers. | 4,000 m. |
| » | De Verviers à la frontière de Prusse. | 15,000 |
| » | Quai de la Meuse (Liège). | 2,000 |
| Ligne de l'ouest. | De Mouscron à Tournay. | 17,912 |
| Ligne du nord. | Prolongement de la station vers l'Escaut, à Anvers. | 2,000 |
| Ligne du midi. | De Soignies à Mons. | 25,420 |
| » | De Mons à Quievrain (frontière de France). | 19,531 |
| » | Jonction de Namur à la Meuse. | 1,574 |
| » | De Chatelineau à Braine-le-Comte. | 35,000 |
| Bruzelles. | Jonction des deux stations <i>nord</i> . | 2,010 |
| » | Raccordement des stations du <i>midi</i> et du <i>nord</i> . | 3,500 |
| | Longueur totale des sections à exécuter. | 127,947 m. |

(1) Nous considérons comme en voie d'exécution les sections dont les travaux sont adjugés. (Not. de l'aut.)

On a vu plus haut que l'ensemble des lignes décrétées était de 549,082 mètres (137 lieues 1/4 de 4,000 mètres).

La situation actuelle présente les résultats suivans :

| | | |
|------------------------------------|------------|---------------------------|
| Sections livrées à la circulation. | 331,487 m. | 82 lieues 3/4 de 4,000 m. |
| Parties en voie d'exécution. | 89,668 | 22 » 1/2 |
| Parties restant à exécuter. | 127,947 | 32 » |

Mode de transport des Voyageurs.

Dans le principe on avait établi quatre sortes de voitures : *berlines, diligences, chars-à-bancs* et *wagons*. Les *berlines* ayant été assimilées aux *diligences*, il n'y a plus maintenant que trois espèces de voitures ; des *wagons* pour marchandises complètent les moyens de transport.

Progression du matériel. — Le développement successif du matériel nous a paru assez intéressant pour mériter d'être signalé ; en effet, le nombre des voitures de chaque espèce s'est accru jusqu'au 1^{er} novembre 1839, dans la proportion suivante :

| | | Locomotives (1). | Tenders (2). | Voitures à Voyageurs | Wagons à March ^{andises} (3). |
|-----------|------|------------------|--------------|----------------------|--|
| Au 1 mai. | 1835 | 3 | 3 | 40 | 5 |
| 1 mai. | 1836 | 8 | 8 | 62 | 6 |
| 1 janv. | 1837 | 12 | 12 | 102 | 47 |
| 1 janv. | 1838 | 29 | 28 | 184 | 55 |
| 1 janv. | 1839 | 52 | 42 | 344 | 114 |
| 1 nov. | 1839 | 82 | 71 | 392 | 463 |

Il est cependant à remarquer que si ce matériel est suffisant, en ce qui concerne les locomotives et voitures de voyageurs, pour les sections livrées actuellement à la circulation, le nombre des wagons à marchandises est, au contraire, encore beaucoup trop restreint pour les besoins toujours croissans de ce service.

(1) On a eu l'heureuse idée de donner à la plupart des locomotives le nom d'une des nombreuses illustrations de la Belgique ; ainsi il y a, le *Rubens*, le *Charles-Quint*, etc. (*Note de l'auteur.*)

(2) On appelle *tender* le wagon qui suit immédiatement chaque locomotive, et qui contient l'eau et le *cooke* destinés à alimenter la machine. (*Note de l'auteur.*)

(3) Les *wagons pour marchandises* se subdivisent en *wagons pour marchandises*, proprement dits, *wagons pour charbon*, *wagons pour bétail*, *wagons pour chevaux*, *wagons pour voitures*, et *wagons à bagages*.

Mouvement des voyageurs depuis 1835.

Dès l'origine l'affluence des voyageurs dépassa toutes les prévisions (1). Le tableau suivant en montre la curieuse progression.

| | | |
|------------|---|---------------------|
| Année 1835 | 1 section pendant 8 mois. | 421,439 voyageurs. |
| 1836 | { 1 section pendant 4 mois, et 2 sections pendant 8 mois. } | 871,307 |
| 1837 | { 3 sections pendant 8 mois, et 6 sections pendant 4 mois. } | 1,394,557 (2) |
| 1838 | { 6 sections pendant 8 mois, 8 sections pendant 4 mois, 10 sections pendant 5 mois. } | 2,238,303 |
| 1839 | { 10 sections pendant 8 mois, et 23 sections pendant 4 mois. } | 4,959,734 |
| | | <hr/> 6,868,357 (3) |

Si ce mouvement prodigieux de près de sept millions de personnes, transportées dans cette courte période de moins de cinq ans, n'avait eu d'autre avantage que la fusion opérée entre toutes les parties du territoire, que l'échange d'idées produit par le contact des hommes entre eux, ce serait déjà un beau résultat de l'établissement des chemins de fer; mais l'économie de temps, le développement du travail, le mouvement d'affaires qu'une semblable circula-

(1) Des relevés faits avec soin avaient établi, comme terme moyen annuel des voyageurs entre *Bruxelles* et *Malines*, un chiffre de 75,000; on avait espéré que le chemin de fer pourrait accroître ce chiffre d'un quart, et le porter à 100,000. La surprise fut grande, quand on vit cette section de *Bruxelles* à *Malines* donner, seulement pour 8 mois de 1835, 421,439 voyageurs.

(2) La plus grande affluence de voyageurs a eu lieu le 2 juillet 1837, jour de la fête de *Malines*. Au départ de 8 heures 1/2 du soir, trois convois quittèrent la station centrale, se dirigeant vers *Bruxelles*, *Anvers* et *Termonde*. Le premier, composé de 48 voitures remorquées par trois locomotives; le deuxième avec 61 voitures et trois locomotives; le troisième avec 18 voitures et une locomotive; ces trois convois emmenaient 2,709 voyageurs.

(3) Dans ce chiffre sont compris les transports de troupes, que nous déduisons dans nos autres calculs.

MOUVEMENT DES VOYAGEURS (NON C

| NOMBRE DE VOYAGEURS | | | | | PAR |
|-------------------------------------|------------|----------------|-----------|-----------|-------------|
| PAR MOIS ET PAR NATURE DE VOITURES. | | | | | |
| Mois. | Diligences | Chars-h-banca. | Wagons. | Total. | |
| Janvier. | 17,052 | 42,845 | 76,546 | 136,443 | Bruxelles. |
| Février. | 13,745 | 32,548 | 66,165 | 112,458 | Vilvorde. |
| Mars. | 14,002 | 33,991 | 55,739 | 103,732 | Malines. |
| Avril. | 18,025 | 42,833 | 66,663 | 127,521 | Duffel (1). |
| Mai. | 19,643 | 47,351 | 90,680 | 157,674 | Anvers. |
| Juin. | 17,765 | 52,096 | 110,382 | 180,243 | Malderen (|
| Juillet. | 22,996 | 63,621 | 122,400 | 209,017 | Termonde. |
| Août. | 28,327 | 68,951 | 108,421 | 205,699 | Wetteren. |
| Septembre. | 28,229 | 84,777 | 110,148 | 223,154 | Gand. |
| Octobre. | 22,942 | 66,499 | 97,698 | 187,139 | Aeltre. |
| Novembre. | 14,988 | 43,062 | 76,872 | 134,922 | Bruges. |
| Décembre. | 15,552 | 39,722 | 67,664 | 122,938 | Ostende. |
| | 233,266 | 618,296 | 1,049,378 | 1,900,940 | Deynze (4). |

(1) *Duffel et Haerlebecks* n'ont été érigés en bureaux qu'en décembre

(2) *Malderen* n'est bureau de recette que depuis *juin*.

(3) *Waereghem* n'est bureau que depuis *novembre*, et *Landen* depuis

(4) La section de *Courtray* a été ouverte, ainsi que ce bureau et celui par chacun d'eux.

tion a dû provoquer, ne peuvent se traduire en chiffres, et la Belgique en recueille déjà les fruits.

Et pourtant il faut considérer qu'un grand nombre de personnes ont long-temps hésité et hésitent encore à voyager par les chemins de fer, par crainte de dangers, qu'on peut qualifier d'imaginaires, aujourd'hui que cinq ans d'expériences ont prouvé que les dangers étaient bien moindres par cette voie que par les voitures ordinaires. Des chiffres officiels vont se démontrer.

Depuis le 5 mai 1835, date de l'ouverture de la première section du chemin de fer, jusqu'au 31 décembre 1839, 6,868,357 voyageurs ont été transportés; les locomotives ont parcouru le nombre énorme de 505,648 lieues de poste (1), et les accidens survenus n'ont atteint que 32 personnes.

De ces 32 personnes, 15 ont péri, 9 ont été blessées gravement et 8 n'ont reçu que des blessures légères. Sur ce nombre, il y a eu 11 voyageurs dont 4 morts, 6 blessés gravement, et 1 légèrement blessé. Les autres victimes étaient des personnes de l'administration.

Bien, sur près de 7 millions de voyageurs, par le chemin de fer, il ne faut compter que 11 accidens, et encore presque tous occasionnés par l'imprudence des victimes. Cette proportion infime doit rassurer les plus timides; elle démontre la sûreté que présentent les chemins de fer de la Belgique, autant qu'elle prouve les soins attentifs de l'administration.

Mouvement des Voyageurs en 1839.

Le tableau ci-joint du mouvement des voyageurs pendant chaque mois de 1839, donne pour l'année totale un chiffre de 1,900,940, dont :

| | |
|---------------------|-----------|
| Par les diligences. | 233,266 |
| les chars-à-bancs. | 618,296 |
| les wagons. | 1,049,378 |

D'où il résulte que sur 100 voyageurs 55 ont pris les wa-

(1) Ce nombre de lieues parcourues par les locomotives indique, à peu de différence, le parcours des convois; il n'y aurait à déduire, pour arriver au chiffre exact, que les convois remorqués par deux ou trois locomotives. (Note de l'auteur.)

gons, et 45 les *chars-à-bancs* et les *diligences*. Les voitures au plus bas prix ont donc reçu plus de voyageurs, à elles seules, que les deux premières classes de voitures ensemble.

Dans les six mois de *mai* à *octobre*, le nombre des voyageurs en *wagons* a été, absolument parlant, plus considérable que dans les autres mois de l'année; cela semble s'expliquer par la préférence que beaucoup de personnes donnent aux voitures découvertes pendant la belle saison; toutefois, si on compare les voyageurs en *wagons*, pour chaque mois, avec le nombre des voyageurs par les deux autres sortes de voitures, on trouvera des proportions quelquefois en sens inverse de ce que l'on vient de remarquer; ainsi, le nombre des voyageurs en *wagons* a été, sur 100, de 59 en *février*, de 58 en *mai*, de 61 en *juin*, de 58 1/2 en *juillet* et de 57 en *novembre*, tandis qu'il n'a été, également sur 100, que de 55 en *janvier*, de 54 1/2 en *mars*, de 52 en *avril* et en *août*, de 49 1/2 en *septembre*, de 52 en *octobre* et de 50 1/2 en *décembre*.

Le classement des mois de 1839, d'après la progression et la décroissance du nombre de voyageurs, doit être fait ainsi :

Période croissante. — *Mars, février, avril, janvier, mai, juin, juillet, août et septembre* (1).

Période décroissante. — *Octobre, novembre et décembre*.

Les principaux bureaux de recette doivent être classés dans l'ordre suivant, d'après le nombre de voyageurs partis en 1839 de chacune de ces stations : *Bruzelles, Malines, Anvers, Gand, Louvain, Bruges, Ans, Tirlemont, Ostende, Vilvorde, Termonde* (2).

En 1839 la recette provenant des voyageurs (non compris les militaires) a été de 3,585,515 fr. 90 c. : celle pour transport de *bagages et marchandises*, de 613,280 fr. 80 c., savoir :

| | | |
|---------------|---------|----|
| Bagages. | 132,514 | 48 |
| Marchandises. | 480,766 | 32 |

(1) La progression régulière des voyageurs, depuis *mai* jusqu'à *octobre*, s'explique par la saison favorable aux voyages, et la diminution des trois derniers mois par le motif contraire; mais on ne voit pas pourquoi le nombre des voyageurs a été moins élevé en *février, mars et avril*, qu'en *janvier*, à moins qu'on n'explique ce fait par l'augmentation du tarif mis en vigueur en *février*.

(2) Nous omettons ici les stations de *Courtray* et de *St-Trond*, qui, n'ayant été ouvertes qu'en *septembre et octobre* 1839, ne doivent pas figurer dans ce tableau.

L'augmentation de ces deux sortes de produits paraîtra d'autant plus considérable, surtout pour les marchandises, qu'en 1837 et 1838 ils n'avaient donné que les faibles résultats suivans :

| | Bagages. | Marchandises. |
|------|------------|---------------|
| 1837 | 16,994 36 | » » |
| 1838 | 103,421 39 | 58,591 28 (1) |

Avantages des transports par le chemin de fer.

Si l'établissement des chemins de fer offre des avantages incontestables à tous les voyageurs, c'est néanmoins la classe inférieure de la population qui en retire le plus grand profit; c'est elle du moins qui remplit les *wagons*, et on l'a vu par le chiffre élevé des voyageurs qui prennent cette sorte de voiture. Deux motifs expliquent cette affluence : l'économie de temps et l'économie d'argent.

L'économie de temps, entre les voyages par les voies ordinaires et les voyages par le chemin de fer en Belgique, est (terme moyen) de moitié; l'économie d'argent, également très importante, peut s'établir ainsi : par les *diligences* 15 pour 100; par les *chars-à-bancs* 30 pour 100; et 60 pour 100 par les *wagons* (2).

(1) La progression de la recette sur les marchandises en 1839, paraîtra plus remarquable encore quand on saura que cette branche de produit, qui n'avait donné pour le mois de *janvier* que 7,713 f., est arrivée, par un accroissement successif et constant, jusqu'au chiffre de 74,790 fr. 70 c., montant de la recette du seul mois d'*octobre*. Les mois de *novembre* et *décembre* ont donné, le premier 71,538 fr. 65 c., et le deuxième 67,479 fr. 77 c.

(2) Les prix des places pour les chemins de fer en Belgique sont de beaucoup inférieurs à ceux d'Angleterre. Prenons pour exemple le chemin de *Birmingham* à *Liverpool*, 97 milles 1/2 (un peu moins de 157 kilom.): le prix des premières places y est de 1 l. 5 sch. (31 fr. 25 c.) soit 20 cent. par kilom. En Belgique, de *Bruxelles* à *Anvers*, 44 kilom., les *diligences* coûtent 3 fr. 50 c., c'est-à-dire 8 cent. par kilom.; le prix des places dans les *wagons* ne s'élève pas au dessus de 3 à 4 cent. par kilom., et en Angleterre les dernières places reviennent à 11 cent. 1/2 par kilom.

En France, sur le chemin de *Paris* à *Saint-Germain* (18.500 mètres), les dernières places sont de 1 fr., et au chemin de *Paris* à *Versailles*, rive droite (18,000 mètres), de 1 fr. 25 c.

L'avantage reste donc toujours à la Belgique pour l'infériorité des prix

ADMINISTRATION
DES CHEMINS DE FER.

CHEMINS DE FER EN EXPLOITATION (1).

DIRECTEUR : M. MASUI, ingénieur en chef, à Bruxelles.

BUREAUX DE LA DIRECTION.

Chef du secrétariat : M. EYCKHOLT.

- 1^{er} bureau. — *Travaux des lignes*. — Chef, M. l'ingénieur Magis.
2^e bur. — *Matériel de locomotion*. — Chef, M. l'ingénieur
Mahauden.
3^e bur. — *Transport*. — Chef, M. Van der Elst.
4^e bur. — *Statistique*. — Chef, M. Fassiaux.
5^e bur. — *Plans*. — Chef, M. Muls.

SERVICE DES LIGNES.

- Ligne de l'Ouest*, M., à Gand.
Ligne de l'Est, M. Menut, ingénieur à Tirlemont.
Ligne du Nord, M. Van Moere, cond., à Vilvorde.
Ligne du Midi, M. Gambon, ingénieur à Bruxelles.

SERVICE DE LOCOMOTION.

- Ligne de l'Ouest*, M. Poncelet, ing. méc. à Malines.
Ligne de l'Est, M. Cabry, ingénieur en chef méc. à Bruxelles.
Ligne du Nord, M. Bagheno, ing. méc. à Malines.
Ligne du Midi, M. Fischer, s.-ing. méc. à Bruxelles.

SERVICE DES TRANSPORTS.

- Lignes de l'Est et du Nord*, M. CHANTRELL, inspecteur,
Lignes de l'Ouest et du Midi, M. Jules STRENS, id.

(1) La direction des chemins de fer en exploitation a été créée par arrêté royal du 1^{er} septembre 1858.

CHEFS DES PRINCIPALES STATIONS.

Ligne du Nord.

| | | | |
|--|-----------------------|-----------------------------------|--------------------|
| BRUXELLES (Nord). <i>Vilvorde.</i> | MM. | MALINES. ANVERS. | MM. |
| | Delannoy. Dunesme. | | Martin. Leuglé. |

Ligne de l'Ouest.

| | | | |
|--|---|---|---|
| TERMONDE. <i>Wetteren.</i> GAND. <i>Aëltre.</i> | MM. | BRUGES. OSTENDE. <i>Deynze.</i> COURTRAY. | MM. |
| | Servais. Rombouts. Jacobs. Maertens. | | De Ruydta. Canoy. Vandepoele. Godenne. |

Ligne de l'Est.

| | | | |
|--|-------------------------------------|--|--|
| LOUVAIN. TIRLEMONT. LANDEN. | MM. | SAINT-TROND. <i>Waremmes.</i> ANS. | MM. |
| | Roggemans. Dehase, Mosselman. | | Rummens. De Aguilar. Hodson, s.-ing. |

Ligne du Midi.

| | | | |
|--|---------------------------------|----------------|-------------------------------|
| BRUXELLES (Bogaerds) <i>Hal.</i> | MM. | TUBISE. | MM. |
| | Fischer s.-ing. Frantzen. | | Stevens, contról. adjoint. |

RÉGISSEUR COMPTABLE DES CHEMINS DE FER.

M. LIGNAC, à Bruxelles.

CHEMINS DE FER EN CONSTRUCTION (1).

DIRECTEUR : M. SIMONS, ingénieur en chef.

DIRECTEURS DES TRAVAUX POUR CHAQUE LIGNE.

Ligne de Tubise à la frontière de *France*. — Directeur, M. Groetaers, ingénieur en chef.

Ligne de *Liège* à la frontière *prussienne*. — MM. Mans, ingénieur ; de Rider père, ingénieur constructeur ; Petitjean, ingénieur.

Ligne de *Courtray* à la frontière de *France* et à *Tournay*, directeur, M. Noel, inspecteur.

Ligne de *Braine-le-Comte* à *Namur*, directeur, M. Visqualin, inspecteur.

STATIONS A BRUXELLES.

STATION pour les lignes du Nord, de l'Est et de l'Ouest :

Elle est établie hors de la porte de Laeken, entre le faubourg de ce nom et l'*Allée-Verte* (V. page 78). On y arrive par la porte de *Laeken* et la rue de l'*Harmonie* (2).

STATION pour la ligne du Midi :

Elle est placée au quartier dit des *Bogaerds* entre la rue d'*Anderlecht* et la rue *Terre-Neuve*, près du boulevard de *Hal*.

(1) Par arrêté royal du 30 mai 1840, il a été créé une *direction des travaux des chemins de fer en construction*.

(2) Une nouvelle station pour les lignes du N., de l'E. et de l'O., va être établie au bas du Jardin-Botanique en dehors du boulevard de ce nom, en face de la *longue rue neuve*, maintenant prolongée jusqu'au boulevard. On arrivera directement à cette station par la place de la *Monnaie* ; une nouvelle porte de ville, dite porte du *Nord*, sera ouverte en face du prolongement de la *rue neuve*.

La station actuelle de l'*Allée-Verte* sera exclusivement réservée aux marchandises et la nouvelle station aux voyageurs. (Arrêté royal du 15 juillet 1830.)

EXTRAIT

DU RÉGLEMENT GÉNÉRAL DU 1^{er} SEPTEMBRE 1838 ET DES
ARRÊTÉS DES 19 ET 20 JUILLET 1840 (1).

DISPOSITIONS DE POLICE (2).

1. — Hors les agens et ouvriers employés au service du *rail-way*, aucune personne ne peut, en aucun temps, circuler sur la route et ses dépendances sans une permission spéciale délivrée par le ministre ou le directeur.

Toute circulation de chevaux ou voitures, autres que pour le service des travaux, est interdite.

Cette défense est annoncée par des poteaux placés aux endroits où le *rail-way* traverse la voie publique. (Art. 12 du *Règlement général* du 1^{er} septembre 1838.)

2. — Il est expressément défendu aux portiers et gens de service, ainsi qu'aux employés, d'introduire ou de laisser circuler dans l'intérieur de la station toute personne étrangère au service qui ne serait pas munie d'une autorisation signée par le ministre des travaux publics ou par le directeur.

Dans les jours d'affluence extraordinaire, toutes les autorisations pourront être momentanément suspendues, suspension dont il sera donné avis au moyen d'une affiche. (Art. 242 du *Régl.*)

3. — Les officiers et adjoints de police empêcheront tout homme ivre d'approcher des bureaux pour prendre son coupon, et le feront, au besoin, déposer au corps-de-garde. (Art. 247 du *Régl.*)

4. — Ils surveilleront spécialement le déchargement et la remise des bagages, ainsi que leur chargement sur les voitures publiques. (Art. 247 du *Régl.*)

5. — En cas de querelle ou rixe entre les conducteurs ou cochers d'omnibus ou autres voitures publiques, au sujet du chargement des bagages, ils réclameront l'intervention du poste et feront au besoin arrêter les délinquans. Ceux-ci seront alors conduits chez le procureur du roi, à qui sera adressé le procès-verbal des faits qui auront motivé l'arrestation. (Art. 248 du *Régl.*)

(1) On a seulement compris dans cet extrait les articles qui ont paru devoir intéresser le public, et lui montrer avec quelle prudence et quelle sollicitude l'administration a combiné les mesures propres à donner toute sécurité aux voyageurs.

(2) Une loi du 31 mai 1838 a autorisé le gouvernement à désigner, pour

DISPOSITIONS RELATIVES AUX CONVOIS.

6. — Les receveurs ordonnent la formation et le départ des convois et surveillent le service des gardes.

Ils donnent le signal du départ des convois.

La police, tant à l'intérieur qu'aux abords de la station, leur est spécialement confiée. (Art. 211 du *Régl.*)

7. — Les heures de départ des convois étant fixées par arrêtés ministériels, ne peuvent être changées ou retardées que par suite d'un accident survenu à la route ou au convoi précédent. (V. le *Tableau des départs*, page 37 et suiv.)

Aucun convoi ne peut quitter une station qu'après le signal donné par le chef garde. (Art. 104 du *Régl.*)

8. — Au dernier coup de la cloche de départ, le frein du tender (1) sera levé et la machine se mettra en marche sans choc (2). (Art. 125 du *Régl.*)

9. — Les convois sont accompagnés d'un chef garde, d'un garde de première classe, et de gardes de deuxième et de troisième classe. (Art. 259 du *Régl.* (V. page 24, les articles relatifs aux gardes.)

10. — Chaque machiniste et chaque chauffeur, quand celui-ci n'est pas occupé autrement pour le service, se tiendront debout, le machiniste sur la plate-forme de la locomotive, et le chauffeur sur le tender à portée de la manivelle du frein, et veilleront attentivement de l'œil le long de la route, et de l'oreille au signal éventuel de la trompette du garde-convoi. Le machiniste ne pourra quitter sa machine sous aucun prétexte. (Art. 130 du *Régl.*)

11. — Aux abords des ponts mobiles, des passages à niveau de grandes routes et grands chemins, dans les courbes, et surtout en descente, le machiniste veillera à ce que le chauffeur se tienne prêt à serrer le frein.

A l'approche des stations, la vitesse des locomotives ne dépassera pas un mètre par seconde. (Art. 152 du *Régl.*)

12. — Tout convoi, ordinaire ou spécial, marchant, soit aux heures fixées, soit hors des heures déterminées, soit de jour, soit de nuit,

exercer la police judiciaire dans toute l'étendue des chemins de fer, ainsi que dans les stations et leurs dépendances, des agens de l'administration de ce chemin, qui ont le droit de constater par procès-verbaux tout délits et contraventions relatifs aux réglemens sur les chemins de fer,

(1) V. la note 2, page 13.

(2) Dans les parties du chemin qui sont à deux voies, le convoi partant prend toujours la voie à gauche. (*Note de l'auteur.*)

ralentira convenablement sa marche aux abords des ponts mobiles, de manière à ce que le chef-garde puisse descendre et que, sur le signal qui serait donné, on puisse arrêter complètement avant d'être à l'entrée du pont.

Après le coucher du soleil, le chef-garde descendra de voiture, s'assurera par lui-même, avant le passage du convoi, si le pont est fermé et bien au repos. (Art. 123 du *Régl.*)

13. — La marche du convoi sera également ralentie à l'entrée du souterrain de *Cumptick*. Les convois ne pourront reprendre leur vitesse pour s'engager dans le tunnel, qu'après que le chef-garde du convoi se sera assuré près du garde-tunnel que le passage du souterrain est libre et en bon état. (Art. 134 du *Régl.*)

14. — Une lanterne en *verre rouge* sera attachée en arrière de la dernière voiture de chaque train de nuit, lorsque celui-ci devra être suivi d'un autre convoi. Les préposés à la manœuvre des freins, aussi bien que les gardes des convois, en sont responsables.

Si un wagon est attaché en route à un train, ou détaché du convoi sur quelque partie de la route, le garde-frein sera également responsable de l'exécution du changement à faire pour que la lanterne se trouve toujours à l'arrière de la dernière voiture de train. (Art. 156 du *Régl.*)

15. — A chaque station de *relai* (1), une locomotive de réserve restera constamment allumée depuis le premier départ du matin jusqu'au dernier arrivage du soir. La vapeur y sera maintenue à la pression de 35 livres. (Art. 97 du *Régl.*)

16. — Lorsqu'un convoi est en retard d'une demi-heure, le conducteur fera sortir la locomotive de réserve et l'accompagnera pour aller avec prudence à la découverte.

Il l'accompagnera également, ainsi que le délégué du contrôle, aussitôt qu'un signal de détresse parviendra à la station.

Dans ce cas, dès que le signal est aperçu, le conducteur fait prévenir le receveur, et, tout en préparant la locomotive de secours et le wagon d'appareils, il fait charger la locomotive disponible pour servir au besoin de seconde réserve. (Art. 107 du *Régl.*)

17. — En cas d'accident survenu à un convoi, les cantonniers ou chefs d'ateliers et leurs ouvriers porteront, sur le champ, l'assistance requise par le machiniste ou le chef-garde du convoi.

Pendant le jour, les cantonniers arboreront *les drapeaux* (2) et feront les signaux dans la direction qui leur sera indiquée par le chef-

(1) Les stations de *relai* sont celles où les convois s'arrêtent pour prendre de l'eau et du coke. (Note de l'auteur.)

(2) Chaque cantonnier et chef d'atelier est pourvu... de deux drapeaux (un rouge et un blanc), renfermés dans un étui de toile cirée, d'une lanterne et d'une torche ou falot.

garde, afin de demander des secours, soit par la locomotive seule, soit par la locomotive et des voitures d'allège, et immédiatement d'atelier en atelier, le même signal devra être répété jusqu'à la station d'où l'on attend l'envoi du secours.

Pendant le jour :

Le *drapeau rouge* commande l'attention et le ralentissement de l'arrêt ;

Les *drapeaux rouge et blanc ensemble*, demandent une locomotive de secours ;

Le *drapeau rouge arboré* derrière un convoi annonce un convoi qui suit.

Pendant la nuit :

La *lanterne rouge* commande l'attention et le ralentissement de l'arrêt ;

La *lanterne rouge agitée* demande une locomotive de secours ;

La *lanterne rouge placée* derrière un convoi annonce un convoi qui doit suivre.

Pendant la nuit, ou même en plein jour, en cas de doute sur la transmission des signaux, les cantonniers se communiqueront directement de poste en poste et à marche forcée, les ordres et avis qu'ils auront reçus du machiniste ou du chef-garde pour la station la plus prochaine ou la station centrale, suivant l'occurrence. (Art. 35 du *Régl.*)

DISPOSITIONS RELATIVES AUX GARDES (1).

Gardes-Convols.

18. — Les chefs-gardes sont spécialement chargés de la surveillance et de la police des convols. (Art. 260 du *Régl.*)

19. — Ils sont tenus d'accompagner dans tous les voyages le convoi placé sous leurs ordres, et ne peuvent s'absenter sans une autorisation par écrit du contrôleur. (Art. 261 du *Régl.*)

(1) Afin que le public puisse reconnaître les employés du service des convols du chemin de fer, on transcrit ici l'extrait de l'arrêté royal qui a déterminé le costume des employés et agents du *rail-way*.

« Les marques distinctives du grade seront :

- » Pour les *chef-gardes* du chemin de fer, habit-veste en drap bleu, collet *idem*, double galon en argent bordant le collet, boutons blancs ;
- » Pour les *machinistes*, veste en drap bleu, collet *idem*, bordé d'un galon en argent soutenu d'une baguette ;
- » Pour les *garde-convols* et *chauffeurs*, même habit-veste ou veste, collet bordé d'un galon en argent, et un numéro ;
- » Pour les *gardes* en général, capote bleue, collet rouge, casquette ou chapeau en cuir vernissé, portant un numéro. (*Arrêté royal du 10 septembre 1838*, art. 4.)

20. — Aussitôt l'admission des voyageurs dans la station, les gardes se placeront devant les voitures qui leur auront été assignées et indiqueront aux voyageurs celles dans lesquelles leur coupon leur donne droit de monter. (Art. 285 du *Régl.*)

21. — Les gardes chargés de surveiller les convois et de recueillir les billets, indiqueront aux voyageurs leurs places respectives. (Art. 313 du *Régl.*)

22. — Il est strictement défendu aux gardes de laisser monter dans le convoi toute personne qui ne serait pas munie d'un coupon. (Art. 286 du *Régl.*)

23. — Au signal du départ, les gardes monteront chacun dans la voiture qui lui aura été désignée, vérifieront les coupons des voyageurs, et retireront immédiatement ceux des personnes en destination pour la station la plus rapprochée. (Art. 288 du *Régl.*)

24. — S'ils s'apercevaient qu'un homme ivre fût parvenu à se placer dans le convoi, ils réclameraient l'intervention des officiers de police pour le faire sortir et, au besoin, déposer au corps-de-garde jusqu'au convoi suivant. (Art. 297 du *Régl.*)

25. — A chaque station intermédiaire le chef-garde descendra de voiture et surveillera l'entrée et la descente des voyageurs. (Art. 285 du *Régl.*)

26. — Aux stations intermédiaires où il n'existe pas de bureau, les gardes percevront le prix des places.

Il leur est strictement défendu de percevoir plus que le prix du parcours d'une station intermédiaire à la station principale suivante. (Art. 289 du *Régl.*)

27. — Le chef-garde veillera attentivement à ce que les gardes se comportent envers les voyageurs avec la politesse et les égards qui leur sont dus. En cas de discussion entre un voyageur et un garde, le chef-garde interviendra immédiatement et donnera au voyageur les explications qu'il serait en droit de demander, (Art. 271 du *Régl.*)

28. — Il est enjoint aux gardes de se conduire envers les voyageurs avec la plus grande politesse; une plainte fondée qui serait faite, sous ce rapport, par un voyageur, suffirait pour motiver le renvoi du garde. (Art. 293 du *Régl.*)

29. — En cas de discussion entre un voyageur et un garde, celui-ci réclamera immédiatement l'intervention du chef-garde. (Art. 294 du *Régl.*)

30. — Aucune réclamation ne doit être adressée, aucune observation ne doit être faite par les voyageurs au machiniste; au chef-garde seul appartient la police des convois. (Art. 312 du *Régl.*)

31. — Les gardes veilleront strictement à ce que les voyageurs restent assis pendant le trajet et à ce qu'on ne fume pas dans les voitures couvertes.

En cas de mauvais temps, ils veilleront également à ce que les glaces ou les rideaux soient fermés du côté d'où vient le vent. (Art. 296 du *Régl.*)

32. — Toute plainte à charge des gardes devra être inscrite au registre des plaintes ou adressée au contrôleur. (Art. 314 du *Régl.*)

33. — Il est expressément défendu aux gardes de se charger du transport de lettres, paquets, messages qui n'émaneraient pas de l'administration.

Toute lettre ou paquet envoyé pour compte de l'administration, sera toujours contre-signé par le fonctionnaire ou employé qui en fait l'envoi. (Art. 307 du *Régl.*)

DISPOSITIONS CONCERNANT LES VOYAGEURS.

34. — Les bureaux de recette sont ouverts une heure avant le premier départ et ne se ferment qu'après l'arrivée du dernier convoi. (Art. 213 du *Régl.*)

35. — Pendant la demi-heure qui précède chaque départ, il n'est délivré de place pour aucun autre. (Art. 214 du *Régl.*)

36. — Les places peuvent se retenir vingt-quatre heures d'avance pour les diligences; elles ne peuvent être retenues que le jour même pour les chars-à-bancs et les wagons. (Art. 215 du *Régl.*)

37. — Les places sont délivrées sur des feuilles à souches munies du timbre du contrôle, et qui sont transmises au receveur par le contrôleur en chef. (Art. 216 du *Régl.*)

38. — Les coupons ne sont valables que pour les départs qu'ils indiquent. (Art. 309 du *Régl.*)

39. — Les voyageurs sont priés de se trouver à la station au moins une demi-heure avant l'heure du départ. (Art. 317 du *Régl.*)

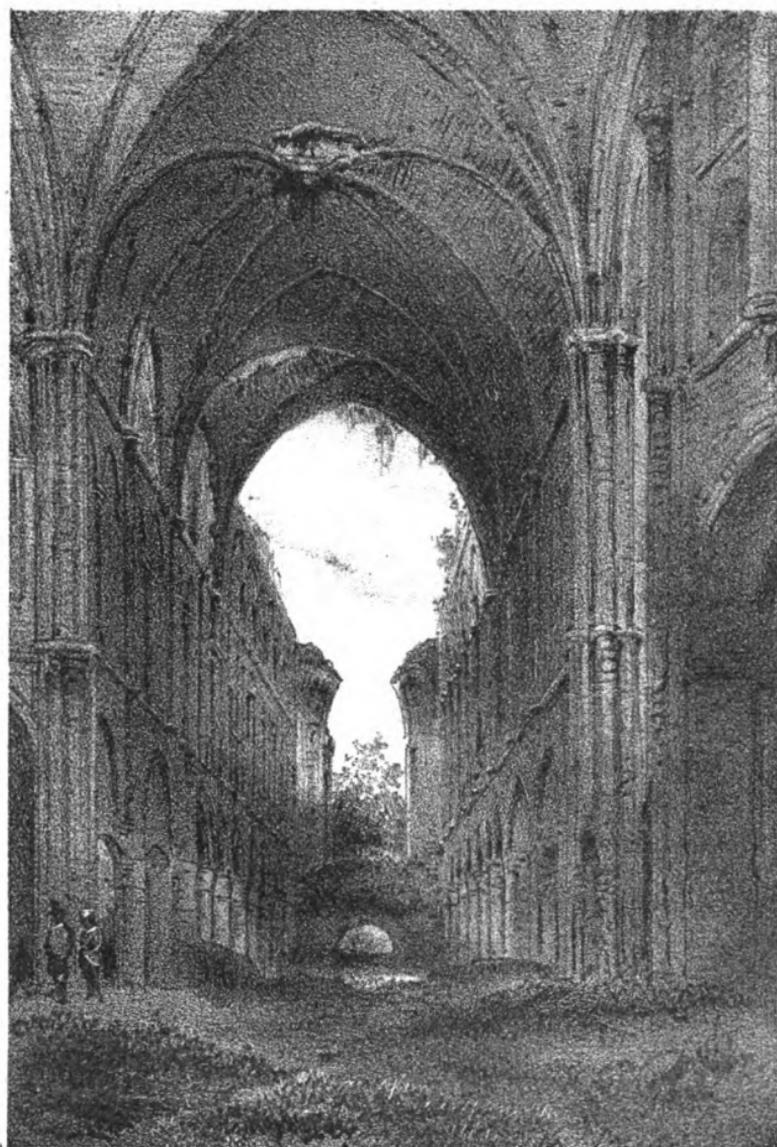
40. — Aucun voyageur ne sera admis dans l'enceinte sans être muni de son coupon, qu'il est tenu d'exhiber à la porte d'entrée. (Art. 318 du *Régl.*) (1)

41. — Les voyageurs sont toujours prévenus par un tintement, deux minutes au moins avant le signal du départ. (Art. 193 du *Régl.*)

42. — Au dernier coup de cloche, les portes de l'enceinte du railway seront fermées jusqu'au départ suivant. (Art. 319 du *Régl.*)

43. — Tout voyageur est tenu de se mettre à la place que son cou-

(1) Les voyageurs doivent conserver leurs coupons pour les représenter aux gardes quand ils les réclameront.



The Abbey of Marbaye, Belgium.

THE RUINS OF THE ABBEY OF MARBAYE, Belgium, from the East.

RUINS OF MARBAYE, Belgium.

Digitized by Google

peut lui assigné ; il ne peut prétendre se placer dans une voiture d'une classe inférieure à celle qu'indique son coupon.

Il ne peut non plus se placer dans une voiture d'une classe supérieure, même en offrant aux gardes de payer la différence ; il doit, dans ce cas, échanger avant le départ, son coupon au bureau même. (Art 310 du Régl.)

44. — Les voyageurs sont prévenus que les gardes ne peuvent recevoir le prix des places, que d'une station intermédiaire où il n'existe pas de bureau, à la station principale suivante. Dans tous les autres cas, les coupons doivent être pris ou renouvelés aux bureaux mêmes. (Art 308 du Régl.)

45. — Si pendant la route un voyageur veut monter dans une voiture d'une classe supérieure où il y aurait place, il ne peut le faire, s'il se trouve dans une station intermédiaire où il n'y a pas de bureau, qu'en payant la différence depuis la station précédente où il y en a un ; s'il se trouve dans une station où il y a un bureau, qu'en envoyant changer son coupon par le garde. (Art. 311 du Régl.)

46. — Les voyageurs s'abstiendront de fumer dans les diligences et chars-à-bancs. (Art. 315 du Régl.)

47. — Il est expressément recommandé aux personnes, surtout à celles qui voyagent dans les wagons, de rester assises.

Il est particulièrement recommandé aux voyageurs de ne se lever pour sortir des voitures à l'arrivée, que lorsque le convoi est bien arrêté ; ils sont priés de laisser aux gardes et gens de service le soin d'ouvrir les portières. (1) (Art. 316 du Régl.)

48. — Dans chaque bureau du chemin de fer, il y aura un registre d'ordre du service intérieur des bureaux, et un registre coté et paraphé, sur lequel les voyageurs pourront consigner leurs plaintes ou observations. (Art. 309 du Régl.)

DISPOSITIONS RELATIVES AU TRANSPORT DES BAGAGES. ACCOMPAGNÉS DES VOYAGEURS.

49. — Le transport des effets des voyageurs faisant partie d'un convoi n'est gratuit que jusqu'à concurrence d'un poids de vingt kilogr. (Art. 320 du Régl. et 10 de l'Arr. du 20 juillet 1840.)

Si les bagages pesant moins de 20 kilogr. se composent d'objets que le voyageur peut garder près de lui, il ne reçoit pas de bulletin et ses bagages partent à ses risques et périls.

(1) Les voyageurs arrivant à la station centrale de Malines, ou à celle de Gand, doivent s'informer s'ils ont, ou non, à changer de convoi ; ils s'apercevront, suivant les lignes, les changemens de voiture. Pour Saint-Troude, ou en venant de Saint-Troude, on change toujours de convoi à Landon, (Note de l'auteur.)

S'il en charge l'administration, il reçoit un bulletin qu'il paie dix centimes. (Art. 322 du Régl. et 10 de l'Arrêté.)

50. — Tous les bagages excédant le poids de 20 kilog. seront soumis à la taxe déterminée par le tarif. (Voir le tarif pages 49 et suivantes.)

51. — Les prix indiqués au tarif sont calculés par cent kilog. ; la somme à recevoir sera perçue de dix en dix kilog. ; elle sera portée à 20 c. toutes les fois qu'elle se trouvera inférieure à ce taux.

Tous les bagages qui, sous un volume d'un quart de mètre cube, pèseront moins de cent kilog. et proportionnellement, seront taxés d'après leur dimension.

Le prix fixé pour cent kilog. sera perçu pour chaque quart de mètre cube; il sera calculé de seizième en seizième de mètre cube. (Art. 320 du Régl.)

52. — Pour s'assurer le bénéfice de la disposition qui accorde le transport gratuit de vingt kilog. par voyageur, il faut que les personnes qui voyagent en famille énoncent sur l'adresse leur nombre et leurs relations, ou mettent des adresses distinctes pour chacune d'elles.

Dès que les malles portent l'adresse d'une seule personne, elles sont considérées comme renfermant les effets d'un seul voyageur.

53. — Les bagages qui ne porteront pas d'une manière suffisante l'indication du nom du voyageur auquel ils appartiennent et de la station où il se rend, ainsi que ceux qui ne seraient pas emballés de manière à en garantir la conservation, pourront ne pas être admis. (Art. 321 du Régl.)

Les bagages qui ne seront pas remis au bureau un quart-d'heure avant le départ du convoi pour lequel ils doivent être expédiés, ne partiront que par le convoi suivant.

54. — Les bagages des voyageurs sont inscrits sur des feuilles à souche dont les comptes sont tenus et réglés de la même manière que ceux des feuilles servant au transport des voyageurs. (Art. 232 du Régl.)

55. — Les bagages des voyageurs seront pesés et chargés dans le wagon par les ouvriers de l'administration qui, à l'arrivée des convois, les transporteront également jusqu'aux abords de la station. (Art. 234 du Régl.)

56. — Dans le cas où un des articles chargés dans le wagon des bagages viendrait à s'égarer par la négligence du garde, il sera opéré sur son traitement une retenue mensuelle jusqu'à concurrence de la valeur de l'objet perdu. (1) (Art. 299 du Régl.)

(1) En cas de perte d'objets dont la valeur n'aura pas été déclarée, il sera remboursé au destinataire :

| | |
|---|---------|
| Pour une malle ou une caisse. | 100 fr. |
| Pour un porte-manteau, une valise, un sac de nuit ou un ballot. | 50 |
| Pour une boîte, un carton ou une caisse à chapeau. | 15 |

57. — Les bagages enregistrés ne seront délivrés au bureau de destination que contre la remise du bulletin donné lors de leur réception. (Art. 323 du *Régl.* et 12 de l'*Arrêté.*)

58. — Les objets dont la conservation exigera des soins extraordinaires, pourront être transportés en vertu d'instructions particulières, moyennant un péage à déterminer selon les circonstances, mais dans les limites des bases fixées par l'arrêté royal du 20 juin 1837. (Art. 324 du *Régl.*)

59. — Tous effets de voyageurs, ballots, etc., tombés des wagons ou voitures pendant la marche des convois, seront scrupuleusement recueillis par les gardes, cantonniers et tous autres ouvriers employés au service du chemin, pour être remis contre reçu, le plus tôt possible, par les soins du surveillant de la route, au receveur ou garde-magasin de la station la plus voisine. (Art. 49 du *Régl.*)

60. — Il y aura, dans une ou plusieurs des stations principales, un dépôt des objets quelconques oubliés par les voyageurs et recueillis soit dans les stations, soit dans les voitures, soit sur la route.

Tous les trois mois, une liste de ces objets sera insérée dans la colonne des annonces du *Moniteur*. (Art. 326 du *Régl.*)

TRANSPORT DE MARCHANDISES, VALEURS OU ARTICLES DE FINANCES, ÉQUIPAGES, CHEVAUX ET BÉTAIL.

61. — **TRANSPORT DE MARCHANDISES.** — Les marchandises envoyées et reçues aux différentes stations du chemin de fer, sont transportées à domicile ou remises seulement aux stations de destination au gré de l'expéditeur, savoir :

1^o Celles transportées à domicile aux prix indiqués au tableau, page 32 (Pour les articles de 5 kilog. et au-dessous, le prix est fixé à 50 c. quelle que soit la destination). Le tarif comprend les frais de réception et chargement à la station de départ, ceux de halage, de déchargement ou de dépôt en magasin et de camionnage et factage.

2^o Celles transportées aux stations de destination aux prix indiqués (Tableau page 32.) lesquels prix comprennent les frais de réception, de chargement et de déchargement (Art. 2 de l'*arrêté du 20 juillet 1840.*)

Pour les stations intermédiaires non tarifées, le prix sera de 20, 25 et 35 centimes par 100 kilog.

62. — *Dispositions communes aux envois à DOMICILE et à ceux à laisser aux stations.* — Sur la demande des agents de l'administration, l'expéditeur est tenu de déclarer la nature des marchandises expédiées. (Art. 5 de l'*arrêté.*)

63. — Tout paquet contenant des objets dont le transport serait dangereux, nuisible ou incommode, pourra être refusé. (Art 4 de l'*arrêté.*)

64. — Pour les comestibles et autres marchandises sujettes à détérioration ou corruption, le port devra toujours être acquitté à l'avance. Les objets refusés par le destinataire pourront être vendus au profit de qui de droit, ou au besoin déduits; il en sera dressé procès-verbal. (Art. 19 de l'arrêté.)

65. — Tout paquet, colis ou ballot qui ne sera pas convenablement emballé et muni d'une adresse bien distincte sera refusé. (Art. 3 de l'arrêté.)

66. — Les articles dont la valeur sera déclarée seront taxés suivant cette valeur et comme *frances* (Tarif, page 35), si toutefois la taxe offre un prix plus élevé que celui des marchandises prises au poids. (Art. 6 de l'arrêté.)

67. — Les objets à remettre à destination *contre remboursement*, ne seront reçus que de personnes connues. (Art. 7 de l'arrêté.)

68. — Le transport en retour de tout objet refusé par le destinataire est assujéti à la taxe. (Art. 8 de l'arrêté.)

69. — TRANSPORT A DOMICILE. — Provisoirement les prix du tarif pour les transports à *domicile* seront augmentés de 50 centimes pour tout article à transporter de la station du Nord à celle du Midi, et vice versa.

70. — Tous les articles qui sous un volume d'un quart de mètre cube, pèseront moins de 100 kilog. et proportionnellement, seront taxés d'après leur dimension. Le prix fixé pour 100 kilog. sera perçu pour chaque quart de mètre cube; il sera calculé de sixième en sixième.

71. — Les stations *intermédiaires* non tarifées paient comme celle qui précède, quand elles sont stations de départ, et comme celle qui suit, quand elles sont destination.

72. — TRANSPORT AUX STATIONS DE DESTINATION. — Les marchandises à transporter aux stations de destination sont divisées en catégories, savoir :

1^{re} Catégorie. — Engrais, pierres, marbres en bloc, pavés, briques, pannes, houille, minerais, fer de fonte, métaux en lingots, barres et tôles, zinc, cendres, terres, chaux, céréales, poissons, bières.

2^e Catégorie. — Tous les objets non compris dans la 1^{re} catégorie.

3^e Catégorie. — Les objets déclarés fragiles ou d'un transport difficile.

73. — Tous les articles qui sous un volume d'un quart de mètre cube, pèsent moins de 100 kilog., seront taxés d'après leurs dimensions; le prix fixé pour 100 kilog. sera perçu pour chaque quart de mètre cube. Il sera calculé de quart en quart; toutefois les laines, cotons et houblons seront transportés au poids d'après les prix fixés pour la 2^e catégorie.

74. — Provisoirement pour toute expédition au dessous de 500 kilog. la taxe sera perçue comme pour 500.

75. — Les marchandises devront toujours être accompagnées d'une lettre de voiture en règle, indiquant les marques, n^o, poids brut, contenant les noms, qualités et demeures du destinataire, et signée de l'expéditeur. (Art. 6 de l'arrêté.)

76. — Les prix de transport de la station du Nord à celle du Midi et vice versa, seront provisoirement calculés à raison de 25 cent. par 100 kilog. en sus des prix fixés jusqu'après l'exécution des travaux de jonction.

77. — Le chargement sur les chariots destinés à poursuivre le voyage au delà des stations d'arrivée du chemin de fer, pourra se faire, sur la demande des intéressés, par les ouvriers de l'administration à raison de 10 cent. par 100 kilog.

78. — TRANSPORT DES VALEURS ET ARTICLES DE FINANCES. — Les transports de valeurs en numéraire, articles de finances, papiers de valeur, métaux précieux, bijoux, dentelles, etc., à domicile, ou bureau restant, seront effectués au prix du tarif (page 35).

79. — Les objets ne seront admis au transport que renfermés dans des barils, sacs ou paquets ficelés et cachetés; le contenu et la valeur en seront déclarés et la lettre de voiture portera une empreinte en cire à cacheter, semblable à celle qui se trouvera sur les barils, sacs ou paquets.

80. — Le transport ou retour des sommes perçues pour remboursement est assujéti à toutes les formalités prescrites pour le transport des valeurs.

81. — TRANSPORT DES ÉQUIPAGES ET CHEVAUX. — Les équipages en général seront imposés d'après le tarif ci-après (page 35).

Les voyageurs pourront rester dans leurs voitures en payant des places de wagons; s'ils prennent place dans une des voitures du convoi, ils payeront, comme tout autre voyageur, la place qu'ils occupent. (Art. 13 de l'arrêté.) — Voir page 36 pour les relais dans les stations.

82. — Les chevaux seront transportés aux prix indiqués au tarif page 35; ils devront être accompagnés par le conducteur qui pourra se placer sans frais dans le même wagon.

Dans les stations intermédiaires ils devront être annoncés au moins 24 heures avant le passage, et en général amenés à la station une heure avant le départ. (Art. 14 de l'arrêté.)

83. — TRANSPORT DU BÉTAIL. — Les bœufs, vaches, veaux, moutons, porcs, etc., seront transportés au prix du tarif page 35; ils devront de nécessité être accompagnés de leur conducteur qui sera transporté sans frais dans le même wagon. (Article 15 de l'arrêté.)

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

84. — Les réclamations ayant pour objet une perte ou une avarie, devront être adressés immédiatement *par écrit* au chef de la station. (V. la note page 28.) Tout recours au ministre ou au directeur devra avoir lieu dans les 48 heures. (Art. 16 de l'arrêté.)

85. — La responsabilité de l'administration cesse,

1° A l'égard des objets qu'elle s'est chargée de remettre à domicile au moment de cette remise constatée par le registre de factage.

2° A l'égard des autres marchandises, immédiatement après leur enlèvement, ou 24 heures après qu'il aura été donné avis au destinataire de leur arrivée à la station. (Art. 17 de l'arrêté.)

86. — Tous les objets qui ne seraient pas enlevés dans les 24 heures paieront un droit de dépôt de *deux francs* par jour, pour chaque tonneau, pièce ou colis. (Art. 18 de l'arrêté.)

87. — Les articles qui resteraient déposés dans les bureaux de l'administration pendant un délai de plus de six mois seront vendus conformément aux dispositions sur la matière. (Article 20 de l'arrêté.)

TARIF POUR LE TRANSPORT

1° Des MARCHANDISES jusqu'aux stations de destination.

2° Des MARCHANDISES et PAQUETS à rendre à domicile.

NOTA. Le cadre de ce Guide nous a forcé de ne comprendre dans ce tableau que les prix du transport entre les principales villes de la Belgique.

| N.-B. Provisoirement pour les envois au dessous de 500 kilog., la taxe des trois premières colonnes sera perçue comme pour 500. | | PRIX DE TRANSPORT | | | | | |
|---|------------------------------|---|----------------|----------------|------------------------------|-------------------|--------------------------------|
| | | DES MARCHANDISES jusqu'aux stations de destination. | | | Des MARCHANDISES à domicile. | | |
| | | Prix calculé pour 100 kilog. | | | | | |
| STATIONS de départ. | DESTINATION. | 1 ^{re} | 2 ^e | 3 ^e | De 6 à 15 kilog. | De 16 à 25 kilog. | De 26 à 100 ki. et par 100 ki. |
| | | cathég (A) | cathég (A) | cathég (A) | (B) | kilog. | |
| De BRUXELLES pour | Malines. | » 25 | » 30 | » 40 | » 50 | » 60 | » 90 |
| | Anvers. | » 55 | » 65 | » 90 | » 60 | » 80 | 1 40 |
| | Termonde. | » 45 | » 50 | » 70 | » 50 | » 70 | 1 20 |
| | Gand. | » 70 | » 90 | 1 20 | » 70 | » 90 | 1 70 |
| | Bruges. | 1 25 | 1 50 | 1 90 | » 90 | 1 20 | 2 40 |
| | Ostende. | 1 50 | 1 80 | 2 30 | 1 » | 1 40 | 2 80 |
| | Courtray. | 1 25 | 1 50 | 1 90 | » 90 | 1 20 | 2 40 |
| | Louvain. | » 50 | » 60 | » 80 | » 50 | » 60 | 1 » |
| | Tirlemont. | » 75 | » 85 | 1 » | » 60 | » 80 | 1 40 |
| | Ans (Liège). Saint-Trond. | 1 25 1 10 | 1 50 1 25 | 2 10 1 60 | » 90 » 80 | 1 20 1 » | 2 60 2 » |

(A) V. page 30, art. 72 et suiv.

(B) Les paquets de 5 kilog. et au dessous payent 50 c.; quelle que soit leur destination.

N.-B. Provisoirement pour les envois au dessous de 500 kilog., la taxe des trois premières colonnes sera perçue comme pour 500.

| | | PRIX DE TRANSPORT | | | | | |
|---------------------------|--------------|--|---------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|-------------------------|---|
| | | DES MARCHANDISES jusqu'aux stations de destination. | | | Des MARCHANDISES à domicile. | | |
| STATIONS de départ. | DESTINATION. | Prix calculé pour 100 kilog. | | | De 6 à 15 kilog. (B) | De 16 à 25 kilog. | De 26 à 100 ki. et par 100 ki. |
| | | 1 ^{re} cathég (A) | 2 ^e cathég (A) | 3 ^e cathég (A) | | | |
| De MALINES pour | Anvers. | » 30 | » 35 | » 50 | » 50 | » 60 | 1 » |
| | Termonde. | » 30 | » 40 | » 60 | » 50 | » 70 | 1 10 |
| | Gand. | » 60 | » 75 | 1 » | » 70 | » 80 | 1 50 |
| | Bruges. | 1 15 | 1 35 | 1 80 | » 90 | 1 10 | 2 30 |
| | Ostende. | 1 40 | 1 60 | 2 20 | 1 » | 1 30 | 2 70 |
| | Courtray. | 1 10 | 1 30 | 1 80 | » 90 | 1 10 | 2 30 |
| | Louvain. | » 30 | » 35 | » 50 | » 50 | » 60 | » 90 |
| | Tirlemont. | » 50 | » 60 | » 80 | » 60 | » 70 | 1 30 |
| D'ANVERS pour | Ans (Liège). | 1 05 | 1 20 | 1 70 | » 85 | 1 10 | 2 30 |
| | Saint-Trond. | » 80 | » 90 | 1 25 | » 75 | » 90 | 1 90 |
| | Termonde. | » 60 | » 70 | 1 » | » 60 | » 80 | 1 50 |
| | Gand. | » 70 | » 90 | 1 20 | » 70 | » 90 | 1 80 |
| | Bruges. | 1 25 | 1 50 | 1 90 | » 90 | 1 20 | 2 40 |
| | Ostende. | 1 50 | 1 80 | 2 30 | 1 » | 1 40 | 2 80 |
| | Courtray. | 1 25 | 1 50 | 1 90 | » 90 | 1 20 | 2 40 |
| | Louvain. | » 50 | » 60 | » 80 | » 60 | » 80 | 1 50 |
| De TERMONDE pour | Tirlemont. | » 75 | » 85 | 1 » | » 70 | » 90 | 1 80 |
| | Ans (Liège). | 1 25 | 1 50 | 2 10 | 1 » | 1 30 | 2 70 |
| | Saint-Trond. | 1 10 | 1 25 | 1 60 | » 90 | 1 20 | 2 40 |
| | Gand. | » 35 | » 40 | » 60 | » 50 | » 70 | 1 10 |
| | Bruges. | » 85 | » 95 | 1 40 | » 80 | 1 » | 2 » |
| | Ostende. | 1 10 | 1 25 | 1 80 | » 90 | 1 20 | 2 50 |
| | Courtray. | » 80 | » 90 | 1 40 | » 80 | 1 » | 2 » |
| | Louvain. | » 55 | » 65 | 1 » | » 60 | » 80 | 1 50 |
| De GAND pour | Tirlemont. | » 80 | » 90 | 1 30 | » 75 | 1 » | 1 90 |
| | Ans (Liège). | 1 25 | 1 50 | 2 10 | 1 05 | 1 40 | 3 » |
| | Saint-Trond. | 1 10 | 1 25 | 1 60 | » 90 | 1 20 | 2 50 |
| | Bruges. | » 55 | » 65 | » 90 | » 60 | » 80 | 1 40 |
| | Ostende. | » 80 | » 90 | 1 30 | » 70 | 1 » | 1 90 |
| | Courtray. | » 55 | » 65 | » 90 | » 60 | » 80 | 1 40 |
| | Louvain. | » 90 | 1 » | 1 40 | » 80 | 1 10 | 2 10 |
| | Tirlemont. | 1 05 | 1 20 | 1 70 | » 90 | 1 20 | 2 50 |
| | Ans (Liège). | 1 60 | 1 80 | 2 60 | 1 20 | 1 60 | 3 50 |
| | Saint-Trond. | 1 30 | 1 50 | 2 10 | 1 10 | 1 40 | 3 » |

(A) V. page 30, art. 72 et suiv.

(B) Les paquets de 5 kilog. et au dessous payent 50 c., quelle que soit leur destination.

| N.-B. Provisoirement pour les envois au-dessous de 500 kilog., la taxe des trois premières colonnes sera perçue comme pour 500. | | PRIX DE TRANSPORT | | | | | |
|--|------------------------------|--|-----------------------|-----------------------|-------------------------------------|-------------------|--------------------------------|
| | | DES MARCHANDISES jusqu'aux stations de destination. | | | Des MARCHANDISES à domicile. | | |
| | | Prix calculé pour 100 kilog. | | | | | |
| STATIONS de départ. | DESTINATION. | 1 ^{re} catég. | 2 ^e catég. | 2 ^e catég. | De 6 à 15 kilog. | De 16 à 25 kilog. | De 26 à 100 ki. et par 100 ki. |
| | | (A) | (A) | (A) | (B) | | |
| De BRUGES pour | Ostende. | » 25 | » 30 | » 40 | » 50 | » 60 | 1 » |
| | Courtray. | » 95 | 1 10 | 1 50 | » 90 | 1 20 | 2 30 |
| | Louvain. | 1 30 | 1 50 | 2 10 | 1 10 | 1 40 | 3 » |
| | Tirlemont. | 1 45 | 1 70 | 2 40 | 1 20 | 1 60 | 3 40 |
| | Ans (Liège). Saint-Trond. | 2 » 1 70 | 2 30 1 90 | 3 30 2 90 | 1 50 1 40 | 2 » 1 80 | 4 40 3 90 |
| D'OSTENDE pour | Courtray. | 1 15 | 1 35 | 1 90 | 1 » | 1 30 | 2 70 |
| | Louvain. | 1 50 | 1 70 | 2 40 | 1 20 | 1 60 | 3 50 |
| | Tirlemont. | 1 70 | 1 90 | 2 80 | 1 30 | 1 80 | 3 90 |
| | Ans (Liège). | 2 20 | 2 50 | 3 60 | 1 60 | 2 20 | 4 80 |
| | Saint-Trond. | 1 90 | 2 15 | 3 10 | 1 50 | 2 » | 4 40 |
| De COURTRAY pour | Louvain. | 1 30 | 1 50 | 2 10 | 1 10 | 1 40 | 3 » |
| | Tirlemont. | 1 50 | 1 70 | 2 50 | 1 20 | 1 60 | 3 40 |
| | Ans (Liège). | 2 » | 2 30 | 3 30 | 1 50 | 2 » | 4 40 |
| | Saint-Trond. | 1 75 | 1 95 | 2 80 | 1 40 | 1 80 | 3 90 |
| De LOUVAIN pour | Tirlemont. | » 25 | » 30 | » 40 | » 50 | » 60 | » 90 |
| | Ans (Liège). | » 75 | » 90 | 1 20 | » 80 | 1 » | 1 90 |
| | Saint-Trond. | » 50 | » 60 | » 80 | » 60 | » 80 | 1 40 |
| TIRLEMONT pour | Ans (Liège). | » 55 | » 65 | » 90 | » 60 | » 80 | 1 50 |
| | Saint-Trond. | » 30 | » 35 | » 50 | » 50 | » 60 | 1 » |
| D'ANS (Liège) pour | Saint-Trond. | » 45 | » 50 | » 70 | » 60 | » 80 | 1 30 |

(A) V, page 30, art. 72 et suiv.

(B) Les paquets de 5 kilog. et au dessous payent 50 c., quelle que soit leur destination.

TARIFS DU TRANSPORT

1^o des VOITURES, des CHEVAUX et du MÉTAIL jusqu'aux stations de destination (V. page 36 : relais de poste dans les stations.)

2^o des FONDS et VALEURS, à domicile.

NOTA. Aux stations intermédiaires, le transport des voitures doit être annoncé au moins vingt-quatre heures à l'avance.

| Objets à transporter. | 10 lieues et au dessous, (A) | 11 à 20 lieues, (A) | 21 à 30 lieues, (A) | 31 à 40 lieues, (A) | 41 à 50 lieues, (A) |
|--|---------------------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| 2 voitures à 2 roues ou 1 voit. à 4 roues. (occupant 1 wagon.) | fr. c. 25 » | fr. c. 40 » | fr. c. 55 » | fr. c. 70 » | fr. c. 80 » |
| 1 voit. à 2 roues. (occup. 1 wagon) | 18 » | 30 » | 43 » | 50 » | 60 » |
| 3 chevaux (1 wagon.) | 26 » | 45 » | 60 » | 75 » | 85 » |
| 1 cheval. | 20 » | 34 » | 45 » | 57 » | 65 » |
| 2 chevaux. | 15 » | 25 » | 35 » | 43 » | 50 » |
| 6 bœufs, vaches (1w) | 26 » | 45 » | 60 » | 75 » | 85 » |
| 4 ou 5 id. | 23 » | 39 » | 50 » | 61 » | 70 » |
| 2 ou 3 id. | 14 » | 25 » | 33 » | 39 » | 43 » |
| 1 id. | 9 » | 16 » | 20 » | 26 » | 29 » |
| Porcs, moutons p. 20 | 14 » | 25 » | 33 » | 39 » | 43 » |
| Id. id. par 10 | 9 » | 16 » | 20 » | 26 » | 29 » |
| Id. id. par tête | 1 50 | 2 75 | 3 75 | 4 50 | 5 25 |

TRANSPORT DE FONDS ET VALEURS A DOMICILE (B).

| | | | | | |
|---|------|------|------|------|------|
| De 1 à 100 fr. | » 50 | » 70 | » 90 | 1 10 | 1 30 |
| De 101 à 500 fr. | » 65 | » 95 | 1 25 | 1 50 | 1 75 |
| De 501 à 1000 fr. | » 80 | 1 20 | 1 60 | 2 » | 2 30 |
| De 1001 à 3000, p. ‰ | » 50 | » 75 | 1 » | 1 20 | 1 40 |
| Pour chaque 1000, au dessus des 3 pre- miers 1000, p. ‰ | » 25 | » 45 | » 60 | » 85 | 1 » |
| Or et papiers de va- leur, p. ‰ | » 35 | » 55 | » 70 | » 85 | 1 » |

(A) Les lieues dont il est ici question sont de 5 kilom., par conséquent plus fortes d'un cinquième que celles portées comme distances à la sixième colonne du Tableau, pages 49 et suivantes. — Cinq lieues de ce tableau ne font que quatre des lieues ci-dessus.

(B) Voir page 31, art. 78, 79 et 80.

RELAIS DE POSTE DANS LES STATIONS.

D'après un arrêté royal, du 9 août 1839, des relais de poste secondaire ont été établis dans les stations de *Ans, Anvers, Bruges, Bruxelles, Courtray, Gand, Malines* et *Ostende*. Ces relais ont pour objet de faciliter aux voyageurs la conduite, jusqu'aux hôtels ou jusqu'au domicile qu'ils désignent, de leurs voitures arrivées par le chemin de fer, et *vice-versâ*.

Le prix des courses entre ces relais secondaires et les villes où se trouvent les relais principaux, est fixé comme suit, tant pour les postillons et les chevaux que pour les barrières, là où il en existe. Il est interdit aux maîtres de poste et aux postillons de rien exiger de plus.

| STATIONS. | 1 CHEVAL | 2 CHEV. | 3 CHEVAUX | 4 CHEVAUX | 4 CHEV |
|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|---------|
| | 1 POSTIL. | 1 POSTIL. | 1 POSTIL. | 1 POSTIL. | 2 POST. |
| Ans. | 5 50 | 8 » | 10 » | 12 » | 14 |
| Anvers. | 3 » | 4 » | 5 25 | 6 50 | » |
| Bruges. | 2 50 | 3 50 | 4 50 | 5 50 | 7 |
| Bruxelles. | 3 50 | 5 » | 6 » | 7 50 | 9 |
| Courtray. | 2 50 | 3 50 | 4 50 | 5 50 | 7 |
| Gand. | 3 » | 4 » | 5 25 | 6 50 | 8 |
| Malines. | 2 50 | 3 50 | 4 50 | 5 50 | 7 |
| Ostende. | 2 50 | 3 50 | 4 50 | 5 50 | 7 |

BARRIÈRES.

Des barrières de péage étant établies sur les routes en Belgique, en voici le tarif. — Par *barrière* : Pour une voiture à 4 roues, 10 c. Pour une voiture à 2 roues, 5 c. Pour chaque cheval, 10 c. Même taux au retour.

Les barrières sont placées à une lieue de distance l'une et l'autre.

TABLEAU

DES HEURES DE DÉPART DES CONVOIS.

Les heures de départ varient suivant les saisons ; les changements ont lieu deux fois par an, savoir :

1^o *Période d'hiver* ; elle commence vers le 15 novembre.

2^o *Période d'été* ; elle commence à la fin d'avril.

Un arrêté ministériel fixe les heures de départ pour chaque période. *Le Guide*, toujours tenu au courant, donnera un tableau exact à chaque changement.

(Période d'été , à partir du 11 juin.)

NOTA. Les départs marqués d'une * sont des convois spéciaux de marchandises, mais qui transportent aussi des voyageurs.

N^{os}
d'ordre.

| HEURES DE DÉPART, depuis le 11 juin. | |
|--|---------------------------|
| Le matin. | Après-midi et le soir. |
| LIGNES DU NORD, DE L'EST ET DE L'OUEST. | |
| 1 ANVERS à ANS (Liège). { | 6 h. 20 m. 4 h. » m. |
| | 10 h. » m. * 5 h. 15 m. |
| 2 ANVERS à BRUGES. { | 6 h. 20 m. 4 h. » m. |
| | 10 h. » m. » » |
| 3 ANVERS à BRUXELLES. { | 6 h. 20 m. 1 h. 45 m. |
| | » » 4 h. » m. |
| | 10 h. » m. 7 h. 30 m. |
| 4 ANVERS à COURTRAY { | 6 h. 20 m. 4 h. » m. |
| | 10 h. » m. » » |
| 5 ANVERS à GAND. { | 6 h. 20 m. » » |
| | 10 h. » m. 4 h. » m. |
| 6 ANVERS à LOUVAIN. { | 6 h. 20 m. 4 h. » m. |
| | 10 h. » m. * 5 h. 15 m. |
| 7 ANVERS à MALINES. { | 6 h. 20 m. 1 h. 45 m. |
| | » » 4 h. » m. |
| | 10 h. » m. * 5 h. 15 m. |
| | » » 7 h. 30 m. |
| 8 ANVERS à OSTENDE. { | 6 h. 20 m. 4 h. » m. |
| | 10 h. » m. » » |
| 9 ANVERS à TERMONDE. { | 6 h. 20 m. » » |
| | 10 h. » m. 4 h. » m. |

| Nota. Les départs marqués d'une * sont des convois spéciaux de mar- chandises, mais qui transportent aussi des voyageurs. Nos d'ordre. | HEURES DE DÉPART. | |
|---|----------------------------------|---|
| | Le matin. | Après-midi et le soir. |
| 10 ANVERS à TIRLEMONT. | 6 h. 20 m. » » 10 h. » m. | 4 h. » m. * 5 h. 15 m. 7 h. 30 m. |
| 11 ANVERS à SAINT-TROND. | 6 h. 20 m. 10 h. » m. | 4 h. » m. » » |
| 12 BRUGES à ANS (Liège). | 7 h. » m. » » | » » » » |
| 13 BRUGES à ANVERS. | 7 h. » m. 10 h. 15 m. | 4 h. 30 m. » » |
| 14 BRUGES à BRUXELLES. | 7 h. » m. 10 h. 15 m. | 4 h. 30 m. » » |
| 15 BRUGES à COURTRAY. | 7 h. » m. 10 h. 15 m. | 4 h. 30 m. » » |
| 16 BRUGES à GAND. | 7 h. » m. 10 h. 15 m. | 4 h. 30 m. 6 h. 45 m. |
| 17 BRUGES à LOUVAIN. | 7 h. » m. » » | 4 h. 30 m. » » |
| 18 BRUGES à MALINES. | 7 h. » m. 10 h. 15 m. | 4 h. 30 m. » » |
| 19 BRUGES à OSTENDE. | 7 h. » m. 11 h. » m. | 2 h. 30 m. 8 h. 10 m. |
| 20 BRUGES à TERMONDE. | 7 h. » m. 10 h. 15 m. | 4 h. 30 m. » » |
| 21 BRUGES à TIRLEMONT. | 7 h. » m. » » | 4 h. 30 m. » » |
| 22 BRUGES à SAINT-TROND. | 7 h. » m. » » | » » » » |
| 23 BRUXELLES à ANS (Liège). | 7 h. » m. 10 h. 15 m. | 4 h. 15 m. * 5 h. 30 m. |
| 24 BRUXELLES à ANVERS. | 6 h. 30 m. » » 10 h. 45 m. | 2 h. » m. 4 h. » m. 8 h. » m. |
| 25 BRUXELLES à BRUGES. | 6 h. 45 m. 10 h. 30 m. | 4 h. 15 m. » » |
| 26 BRUXELLES à COURTRAY. | 6 h. 45 m. 10 h. 30 m. | 4 h. 15 m. » » |
| 27 BRUXELLES à GAND. | 6 h. 45 m. 10 h. 30 m. | 4 h. 15 m. 6 h. » m. |
| 28 BRUXELLES à LOUVAIN. | 7 h. » m. 10 h. 15 m. | 4 h. 45 m. * 5 h. 30 m. |

NOTA. Les départs marqués d'une * sont des convois spéciaux de marchandises, mais qui transportent aussi des vcyageurs.

N^{os}
d'ordre.

HEURES DE DÉPART,
depuis le 11 juin.

| | Le matin. | Après-midi et le soir. |
|----------------------------|-------------|---------------------------|
| | 6 h. 30 m. | 2 h. » m. |
| | 6 h. 45 m. | 4 h. » m. |
| | » » | 4 h. 15 m. |
| 29 BRUXELLES à MALINES. | 7 h. » m. | 4 h. 45 m. |
| | 10 h. 15 m. | * 5 h. 30 m. |
| | 10 h. 30 m. | 6 h. » m. |
| | 10 h. 45 m. | 8 h. » m. |
| 30 BRUXELLES à OSTENDE. | 6 h. 45 m. | 4 h. 15 m. |
| | 10 h. 30 m. | » » |
| 31 BRUXELLES à TERMONDE. | 6 h. 45 m. | 4 h. 15 m. |
| | 10 h. 30 m. | 6 h. » m. |
| 32 BRUXELLES à TIRLEMONT. | 7 h. » m. | 4 h. 45 m. |
| | 10 h. 15 m. | * 5 h. 30 m. |
| | » » | » » |
| 33 BRUXELLES à ST-TROND. | 7 h. » m. | 4 h. 45 m. |
| | 10 h. 15 m. | » » |
| 34 COURTRAY à ANS (Liège). | 7 h. » m. | » » |
| | » » | » » |
| 35 COURTRAY à ANVERS. | 7 h. » m. | » » |
| | 10 h. 30 m. | 4 h. 45 m. |
| 36 COURTRAY à BRUGES. | 7 h. » m. | 4 h. 45 m. |
| | » » | » » |
| 37 COURTRAY à BRUXELLES. | 7 h. » m. | » » |
| | 10 h. 30 m. | 4 h. 45 m. |
| 38 COURTRAY à GAND. | 7 h. » m. | 4 h. 45 m. |
| | 10 h. 30 m. | 6 h. 30 m. |
| 39 COURTRAY à LOUVAIN. | 7 h. » m. | 4 h. 45 m. |
| | » » | » » |
| 40 COURTRAY à MALINES. | 7 h. » m. | 4 h. 45 m. |
| | 10 h. 30 m. | » » |
| 41 COURTRAY à OSTENDE. | 7 h. » m. | 4 h. 45 m. |
| | » » | » » |
| 42 COURTRAY à TERMONDE. | 7 h. » m. | 4 h. 45 m. |
| | 10 h. 30 m. | » » |
| 43 COURTRAY à TIRLEMONT. | 7 h. » m. | 4 h. 45 m. |
| 44 COURTRAY à ST-TROND. | 7 h. » m. | » » |
| | » » | » » |
| 45 GAND à ANS (Liège). | 5 h. » m. | » » |
| | 8 h. 30 m. | » » |
| 46 GAND à ANVERS | 5 h. » m. | 12 h. » m. |
| | 8 h. 30 m. | 6 h. » m. |

N^{os}. Les départs marqués d'une * sont des convois spéciaux de marchandises, mais qui transportent aussi des voyageurs.

N^{os}
d'ordre.

| | HEURES DE DÉPART, depuis le 11 juin. | |
|----------------------------------|---|--|
| | Le matin. | Après-midi et le soir. |
| 47 GAND à BRUGES. } | 5 h. 45 m. 9 h. 20 m. | 1 h. » m. 6 h. 45 m. |
| 48 GAND à BRUXELLES. { | 5 h. » m. 8 h. 30 m. | 12 h. » m. 6 h. » m. |
| 49 GAND à COURTRAY. } | 6 h. 30 m. 9 h. 20 m. | 1 h. » m. 6 h. 45 m. |
| 50 GAND à LOUVAIN. { | 5 h. » m. 8 h. 30 m. | » » 6 h. » m. |
| 51 GAND à MALINES. { | » » 5 h. » m. 8 h. 30 m. | 12 h. » m. * 2 h. 30 m. 6 h. » m. |
| 52 GAND à OSTENDE. { | 5 h. 45 m. 9 h. 20 m. | 1 h. » m. 6 h. 45 m. |
| 53 GAND à TERMONDE. { | 5 h. » m. 8 h. 30 m. | 12 h. » m. 6 h. » m. |
| 54 GAND à TIRLEMONT. { | 5 h. » m. 8 h. 30 m. | » » 6 h. » m. |
| 55 GAND à SAINT-TROND. { | 5 h. » m. 8 h. 30 m. | » » » » |
| 56 LANDEN à ANS (Liège). { | * 7 h. 15 m. 9 h. 40 m. | 12 h. 40 m. 7 h. 15 m. |
| 57 LANDEN à TIRLEMONT. { | 8 h. 45 m. * 9 h. 45 m. » » | 2 h. 15 m. 6 h. 15 m. * 8 h. 30 m. |
| 58 LANDEN à SAINT-TROND. { | » » 9 h. 40 m. » » | 12 h. 40 m. 2 h. 15 m. 7 h. 15 m. |
| 59 LIÈGE (ANS) à ANVERS (1). { | 8 h. » m. » » » » | 1 h. 30 m. 5 h. 30 m. * 6 h. 45 m. |
| 60 LIÈGE (ANS) à BRUGES (1). } | 8 h. » m. | 1 h. 30 m. |
| 61 LIÈGE (ANS) à BRUXELLES(1). { | 8 h. » m. » » » » | 1 h. 30 m. 5 h. 30 m. * 6 h. 45 m. |
| 62 LIÈGE (ANS) à COURTRAY (1). } | 8 h. » m. | 1 h. 30 m. |
| 63 LIÈGE (ANS) à GAND (1). } | 8 h. » m. | 1 h. 30 m. |
| 64 LIÈGE (ANS) à LANDEN (1) { | 8 h. » m. » » | 1 h. 30 m. 5 h. 30 m. |

(1) Les heures indiquées sont celles des départs, non de Liège, mais de la station d'Ans.

NOTA. Les départs marqués d'une * sont des convois spéciaux de marchandises, mais qui transportent aussi des voyageurs.

HEURES DE DÉPART,
depuis le 11 juin.

N^{os}
d'ordre.

| | Le matin. | Après-midi et le soir. |
|-----------------------------------|------------------|----------------------------|
| 65 LIÈGE (ANS) à LOUVAIN (1). { | 8 h. » m. » » | 1 h. 30 m. 5 h. 30 m. |
| 66 LIÈGE (ANS) à MALINES (1). { | 8 h. » m. » » | 1 h. 30 m. 5 h. 30 m. |
| 67 LIÈGE (ANS) à OSTENDE (1). | 8 h. » m. | 1 h. 30 m. |
| 68 LIÈGE (ANS) à TERMONDE (1). | 8 h. » m. | 1 h. 30 m. |
| 69 LIÈGE (ANS) à TIRLEMONT (1). { | 8 h. » m. | 1 h. 30 m. |
| | » » | 5 h. 30 m. * 6 h. 45 m. |
| 70 LIÈGE (ANS) à ST-TROND (1). { | 8 h. » m. | 1 h. 30 m. |
| | » » | 5 h. 30 m. |
| 71 LOUVAIN à ANS (LIÈGE). { | 8 h. 30 m. | * 1 h. » m. |
| | 11 h. 30 m. | 6 h. » m. |
| 72 LOUVAIN à ANVERS. { | 6 h. » m. | » » |
| | * 6 h. 30 m. | 3 h. 30 m. |
| | 10 h. » m. | 7 h. 30 m. |
| 73 LOUVAIN à BRUGES. { | 6 h. » m. | 3 h. 30 m. |
| | 10 h. » m. | » » |
| 74 LOUVAIN à BRUXELLES. { | 6 h. » m. | » » |
| | * 6 h. 30 m. | 3 h. 30 m. |
| | 10 h. » m. | 7 h. 30 m. |
| 75 LOUVAIN à COURTRAY. { | 6 h. » m. | 3 h. 30 m. |
| | 10 h. » m. | » » |
| 76 LOUVAIN à GAND. { | 6 h. » m. | 3 h. 30 m. |
| | 10 h. » m. | » » |
| 77 LOUVAIN à MALINES. { | 6 h. » m. | 3 h. 30 m. |
| | 10 h. » m. | 7 h. 30 m. |
| 78 LOUVAIN à OSTENDE. { | 6 h. » m. | 3 h. 30 m. |
| | 10 h. » m. | » » |
| 79 LOUVAIN à TERMONDE. { | 6 h. » m. | 3 h. 30 m. |
| | 10 h. » m. | » » |
| 80 LOUVAIN à TIRLEMONT. { | 8 h. 30 m. | * 1 h. » m. |
| | 11 h. 30 m. | 6 h. » m. |
| | » » | * 7 h. 15 m. |
| 81 LOUVAIN à ST-TROND. { | » » | 9 h. » m. |
| | 8 h. 30 m. | » » |
| 82 MALINES à ANS (LIÈGE). { | 11 h. 30 m. | 6 h. » m. |
| | 7 h. 45 m. | 5 h. 15 m. |
| | 10 h. 45 m. | * 6 h. 30 m. |
| | » » | » » |

(1) Les heures indiquées sont celles des départs, non de Liège, mais de la station d'Ans.

NOTA. Les départs marqués d'une * sont des convois spéciaux de marchandises, mais qui transportent aussi des voyageurs.

N^{os}
d'ordre.

**HEURES DE DÉPART,
depuis le 11 juin.**

| | HEURES DE DÉPART, depuis le 11 juin. | |
|---------------------------|--------------------------------------|------------------------|
| | Le matin. | Après-midi et le soir. |
| 83 MALINES à ANVERS. | 7 h. » m. | 2 h. 30 m. |
| | * 8 h. » m. | » » |
| | » » | 4 h. 30 m. |
| 84 MALINES à BRUGES. | 11 h. 15 m. | 8 h. 30 m. |
| | 7 h. 15 m. | 4 h. 45 m. |
| | 11 h. » m. | » » |
| 85 MALINES à BRUXELLES. | 7 h. » m. | » » |
| | * 7 h. 30 m. | 2 h. » m. |
| | 7 h. 30 m. | 2 h. 15 m. |
| | » » | 4 h. 15 m. |
| | » » | 4 h. 30 m. |
| | 10 h. 15 m. | 8 h. » m. |
| 86 MALINES à COURTRAY. | 10 h. 45 m. | 8 h. 15 m. |
| | 7 h. 15 m. | » » |
| | 11 h. » m. | 4 h. 45 m. |
| 87 MALINES à GAND. | » » | » » |
| | 7 h. 15 m. | 4 h. 45 m. |
| | 11 h. » m. | 6 h. 30 m. |
| 88 MALINES à LOUVAIN. | » » | 7 h. 30 m. |
| | 7 h. 45 m. | 5 h. 15 m. |
| | 10 h. 45 m. | 8 h. 30 m. |
| 89 MALINES à OSTENDE. | 7 h. 15 m. | 4 h. 45 m. |
| | 11 h. » m. | » » |
| 90 MALINES à TERMONDE. | 7 h. 15 m. | 4 h. 45 m. |
| | 11 h. » m. | 6 h. 30 m. |
| 91 MALINES à TIRLEMONT. | 7 h. 45 m. | 5 h. 15 m. |
| | 10 h. 45 m. | * 6 h. 30 m. |
| | » » | 8 h. 30 m. |
| 92 MALINES à SAINT-TROND. | 7 h. 45 m. | 5 h. 15 m. |
| | 10 h. 45 m. | » » |
| 93 OSTENDE à ANS (LIÈGE). | 6 h. 30 m. | » » |
| 94 OSTENDE à ANVERS. | 6 h. 30 m. | 4 h. » m. |
| | 9 h. 45 m. | » » |
| 95 OSTENDE à BRUGES. | 6 h. 30 m. | 4 h. » m. |
| | 9 h. 45 m. | 6 h. 15 m. |
| 96 OSTENDE à BRUXELLES. | 6 h. 30 m. | 4 h. » m. |
| | 9 h. 45 m. | » » |
| 97 OSTENDE à COURTRAY. | 6 h. 30 m. | 4 h. » m. |
| 98 OSTENDE à GAND. | 6 h. 30 m. | 4 h. » m. |
| | 9 h. 45 m. | 6 h. 15 m. |
| 99 OSTENDE à LOUVAIN. | 6 h. 30 m. | 4 h. » m. |

N^{os}. Les départs marqués d'une * sont des convois spéciaux de marchandises; mais qui transportent aussi des voyageurs.

| N ^{os} d'ordre. | HEURES DE DÉPART, depuis le 11 juin. | |
|------------------------------|---|---------------------------|
| | Le matin. | Après-midi et le soir. |
| 100 OSTENDE à MALINES. | 6 h. 30 m. | 4 h. » m. |
| | 9 h. 45 m. | » » |
| 101 OSTENDE à TERMONDE. | 6 h. 30 m. | 4 h. » m. |
| | 9 h. 45 m. | » » |
| 102 OSTENDE à TIRLEMONT. | 6 h. 30 m. | 4 h. » m. |
| 103 OSTENDE à SAINT-TROND. | 6 h. 30 m. | » » |
| 104 TERMONDE à ANS (LIÈGE). | 6 h. 20 m. | » » |
| | 9 h. 25 m. | » » |
| 105 TERMONDE à ANVERS. | 6 h. 20 m. | 1 h. » m. |
| | 9 h. 25 m. | 7 h. » m. |
| 106 TERMONDE à BRUGES. | 8 h. 15 m. | 12 h. 10 m. |
| | » » | 5 h. 45 m. |
| 107 TERMONDE à BRUXELLES. | 6 h. 20 m. | 1 h. » m. |
| | 9 h. 25 m. | 7 h. » m. |
| 108 TERMONDE à COURTRAY. | 8 h. 15 m. | 12 h. 10 m. |
| | » » | 5 h. 45 m. |
| 109 TERMONDE à GAND. | 8 h. 15 m. | 12 h. 10 m. |
| | » » | 5 h. 45 m. |
| | » » | 7 h. 25 m. |
| | » » | * 8 h. 15 m. |
| 110 TERMONDE à LOUVAIN. | 6 h. 20 m. | 7 h. » m. |
| | 9 h. 25 m. | » » |
| 111 TERMONDE à MALINES. | 6 h. 20 m. | 1 h. » m. |
| | 9 h. 25 m. | * 4 h. » m. |
| | » » | 7 h. » m. |
| 112 TERMONDE à OSTENDE. | 8 h. 15 m. | 12 h. 10 m. |
| | » » | 5 h. 45 m. |
| 113 TERMONDE à TIRLEMONT. | 6 h. 20 m. | 7 h. » m. |
| | 9 h. 25 m. | » » |
| 114 TERMONDE à ST-TROND. | 6 h. 20 m. | » » |
| | 9 h. 25 m. | » » |
| 115 TIRLEMONT à ANS (LIÈGE). | * 6 h. 30 m. | 12 h. 10 m. |
| | 9 h. 10 m. | * 2 h. » m. |
| | » » | 6 h. 40 m. |
| 116 TIRLEMONT à ANVERS. | 5 h. 30 m. | 2 h. 40 m. |
| | 9 h. 10 m. | 6 h. 40 m. |
| 117 TIRLEMONT à BRUGES. | 5 h. 30 m. | 2 h. 40 m. |
| | 9 h. 10 m. | » » |
| 118 TIRLEMONT à BRUXELLES. | 5 h. 30 m. | » » |
| | 9 h. 10 m. | 2 h. 40 m. |
| | » » | 6 h. 40 m. |

NOTA. Les départs marqués d'une * sont des convois spéciaux de marchandises, mais qui transportent aussi les voyageurs.

N^{os}
d'ordre.

| | HEURES DE DÉPART, depuis le 11 juin. | |
|-----------------------------|---|---------------------------------|
| | Le matin. | Après-midi et le soir. |
| 119 TIRLEMONT à COURTRAY. | { 5 h. 30 m. 9 h. 10 m. | 2 h. 40 m. » » |
| 120 TIRLEMONT à GAND. | { 5 h. 30 m. 9 h. 10 m. | 2 h. 40 m. » » |
| 121 TIRLEMONT à LANDEN. | { * 6 h. 30 m. 9 h. 10 m. | 12 h. 10 m. 6 h. 40 m. |
| 122 TIRLEMONT à LOUVAIN. | { 5 h. 30 m. 9 h. 10 m. | 2 h. 40 m. 6 h. 40 m. |
| 123 TIRLEMONT à MALINES. | { 5 h. 30 m. 9 h. 10 m. | 2 h. 40 m. 6 h. 40 m. |
| 124 TIRLEMONT à OSTENDE. | { 5 h. 30 m. 9 h. 10 m. | 2 h. 40 m. » » |
| 125 TIRLEMONT à TERMONDE. | { 5 h. 30 m. 9 h. 10 m. | 2 h. 40 m. » » |
| 126 TIRLEMONT à ST-TROND. | { » » 9 h. 10 m. | 12 h. 10 m. 6 h. 40 m. |
| 127 ST-TROND à ANS (LIÈGE). | { 8 h. 20 m. » » | 12 h. 20 m. 5 h. 45 m. |
| 128 ST-TROND à ANVERS. | { 8 h. 20 m. » » | 1 h. 45 m. 5 h. 45 m. |
| 129 ST-TROND à BRUGES. | { 8 h. 20 m. | 1 h. 45 m. |
| 130 ST-TROND à BRUXELLES. | { 8 h. 20 m. » » | 1 h. 45 m. 5 h. 45 m. |
| 131 ST-TROND à COURTRAY. | { 8 h. 20 m. | 1 h. 45 m. |
| 132 ST-TROND à GAND. | { 8 h. 20 m. | 1 h. 45 m. |
| 133 ST-TROND à LANDEN. | { 8 h. 20 m. » » | 12 h. 20 m. 1 h. 45 m. |
| 134 ST-TROND à LOUVAIN. | { 8 h. 20 m. » » | 1 h. 45 m. 5 h. 45 m. |
| 135 ST-TROND à MALINES. | { 8 h. 20 m. » » | 1 h. 45 m. 5 h. 45 m. |
| 136 ST-TROND à OSTENDE. | { 8 h. 20 m. | 1 h. 45 m. |
| 137 ST-TROND à TERMONDE. | { 8 h. 20 m. | 1 h. 45 m. |
| 138 ST-TROND à TIRLEMONT. | { 8 h. 20 m. » » » » | 1 h. 45 m. 5 h. 45 m. » » |

LIGNE DU MIDI.

| | | |
|-------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| 139 BRUXELLES à TUBISE. | { 6 h. 30 m. 10 h. » m. | 3 h. » m. 6 h. 15 m. |
| 140 TUBISE à BRUXELLES. | { 7 h. 45 m. 11 h. 45 m. » » | » » 4 h. 15 m. 7 h. 30 m. |

TABLEAU

DE DIVERSES ROUTES

Qui ne sont pas décrites dans l'ouvrage, leur description se trouvant aux routes en *sens inverse*, auxquelles on renvoie.

Nota. Les routes portées au présent tableau ne diffèrent des routes auxquelles on renvoie pour les détails, que par les *Heures* de départ.

| ROUTES. | POUR LES heures DE DEPART. | POUR LES DÉTAILS de LA ROUTE. |
|---------|----------------------------------|-------------------------------------|
|---------|----------------------------------|-------------------------------------|

LIGNES DU NORD, DE L'EST ET DE L'OUEST.

| | | |
|-----------------------|-----------------|-----------------------------------|
| Anvers à Bruxelles. | Voy. p. 37 n° 3 | Voy. Bruxelles à Anvers, page 113 |
| Anvers à Louvain. | V. p. 37 n° 6 | V. Louvain à Anvers, p. 196 |
| Anvers à Malines. | V. p. 37 n° 7 | V. Malines à Anvers, p. 95 |
| Anvers à Termonde. | V. p. 37 n° 9 | V. Termonde à Anvers, p. 152 |
| Anvers à Tirlemont. | V. p. 38 n° 10 | V. Tirlemont à Anvers, p. 220 |
| Bruges à Anvers. | V. p. 38 n° 13 | V. Anvers à Bruges, p. 117 |
| Bruges à Bruxelles. | V. p. 38 n° 14 | V. Bruxelles à Bruges, p. 115 |
| Bruges à Gand. | V. p. 38 n° 16 | V. Gand à Bruges, p. 156 |
| Bruges à Louvain. | V. p. 38 n° 17 | V. Louvain à Bruges, p. 211 |
| Bruges à Malines. | V. p. 38 n° 18 | V. Malines à Bruges, p. 150 |
| Bruges à Termonde. | V. p. 38 n° 20 | V. Termonde à Bruges, p. 153 |
| Bruges à Tirlemont. | V. p. 38 n° 21 | V. Tirlemont à Bruges, p. 221 |
| Courtray à Anvers. | V. p. 39 n° 35 | V. Anvers à Courtray, p. 117 |
| Courtray à Bruges. | V. p. 39 n° 36 | V. Bruges à Courtray, p. 178 |
| Courtray à Bruxelles. | V. p. 39 n° 37 | V. Bruxelles à Courtray, p. 116 |
| Courtray à Gand. | V. p. 39 n° 38 | V. Gand à Courtray, p. 182 |
| Courtray à Louvain. | V. p. 39 n° 39 | V. Louvain à Courtray, p. 212 |
| Courtray à Malines. | V. p. 39 n° 40 | V. Malines à Courtray, p. 152 |
| Courtray à Termonde. | V. p. 39 n° 42 | V. Termonde à Courtray, p. 154 |
| Courtray à Tirlemont. | V. p. 39 n° 43 | V. Tirlemont à Courtray, p. 222 |
| Gand à Anvers. | V. p. 39 n° 46 | V. Anvers à Gand, 148 |
| Gand à Bruxelles. | V. p. 40 n° 48 | V. Bruxelles à Gand, p. 114 |
| Gand à Louvain. | V. p. 40 n° 50 | V. Louvain à Gand, p. 210 |
| Gand à Malines. | V. p. 40 n° 51 | V. Malines à Gand, p. 150 |
| Gand à Termonde. | V. p. 40 n° 53 | V. Termonde à Gand, p. 125 |

| ROUTES. | POUR LES heures DE DÉPART. | POUR LES DÉTAILS de LA ROUTE. |
|--------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| Gand à Tirlemont. | Voy. p. 40 n° 54 | Voy. Tirlemont à Gand, p. 221 |
| Landen à Tirlemont. | V. p. 40 n° 57 | V. Tirlemont à Landen, p. 218 |
| Liège (Ans) à Anvers. | V. p. 40 n° 59 | V. Anvers à Ans (Liège), p. 198 |
| Liège (Ans) à Bruges. | V. p. 40 n° 60 | V. Bruges à Ans (Liège), p. 180 |
| Liège (Ans) à Bruxelles. | V. p. 40 n° 61 | V. Bruxelles à Ans (Liège), p. 197 |
| Liège (Ans) à Courtray. | V. p. 40 n° 62 | V. Courtray à Ans (Liège), p. 194 |
| Liège (Ans) à Gand. | V. p. 40 n° 63 | V. Gand à Ans (Liège), p. 178 |
| Liège (Ans) à Landen. | V. p. 40 n° 64 | V. Landen à Ans (Liège), p. 226 |
| Liège (Ans) à Louvain. | V. p. 41 n° 65 | V. Louvain à Ans (Liège), p. 213 |
| Liège (Ans) à Malines. | V. p. 41 n° 66 | V. Malines à Ans (Liège), p. 196 |
| Liège (Ans) à Ostende. | V. p. 41 n° 67 | V. Ostende à Ans (Liège), p. 181 |
| Liège (Ans) à Termonde. | V. p. 41 n° 68 | V. Termonde à Ans (Liège), p. 176 |
| Liège (Ans) à Tirlemont. | V. p. 41 n° 69 | V. Tirlemont à Ans (Liège), p. 192 |
| Louvain à Bruxelles. | V. p. 41 n° 74 | V. Bruxelles à Louvain, p. 197 |
| Louvain à Malines. | V. p. 41 n° 77 | V. Malines à Louvain, p. 199 |
| Malines à Bruxelles. | V. p. 42 n° 85 | V. Bruxelles à Malines, p. 85 |
| Ostende à Anvers. | V. p. 42 n° 94 | V. Anvers à Ostende, p. 149 |
| Ostende à Bruges. | V. p. 42 n° 95 | V. Bruges à Ostende, p. 171 |
| Ostende à Bruxelles. | V. p. 42 n° 96 | V. Bruxelles à Ostende, p. 115 |
| Ostende à Courtray. | V. p. 42 n° 97 | V. Courtray à Ostende, p. 192 |
| Ostende à Gand. | V. p. 42 n° 98 | V. Gand à Ostende, p. 220 |
| Ostende à Louvain. | V. p. 42 n° 99 | V. Louvain à Ostende, p. 211 |
| Ostende à Malines. | V. p. 43 n° 100 | V. Malines à Ostende, p. 151 |
| Ostende à Termonde. | V. p. 43 n° 101 | V. Termonde à Ostende, p. 154 |
| Ostende à Tirlemont. | V. p. 43 n° 102 | V. Tirlemont à Ostende, p. 222 |
| Termonde à Bruxelles. | V. p. 43 n° 107 | V. Bruxelles à Termonde, p. 113 |
| Termonde à Louvain. | V. p. 43 n° 110 | V. Louvain à Termonde, p. 209 |
| Termonde à Malines. | V. p. 43 n° 111 | V. Malines à Termonde, p. 119 |
| Tirlemont à Bruxelles. | V. p. 43 n° 118 | V. Bruxelles à Tirlemont, p. 148 |
| Tirlemont à Louvain. | V. p. 44 n° 122 | V. Louvain à Tirlemont, p. 215 |
| Tirlemont à Malines. | V. p. 44 n° 123 | V. Malines à Tirlemont, p. 194 |
| Tirlemont à Termonde. | V. p. 44 n° 125 | V. Termonde à Tirlemont, p. 176 |
| St-Trond à Ans (Liège). | V. p. 44 n° 127 | V. Liège (Ans) à St-Trond, p. 209 |
| Saint-Trond à Anvers. | V. p. 44 n° 128 | V. Anvers à Saint-Trond, p. 118 |
| Saint-Trond à Bruges. | V. p. 44 n° 129 | V. Bruges à Saint-Trond, p. 179 |

| ROUTES. | POUR LES heures DE DÉPART. | POUR LES DÉTAILS de LA ROUTE. |
|--------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| Saint-Trond à Bruxelles. | Voy. p. 44 n° 130 | Voy. Bruxelles à St-Trond, p. 214 |
| Saint-Trond à Courtray. | V. p. 44 n° 131 | V. Courtray à St-Trond, p. 193 |
| Saint-Trond à Gand. | V. p. 44 n° 132 | V. Gand à Saint-Trond, p. 177 |
| Saint-Trond à Landen. | V. p. 44 n° 133 | V. Landen à Saint-Trond, p. 224 |
| Saint-Trond à Louvain. | V. p. 44 n° 134 | V. Louvain à Saint-Trond, p. 213 |
| Saint-Trond à Malines. | V. p. 44 n° 135 | V. Malines à Saint-Trond, p. 195 |
| Saint-Trond à Ostende. | V. p. 44 n° 136 | V. Ostende à Saint-Trond, p. 180 |
| Saint-Trond à Termonde. | V. p. 44 n° 137 | V. Termonde à St-Trond, p. 155 |
| Saint-Trond à Tirlemont. | V. p. 44 n° 138 | V. Tirlemont à St-Trond, p. 223 |

LIGNE DU MIDI.

| | | |
|------------------|-----------------|----------------------------|
| Tubise à Hal. | V. p. 44 n° 140 | V. Hal à Tubise, p. 256 |
| Hal à Bruxelles. | V. p. 44 n° 140 | V. Bruxelles à Hal, p. 252 |

TABLEAU

DES PRIX DES PLACES ET DU TRANSPORT DES BAGAGES,
DE LA DISTANCE A PARCOURIR, et de la DURÉE APPROXIMATIVE DU PARCOURS,
de chacune des stations principales ou intermédiaires, à toutes les stations.

| NOTA ESSENTIEL. Tous les points d'arrivée ne sont pas répétés dans ce tableau en regard de chaque lieu de départ; mais si on ne trouve pas comme point d'arrivée le lieu que l'on cherche, on le trouvera comme point de départ; ainsi, par exemple, s'il n'y a pas, de Gand à Termonde, il y a, de Termonde à Gand. | PRIX DES PLACES. | | | Prix du transport des bagages par 100 kil. | Longueur de chaque route en lieues de poste de 4 kilom. (4000 m.) | Durée approximative du parcours. (7 min. par lieue.) |
|--|------------------|----------------|---------|--|---|--|
| | Diligences. | Chars à bancs. | Wagons. | | | |

LIGNES DU NORD, DE L'EST ET DE L'OUEST.

| | | | | | | | h. m. | |
|--------------|-----------|--------------|------|------|--------|------|--------|------|
| De | BRUXELLES | Vilvorde. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 40 | 2 1/2 | » 17 |
| | | MALINES. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 80 | 5 » | » 35 |
| | | Duffel. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 10 | 7 1/2 | » 52 |
| | | Vieux-Dieu. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 50 | 9 3/4 | 1 08 |
| | | ANVERS. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 60 | 11 » | 1 17 |
| | | Cappelle. | 2 75 | 1 75 | 1 25 | 1 10 | 7 1/2 | » 52 |
| | | Malderen. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 50 | 9 1/2 | 1 06 |
| | | TERMONDE. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 70 | 11 3/4 | 1 22 |
| | | Audeghem. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 2 40 | 12 1/2 | 1 27 |
| | | Wetteren. | 4 25 | 2 75 | 2 » | 2 40 | 15 3/4 | 1 50 |
| | | GAND. | 5 » | 3 25 | 2 25 | 2 70 | 19 1/2 | 2 16 |
| | | Landeghem. | 5 75 | 3 75 | 2 75 | 3 10 | 23 » | 2 41 |
| | | Aeltre. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 50 | 25 1/2 | 2 58 |
| | | Bloemendael. | 7 50 | 5 » | 3 75 | 3 90 | 28 » | 3 16 |
| | | BRUGES. | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 30 | 31 » | 3 37 |
| | | Jabbeke. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 70 | 33 1/4 | 3 53 |
| | | OSTENDE. | 10 » | 6 50 | 5 » | 5 10 | 36 1/4 | 4 15 |
| | | Haecht. | 3 » | 2 » | 1 25 | 1 20 | 7 3/4 | » 54 |
| | | Wespelaer. | 3 » | 2 » | 1 25 | 1 60 | | |
| | | LOUVAIN. | 3 » | 2 » | 1 25 | 1 60 | 11 » | 1 17 |
| Vertryck. | 4 » | 2 50 | 1 75 | 1 90 | 13 3/4 | 1 36 | | |
| TIRLEMONT. | 4 75 | 3 25 | 2 25 | 2 30 | 15 1/2 | 1 48 | | |
| Landen. | 5 75 | 3 75 | 2 75 | 2 80 | 18 3/4 | 2 11 | | |
| Waremmme. | 6 50 | 4 25 | 3 » | 3 40 | 22 1/4 | 2 36 | | |
| Fexhe. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 80 | 25 » | 2 55 | | |
| ANS. | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 20 | 27 » | 3 09 | | |
| Deynze. | 6 » | 4 » | 2 75 | 3 40 | 23 3/4 | 2 46 | | |
| Waereghem. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 90 | 26 3/4 | 3 08 | | |
| Haerlebecke. | 7 50 | 5 » | 3 75 | 4 20 | 29 1/4 | 3 25 | | |
| COURTRAY. | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 30 | 30 3/4 | 3 35 | | |
| ST-TROND. | 6 50 | 4 25 | 3 » | 3 40 | 21 1/2 | 2 30 | | |
| Velm. | 6 50 | 4 25 | 3 » | 3 40 | | | | |

| | | PRIX DES PLACES. | | | Prix du transport des bagages par 100 kil. | Longueur de chaque route en lieues de poste de 4 kilom. (4000m.) | Durée approxi-mative du par-cours. (7min. par lieue.) |
|---|--------------|------------------|----------------|---------|--|--|---|
| | | Diligences. | Chars à bancs. | Wagons. | | | |
| NOTA ESSENTIEL. Tous les points d'arrivée ne sont pas répétés dans ce tableau en regard de chaque lieu de départ; mais si on ne trouve pas comme point d'arrivée le lieu que l'on cherche, on le trouvera comme point de départ; ainsi, par exemple, s'il n'y a pas de Gand à Termonde, il y a de Termonde à Gand. | | | | | | | |
| De Vilvorde à | MALINES. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 40 | 2 1/2 | » 17 |
| | Duffel. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 70 | 5 » | » 35 |
| | Vieux-Dieu. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 10 | 7 1/4 | » 51 |
| | ANVERS. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 30 | 8 1/2 | » 59 |
| | Cappelle. | 2 25 | 1 50 | 1 » | » 70 | 5 » | » 35 |
| | Malderen. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 10 | 7 » | » 49 |
| | TERMONDE. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 40 | 9 1/4 | 1 05 |
| | Audeghem. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 2 10 | 10 » | 1 10 |
| | Wetteren. | 4 25 | 2 75 | 2 » | 2 10 | 13 1/4 | 1 33 |
| | GAND. | 5 » | 3 25 | 2 25 | 2 40 | 17 » | 1 59 |
| | Landeghem. | 5 75 | 3 75 | 2 75 | 2 80 | 20 1/2 | 2 23 |
| | Aeltre. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 20 | 23 » | 2 41 |
| | Bloemendael. | 7 50 | 5 » | 3 75 | 3 60 | 25 1/2 | 2 58 |
| | BRUGES. | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 » | 28 » | 3 16 |
| | Jabbeke. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 40 | 30 3/4 | 3 35 |
| | OSTENDE. | 10 » | 6 50 | 5 » | 4 80 | 33 3/4 | 3 56 |
| | Haeght. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 80 | 5 1/4 | » 37 |
| | Wespelaer. | 2 75 | 1 75 | 1 » | 1 20 | | |
| | LOUVAIN. | 2 75 | 1 75 | 1 » | 1 20 | 8 1/2 | » 59 |
| | Vertryck. | 3 50 | 2 50 | 1 50 | 1 50 | 11 1/4 | 1 19 |
| TIRLEMONT. | 4 25 | 3 » | 2 » | 1 90 | 13 » | 1 31 | |
| Landen. | 5 50 | 3 50 | 2 50 | 2 40 | 16 1/4 | 1 56 | |
| Waremmе. | 6 » | 4 » | 3 » | 3 » | 19 3/4 | 2 18 | |
| Fexhe. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 40 | 22 1/2 | 2 37 | |
| ANS. | 7 50 | 5 » | 3 75 | 3 80 | 24 1/2 | 2 51 | |
| Deynze. | 6 » | 4 » | 2 75 | 3 10 | 21 1/4 | 2 29 | |
| Waereghem. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 60 | 24 1/4 | 2 50 | |
| Haerlebecke. | 7 50 | 5 » | 3 75 | 3 90 | 26 3/4 | 3 08 | |
| COURTRAY. | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 » | 28 1/4 | 3 18 | |
| ST-TROND. | 6 » | 4 » | 3 » | 3 » | 19 » | 2 13 | |
| Velm. | 6 » | 4 » | 3 » | 3 » | | | |
| De MALINES à | Duffel. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 30 | 2 1/2 | » 17 |
| | Vieux-Dieu. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 70 | 4 3/4 | » 33 |
| | ANVERS. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 90 | 6 » | » 42 |
| | Cappelle. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 30 | 2 1/2 | » 17 |
| | Malderen. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 70 | 4 1/2 | » 30 |
| | TERMONDE. | 2 » | 1 25 | 1 » | 1 » | 6 3/4 | » 47 |
| | Audeghem. | 2 » | 1 25 | 1 » | 1 70 | 7 1/2 | » 52 |
| Wetteren. | 3 50 | 2 25 | 1 50 | 1 70 | 10 3/4 | 1 15 | |

| | | PRIX DES PLACES. | | | Prix du transport des bagages par 100 kil. | Longueur de chaque route en lieues de poste de 4 kilom. (4000m.) | Durée aproximative du parcours. (7min. par lieue.) |
|--|--------------|------------------|----------------|---------|--|--|--|
| | | Diligences. | Chars à bancs. | Wagons. | | | |
| NOTA ESSENTIEL. Tous les points d'arrivée ne sont pas répertés dans ce tableau en regard de chaque lieu de départ; mais si on ne trouve pas comme point d'arrivée le lieu que l'on cherche, on le trouvera comme point de départ; ainsi, par exemple, s'il n'y a pas de Gand à Termonde, il y a de Termonde à Gand. | | | | | | | |
| Suite de MALINES à | GAND. | 4 » | 2 50 | 1 75 | 2 » | 14 1/2 | h. m 1 30 |
| | Landeghem. | 5 » | 3 25 | 2 25 | 2 40 | 18 » | 2 06 |
| | Aeltre. | 5 75 | 3 75 | 2 75 | 2 80 | 20 1/2 | 2 23 |
| | Bloemendael. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 20 | 23 » | 2 41 |
| | BRUGES. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 60 | 26 » | 3 02 |
| | Jabbeke. | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 » | 28 1/4 | 3 13 |
| | OSTENDE. | 8 75 | 5 75 | 4 25 | 4 40 | 31 1/4 | 3 39 |
| | Haeght. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 40 | 2 3/4 | » 19 |
| | Wespelaer. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 80 | | |
| | LOUVAIN. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 80 | 6 » | » 42 |
| | Vertryck. | 3 » | 1 75 | 1 25 | 1 10 | 8 3/4 | 1 01 |
| | TIRLEMONT. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 50 | 10 1/2 | 1 13 |
| | Landen. | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 » | 13 3/4 | 1 36 |
| | Waremmme. | 5 50 | 3 50 | 2 75 | 2 60 | 17 1/4 | 2 01 |
| | Fexhe. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 » | 20 » | 2 20 |
| | ANS. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 40 | 22 » | 2 34 |
| | Deynze. | 5 50 | 3 50 | 2 50 | 2 70 | 18 3/4 | 2 11 |
| | Waereghem. | 6 » | 4 » | 2 75 | 3 20 | 21 3/4 | 2 32 |
| | Haerlebecke. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 50 | 24 3/4 | 2 53 |
| | COURTRAY. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 60 | 25 3/4 | 3 » |
| ST-TROND. | 5 50 | 3 50 | 2 75 | 2 60 | 16 1/2 | 1 55 | |
| Yelm. | 5 50 | 3 50 | 2 75 | 2 60 | | | |
| De Duffel à | Vieux-Dieu. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 40 | 2 1/4 | » 16 |
| | ANVERS. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 60 | 3 1/2 | » 23 |
| | Cappelle. | 2 25 | 1 50 | 1 » | » 60 | 5 » | » 35 |
| | Malderen. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 » | 7 » | » 49 |
| | TERMONDE. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 30 | 9 1/4 | 1 05 |
| | Audeghem. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 2 » | 10 » | 1 10 |
| | Wetteren. | 4 25 | 2 75 | 2 » | 2 » | 13 1/4 | 1 33 |
| | GAND. | 5 » | 3 25 | 2 25 | 2 30 | 17 » | 1 59 |
| | Landeghem. | 5 75 | 3 75 | 2 75 | 2 70 | 20 1/2 | 2 23 |
| | Aeltre. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 10 | 23 » | 2 41 |
| | Bloemendael. | 7 50 | 5 » | 3 75 | 3 50 | 25 1/2 | 2 58 |
| | BRUGES. | 8 » | 5 50 | 4 » | 3 90 | 28 » | 3 16 |
| | Jabbeke. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 30 | 30 3/4 | 3 35 |
| | OSTENDE. | 10 » | 6 50 | 5 » | 4 70 | 33 3/4 | 3 56 |
| | Haeght. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 70 | 5 1/4 | » 37 |
| | Wespelaer. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 10 | | |
| LOUVAIN. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 10 | 8 1/2 | » 59 | |

NOTA ESSENTIEL. - Tous les points d'arrivée ne sont pas répertés dans ce tableau en regard de chaque lieu de départ; mais si on ne trouve pas comme point d'arrivée le lieu que l'on cherche, on le trouvera comme point de départ; ainsi, par exemple, s'il n'y a pas de Gand à Termonde, il y a de Termonde à Gand.

PRIX DES PLACES.

| | PRIX DES PLACES. | | | Prix du transport des bagages par 100 kil. | Longueur de chaque route en lieues de poste de 4 kilom. (4000m.) | Durée approximative du parcours. (7min. par lieue.) | | |
|----------------------------|-----------------------|----------------|---------|--|--|---|-------|------|
| | Diligences. | Chars à bancs. | Wagons. | | | | | |
| Suite de Duffel à | Vertryck. | 3 75 | 2 75 | 1 75 | 1 40 | 11 1/4 | 1 19 | |
| | TIRLEMONT. | 4 25 | 3 » | 2 » | 1 80 | 13 » | 1 31 | |
| | Landen. | 5 50 | 3 50 | 2 50 | 2 30 | 16 1/4 | 1 54 | |
| | Waremmc. | 6 » | 4 » | 3 » | 2 90 | 19 3/4 | 2 18 | |
| | Fexhe. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 30 | 22 1/2 | 2 37 | |
| | ANS. | 7 50 | 5 » | 3 75 | 3 70 | 24 1/2 | 2 51 | |
| | Deynze. | 6 » | 4 » | 2 75 | 3 » | 21 1/4 | 2 29 | |
| | Waereghem. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 50 | 24 1/4 | 2 49 | |
| | Haerlebecke. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 80 | 26 3/4 | 3 07 | |
| | COURTRAY. | 7 50 | 5 » | 3 75 | 3 90 | 28 1/4 | 3 18 | |
| | ST-TROND. | 6 » | 4 » | 3 » | 2 90 | 19 » | 2 13 | |
| | Velm. | 6 » | 4 » | 3 » | 2 90 | | | |
| | De Vieux-Dieu à | ANVERS. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 20 | 1 1/4 | » 09 |
| | | Cappelle. | 2 75 | 1 75 | 1 25 | 1 » | 7 1/4 | » 51 |
| | | Malderen. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 40 | 9 1/4 | 1 05 |
| TERMONDE. | | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 70 | 11 1/2 | 1 20 | |
| Audeghem. | | 3 25 | 2 » | 1 50 | 2 40 | 12 1/4 | 1 26 | |
| Wetteren. | | 4 25 | 2 75 | 2 » | 2 40 | 15 1/2 | 1 45 | |
| GAND. | | 5 » | 3 25 | 2 25 | 2 70 | 19 1/4 | 2 15 | |
| Landeghem. | | 5 75 | 3 75 | 2 75 | 3 10 | 22 3/4 | 2 39 | |
| Aeltre. | | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 50 | 25 1/4 | 2 57 | |
| Bloemendael. | | 7 50 | 5 » | 3 75 | 3 90 | 27 3/4 | 3 14 | |
| BRUGES. | | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 30 | 30 3/4 | 3 35 | |
| Jabbeke. | | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 70 | 33 » | 3 51 | |
| OSTENDE. | | 10 » | 6 50 | 5 » | 5 10 | 36 » | 4 32 | |
| Haeght. | | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 10 | 7 1/2 | » 52 | |
| Wespelaer. | | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 50 | | | |
| LOUVAIN. | | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 50 | 8 3/4 | 1 01 | |
| Vertryck. | | 4 25 | 3 » | 2 » | 1 80 | 13 1/2 | 1 34 | |
| TIRLEMONT. | | 5 50 | 3 50 | 2 50 | 2 20 | 15 1/4 | 1 47 | |
| Landen. | | 6 » | 4 » | 3 » | 2 70 | 18 1/2 | 2 09 | |
| Waremmc. | | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 30 | 22 » | 2 34 | |
| Fexhe. | | 8 » | 5 50 | 4 » | 3 70 | 24 1/2 | 2 51 | |
| ANS. | | 9 » | 5 » | 4 50 | 4 10 | 26 3/4 | 3 07 | |
| Deynze. | | 6 50 | 4 25 | 3 » | 3 40 | 23 1/2 | 2 44 | |
| Waereghem. | | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 90 | 26 1/4 | 3 04 | |
| Haerlebecke. | 7 50 | 5 » | 3 75 | 4 20 | 29 » | 3 23 | | |
| COURTRAY. | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 30 | 30 1/2 | 3 33 | | |
| ST-TROND. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 30 | 21 1/4 | 2 29 | | |
| Velm. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 30 | | | | |

| NOTA ESSENTIEL. Tous les points d'arrivée ne sont pas répétés dans ce tableau en regard de chaque lieu de départ; mais si on ne trouve pas comme point d'arrivée le lieu que l'on cherche, on le trouvera comme point de départ; ainsi, par exemple, s'il n'y a pas de Gand à Termonde, il y a de Termonde à Gand. | PRIX DES PLACES. | | | Prix du transport des bagages par 100 kil. | Longueur de chaque route en lieues de poste de 4 kilom. (4000m.) | Durée approxi-mative du par-cours. (7min. par lieue.) |
|--|------------------|----------------|---------|--|--|---|
| | Diligences. | Chars à bancs. | Wagons. | | | |

| D'ANVERS | Cappelle. | 2 75 | 1 75 | 1 25 | 1 20 | 8 1/2 | h. m. | » 59 | |
|----------------|--------------|------|------|------|--------|--------|-------|------|--|
| | Malderen. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 60 | 10 1/2 | | 1 43 | |
| | TERMONDE. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 80 | 12 3/4 | | 1 20 | |
| | Audeghem. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 80 | 13 1/2 | | 1 34 | |
| | Wetteren. | 4 25 | 2 75 | 2 » | 2 50 | 16 3/4 | | 1 57 | |
| | GAND. | 5 » | 3 25 | 2 25 | 2 80 | 20 1/2 | | 2 23 | |
| | Landeghem. | 5 75 | 3 75 | 2 75 | 3 20 | 24 » | | 2 48 | |
| | Aeltre. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 60 | 26 1/2 | | 3 05 | |
| | Bloemendael. | 7 50 | 5 » | 3 75 | 4 » | 29 » | | 3 23 | |
| | BRUGES. | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 40 | 32 » | | 3 44 | |
| | Jabbeke. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 80 | 34 1/4 | | 4 » | |
| | OSTENDE. | 10 » | 6 50 | 5 » | 5 20 | 37 1/4 | | 4 21 | |
| | Haeght. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 30 | 8 3/4 | | 1 01 | |
| | Wespelaer. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 70 | | | | |
| | LOUVAIN. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 70 | 12 » | | 1 24 | |
| | à Vertryck. | 4 25 | 3 » | 2 » | 2 » | 14 3/4 | | 1 43 | |
| | TIRLEMONT. | 5 50 | 3 50 | 2 50 | 2 40 | 16 1/2 | | 1 55 | |
| | Landen. | 6 » | 4 » | 3 » | 2 90 | 19 3/4 | | 2 18 | |
| | Waremmc. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 50 | 23 1/4 | | 2 43 | |
| | Fexhe. | 8 » | 5 50 | 4 » | 3 90 | 26 » | | 3 02 | |
| ANS. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 30 | 28 » | | 3 16 | | |
| Deynze. | 6 50 | 4 25 | 3 » | 3 50 | 24 3/4 | | 2 53 | | |
| Waereghem. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 4 » | 27 3/4 | | 3 14 | | |
| Haerlehecke. | 7 50 | 5 » | 3 75 | 4 30 | 30 1/4 | | 3 32 | | |
| COURTRAY. | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 40 | 31 3/4 | | 3 42 | | |
| St-TROND. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 50 | 22 1/4 | | 2 36 | | |
| Velm. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 50 | | | | | |
| De Cappelle | à Malderen. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 40 | 2 » | » 14 | | |
| | TERMONDE. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 70 | 4 1/4 | » 30 | | |
| | Audeghem. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 70 | 5 » | » 35 | | |
| | Wetteren. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 40 | 8 1/4 | » 58 | | |
| | GAND. | 4 » | 2 50 | 1 75 | 1 70 | 12 » | 1 24 | | |
| | Landeghem. | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 10 | 15 1/2 | 1 45 | | |
| | Aeltre. | 5 50 | 3 50 | 2 75 | 2 50 | 18 » | 2 06 | | |
| | Bloemendael. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 2 90 | 20 1/2 | 2 23 | | |
| | BRUGES. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 30 | 23 1/2 | 2 44 | | |
| | Jabbeke. | 8 » | 5 50 | 4 » | 3 70 | 25 3/4 | 3 » | | |
| OSTENDE. | 8 75 | 5 75 | 4 25 | 4 10 | 28 3/4 | 3 21 | | | |
| à Haeght. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 70 | 5 1/4 | » 37 | | | |

NOTA ESSENTIEL. Tous les points d'arrivée ne sont pas répétés dans ce tableau en regard de chaque lieu de départ; mais si on ne trouve pas comme point d'arrivée le lieu que l'on cherche, on le trouvera comme point de départ; ainsi, par exemple, s'il n'y a pas de Gand à Termonde, il y a de Termonde à Gand.

PRIX DES PLACES.

| | PRIX DES PLACES. | | | Prix du transport des bagages par 100 kil. | Longueur de chaque route en lieues de poste de 4 kilom. (4000m.) | Durée approximative du parcours. (7min. par lieue.) | |
|---------------------|------------------|----------------|---------|--|--|---|------------|
| | Diligences. | Chars à bancs. | Wagons. | | | | |
| Suite de Cappelle à | Wespelaer. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 10 | | |
| | LOUVAIN. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 10 | 8 1/2 » 59 | |
| | Vertryck. | 3 75 | 2 50 | 1 75 | 1 40 | 11 1/4 » 1 19 | |
| | TIRLEMONT. | 4 25 | 3 » | 2 » | 1 80 | 13 » » 1 31 | |
| | Landen. | 5 50 | 3 50 | 2 50 | 2 30 | 16 1/4 » 1 54 | |
| | Waremmе. | 6 » | 4 » | 3 » | 2 90 | 19 3/4 » 2 18 | |
| | Fexhe. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 30 | 22 1/2 » 2 37 | |
| | ANS. | 7 50 | 5 » | 3 75 | 3 70 | 24 1/2 » 2 51 | |
| | Deynze. | 5 50 | 3 50 | 2 50 | 2 40 | 16 1/4 » 1 54 | |
| | Waereghem. | 6 » | 4 » | 2 75 | 2 90 | 19 1/4 » 2 15 | |
| | Haerlebecke. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 20 | 21 3/4 » 2 32 | |
| | COURTRAY. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 30 | 23 1/4 » 2 43 | |
| | ST-TROND. | 6 » | 4 » | 3 » | 2 90 | 19 » » 2 13 | |
| | Velm. | 6 » | 4 » | 3 » | 2 90 | | |
| | De Malderen à | TERMONDE. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 30 | 2 1/4 » 16 |
| | | Audeghem. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 30 | 3 » » 21 |
| Wetteren. | | 2 » | 1 25 | 1 » | 1 » | 6 1/4 » 44 | |
| GAND. | | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 30 | 10 » » 1 10 | |
| Landeghem. | | 4 » | 2 50 | 1 75 | 1 70 | 13 1/2 » 1 34 | |
| Aeltre. | | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 10 | 16 » » 1 52 | |
| Bloemendael. | | 5 75 | 3 75 | 2 75 | 2 50 | 18 1/2 » 2 09 | |
| BRUGES. | | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 2 90 | 21 1/2 » 2 30 | |
| Jabbeke. | | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 30 | 23 3/4 » 2 46 | |
| OSTENDE. | | 8 » | 5 50 | 4 » | 3 70 | 26 3/4 » 3 07 | |
| Haeght. | | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 10 | 7 1/4 » 51 | |
| Wespelaer. | | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 50 | | |
| LOUVAIN. | | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 50 | 10 1/2 » 1 13 | |
| Wertrych. | | 4 25 | 3 » | 2 » | 1 80 | 13 1/4 » 1 33 | |
| TIRLEMONT. | | 5 50 | 3 50 | 2 50 | 2 20 | 15 » » 1 45 | |
| Landen. | | 6 » | 4 » | 3 » | 2 70 | 18 1/4 » 2 08 | |
| Waremmе. | | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 30 | 21 3/4 » 2 32 | |
| Fexhe. | | 8 » | 5 50 | 4 » | 3 70 | 24 1/2 » 2 51 | |
| ANS. | | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 10 | 26 1/2 » 3 05 | |
| Deynze. | | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 » | 14 1/4 » 1 40 | |
| Waereghem. | 5 50 | 3 50 | 2 50 | 2 50 | 17 1/4 » 2 01 | | |
| Haerlebecke. | 6 » | 4 » | 2 75 | 2 80 | 19 3/4 » 2 18 | | |
| COURTRAY. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 2 90 | 21 1/4 » 2 29 | | |
| ST-TROND. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 30 | 21 » » 2 27 | | |
| Velm. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 30 | | | |

| | | | | | | |
|---|--|-----------------------|----------------|---|---|---|
| <p>NOTA ESSENTIEL. - Tous les points d'arrivée ne sont pas répétés dans ce tableau en regard de chaque lieu de départ; mais si on ne trouve pas comme point d'arrivée le lieu que l'on cherche, on le trouvera comme point de départ; ainsi, par exemple, s'il n'y a pas de Gand à Termonde, il y a de Termonde à Gand.</p> | <p align="center">PRIX DES PLACES.</p> | | | <p>Prix du transport des bagages par 100 kil.</p> | <p>Longueur de chaque route en lieues de poste de 4 kilom. (4000m.)</p> | <p>Durée aproximative du parcours. (7min. par lieue.)</p> |
| | <p>Diligences.</p> | <p>Chars à bancs.</p> | <p>Wagons.</p> | | | |

| | | Diligences. | Chars à bancs. | Wagons. | Prix du transport des bagages par 100 kil. | Longueur de chaque route en lieues de poste de 4 kilom. (4000m.) | Durée aproximative du parcours. (7min. par lieue.) |
|------------------------------|--------------|-------------|----------------|---------|--|--|--|
| <p>De TERMONDE à</p> | Audeghem. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 30 | » 3/4 | » 06 |
| | Wetteren. | 1 50 | 1 » | » 75 | » 70 | 4 » | » 28 |
| | GAND. | 2 » | 1 25 | 1 » | 1 » | 7 3/4 | » 54 |
| | Landeghem. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 40 | 11 1/4 | 1 19 |
| | Aeltre. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 80 | 13 3/4 | 1 36 |
| | Bloemendael. | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 20 | 16 1/4 | 1 54 |
| | BRUGES. | 5 50 | 3 50 | 2 75 | 2 60 | 19 1/4 | 2 15 |
| | Jabbeke | 6 » | 4 » | 3 » | 3 » | 21 1/2 | 2 30 |
| | OSTENDE. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 40 | 24 1/2 | 2 51 |
| | Haeght. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 40 | 9 1/2 | 1 06 |
| | Wespelaer. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 80 | | |
| | LOUVAIN. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 80 | 12 3/4 | 1 29 |
| | Vertryck. | 4 25 | 3 » | 2 » | 2 10 | 15 1/2 | 1 48 |
| | TIRLEMONT. | 5 50 | 3 50 | 2 50 | 2 50 | 17 1/4 | 2 01 |
| | Landen. | 6 » | 4 » | 3 » | 3 » | 20 1/2 | 2 23 |
| | Wareme. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 60 | 24 » | 2 48 |
| | Fexhe. | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 » | 26 3/4 | 3 07 |
| | ANS. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 40 | 28 3/4 | 3 21 |
| | Deynze. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 70 | 12 » | 1 24 |
| | Waereghem. | 4 25 | 2 75 | 2 » | 2 20 | 15 » | 1 45 |
| Haerlebecke. | 5 » | 3 25 | 2 25 | 2 50 | 17 1/2 | 2 02 | |
| COURTRAY. | 5 50 | 3 50 | 2 75 | 2 60 | 19 » | 2 13 | |
| ST-TROND. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 60 | 23 1/4 | 2 43 | |
| Velm. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 60 | | | |
| <p>De Audeghem à</p> | Wetteren. | 1 50 | 1 » | » 75 | » 70 | 3 1/4 | » 23 |
| | GAND. | 2 » | 1 25 | 1 » | 1 » | 7 » | » 49 |
| | Landeghem. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 40 | 10 1/2 | 1 12 |
| | Aeltre. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 80 | 13 » | 1 31 |
| | Bloemendael. | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 20 | 15 1/2 | 1 48 |
| | BRUGES. | 5 50 | 3 50 | 2 75 | 2 60 | 18 1/2 | 2 09 |
| | Jabbeke. | 6 » | 4 » | 3 » | 3 » | 20 3/4 | 2 25 |
| | OSTENDE. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 40 | 23 3/4 | 2 46 |
| | Haeght. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 40 | 10 1/4 | 1 11 |
| | Wespelaer. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 80 | | |
| | LOUVAIN. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 80 | 13 1/2 | 1 34 |
| | Vertryck. | 4 25 | 3 » | 2 » | 2 10 | 16 1/4 | 1 53 |
| | TIRLEMONT. | 5 50 | 3 50 | 2 50 | 2 50 | 18 » | 2 06 |
| | Landen. | 6 » | 4 » | 3 » | 3 » | 21 1/4 | 2 29 |
| Wareme. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 60 | 24 3/4 | 2 53 | |

«NOTA ESSENTIEL. Tous les points d'arrivée ne sont pas répétés dans ce tableau en regard de chaque lieu de départ; mais si on ne trouve pas comme point d'arrivée le lieu que l'on cherche, on le trouvera comme point de départ; ainsi, par exemple, s'il n'y a pas de Gand à Termonde, il y a de Termonde à Gand.

| | | PRIX DES PLACES. | | | Prix du transport des bagages par 100 kil. | Longueur de chaque route en lieues de 4 kilom. (4000m.) | Durée aproximative du parcours. (7min. par lieue.) | |
|----------------------|------|------------------|----------------|---------|--|---|--|------|
| | | Diligences. | Chars à bancs. | Wagons. | | | | |
| Suite de Audeghem | à | Fexhe. | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 » | 27 1/2 | 3 12 |
| | | ANS. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 40 | 29 1/2 | 3 26 |
| | | Deynze. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 70 | 11 1/4 | 1 19 |
| | | Waereghem. | 4 25 | 2 75 | 2 » | 2 20 | 14 1/4 | 1 40 |
| | | Haerlebecke. | 5 » | 3 25 | 2 25 | 2 50 | 16 3/4 | 1 57 |
| | | COURTRAY. | 5 50 | 3 50 | 2 75 | 2 60 | 18 1/4 | 2 08 |
| | | ST-TROND. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 60 | 24 » | 2 48 |
| | | Velm. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 60 | | |
| De Wetteren | à | GAND. | 1 50 | 1 » | » 75 | » 70 | 3 3/4 | » 26 |
| | | Landeghem. | 2 50 | 1 50 | 1 25 | 1 10 | 7 1/4 | » 51 |
| | | Aeltre. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 50 | 9 3/4 | 1 08 |
| | | Bloemendael. | 4 » | 2 50 | 1 75 | 1 90 | 12 1/4 | 1 26 |
| | | BRUGES. | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 30 | 15 1/4 | 1 47 |
| | | Jabbeke. | 5 75 | 3 75 | 2 75 | 2 70 | 17 1/2 | 2 02 |
| | | OSTENDE. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 10 | 20 1/2 | 2 23 |
| | | Haeght. | 4 25 | 2 75 | 2 » | 2 10 | 13 1/2 | 1 34 |
| | | Wespelaer. | 5 » | 3 25 | 2 25 | 2 25 | | |
| | | LOUVAIN. | 5 » | 3 25 | 2 25 | 2 50 | 16 3/4 | 1 57 |
| | | Vertryck. | 5 75 | 3 75 | 2 75 | 2 80 | 19 1/2 | 2 16 |
| | | TIRLEMONT. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 20 | 21 1/4 | 2 29 |
| | | Landen. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 70 | 24 1/2 | 2 51 |
| | | Waremmes. | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 30 | 28 » | 3 16 |
| | | Fexhe. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 70 | 30 3/4 | 3 35 |
| | | ANS. | 10 » | 6 50 | 5 » | 5 10 | 32 3/4 | 3 49 |
| | | Deynze. | 2 75 | 1 75 | 1 25 | 1 40 | 8 » | » 56 |
| Waereghem. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 90 | 11 » | 1 17 | | |
| Haerlebecke. | 4 25 | 2 75 | 2 » | 2 20 | 13 1/2 | 1 34 | | |
| COURTRAY. | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 30 | 15 » | 1 45 | | |
| ST-TROND. | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 30 | 27 1/4 | 3 11 | | |
| | | Velm. | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 30 | | |
| De GAND | à | Landeghem. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 40 | 3 1/2 | » 23 |
| | | Aeltre. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 80 | 6 » | » 42 |
| | | Bloemendael. | 2 75 | 1 75 | 1 25 | 1 20 | 8 1/2 | » 59 |
| | | BRUGES. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 60 | 11 1/2 | 1 20 |
| | | Jabbeke. | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 » | 13 3/4 | 1 36 |
| | | OSTENDE. | 5 50 | 3 50 | 2 50 | 2 40 | 16 3/4 | 1 57 |
| | | Haeght. | 5 » | 3 25 | 2 25 | 2 40 | 17 1/4 | 1 01 |
| | | Wespelaer. | 5 75 | 3 75 | 2 75 | 2 80 | | |

| NOTA ESSENTIEL. Tous les points d'arrivée ne sont pas ré-pétés dans ce tableau en regard de chaque lieu de départ; mais si on ne trouve pas comme point d'arrivée le lieu que l'on cherche, on le trouvera comme point de départ; ainsi, par exemple, s'il n'y a pas de Gand à Termonde, il y a de Termonde à Gand. | | PRIX DES PLACES. | | | Prix du transport des bagages par 100 kil. | Longueur de chaque route en lieues de poste de 4 kilom. (4000m.) | Durée approxi-mative du par-cours. (7min. par lieue.) |
|---|--------------|------------------|----------------|---------|--|--|---|
| | | Diligences. | Chars à bancs. | Wagons. | | | |
| Suite de GAND à | LOUVAIN. | 5 75 | 3 75 | 2 75 | 2 80 | 20 1/2 | h. m. 2 23 |
| | Vertryck. | 6 50 | 4 25 | 3 » | 3 10 | 22 1/4 | 2 36 |
| | TIRLEMONT. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 50 | 25 » | 2 55 |
| | Landen. | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 » | 28 1/4 | 3 18 |
| | Wareme. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 60 | 31 3/4 | 3 42 |
| | Fexhe. | 10 » | 6 50 | 5 » | 5 » | 34 1/2 | 4 01 |
| | ANS. | 10 75 | 7 » | 5 25 | 5 40 | 36 1/2 | 4 15 |
| | Deynze. | 1 50 | 1 » | » 75 | » 70 | 4 1/4 | » 30 |
| | Waereghem. | 2 50 | 1 50 | 1 25 | 1 20 | 7 1/4 | » 51 |
| | Haerlebecke. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 50 | 9 3/4 | 1 08 |
| De Landeghem à | COURTRAY. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 60 | 11 1/4 | 1 19 |
| | ST-TROND. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 60 | 31 » | 3 37 |
| | Velm. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 60 | | |
| | Aeltre. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 40 | 2 1/2 | » 16 |
| | Bloemendael. | 2 » | 1 50 | 1 » | » 80 | 5 » | » 35 |
| | BRUGES. | 2 75 | 1 75 | 1 25 | 1 20 | 8 » | » 56 |
| | Jabbeke. | 3 75 | 2 50 | 1 75 | 1 60 | 10 1/4 | 1 73 |
| | OSTENDE. | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 » | 13 1/4 | 1 33 |
| | Haeght. | 5 75 | 3 75 | 2 75 | 2 80 | 20 3/4 | 2 25 |
| | Wespelaer. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 20 | | |
| De Landeghem à | LOUVAIN. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 20 | 24 » | 2 48 |
| | Vertryck. | 7 50 | 5 » | 3 50 | 3 50 | 26 3/4 | 3 07 |
| | TIRLEMONT. | 8 50 | 5 50 | 4 » | 3 90 | 28 1/2 | 3 19 |
| | Landen. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 40 | 31 3/4 | 3 42 |
| | Wareme. | 10 » | 6 50 | 5 » | 5 » | 35 1/4 | 4 07 |
| | Fexhe. | 10 75 | 7 » | 5 25 | 5 40 | 38 » | 4 26 |
| | ANS. | 11 50 | 7 50 | 5 75 | 5 80 | 40 » | 4 40 |
| | Deynze. | 2 75 | 1 75 | 1 25 | 1 10 | 8 1/4 | » 58 |
| | Waereghem. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 60 | 10 3/4 | 1 15 |
| | Haerlebecke. | 4 » | 2 50 | 1 75 | 1 90 | 13 1/4 | 1 33 |
| De Aeltre à | COURTRAY. | 4 25 | 2 75 | 2 » | 2 » | 14 3/4 | 1 43 |
| | ST-TROND. | 10 » | 6 50 | 5 » | 5 » | 34 1/2 | 4 01 |
| | Velm. | 10 » | 6 50 | 5 » | 5 » | | |
| | Bloemendael. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 40 | 2 1/2 | » 17 |
| De Aeltre à | BRUGES. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 80 | 5 1/2 | » 38 |
| | Jabbeke. | 2 75 | 1 75 | 1 25 | 1 20 | 7 3/4 | » 54 |
| | OSTENDE. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 60 | 10 3/4 | 1 15 |
| | Haeght. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 20 | 23 1/4 | 2 43 |

| | | PRIX DES PLACES. | | | Prix du transport des bagages par 100 kil. | Longueur de chaque route en lieues de poste de 4 kilom. (4000m.) | Durée approxi-mative du par-cours. (7min. par lieue.) |
|---|--------------|------------------|----------------|---------|--|--|---|
| | | Diligences. | Chars à bancs. | Wagons. | | | |
| NOTA ESSENTIEL. Tous les points d'arrivée ne sont pas répétés dans ce tableau en regard de chaque lieu de départ; mais si on ne trouve pas comme point d'arrivée le lieu que l'on cherche, on le trouvera comme point de départ; ainsi, par exemple, s'il n'y a pas de Gand à Termonde, il y a de Termonde à Gand. | | | | | | | |
| Suite de Aeltre à | Wespelaer. | 7 50 | 5 » | 3 75 | | | h. m. |
| | LOUVAIN. | 7 50 | 5 » | 3 75 | 3 60 | 26 1/2 | 3 05 |
| | Vertryck. | 8 50 | 5 50 | 4 » | 3 90 | 29 1/4 | 3 25 |
| | TIRLEMONT. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 30 | 31 » | 3 37 |
| | Landen. | 10 » | 6 50 | 5 » | 4 80 | 34 1/4 | 4 » |
| | Waremmc. | 10 75 | 7 » | 5 25 | 5 40 | 37 3/4 | 4 24 |
| | Fexhe. | 11 50 | 7 50 | 5 75 | 5 80 | 40 1/2 | 4 43 |
| | ANS. | 12 50 | 8 » | 6 25 | 6 20 | 42 1/2 | 4 57 |
| | Deynze. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 50 | 10 1/4 | 1 12 |
| | Waereghem. | 4 » | 2 50 | 1 75 | 2 » | 13 1/4 | 1 33 |
| De Bloemendael à | Haerlebecke. | 4 25 | 2 75 | 2 » | 2 30 | 15 3/4 | 1 50 |
| | COURTRAY. | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 40 | 17 1/4 | 2 01 |
| | ST-TROND. | 10 75 | 7 » | 5 25 | 5 40 | 37 » | 4 19 |
| | Velm. | 10 75 | 7 » | 5 25 | 5 40 | | |
| | BRUGES. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 40 | 3 » | » 21 |
| | Jabbeke. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 80 | 5 1/4 | » 37 |
| | OSTENDE. | 2 75 | 1 75 | 1 25 | 1 20 | 8 1/4 | » 58 |
| | Haeght. | 7 50 | 5 » | 3 75 | 3 60 | 25 3/4 | 3 » |
| | Wespelaer. | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 » | | |
| | LOUVAIN. | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 » | 29 » | 3 23 |
| De Bloemendael à | Vertryck. | 9 » | 6 » | 4 25 | 4 30 | 31 3/4 | 3 42 |
| | TIRLEMONT. | 10 » | 6 50 | 5 » | 4 70 | 33 1/2 | 3 54 |
| | Landen. | 10 75 | 7 » | 5 25 | 5 20 | 36 3/4 | 4 17 |
| | Waremmc. | 11 50 | 7 50 | 5 75 | 5 80 | 40 1/4 | 4 42 |
| | Fexhe. | 12 50 | 8 » | 6 25 | 6 20 | 43 » | 5 01 |
| | ANS. | 13 50 | 8 75 | 6 75 | 6 60 | 45 » | 5 15 |
| | Deynze. | 4 » | 2 50 | 1 75 | 1 90 | 12 3/4 | 1 29 |
| | Waereghem. | 4 25 | 2 75 | 2 » | 2 40 | 15 3/4 | 1 50 |
| | Haerlebecke. | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 70 | 18 1/4 | 2 08 |
| | COURTRAY. | 5 » | 3 25 | 2 50 | 2 80 | 19 3/4 | 2 18 |
| De BRUGES à | ST-TROND. | 11 50 | 7 50 | 5 75 | 5 80 | 39 1/2 | 4 36 |
| | Velm. | 11 50 | 7 50 | 5 75 | 5 80 | | |
| | Jabbeke. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 40 | 2 1/4 | » 16 |
| | OSTENDE. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 80 | 5 1/4 | » 37 |
| | Haeght. | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 » | 28 3/4 | 3 21 |
| | Wespelaer. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 40 | | |
| | LOUVAIN. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 40 | 32 » | 3 44 |
| | Vertryck. | 9 50 | 6 25 | 4 75 | 4 70 | 34 3/4 | 4 03 |

| <p>NOTA ESSENTIEL. Tous les points d'arrivée ne sont pas répétés dans ce tableau en regard de chaque lieu de départ; mais si on ne trouve pas comme point d'arrivée le lieu que l'on cherche, on le trouvera comme point de départ; ainsi, par exemple, s'il n'y a pas de Gand à Termonde, il y a de Termonde à Gand.</p> | PRIX DES PLACES. | | | Prix du transport des bagages par 100 kil. | Longueur de chaque route en lieues de poste de 4 kilom. (4000m.) | Durée aproximative du parcours. (7min par lieue.) |
|--|------------------|----------------|---------|--|--|---|
| | Diligences. | Chars à bancs. | Wagons. | | | |

| | | | | | | | |
|---|------------------------------------|----------|-------|------|--------|--------|------|
| <p>Suite de BRUGES à</p> | TIRLEMONT. | 10 50 | 7 » | 5 25 | 5 10 | 36 1/2 | 4 15 |
| | Landen. | 11 50 | 7 50 | 5 75 | 5 60 | 39 3/4 | 4 38 |
| | Waremm. | 12 50 | 8 » | 6 25 | 6 20 | 43 1/4 | 5 03 |
| | Fexhe. | 13 50 | 8 75 | 6 75 | 6 60 | 46 » | 5 22 |
| | ANS. | 14 » | 9 25 | 7 » | 7 » | 48 » | 5 36 |
| | Deynze. | 4 25 | 2 75 | 2 » | 2 30 | 15 3/4 | 1 50 |
| | Waereghem. | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 80 | 18 3/4 | 2 11 |
| | Haerlebecke. | 5 » | 3 25 | 2 50 | 3 10 | 21 1/4 | 2 29 |
| | COURTRAY. | 5 50 | 3 50 | 2 75 | 3 20 | 22 3/4 | 2 39 |
| | ST-TROND. | 12 50 | 8 » | 6 25 | 6 20 | 42 1/2 | 4 57 |
| | Velm. | 12 50 | 8 » | 6 25 | 6 20 | | |
| | <p>De Jabbeke à</p> | OSTENDE. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 40 | 3 » |
| Haeght. | | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 40 | 31 » | 3 37 |
| Wespelaer. | | 9 50 | 6 25 | 4 75 | 4 40 | | |
| LOUVAIN. | | 9 50 | 6 25 | 4 75 | 4 80 | 34 1/4 | 4 » |
| Vertryck. | | 10 75 | 7 » | 5 25 | 5 10 | 37 » | 4 19 |
| TIRLEMONT. | | 11 50 | 7 50 | 5 75 | 5 50 | 38 3/4 | 4 31 |
| Landen. | | 12 50 | 8 » | 6 25 | 6 » | 42 » | 4 54 |
| Waremm. | | 13 25 | 8 50 | 6 50 | 6 60 | 45 1/2 | 5 18 |
| Fexhe. | | 14 50 | 9 25 | 7 » | 7 » | 48 1/4 | 5 38 |
| ANS. | | 15 » | 9 75 | 7 25 | 7 40 | 50 1/4 | 5 52 |
| Deynze. | | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 70 | 18 » | 2 06 |
| Waereghem. | | 5 » | 3 25 | 2 50 | 3 20 | 21 » | 2 27 |
| Haerlebecke. | 6 » | 4 » | 3 » | 3 50 | 23 1/2 | 2 44 | |
| COURTRAY. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 60 | 25 » | 2 55 | |
| ST-TROND. | 13 25 | 8 50 | 6 50 | 6 60 | 44 3/4 | 5 13 | |
| Velm. | 13 25 | 8 50 | 6 50 | 6 60 | | | |
| <p>De OSTENDE à</p> | Haeght. | 9 50 | 6 25 | 4 75 | 4 80 | 34 » | 3 58 |
| | Wespelaer. | 10 75 | 7 » | 5 25 | 5 20 | | |
| | LOUVAIN. | 10 75 | 7 » | 5 25 | 5 20 | 37 1/4 | 4 21 |
| | Vertryck. | 11 25 | 7 25 | 5 50 | 5 50 | 40 » | 4 40 |
| | TIRLEMONT. | 12 » | 7 75 | 6 » | 5 90 | 41 3/4 | 4 52 |
| | Landen. | 13 25 | 8 50 | 6 50 | 6 40 | 45 » | 5 15 |
| | Waremm. | 14 » | 9 25 | 7 » | 7 » | 48 1/2 | 5 39 |
| | Fexhe. | 15 » | 9 75 | 7 25 | 7 40 | 51 1/4 | 5 59 |
| | ANS. | 15 50 | 10 25 | 7 50 | 7 80 | 53 1/4 | 6 13 |
| | Deynze. | 5 50 | 3 50 | 2 75 | 3 10 | 21 » | 2 27 |
| Waereghem. | 6 » | 4 » | 3 » | 3 60 | 24 » | 2 48 | |

| | | PRIX DES PLACES. | | | Prix du transport des bagages par 100 kil. | Longueur de chaque route en lieues de poste de 4 kilom. (4000m.) | Durée approxi-mative du par-cours. (7min. par lieue.) | |
|---|----------------|------------------|----------------|---------|--|--|---|------|
| | | Diligences. | Chars à bancs. | Wagons. | | | | |
| NOTA ESSENTIEL. Tous les points d'arrivée ne sont pas répétés dans ce tableau en regard de chaque lieu de départ; mais si on ne trouve pas comme point d'arrivée le lieu que l'on cherche, on le trouvera comme point de départ; ainsi, par exemple, s'il n'y a pas de Gand à Termonde, il y a de Termonde à Gand. | | | | | | | | |
| <i>Suite</i> | d'Ostende à | Haerlebecke. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 90 | 26 1/2 | 3 05 |
| | | COURTRAY. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 4 » | 28 » | 3 16 |
| | | ST-TROND. | 14 » | 9 25 | 7 » | 7 » | 47 3/4 | 5 34 |
| | | Velm. | 14 » | 9 25 | 7 » | 7 » | | |
| De Haeght à | | Wespelaer. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 40 | | |
| | | LOUVAIN. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 40 | 3 1/4 | » 23 |
| | | Vertryck. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 70 | 6 » | » 42 |
| | | TIRLEMONT. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 10 | 7 3/4 | » 54 |
| | | Landen. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 60 | 11 » | 1 17 |
| | | Waremme. | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 20 | 14 1/2 | 1 41 |
| | | Fexhe. | 5 75 | 3 75 | 2 75 | 2 60 | 17 1/4 | 2 01 |
| | | ANS. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 » | 19 1/4 | 2 15 |
| | | Deynze. | 6 » | 4 » | 3 » | 3 10 | 21 1/2 | 2 30 |
| | | Waereghem. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 3 60 | 24 1/2 | 2 51 |
| | | Haerlebecke. | 7 50 | 5 » | 3 75 | 3 90 | 27 » | 3 09 |
| | | COURTRAY. | 8 » | 5 50 | 4 » | 4 » | 28 1/2 | 3 19 |
| ST-TROND. | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 20 | 13 3/4 | 1 36 | | |
| Velm. | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 20 | | | | |
| De Wespelaer à | | LOUVAIN. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 30 | | |
| | | Vertryck. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 30 | | |
| | | TIRLEMONT. | 3 25 | 2 » | 1 50 | » 70 | | |
| | | Landen. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 20 | | |
| | | Waremme. | 4 50 | 3 » | 2 25 | 1 80 | | |
| | | Fexhe. | 5 75 | 3 75 | 2 75 | 2 20 | | |
| | | ANS. | 6 50 | 4 25 | 3 25 | 2 60 | | |
| | | Deynze. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 50 | | |
| | | Waereghem. | 7 50 | 5 » | 3 75 | 4 » | | |
| | | Haerlebecke. | 8 50 | 5 50 | 4 25 | 4 30 | | |
| De LOUVAIN à | | COURTRAY. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 40 | | |
| | | ST-TROND. | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 20 | | |
| | | Velm. | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 20 | | |
| | | Vertryck. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 30 | 2 3/4 | » 19 |
| TIRLEMONT. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 70 | 4 1/2 | » 30 | | |
| Landen. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 20 | 7 3/4 | » 54 | | |
| Waremme. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 80 | 11 1/4 | 1 19 | | |
| Fexhe. | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 20 | 14 » | 1 38 | | |
| ANS. | 5 50 | 3 50 | 2 75 | 2 60 | 16 » | 1 52 | | |

| <p>NOTA ESSENTIEL. Tous les points d'arrivée ne sont pas répétés dans ce tableau en regard de chaque lieu de départ; mais si on ne trouve pas comme point d'arrivée le lieu que l'on cherche, on le trouvera comme point de départ; ainsi, par exemple, s'il n'y a pas de Gand à Termonde, il y a de Termonde à Gand.</p> | PRIX DES PLACES. | | | Prix du transport des bagages par 100 kil. | Longueur de chaque route en lieues de poste de 4 kilom. (4000m.) | Durée approximative du parcours. (7mic. par lieue.) |
|--|------------------|----------------|---------|--|--|---|
| | Diligences. | Chars à bancs. | Wagons. | | | |

| | | Diligences. | Chars à bancs. | Wagons. | Prix du transport des bagages par 100 kil. | Longueur de chaque route en lieues de poste de 4 kilom. (4000m.) | Durée approximative du parcours. (7mic. par lieue.) |
|---------------------------------|--------------|-------------|----------------|---------|--|--|---|
| Suite de LOUVAIN à | Deynze. | 7 » | 4 75 | 3 50 | 3 50 | 24 3/4 | 2 53 |
| | Waereghem. | 7 50 | 5 » | 3 75 | 4 » | 27 3/4 | 3 14 |
| | Haerlebecke. | 8 50 | 5 50 | 4 25 | 4 30 | 30 1/4 | 3 32 |
| | COURTRAY. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 40 | 31 3/4 | 3 42 |
| | ST-TROND. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 80 | 10 1/2 | 1 13 |
| | Velm. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 80 | | |
| De Vertryck. à | TIRLEMONT. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 30 | 1 3/4 | » 12 |
| | Landen. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 80 | 5 » | » 35 |
| | Waremmes. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 40 | 8 1/2 | » 59 |
| | Fexhe. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 80 | 11 1/4 | 1 19 |
| | ANS. | 4 50 | 3 » | 2 25 | 2 20 | 13 1/4 | 1 33 |
| | Deynze. | 7 50 | 5 » | 3 75 | 3 80 | 27 1/2 | 3 12 |
| | Waereghem. | 8 50 | 5 50 | 4 » | 4 30 | 30 1/2 | 3 33 |
| De TIRLEMONT à | Haerlebecke. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 60 | 33 » | 3 51 |
| | COURTRAY. | 9 50 | 6 25 | 4 75 | 4 70 | 34 1/2 | 4 01 |
| | ST-TROND. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 40 | 7 1/2 | » 54 |
| | Velm. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 40 | | |
| | Landen. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 50 | 3 1/4 | » 23 |
| De Landen à | Waremmes. | 2 » | 1 25 | 1 » | 1 10 | 6 3/4 | » 47 |
| | Fexhe. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 50 | 9 1/2 | 1 06 |
| | ANS. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 90 | 11 1/2 | 1 20 |
| | Deynze. | 8 50 | 5 50 | 4 25 | 4 20 | 29 1/4 | 3 25 |
| | Waereghem. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 70 | 32 1/4 | 3 46 |
| | Haerlebecke. | 10 » | 6 50 | 5 » | 5 » | 34 3/4 | 4 03 |
| | COURTRAY. | 10 50 | 7 » | 5 25 | 5 10 | 36 1/4 | 4 14 |
| De Landen à | ST-TROND. | 2 » | 1 25 | 1 » | 1 10 | 6 » | » 42 |
| | Velm. | 2 » | 1 25 | 1 » | 1 10 | | |
| | Waremmes. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 60 | 3 1/2 | » 24 |
| | Fexhe. | 2 » | 1 25 | 1 » | 1 » | 6 1/4 | » 44 |
| | ANS. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 40 | 8 1/4 | » 58 |
| De Landen à | Deynze. | 9 » | 6 » | 4 50 | 4 70 | 32 1/2 | 3 47 |
| | Waereghem. | 10 » | 6 50 | 5 » | 5 20 | 35 1/2 | 4 08 |
| | Haerlebecke. | 11 » | 7 25 | 5 50 | 5 50 | 38 » | 4 26 |
| | COURTRAY. | 11 50 | 7 50 | 5 75 | 5 60 | 39 1/2 | 4 36 |
| | ST-TROND. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 60 | 2 3/4 | » 19 |
| | Velm. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 60 | | |

| | | PRIX DES PLACES. | | | Prix du transport des bagages par 100 kil. | Longueur de chaque route en lieues de poste de 4 kilom. (4000m.) | Durée aproximative du parcours. (7min. par lieue.) |
|--|--------------|------------------|----------------|---------|--|--|--|
| | | Diligences. | Chars à bancs. | Wagons. | | | |
| <p>NOTA ESSENTIEL. Tous les points d'arrivée ne sont pas répétés dans ce tableau en regard de chaque lieu de départ; mais si on ne trouve pas comme point d'arrivée le lieu que l'on cherche, on le trouvera comme point de départ; ainsi, par exemple, s'il n'y a pas de Gand à Termonde, il y a de Termonde à Gand.</p> | | | | | | | |
| De Waremmes à | Fexhe. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 40 | 2 3/4 | h. m. » 19 |
| | ANS. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 80 | 4 3/4 | » 33 |
| | Deynze. | 10 » | 6 50 | 5 » | 5 30 | 36 » | 4 12 |
| | Waereghem. | 11 » | 7 25 | 5 50 | 5 80 | 39 » | 4 33 |
| | Haerlebecke. | 12 » | 7 75 | 6 » | 6 10 | 41 1/2 | 4 50 |
| | COURTRAY. | 12 50 | 8 » | 6 25 | 6 20 | 43 » | 5 01 |
| De Fexhe à | ST-TROND. | 2 » | 1 25 | 1 » | 1 10 | 6 1/4 | » 44 |
| | Velm. | 2 » | 1 25 | 1 » | 1 10 | | |
| | ANS. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 40 | 2 » | » 14 |
| | Deynze. | 11 » | 7 25 | 5 50 | 5 70 | 38 3/4 | 4 31 |
| De Fexhe à | Waereghem. | 12 » | 7 75 | 6 » | 6 20 | 41 3/4 | 4 52 |
| | Haerlebecke. | 13 » | 8 50 | 6 50 | 6 50 | 44 3/4 | 5 13 |
| | COURTRAY. | 13 50 | 8 75 | 6 75 | 6 60 | 45 3/4 | 5 20 |
| | ST-TROND. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 40 | 9 » | 1 03 |
| | Velm. | 3 25 | 2 » | 1 50 | 1 40 | | |
| De D'ANS à | Deynze. | 12 » | 7 75 | 6 » | 6 10 | 40 3/4 | 4 45 |
| | Waereghem. | 13 » | 8 50 | 6 25 | 6 60 | 43 3/4 | 5 06 |
| | Haerlebecke. | 13 50 | 8 75 | 6 75 | 6 90 | 46 1/4 | 5 24 |
| | COURTRAY. | 14 » | 9 25 | 7 » | 7 » | 47 3/4 | 5 34 |
| | ST-TROND. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 80 | 11 » | 1 17 |
| De Deynze à | Velm. | 3 50 | 2 25 | 1 75 | 1 80 | | |
| | Waereghem. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 50 | 3 » | » 21 |
| | Haerlebecke. | 2 » | 1 25 | 1 » | » 80 | 5 1/2 | » 38 |
| | COURTRAY. | 2 50 | 1 50 | 1 25 | 1 » | 7 » | » 49 |
| | ST-TROND. | 10 » | 6 50 | 5 » | 5 30 | 35 1/4 | 4 07 |
| De Waereghem à | Velm. | 10 » | 6 50 | 5 » | 5 30 | | |
| | Haerlebecke. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 30 | 2 1/2 | » 17 |
| | COURTRAY. | 1 50 | 1 » | » 75 | » 50 | 4 » | » 28 |
| | ST-TROND. | 11 » | 7 25 | 5 50 | 5 80 | 38 1/4 | 4 28 |
| De Haerlebecke à | Velm. | 11 » | 7 25 | 5 50 | 5 80 | | |
| | COURTRAY. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 20 | 1 1/2 | » 10 |
| | ST-TROND. | 12 » | 7 75 | 6 » | 6 10 | 40 3/4 | 4 45 |
| De COURTRAY à | Velm. | 12 » | 7 75 | 6 » | 6 10 | | |
| | ST-TROND. | 12 50 | 8 » | 6 25 | 6 20 | 42 1/4 | 4 56 |
| De ST-TROND à | Velm. | 12 50 | 8 » | 6 25 | 6 20 | | |
| | Velm. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 60 | | |

| | | | | | | |
|---|---|-----------------------|----------------|---|---|---|
| <p>NOTA ESSENTIEL. Tous les points d'arrivée ne sont pas répertés dans ce tableau en regard de chaque lieu de départ; mais si on ne trouve pas comme point d'arrivée le lieu que l'on cherche, on le trouvera comme point de départ; ainsi, par exemple, s'il n'y a pas de Gand à Termonde, il y a de Termonde à Gand.</p> | <p align="center">PRIX DES PLACES.</p> | | | <p>Prix du transport des bagages par 100 kil.</p> | <p>Longueur de chaque route en lieues de poste de 4 kilom. (4000m.)</p> | <p>Durée aproximative du parcours. (7min. par lieue.)</p> |
| | <p>Diligences.</p> | <p>Chars à bancs.</p> | <p>Wagons.</p> | | | |

LIGNE DU MIDI (1).

| | | | | | | | | h. m. |
|-----------------------------|---------|---------------------|-------------|--------------|-------------|--------------|--------------|--------------|
| De BRUXELLES à | { | Forest. | » 75 | » 50 | » 25 | » 40 | 1 1/4 | » 09 |
| | | Ruysbrock. | 1 » | » 65 | » 36 | » 40 | 1 3/4 | » 12 |
| | | Loth. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 60 | 2 1/2 | » 17 |
| | | HAL. | 1 50 | 1 » | » 75 | » 60 | 3 3/4 | » 26 |
| | | Lembeck. Tubise. | 1 75 2 » | 1 25 1 50 | » 90 1 » | » 80 » 80 | 4 1/4 5 » | » 31 » 35 |
| De Forest à | { | Ruysbrock. | » 75 | » 50 | » 25 | » 40 | » 1/2 | » 04 |
| | | Loth. | 1 » | » 65 | » 35 | » 60 | 1 1/4 | » 09 |
| | | HAL. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 60 | 2 1/2 | » 17 |
| | | Lembeck. | 1 50 | 1 » | » 75 | » 80 | 3 » | » 21 |
| | | Tubise. | 1 75 | 1 25 | » 90 | » 80 | 3 3/4 | » 26 |
| De Ruysbrock à | { | Loth. | » 75 | » 50 | » 25 | » 40 | » 3/4 | » 05 |
| | | HAL. | 1 » | » 65 | » 35 | » 40 | 2 » | » 14 |
| | | Lembeck. | 1 25 | » 75 | » 50 | » 60 | 2 1/2 | » 19 |
| | | Tubise. | 1 50 | 1 » | » 75 | » 60 | 3 1/4 | » 23 |
| | | De Loth à | { | HAL. | » 75 | » 50 | » 25 | » 40 |
| Lembeck. | 1 » | | | » 65 | » 35 | » 60 | 1 3/4 | » 12 |
| Tubise. | 1 25 | | | » 75 | » 50 | » 60 | 2 1/2 | » 17 |
| De HAL à | { | Lembeck. | » 75 | » 50 | » 25 | » 40 | » 1/2 | » 04 |
| | | Tubise. | 1 » | » 65 | » 35 | » 40 | 1 1/4 | » 09 |
| De Lembeck à | Tubise. | » 75 | » 50 | » 25 | » 40 | » 3/4 | » 06 | |

(1) Les voyageurs qui, du chemin de fer du Midi, veulent se rendre sur un des points des lignes du Nord, de l'Est ou de l'Ouest, trouveront, page 49 et suivantes, les Prix des places, etc., pour ces lignes.

Monumens et Etablissemens Publics

- | | |
|---|---|
| A. <i>Hotel de ville .</i> | N. <i>Chamb. des Représ.^{ts}</i> |
| B. <i>Théâtre royal .</i> | O. <i>Théâtre du Parc .</i> |
| C. <i>Hotel des Monnaies</i> | P. <i>Salle de Concert .</i> |
| D. <i>Bourse .</i> | Q. <i>Maneken-pis .</i> |
| E. <i>S^{te} Gudule .</i> | R. <i>Jardin botanique .</i> |
| F. <i>S^t Nicolas .</i> | S. <i>N.D. de la Chapelle .</i> |
| G. <i>S^{te} Catherine .</i> | T. <i>Notre D. des Victoires</i> |
| H. <i>Palais de Justice .</i> | U. <i>Observatoire .</i> |
| I. <i>S^t Jean Baptiste .</i> | V. <i>Hotel du Gouvern^{mt}</i> |
| J. <i>N.D. du Finistere .</i> | X. <i>S^{te} Claire .</i> |
| K. <i>Palais du Roi .</i> | Y. <i>Poste aux lettres .</i> |
| L. <i>S^{te} J^{que} sur Caudenberg</i> | Z. <i>Poste aux Chevaux .</i> |
| M. <i>Palais du P. d'Orange</i> | |
| a. <i>Amigo (maison d'arrêt)</i> | |
| b. <i>Hôpital général civil .</i> | |
| c. <i>Palais de l'Industrie et Musée</i> | |
| d. <i>Augustins (culte réformé)</i> | |
| e. <i>G^{de} Hospice des Vieillards .</i> | |
| f. <i>Nouvel Hôpital S^t Jean</i> | |



Voyageur.

Places.
 Rue des 12 Apôtres.
 aux Laines.
 du Pot. Sablon
 de la Régence
 des Minimes
 de Namur
 de Louvain
 du Nord.
 des Barricades
 du Rouge.
 du Chêne.
 de bigne.
 des Narais.
 de la Loi.
 des Alexiens.

Willebroeck
 de Fer
 on

BOURG
 avers
 EN
 pont

BRUXELLES.

Les voyageurs, arrivant par le chemin de fer, trouvent en sortant de la station des omnibus, et d'autres voitures pour les conduire avec leurs bagages à leur destination.

PRINCIPAUX HOTELS.

Hôtel de Bellevus, Place-Royale; table d'hôte à 4 h. 1/2.

Hôtel de l'Europe, Place-Royale; table d'hôte à 4 1/2 en été, et 5 h. en hiver.

Hôtel de Flandre, pl. Royale; table d'hôte à 4 h. 1/2.

Hôtel de Suède, rue de l'Evêque; bel et vaste hôtel, un des mieux tenus et des plus fréquentés; table d'hôte à 4 heures.

Hôtel des Etrangers et Impérial réunis, rue des Fripiers.

Cet hôtel se recommande aux voyageurs par le confortable qu'on y trouve.

Hôtel Royal, rue des Fripiers, 17, tenu par M. V.-J. Molenschot. Excellent hôtel.

Hôtel de l'Univers, Longue-Rue-Neuve, tenu par Piégon de Maeyer.

Hôtel du Grand-Café, rue des Eperonniers, tenu par H.-J. Rosart.

PRINCIPAUX CAFÉS. — Des mille Colonnes; — Suisse, place de la Monnaie; — Des Trois-Suisses, rue des Princes; — Du Commerce, longue rue de l'Ecuyer, 23, près le Grand-Théâtre, tenu par les frères Artôt; — Café de l'Univers, rue de la Fourche; — De l'Amitié, place Royale; — Du Wauxhall, au Parc.

PRINCIPAUX RESTAURANS. — Dubos, rue Fossés-aux-Loups; — Dubost, rue de la Putterie; — Moons, rue des Dominiains; — Bouré, rue de la Madeleine.

BAINS PUBLICS. — Bains Léopold, rue des Trois-Têtes; — Bains Ste-Elizabeth, petite rue de l'Ecuyer; — Bains St-Sauveur, montagne aux herbes potagères; — Bains St-Georges, rue des Alexiens.

POSTE AUX LETTRES. — Administration générale et boîte principale, rue de l'Evêque. La dernière levée à 5 h. 1/4 du soir.

Boîtes de quartiers.

| | | |
|---|---|--|
| <p>Au palais du roi. Montagne de la Cour, 44. Rue de l'Étuve, 20. Rue Haute, 155.</p> | } | <p>Rue Tronrenberg, 13. Rue de Schaerbeck, 117. Rue de Flandres, 24. Rue des Sables, 19.</p> |
|---|---|--|

La levée des lettres dans ces boîtes a lieu à 5 h. du matin et à 2 h. après midi.

Départ des lettres pour toutes les directions à 6 h. du soir. Les lettres jetées dans la boîte principale, jusqu'à 5 h. 1/4, partent le même soir. On affranchit jusqu'à 5 h. du soir. Les envois d'argent sont reçus jusqu'à midi.

Le courrier de Paris arrive, tous les jours à *Bruxelles*, de midi à 2 h. suivant la saison et l'état des routes.

VOITURES DE PLACE.—*Principaux lieux de stationnement* : Place Royale; Grande-Place; place de la Monnaie; place du Sablon; place de la Chancellerie; place de Saint-Géry; place de Bavière; place d'Anvers, porte de Laecken; place du Samedi; place du Marché aux grains. — Hors des portes de Schaerbeck, de Namur et de Louvain.

PRIX : { *Fiacres*, par course, 1 f. 50 c.; — à l'heure, la 1^{re}, 2 f. 50 c. Chaque heure suiv., 1 f. 50 c.
Vigilantes, par course, 1 f.; — à l'heure, la 1^{re} 2 f.; chaque heure suivante, 1 f. 50 c.

On peut prendre aux *Vigilantes*, moyennant 15 fr., des abonnemens pour 20 cachets, qui ont chacun la valeur d'un fr. et qui sont reçus pour tous les articles du tarif.

SPECTACLES. — *Théâtre Royal*, place de la Monnaie; on y joue, pendant toute l'année théâtrale, tous les jours, excepté les *samedis*, comédies, drames, opéras-comiques, grands opéras et ballets.

Prix des places : — 1^{re} loges, balcons et stalles d'orchestre, 5 f.; — Galeries, 2^{es} loges, parquet et loges de rez-de-chaussée, 3 f. 50 c.; — 3^{es} loges, 2 f. 15 c.; — 4^{es} loges et parterre, 1 f. 60 c.

Théâtre du Parc. — On y joue, les *samedis* et *dimanches*. — Vaudevilles et pièces des Variétés.

Prix des places: — 1^{re} loges et parquet, 3 f. 50 c.; — 2^{es} loges, 3 f.; — 3^{es} loges, 2 f. 15 c.; — Parterre, 1 f. 10 c.

PRINCIPAUX JOURNAUX DE BRUXELLES.—*Journaux du matin* : L'Emancipation; — Le Moniteur Belge; — L'Indépendant, (*matin et soir*); — Le Belge; — Le Courrier Belge; — Le Journal de la Belgique; — Le journal du Commerce Belge; — *Journaux du soir* : L'Observateur;— L'Eclair.— *Recueils périodiques* : Revue nationale, tous les mois. — Revue universelle, tous les 15 jours.

SOCIÉTÉS PARTICULIÈRES. — Société de la Grande-Harmonie, hors la porte de Laeken; — De la Loyauté, Grande-Place; — Club, r. Léopold;—De Lecture, hôtel de la Paix; — Du Commerce, r. de l'Évêque; — Philharmonique, au café Suisse, place de la Monnaie; — De l'ancien Cercle, au Domino, place de la Monnaie. — Les étrangers y sont admis sur présentation d'un membre.

CABINETS DE LECTURE.— Pour les livres français, *rue d'Assaut*, 14; — Pour les livres et les journaux anglais, *Place Royale*, 14; — Pour les journaux seulement, *rue des Carrières*, au 1^{er} étage.

MINISTÈRES.—Les ministères des *Affaires étrangères*, celui de l'*Intérieur* et celui des *Finances* sont établis rue de la Loi. — Le ministère de la *Justice*, rue de la Régence, 3. Le ministère de la *Guerre*, Place Royale, 4. Et le ministère des *Travaux publics*, boulevard Botanique, en face du Jardin, au coin de la rue de Schaerbeck.

PASSEPORTS. — C'est au ministère de l'*Intérieur*, rue de la Loi, 4, que les voyageurs doivent se présenter pour tout ce qui concerne leurs passeports. — Le bureau est ouvert tous les jours, de 10 h. à 3 h., et les dimanches et fêtes, de 10 h. à midi.

LÉGATIONS ÉTRANGÈRES. — *Rome*, r. Bodenbroeck, 8. — *Autriche*, boulev. Waterloo, 18. — *Brésil*, glacis de la porte de Namur.—*Danemarck*, r. Verte, 3 bis.—*Espagne*, boulev. Waterloo, 11. — *Etats-Unis*, r. du Musée, 2. — *France*, r. Royale, 19. — *Grande Bretagne et Irlande*, r. Ducale, 31. — *Hollande*, boulev. du Régent, 26. — *Portugal*, r. de la Régence, 12. — *Prusse*, boulev. du Régent, 13 et r. de Louvain, 49. — *Suède et Norwège*, r. Verte, 3 bis. — *Toscane*, hôtel de Belle-Vue, place Royale.

Noté. Les étrangers doivent, avant de quitter Bruxelles,

faire viser leurs passeports à leurs légations respectives ainsi qu'à la légation du pays où ils veulent se rendre.

FOIRES. — Bruxelles a trois foires. Le 1^{er} mai, foire aux équipages et aux chevaux; on y distribue des prix. — Le 22 mai, petite foire, finissant le 2 juin. — Le 18 octobre, grande foire, finissant le 2 novembre.

BOURSE. — Rue de l'Evêque et place de la Monnaie; ouverte tous les jours à midi.

PAPIER MONNAIE. — Bruxelles a deux Banques, la *Banque de Belgique*, et la *Société générale pour favoriser l'industrie nationale*; l'une et l'autre émettent des billets, remboursables à vue, et qui sont donnés et reçus en paiement dans tout le royaume. Ces billets sont de 1,000 fr., 500 fr., 100 fr. et 50 fr.

CHANGES DE MONNAIES; EX-CHANGE OFFICE. — Rue des Fripiers, 31 et 45; — rue de la Madeleine, 70; — Montagne de la Cour, 34, 71 et 94.

COURSES DE CHEVAUX. — Ces courses attirent chaque année une foule d'étrangers. Elles ont lieu à la plaine de Monplaisir deux fois par an (V. page 86) durant la *Kermesse* en juillet, et pendant les fêtes de septembre.

FÊTES PUBLIQUES. — Les fêtes de Bruxelles, qui y amènent toujours beaucoup de monde, sont celles de la *Kermesse* qui se célèbre en juillet, et celles de l'anniversaire de la révolution de 1830, les 25, 26 et 27 septembre.

BRUXELLES, capitale de la Belgique et chef-lieu de la province de Brabant (1), est située à 50° 50' 59" de lati-

(1) La province de *Brabant* est limitée au N. par celle d'*Anvers*, à l'O. par la *Flandre-Orientale*, à l'E. par les provinces de *Limbourg* et de *Liège*, au S. par le *Hainaut*. Son étendue est de 328,323 hectares, sa population de 604,950 habitans, environ 190 hab. par 100 hect. Elle est divisée en trois arrondissemens judiciaires, formant chacun un district administratif dont les chefs-lieux sont *Bruxelles*, *Louvain*, *Nivelles*; elle comprend 8 villes et 326 communes rurales. La province nomme 7 membres au sénat et 14 à la chambre des représentans. Elle compose, avec la province d'*Anvers*, le diocèse archiépiscopeal de *Malines*. Sous l'Empire Français, le *Brabant* formait le département de la *Dyle*. Les tribunaux de la province ressortissent de la cour d'appel de *Bruxelles*.

tude N. et à 2° 2' 0'' de longitude E., 14 lieues de *Mons*, 16 lieues de *Namur*, 48 lieues d'*Arlon* et 75 de *Paris* (1). C'est la résidence du roi, le siège des chambres législatives et du gouvernement; sa population est d'environ 105,000 habitans.

Vers la fin du VI^e siècle, un évêque de Courtray, du nom de Saint-Géry, vint prêcher l'évangile aux peuples répandus dans les bruyères et les marais qui couvraient le pays; le saint homme fit bâtir, dans une île formée par deux bras de la *Senne* (V. page 85), une chapelle à laquelle il donna son nom; des cabanes s'élevèrent bientôt tout autour, et l'île de Saint-Géry devint ainsi le berceau de Bruxelles. Sans entrer dans une discussion oiseuse sur l'étymologie de ce nom, arrêtons-nous à cette opinion, qu'il dérive de *broecksel*, marécage; en effet, l'île de Saint-Géry ne devait être alors qu'un marécage.

Au VII^e siècle, Bruxelles n'était encore qu'un bourg dépendant du diocèse de Cambrai; mais au X^e siècle c'était déjà une ville importante, où Charles, fils de Louis d'Outremer, qui la choisit pour résidence, éleva un palais, auprès de la chapelle de Saint-Géry, dans laquelle il fit transporter le corps de sainte Gudule, petite fille de Pepin de Landen, qui était déposé depuis sa mort (712) dans le monastère de *Moortsel*, au pays d'*Alost* (2).

Ferrand, comte de Flandre, et Salisbury, frère du roi d'Angleterre, qui voulaient contraindre Henri I^{er}, duc de Brabant, à quitter l'alliance de la France, assiégèrent et prirent Bruxelles en 1213. Une cruelle famine et une horrible peste causées par une pluie de treize mois consécutifs la dévastèrent en 1314, et un siècle après (1405) un incendie y dévora 1,400 maisons; puis en 1549, deux tremblemens de terre y causèrent d'affreux ravages. Malgré ces calamités successives, les ducs de Bourgogne virent se développer sous leur domination la prospérité de cette ville; des manufactures de tapisseries, d'armes, de draps et de dentelles

(1) Les lieues de Belgique sont de 26 au degré, ou 5,000 mètres; mais nous adoptons dans nos calculs les lieues de poste de 4,000 mètres, et c'est toujours ainsi qu'il faut entendre nos indications.

(2) C'est depuis lors que *Bruxelles* honore sainte Gudule comme sa patronne.

s'y étaient promptement établies, et y avaient attiré beaucoup de richesses; quand la Belgique passa sous l'empire de la maison d'Autriche, cet état prospère ne diminua point, et le règne de Charles-Quint vint encore l'accroître. Bruxelles, qui depuis 1507 était le siège du gouvernement des Pays-Bas, devint, après la mort de l'empereur, le théâtre de révoltes, de séditions, aujourd'hui encore inséparables des souvenirs du duc d'Albe et de Philippe II. Sous le règne de ce monarque éclatèrent ces terribles guerres de religion qui portèrent le ravage dans le pays. C'est alors qu'on vit les iconoclastes faire irruption dans les églises, brisant les statues, détruisant les tableaux et profanant les vases sacrés. Le duc d'Albe, que ses cruautés obligèrent enfin Philippe à rappeler, eut pour successeur Louis de Requesens, dont la sagesse apporta quelque remède aux maheurs publics. Don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, lui succéda en 1577; mais un nouveau désastre signala pour ainsi dire son entrée, car la peste qui éclata en 1578, fit périr 27,000 personnes.

Cependant les protestans, enhardis par la protection du prince d'Orange, qui commençait à reprendre quelque autorité, rentrèrent en foule à Bruxelles, et en peu de temps ils renouvelèrent les excès des iconoclastes en pillant toutes les églises.

Philippe II, dont la déchéance avait été prononcée pour avoir violé les droits et privilèges de la nation, ayant perdu tout espoir de recouvrer les Pays-Bas, les sépara en 1598 de la monarchie espagnole, et les donna en souveraineté à sa fille Isabelle, qui devint l'épouse de l'archiduc Albert d'Autriche. Bruxelles passa de nouveau sous la domination de Philippe V, roi d'Espagne, en 1702; mais dix ans après, par le traité d'Utrecht, elle rentra sous la puissance de l'Autriche. Possédée quelques instans par la France après la bataille de *Fontenoi*, le traité d'*Aix-la-Chapelle* la rendit aux Autrichiens, qui la conservèrent jusqu'en 1794 qu'elle fut de nouveau occupée par les Français et ensuite réunie à la France avec toute la Belgique. Elle devint alors le chef-lieu du département de la *Dyle*. — De 1815 à 1830 Bruxelles fut, alternativement avec La Haye, la capitale du royaume des Pays-Bas sous le gouvernement de Guillaume de Nassau. Depuis la révolution de 1830 elle est devenue la capitale du royaume de Belgique et le siège du gouverne-

ment. A ce titre elle possède une cour de cassation, une cour des comptes pour tout le royaume, une cour d'appel dont ressortissent les provinces d'Anvers, de Brabant et du Hainaut. Elle a en outre un tribunal de première instance, un tribunal de commerce, une Université libre, une Académie de dessin, peinture, sculpture et architecture, et une foule d'autres établissemens importants.

Bruxelles, située partie sur le penchant d'une colline et partie sur un terrain uni, est sans contredit une des plus belles villes qu'on puisse visiter. De larges rues bien percées, bordées de belles maisons, de nobles hôtels ou de riches magasins, animées par une population nombreuse, incessamment sillonnées par de brillans équipages et par une foule de jolies voitures de place, présente, à l'œil charmé de l'étranger, l'aspect d'une grande et opulente cité. Le luxe s'y montre sous mille formes, et le commerce et l'industrie y deviennent chaque jour plus actifs.

Mais ce n'est pas seulement dans son ensemble que cette ville est digne de figurer parmi les premières de l'Europe; ses monumens et ses édifices publics la signalent particulièrement à l'attention éclairée des étrangers.

LE PALAIS DU ROI est un vaste édifice qui ne se distingue extérieurement que par sa trop grande simplicité; mais la richesse et la magnificence de l'intérieur en font une habitation véritablement royale. Sous la domination française, ce palais, moins vaste qu'aujourd'hui, était l'hôtel de la préfecture. Napoléon et l'impératrice Joséphine y logèrent en 1807, et Marie-Louise en 1811.

PALAIS DU PRINCE D'ORANGE.—C'est la propriété privée de ce prince, et l'un des édifices que les étrangers sont toujours empressés de visiter. Si l'extérieur n'attire pas l'attention, en revanche rien n'égale l'élégante richesse des appartemens; les tableaux de prix et les objets rares et précieux qui les décoraient naguères, étoient évalués à 20 millions. On y admirait entr'autres une table et une coupe en malachite, estimées 500 mille fr., et une table en lapis lazuli dont la valeur est de 1,500 mille fr. (1).

(1) Le prince d'Orange a fait transporter à *La Haye* les objets les plus précieux.

Pour visiter ce palais, il faut réclamer une carte d'entrée au ministère des finances. (V. *Ministères*, p. 69.)

HÔTEL-DE-VILLE. — Grand et majestueux édifice situé sur une des plus vastes places de Bruxelles. Ce monument, terminé en 1441, est d'une belle architecture gothique-lombarde; de sa façade s'élançait une tour de 364 pieds, de forme pyramidale, évidée dans toute sa hauteur, et ravissante d'élégance et de légèreté (1); elle est surmontée d'une statue colossale (17 pieds) en cuivre doré, tournant au moindre vent, et représentant saint Michel, patron de la ville.

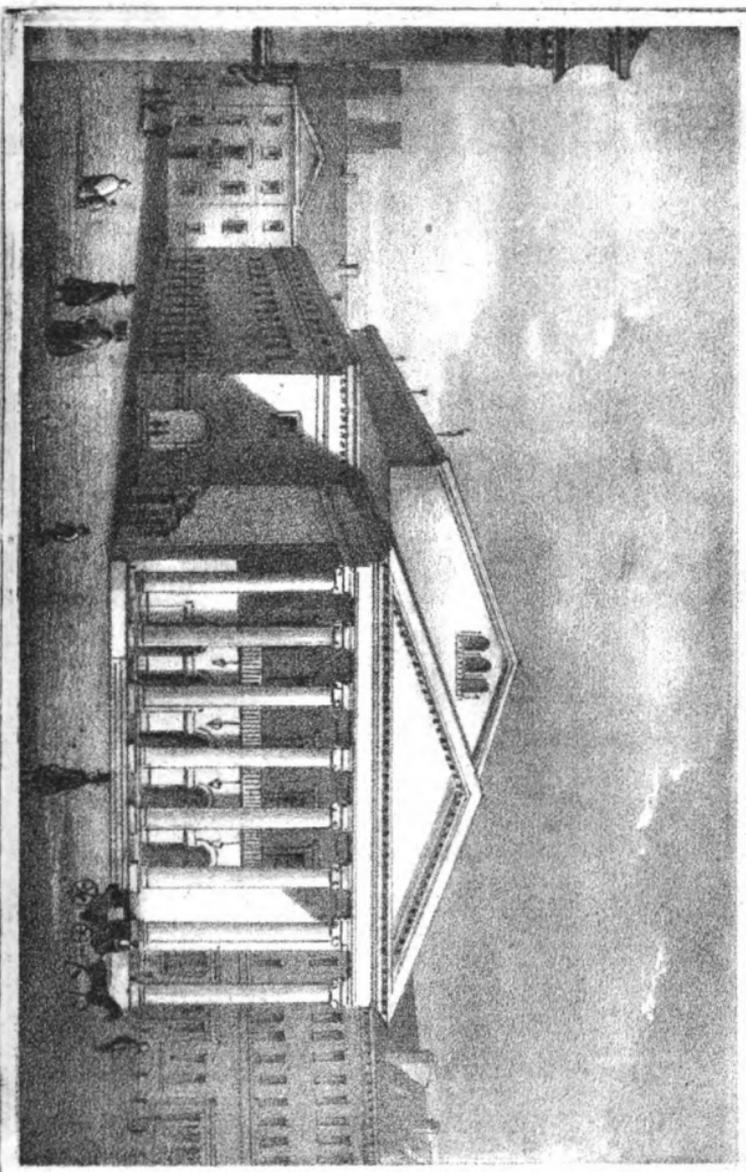
C'est dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, dite la salle gothique, que Charles-Quint signa, le 7 septembre 1556, l'acte de son abdication en faveur de son fils Philippe. — Les autres salles sont remarquables par les tapisseries qui les décorent, par les nombreux tableaux dont elles sont ornées, et par la richesse des plafonds.

THÉÂTRE-ROYAL, place de la Monnaie. — Ce monument, construit en remplacement de celui que l'électeur de Bavière avait fait élever en 1700, fut inauguré en mai 1819. L'ensemble extérieur est d'un aspect imposant; toutefois ce n'est pas sans raison qu'on a comparé cet édifice à un immense tombeau. Les distributions intérieures sont assez bien entendues; mais la salle, trop haute pour sa largeur, manquait jusqu'ici d'élégance et de décor; elle est maintenant restaurée si non magnifiquement, du moins assez convenablement. Le fronton attend depuis vingt ans le bas-relief qui doit le décorer.

HÔTEL DE LA MONNAIE, sur la place du même nom. — Reconstitué en 1821, en remplacement de l'ancien édifice fondé en 1291, et où Jean I^{er}, duc de Brabant, avait fait frapper les premières pièces, qu'on appela les *lions d'or*. Actuellement on n'y frappe que des pièces d'argent et de *billon*.

PALAIS DE LA NATION, rue de la Loi. — Marie-Thérèse l'avait fait construire pour les séances de l'ancien conseil de Brabant. Il est maintenant occupé par le sénat et par la chambre des représentants. Sa façade, surmontée d'un fronton dont le bas-relief est dû au ciseau de Godecharles,

(1) Cette tour n'est pas précisément au milieu de la façade. Les opinions varient sur les causes de cette irrégularité.



NATIONAL THEATRE AT BRUNSWICK

ne manque pas d'élégance.—On est admis sans billets dans les tribunes publiques des deux chambres.

PALAIS DE JUSTICE. — Nous ne l'indiquons que pour mémoire. C'était autrefois le couvent des jésuites, que Marie-Thérèse supprima en 1773. L'édifice actuel, élevé en 1823, mal distribué à l'intérieur, doit être reconstruit sur de nouveaux plans.

PALAIS DES BEAUX-ARTS.—La partie ancienne de ce palais servait autrefois à la résidence des gouverneurs-généraux. Commencée en 1346, elle ne fut achevée qu'en 1502; le prince Charles de Lorraine l'embellit en 1744. A côté de cet ancien édifice s'élève le Palais de l'Industrie, construit sur le terrain de l'ancien jardin botanique. Ce palais sert, tous les quatre ans, aux expositions des produits de l'industrie; plusieurs salles sont occupées par le Conservatoire des Arts et Métiers. L'ancien palais contient : la *Bibliothèque publique*, le *Musée*, les *Galleries d'Histoire naturelle*, et un *Cabinet de Physique*.

La *Bibliothèque*, ouverte au public tous les jours, de 10 à 2 heures, excepté les mercredis et les jours de fêtes, contient 150,000 vol. imprimés et 16,000 manuscrits, dont quelques uns ornés de miniatures précieuses (1).

Le *Musée* se compose d'environ 350 tab. dont plusieurs ont peu de mérite; mais dans la collection des tableaux gothiques, un grand nombre est très précieux. L'académie de Bruxelles tient ses séances dans les salles du *Musée*.

Le *Cabinet d'Histoire naturelle*, création nouvelle, qui n'a que quelques années d'existence, est déjà un des plus riches de l'Europe.

Le *Cabinet de Physique*, composé d'abord des instrumens de l'ancienne Université de Louvain, puis enrichi par de nouvelles et nombreuses acquisitions, peut aujourd'hui suffire à toutes les expériences.

Le *Musée*, le *Cabinet* et les *Galleries* sont ouverts au public les *dimanches*, *lundis* et *jeudis*, de 10 à 4 heures, et

(1) Cette bibliothèque est celle de la ville. On a fondé depuis quelques années, dans une des ailes du Palais de l'Industrie, une *Bibliothèque royale*, qui est ouverte aux lecteurs tous les jours, hors les *dimanches* et *fêtes*, de 10 heures à 3 heures.

pour les étrangers tous les jours, en s'adressant au concierge.

EGLISE SAINTE-GUDULE. — Edifice gothique, bâti sur le penchant d'une colline appelée autrefois *Molenberg*. L'architecture en est simple et grandiose; le portail, élevé sur un perron qui rachète la pente du terrain, est flanqué de deux tours carrées qu'on est occupé à restaurer. Les premiers fondemens de cette église furent jetés en 1010. Consacrée d'abord à saint Michel, elle le fut ensuite à sainte Gudule, lorsqu'en 1047 le corps de cette sainte y eut été transféré de la chapelle de Saint-Géry. Depuis cette époque elle a toujours été nommée l'Eglise des SS. Michel et Gudule. C'est dans cette église reconstruite en 1226, et terminée en 1273, que Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, tint le premier chapitre de l'ordre de la Toison-d'Or.

Sainte-Gudule ne possède aucun tableau remarquable; mais les beaux vitraux de ses chapelles, les tombeaux qui décorent les deux côtés du sanctuaire, le mausolée du comte Frédéric de Mérode, tué en 1830, au milieu des combattans belges, les statues colossales adossées aux piliers qui soutiennent la voûte, et la chaire, représentant *Adam et Eve chassés du paradis terrestre*, ouvrage précieux de Werbruggen, sont dignes d'un examen attentif (1).

EGLISE DU SABLON ou de *N.-D. des Victoires*, bâtie par le duc Jean I^{er}, en 1288, pour perpétuer le souvenir de la bataille de *Woeringen* — On remarque, dans la chapelle de Sainte-Ursule, le mausolée des princes de La Tour et Taxis. On ne doit pas oublier trois tableaux : un *Martyre de Sainte Barbe*, par Quellyn; un *Christ en croix*, de Declerck, et le *Jugement dernier*, de Frans-Flore.

C'est dans cette église que repose le poète français, *Jean-Baptiste Rousseau*, mort à la Galette, près de Bruxelles, le 17 mars 1741.

L'EGLISE DE N.-D. DE LA CHAPELLE, fondée en 1140, et érigée en paroisse en 1210, renferme, outre plusieurs statues dues aux célèbres ciseaux de Du Quesnoy et de Faydherbe, un tableau, chef-d'œuvre de G. de Crayer, *Jésus apparaissant à la Madeleine*. Les principaux mausolées de cette église sont ceux des maisons de Spinola et de Crof.

(1) Cette chaire décorait autrefois l'église de St-Michel à Louvain.

L'ÉGLISE DE SAINT-NICOLAS, rue au Beurre; — *Sainte-Catherine*, dans la rue de ce nom; — *N.-D. du Finistère*, longue rue Neuve, église ainsi nommée de l'inscription qu'on lit au dessus du portail : *Laus tua in fines terrarum*; — *Saint-Jean-Baptiste*, autrefois église du *Béguinage* (1), ont chacune quelques bons tableaux; à *Sainte-Catherine*, outre une belle toile, de G. de Crayer, placée sur le maître-autel, on remarque un *Christ au tombeau*, par Otto Venius, le maître de Rubens.

L'ÉGLISE DE SAINT-JACQUES DU CAUDENBERG, place royale, est un monument moderne qui, pendant l'ère révolutionnaire, était devenu le temple de la Raison. Cette église a remplacé l'abbaye du même nom, où le jésuite Bollandus, et après lui ses continuateurs, sous le nom de *Bollandistes*, avaient consacré leurs veilles à l'immense ouvrage connu sous le nom d'*Acta sanctorum*.

Les établissemens de charité sont nombreux à Bruxelles; nous citerons, parmi les plus importans, le *grand Hospice pour les vieillards*, place de l'ancien *Béguinage*; l'*Hôpital général civil*, près de la porte de *Hal*, anciennement fondé pour les Croisés qui revenaient blessés de la Terre-Sainte et pour les lépreux; il est destiné aujourd'hui au traitement des maladies graves; l'*Hôpital Saint-Jean*, rue de l'Hôpital, lequel sera transféré dans un magnifique bâtiment en construction sur le Boulevard Botanique.

De nombreuses *Places* embellissent Bruxelles; on remarquera parmi les principales : la *Place-Royale*, sur la partie élevée de la ville; c'est une des plus belles de l'Europe; la *Grande Place*, où se trouve l'*Hôtel-de-Ville*, et qu'entourent des édifices de construction espagnole; c'est sur cette place, tendue de noir, que furent exécutés, le 5 juin 1568, le comte d'Egmont et le comte de Horn; la place de la *Monnaie*, que décore le Théâtre-Royal, et celle des *Martyrs*, autrefois de *Saint-Michel*, qui doit son nouveau nom aux restes des victimes des journées de septembre 1830 qu'on y a inhumées. Cette place, environnée d'élégans édifices d'une construc-

(1) Le *Béguinage* de Bruxelles n'existe plus : sur son emplacement on a élevé un magnifique hospice pour les vieillards. (V. sur les *Béguinages*, page 130.)

tion symétrique, vient d'être embellie d'un magnifique monument en mémoire de la révolution et des victimes de septembre 1830.

LES BOULEVARDS qui ceignent Bruxelles, bordés de riches hôtels, ne sont pas un des moindres embellissemens de cette ville, qui possède en outre deux promenades véritablement dignes d'une capitale: le *Parc*, et l'*Allée verte*.

Le *PARC*, vaste et beau jardin, orné de massifs d'arbres, décoré de statues, est situé en face du Palais du Roi, au milieu de magnifiques rues; il est pour Bruxelles ce que le jardin des Tuileries est pour Paris. On regrette qu'au lieu d'une belle grille, il ne soit entouré que d'une maigre haie vive, protégée par une ignoble palissade (1).

A l'extrémité du *Parc* se trouve un petit théâtre appelé *Théâtre royal du Parc*.

Dans le *Parc*, les dimanches, pendant la belle saison, la musique des guides exécute, d'une heure à deux heures, avec une grande supériorité, des morceaux d'harmonie qui attirent un grand concours de promeneurs.

L'*ALLÉE-VERTE*, près de la porte du Rivage, plantée de plusieurs rangs d'arbres séculaires, borde le canal de Wilbroeck (V. page 86) sur une longueur de plus d'un quart de lieue en ligne droite. Quoique un peu déchuë de sa vogue, elle est encore, dans les beaux jours, le rendez-vous de nombreux équipages, de jeunes gens à cheval et de piétons: ce sont les *Champs-Élysées* de Bruxelles. L'*Allée-Verte* est close par des grilles.

Le *Parc* et l'*Allée-Verte*, qui appartiennent à la ville, s'ouvrent et se ferment, savoir :

Ouverture. — Du 15 mars au 30 avril, à 6 h. du matin; du 1^{er} mai au 15 août, à 5 h.; du 16 août au 15 octobre, à 6 h.; le reste de l'année, au jour.

Fermeture. — Janvier et décembre, à 4 h. du soir; février et novembre, à 5 h.; mars et octobre, à 6 h.; avril et septembre, à 7 h.; mai et août, à 9 h.; juin et juillet, à 10 h.

LE JARDIN-BOTANIQUE, dont l'entrée est placée rue Royale

(1) Dans la rue Royale, en face d'une des entrées latérales du *Parc*, s'élève la statue du général *Belliard*, ambassadeur de France en Belgique, mort à Bruxelles, le 29 janvier 1832.

extérieure, hors la porte de *Schaerbeck*, borde le boulevard Botanique. Cette création récente, rivalise déjà par la beauté des bâtimens et des serres, par la richesse de ses plantations, avec tous les établissemens de ce genre. — Le public est admis, en été, dans le jardin, les *mardis*, *jeudis* et *samedis*, de 10 à 3 heures, et dans les serres, tous les jours, moyennant une rétribution de 30 centimes par personne.

Bruxelles n'a point de fontaines remarquables ; mais celle du *Maneken-Pis* ne saurait être passée sous silence à cause de sa singularité ; elle s'élève au coin des rues de l'Etuve et du Chêne, et se compose d'une petite figure de bronze, représentant un enfant dans l'attitude de l'action que le nom indique suffisamment. Cette statue, ouvrage de Du Quesnoy, remplaça en 1648 la figure originaire qui était en pierre. Le *Maneken-Pis* est pour Bruxelles une sorte de *palladium* auquel les habitans, qui l'appellent *le plus ancien bourgeois de la ville*, semblent attacher le sort de la cité. Le *Maneken-Pis* a été comblé d'honneurs par plusieurs souverains ; il reçut une belle garde-robe de l'électeur de Bavière qui lui donna aussi un valet de chambre pour le servir. En 1747 quelques grenadiers français l'ayant insulté, Louis XV, pour réparer ces insultes, le déclara chevalier de Saint-Louis et lui fit cadeau d'un costume complet, avec épée et chapeau à plumes. Chaque année le jour de la *kermesse*, en juillet, le *Maneken-Pis* est revêtu d'un de ses costumes ; depuis 1830 on choisit ordinairement celui d'officier de la garde civique.

Le 3 octobre 1817, le *Maneken-Pis* ayant tout à coup disparu, la ville se crut menacée de quelque calamité ; mais heureusement la statue fut retrouvée chez un forçat libéré et on la remplaça avec pompe, sur son piédestal, le 6 décembre 1818.

Les *Portes* de Bruxelles, maintenant au nombre de neuf, seront bientôt au nombre de onze, par l'ouverture de la porte *Louise*, de la porte *Léopold*, et d'une nouvelle porte sur le boulevard Botanique ; toutes, à l'exception de celle de Hal, la plus ancienne, car elle remonte à 1381, sont formées de deux élégans pavillons joints par une grille (1).

(1) La porte de *Hal* est une tour qui était autrefois fortifiée. La

Bruxelles est baigné par le canal de *Villebroeck*, par celui de *Charleroy* et par la *Senne*.

Le canal de *Charleroy* (V. p. 253) entre à Bruxelles près de la porte de Ninove, coule le long du boulevard dans les anciens fossés, et vient joindre, à la porte du Rivage, celui de *Willebroeck* (V. p. 86) qui forme le grand bassin de Bruxelles.

La *Senne* (V. page 85) pénètre dans la ville, à gauche et à droite de la porte d'Anderlecht, par deux bras qui, après plusieurs circuits à travers diverses rues, se réunissent en un seul pour sortir tout auprès de la porte de Laeken, en se dirigeant vers le Nord.

COLLECTIONS PARTICULIÈRES.— Les habitans ayant en général le goût des tableaux et des objets d'arts, peu de villes offrent aux amateurs d'aussi riches collections particulières, que les propriétaires mettent le plus aimable empressement à laisser visiter. Nous indiquons les principales à la curiosité des étrangers:

1° *La galerie* de monseigneur le duc d'Arenberg, presque composée en entier de tableaux flamands, maintenant enrichie de la belle collection de feu le prince Auguste d'Arenberg;

2° *La galerie* de S. A. le prince de Ligne, composée de tableaux modernes. Dans son château de Belœil on peut admirer une belle réunion de tableaux anciens;

3° La collection de M. Malek de Wertenfeld, rue de la Reine, 40. faubourg d'Ixelles, formée de morceaux de choix et à laquelle est jointe une belle collection de curiosités rares;

4° La collection de M. le colonel Biré, rue Ducale, qui se compose de quelques tableaux hollandais;

5° La galerie de M. Van Becelaere, propriétaire du Café des Mille Colonnes, place de la Monnaie.

6° M. Robyus, rue Neuve, possède une magnifique collec-

façade principale, la seule ornée, se trouve du côté du faubourg de Saint-Gilles. Du côté de la ville cette tour n'a rien d'agréable à l'œil; c'est une construction lourde et massive percée dans le bas de trois portes en ogive, et de quelques croisées dans le haut. Au dessus d'une de ces trois portes, sous lesquelles on passait autrefois pour entrer dans la ville (aujourd'hui on passe à côté de la tour), on voit une double fenêtre surmontée d'une niche qui renfermait un saint Michel. Cette tour était jadis couronnée de créneaux. Une restauration projetée doit bientôt la rendre à son état primitif.

tion d'insectes et surtout de papillons les plus rares et les plus riches du monde.

HOMMES CÉLÈBRES. — Bruxelles est la patrie de plusieurs personnages célèbres à divers titres, parmi lesquels nous rappelons :

Champagne (Philippe), peintre, né en 1602, mort en 1674.

Ligne (Charles-Joseph prince de), aussi illustre par sa naissance que par sa grâce chevaleresque, son intrépide valeur, la finesse de son esprit et la gâté de son caractère ; né en 1735, mort en 1814.

Vesale (André), un des plus grands anatomistes, né en 1514, mort de faim à la suite d'une tempête sur les côtes de l'île de Zante, en 1564.

Vandermeulen (Antoine-François), célèbre peintre de batailles, né en 1634.

Quesnoy (François du), statuaire illustre, né à Bruxelles en 1592, mort à Livourne en 1644, dont les ouvrages décorèrent la plupart des églises de la Belgique.

Camargo (Marie-Anne Cupis de), célèbre danseuse du XVIII^e siècle, née en 1710, morte en 1770.

COMMERCE. — INDUSTRIE. — Le commerce de Bruxelles rivalise avec celui des plus grandes capitales ; de riches magasins où le luxe des décors le dispute à l'élégance, étalent les productions de tous les pays.

Un grand nombre de manufactures importantes fournissent aussi la plupart des objets de nécessité ou de luxe que le commerce met en circulation. On connaît la finesse et la beauté des dentelles de Bruxelles ; la ville possède des fabriques de savon, d'amidon, de vitriol ; des distilleries, des raffineries, des brasseries dont le produit est renommé. Le *faro* de Bruxelles a une réputation européenne ; l'art typographique y est porté à un assez haut degré de perfection ; mais il a rarement à s'appliquer à des œuvres indigènes ; la réimpression des ouvrages étrangers occupe presque exclusivement les presses bruxelloises.

La *carrosserie* y jouit à juste titre d'une grande renommée. Ses produits réunissent l'élégance de la forme à la solidité de la construction. Les étrangers seront bien aises de trouver ici l'indication de quelques uns des principaux fabricants :

Principaux carrossiers. — Schurman, rue de la Potte-

rie, 13. — Pauwels, rue d'Or, 12. — Simons, rue d'Or, 24.
— Maes, boulevard d'Anvers, 8. — Jonas, rue de Laeken.
— Spinnock, boulevard d'Anvers Van Campenhaut, impasse
Parc. — Vandermeeren, boulevard Botanique.

DILIGENCES ET MESSAGERIES.

Entreprise de Van Gend et comp. — Diligences pour tous
pays. — Bureaux, *rue de la Madeleine*. Correspondance avec
les messageries royales de France, et *rue des Marais St-
Jean*. Correspondance avec les messageries Laffitte Caillard
et comp. de Paris.

Entreprise des *Jumelles Belges-françaises*. — Briard et
comp. Bureaux, rue de l'Hopital. Diligences pour Paris, etc.

POSTE AUX CHEVAUX, rue de Ligne, 6, et dans la station
du chemin de fer (V. page 36).

Principales routes de poste.

De Bruxelles à Paris par Valenciennes, 36 postes $3/4$
dont $9\ 1/2$ en Belgique.

De Bruxelles à Arlon, 24 postes $1/4$.

à Luxembourg, 25 postes $3/4$.

à Charleroy, 6 postes $1/4$.

à Givet, (France), 12 postes $3/4$ dont $10\ 1/4$
en Belgique.

à Tournay, 9 postes $1/2$.

à Lille, (France), par Tournay, 12 postes
 $3/4$ dont $11\ 1/4$ en Belgique.

à Mons, 6 postes $3/4$.

à Namur, 8 postes.

BATEAUX A VAPEUR. — Société générale de navigation par
la vapeur (general steam navigation's company), bureau,
Place-Royale, 14. — On peut y retenir des places pour
Londres, pour les bateaux à vapeur partant d'Anvers et
d'Ostende (V. pages 111 et 173). — Correspondance avec les
bateaux à vapeur du Rhin.

STATIONS DU CHEMIN DE FER, à Bruxelles.
(V. page 20.)

ENVIRONS DE BRUXELLES.

is devons recommander aux voyageurs quelques-uns des lieux qui environnent cette capitale, et qui méritent divers titres leur attention.

LES-FONTAINES. — C'est un joli hameau sur le canal de Brock, (Voyez page 86) à 2 lieues de Bruxelles, et où l'on trouve la première des cinq écluses de ce canal; un bras de la *Senne* y passe sous le canal même pour aller rejoindre le bras. Le hameau de Trois-Fontaines, remarquable par sa situation, est renommé par la manière dont on y pêche le poisson de rivière; aussi, pendant la belle saison, y va le grand monde, surtout le dimanche, et on y arrive facilement de Bruxelles, soit en voiture, soit par les barques qu'on prend à la porte du Rivage.

WILMISTERS. — Petite commune à 3/4 de lieue de Bruxelles, sur le chemin de fer du midi, dans une situation charmante, et accessible par la *Senne*, et entourée d'arbres qui la dérobent aux regards; pop. 900 habit. — C'est un lieu de promenade très agréable pour les Bruxellois, qui y affluent le dimanche. Forest de Wilmistères, chaque jour plus fréquenté, maintenant que le chemin de fer permet de faire le trajet en cinq minutes.

TERVUREN. — On prononce *Tervure*, commune de la province de Brabant, district de Louvain, à 2 lieues et demie de Bruxelles; population 1.700 habitants. Saint Hubert, fondateur, y mourut en 727. Le pavillon que, pendant la domination du royaume des Pays-Bas, les deux peuples, Français et Hollandais, firent construire pour le prince d'Orange, est vénéré sous tous les rapports la visite des voyageurs, et ne manquera pas de voir aussi le haras royal, et de visiter le parc entouré d'une muraille construite sous le règne de Philippe le Bon.

Le château, d'une belle architecture, renferme les tombeaux de plusieurs ducs de Brabant. Il y a à Tervuren un excellent restaurateur.

WILMISTERS. — Commune du district de Bruxelles, à une lieue et demie de cette capitale, à peu de distance de la ville de Louvain, population 1,200 habitants, se recommande aux amateurs de peinture, par un des plus beaux tableaux de Van Dyck qui décore sa modeste église; il représente saint Martin à cheval donnant une portion de son

manteau d'un pauvre. L'histoire de ce tableau est assez curieuse pour être rapportée.

Van Dyck venait de se séparer de son illustre maître; il partait pour Rome, monté sur un beau cheval, précieux cadeau de Rubens; il passe par *Saventhem*; c'était la fête; on dansait sous les arbres; Van Dyck s'arrête, court inviter la plus jolie fille du village, et avant la fin du bal champêtre, il était amoureux, amoureux fou, comme on l'est à 24 ans. Il oublie Rome et s'installe à *Saventhem*; les jours, les mois s'écoulaient, l'argent fuit aussi, et Van Dyck dont la passion avait eu le temps de se calmer, songe enfin que les intérêts de sa gloire l'appellent en Italie; mais pas un florin pour s'y rendre. Heureusement il ne perd pas courage, il se présente au curé, et lui propose un tableau pour le maître-autel de son église. Le sujet sera celui qu'on voudra; le prix 100 florins, et si le tableau ne les vaut pas, le cheval du peintre restera au curé. Le marché est conclu. Quinze jours après le *saint Martin* était terminé; Van Dyck lui-même et son cheval avaient servi de modèles pour le saint, et le bedeau avait posé pour le pauvre. Le curé, qui par hasard, était un peu connaisseur, paya sans marchander, et Van Dyck partit pour Rome. Voilà comment la pauvre église d'un village possède un chef-d'œuvre.

WESPELAER. — Petite commune sur le chemin de fer de Malines à Louvain, célèbre par la beauté et l'originalité de son parc (V. page 200).

WATERLOO. — Commune du Brabant, district de Nivelles, à 3 lieues de Bruxelles, célèbre par la bataille perdue par Napoléon contre les armées alliées, le 18 juin 1815. La plupart des voyageurs ne quittent pas la Belgique sans aller visiter les lieux, théâtre de ce grand événement qui changea la face de l'Europe. Un singulier monument y a été érigé, en mémoire de cette bataille: c'est une colline de 45 mètres de haut et de 160 de diamètre, surmontée d'un lion colossal en fonte. Non loin de là, à Plancenois, les Prussiens ont élevé un monument en fer à la gloire de leur armée, et à droite et à gauche de la route, on voit plusieurs tombeaux dont quelques-uns sont remarquables.

La chapelle de Waterloo renferme divers mausolées, érigés par les familles de quelques braves frappés dans cette sanglante journée.

LIGNES

DU NORD, DE L'EST ET DE L'OUEST.

DE BRUXELLES A MALINES (1),

Par *Vilvorde*.

(Voir BRUXELLES, page 67.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 39, n° 29.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (2).

Longueur de la route, 20 kilom. (5 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 30 à 35 minutes.

| | | | |
|---|---|----------------|-------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 2 fr. |
| | | Chars-à-bancs. | 1 25 |
| | | Wagons. | 1 » |
| Prix du transport des <i>bagages</i> , par 100 kilog. | | » | 80 c. |

Après le dernier coup de cloche le chef-garde fait entendre son cornet et le convoi se met en marche. A la sortie de la station le *rail-way* se dirige au nord entre l'*Allée Verte* (V. page 78) et le faubourg de Laeken. On traverse la route d'Anvers, puis la *Senne*, ensuite la nouvelle chaussée de Schaerbeck à Laeken.

La *Senne* prend sa source dans la commune de Naast (Hainaut), passe à Soignies, Horrues, Stenkerque, entre dans le Brabant, circule par Rebecq, Tubise et Hal, traverse Bruxelles, se dirige sur Vilvorde. Eppeghem, pénètre dans la province d'Anvers, arrose Hombeck, Leest, Heffen,

(1) La section de *Bruxelles à Malines* a été ouverte le 5 mai 1835.

(2) V. pages 37 et suiv. le *Tableau des prix, etc.*, de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

et se jette dans la *Dyle* (V. page 91) après un cours d'environ 25 lieues. La *Senne* n'est ni navigable ni flottable; souvent très basse, un orage suffit pour grossir ses eaux et les faire sortir de leur lit.

A droite on aperçoit sur la hauteur les dernières maisons et le clocher de Schaerbeek, commune de 2,200 hab. qui forme la continuation d'un des faubourgs de Bruxelles.

A gauche, après un quart de lieue, le château royal de Laeken se montre sur une élévation à l'extrémité d'une immense prairie qui descend jusqu'au bord du canal de Willebrock.

Le château de Laeken ne date que de 1782; bâti sur les dessins de l'archiduc Albert, alors gouverneur des Pays-bas, il est placé dans une position charmante; le parc renferme une orangerie, un théâtre, des pavillons et de belles eaux.

Une magnifique tour chinoise, haute de 365 marches, fut achetée pendant la révolution par un procureur qui la fit démolir; le château aurait subi le même sort si Napoléon n'en eût fait l'acquisition pour le donner à Marie-Louise. Ce fut pendant un séjour à Laeken que l'empereur signa la célèbre déclaration de guerre contre la Russie.

Aujourd'hui ce palais, devenu propriété de la couronne, est la résidence de prédilection de la famille royale.

La plaine qu'on aperçoit à gauche, couverte d'un riant tapis de verdure, est celle de *Monplaisir*; c'est là que deux fois par an, en juillet, à la *Kermesse* de Bruxelles, et aux fêtes de septembre, anniversaire de la révolution de 1830, les courses de chevaux fondées par la régence et par la société pour l'amélioration des races, attirent une foule considérable.

Au delà de la plaine de *Monplaisir* coule le canal de Willebrock, qu'on appelle aussi canal de Bruxelles.

Le canal de Willebrock, commencé en 1550 pour faciliter les communications entre Bruxelles et Anvers, fut livré à la navigation en 1561; dérivé de la *Senne* à Bruxelles, il est bordé par l'*Allée-Verte* (V. p. 78), se dirige sur Vilvorde presque en ligne droite, en longeant la rivière, entre dans la province d'Anvers un peu au dessous de Thisselt, traverse la commune de Willebrock (1) et aboutit au *Rupel*

(1) *Willebrock*, commune de la province d'Anvers, district de

(V. page 89) vis-à-vis de Boom (V. la not. A, page 90), le canal devait passer par Malines qu'il aurait vivifiée, mais l'étrange opposition des magistrats obligea de lui donner une autre direction.

Le village qui se montre à droite entouré de jolies maisons de campagne, est Ever, dont la popul. est de 1,017 habitans.

A gauche, à travers les arbres, on aperçoit les villages de Over-Heembeek et Neder-Heembeek; le clocher de ce dernier s'élève au dessus d'un château assez ancien, mais bien entretenu.

A ce point de la route, la *Senne*, qui serpentait dans la plaine, se rapproche.

Sur la droite, au village de Haeren (popul. 600 hab.), on remarque le château de M. le marquis d'Assche, situé à l'extrémité d'une verte pelouse.

Avant d'arriver à Vilvorde, les regards sont attirés à gauche par un immense bâtiment percé d'une multitude de fenêtres : c'est la maison centrale de détention, établissement modèle, imité de ceux d'Angleterre et des États-Unis. Cette prison peut renfermer 2,000 détenus. L'ancien château, sur les débris duquel l'édifice actuel fut élevé en 1776, avait aussi servi de prison, mais pour les personnes d'un rang distingué. Mme Deshoulières y fut prisonnière d'état en 1657 (1).

Le chemin circule devant une belle propriété entourée d'eau à droite de la route.

Arrivée à VILVORDE, station du chemin de fer, après avoir traversé la *Woluwe*, ruisseau qui sort de la forêt de Soignies et se jette dans la *Senne* à Vilvorde. (Parcouru depuis Bruxelles 10 kilom.)

Malines, à deux lieues de cette ville, 3,067 habit. C'est dans cette commune qu'eut lieu la dernière entrevue entre le comte d'Egmont et le prince d'Orange. D'Egmont, refusant d'accompagner le prince en Allemagne, lui dit en le quittant : *Adieu, prince sans terre ; adieu, comte sans tête*, lui répondit le prince. Quelque temps après, d'Egmont fut décapité à Bruxelles avec le comte de Horn. (V. page 77.)

(1) On a dit qu'elle y avait composé son Idylle *les Moutons*; c'est une erreur; sa détention ne dura que huit mois, car on sait que son mari l'enleva de vive force, et ce ne fut qu'en 1674 qu'elle composa *les Moutons*.

VILVORDE, bureau de poste et relai, petite ville district de Bruxelles, sur la *Senne* (V. page 85) et sur le canal de Willebroeck (popul. 5,000 hab.), était connue dès l'an 779 sous le nom de *Filfurdum*; c'est la plus ancienne commune du Brabant; le duc Henri I^{er} l'affranchit en 1192 (1). C'est à Vilvorde que s'établit le premier béguinage. (V. page 139.) L'église paroissiale est un édifice gothique; des stalles sculptées d'un assez bon style, méritent quelque attention.

La station de Vilvorde, établie à la croisée de la route qui conduit dans la ville, est environnée de charmantes maisons de campagne.

Jusqu'à Vilvorde le *rail-way* avait parcouru de vertes prairies; à partir de Vilvorde, l'aspect du pays change; maintenant on traverse des champs fertiles et bien cultivés.

A droite et au loin on aperçoit les clochers de Perck et d'Elewyt, petites communes illustrées par le séjour de deux grandes célébrités du pays, Rubens et Teniers; ce dernier avait à Perck une maison de campagne nommée les Trois Tours (*Dry-Toren*), et il a laissé une grande quantité de vues des environs; Rubens possédait près d'Elewyt l'antique château de *Steen*; il a peint dans cette retraite un grand nombre de ses immortels ouvrages.

A gauche, sur la chaussée de Bruxelles que nous longeons depuis Vilvorde, et sur la *Senne*, que traverse de nouveau le chemin de fer, se trouve Eppenheim, commune de 1.000 habitans qui a perdu beaucoup de son importance. C'était jadis un lieu de station entre Vilvorde et Maines; près de l'emplacement où se trouve maintenant une petite chapelle au bord de la route, un hospice était ouvert aux pauvres voyageurs; il fut détruit pendant les guerres de religion.

Voici Sempst, commune du district de Bruxelles à gauche du *rail-way* (population 2,468 habitans), remarquable par son église, dont l'origine très ancienne est attestée par plusieurs inscriptions; on dit qu'elle fut fondée par saint Ram-

(1) Il mourut à Cologne le 5 sept. 1235, d'où il fut transporté dans l'église de Saint-Pierre à Louvain, au milieu du chœur où l'on voit son tombeau. Le duc Henri I^{er} est le premier qui ait fait graver dans ses armes le *lion de Belgique* comme emblème national.

bert, évêque de Tongres, et que N.-D. de Malines en fut long-temps la succursale.

Presqu'en quittant Sempst on traverse la *Senne*, pour la troisième fois depuis Bruxelles, près d'un hameau dépendant de Weerdt, commune de 600 hab., dont le clocher se montre sur la droite.

A peu de distance on quitte la province de Brabant pour entrer dans la celle d'Anvers (1), et on aperçoit au loin la gigantesque tour et les clochers de Malines. Des genêts sauvages forment une double haie sur les bords, maintenant élevés, du chemin qui circule sur une voie déblayée de plusieurs pieds.

Bientôt on aperçoit à gauche le chemin de fer qui vient de Gand, Courtray, Bruges et Ostende à Malines décrivant une grande courbe pour se réunir avec celui que nous parcourons.

Voici le canal de Louvain; on le traverse sur un pont mobile.

Ce canal, qui commence à Louvain par la dérivation d'une partie des eaux de la *Dyle* (V. page 91), passe sous les murs de Malines et va rejoindre la *Dyle*, un peu avant son embouchure dans le *Rupel* (2); son développement est d'environ 10 lieues, dont a peu près le quart dans la province d'Anvers, et trois quarts dans celle de Brabant; il fut commencé en 1750 aux frais de la ville de Louvain.

(1) La prov. d'Anvers, une des neuf prov. de Belgique, est bornée au N. par la Hollande, à l'O. par la Flandre-Orientale, au S. par la prov. de Brabant, à l'E. par le Limbourg. Son étendue est de 284.106 hect.; la population, 365,173 habit., environ 129 hab. par 100 hect. Elle est divisée en trois arrondissemens judiciaires et administratifs; chefs-lieux, *Anvers*, *Malines* et *Turnhout*, et en 19 cantons. Elle renferme 4 villes, et 138 communes rurales; la province nomme quatre membres au sénat, et neuf à la chambre des représentans; elle forme, avec celle de Brabant, le diocèse archiépiscopal de *Malines*, qui a pour suffragans les évêchés de *Bruges*, *Gand*, *Liège*, *Namur* et *Tournay*. Sous l'empire français, la province formait le départ. des *Deux-Nèthes*, chef-lieu *Anvers*.

(2) Le *Rupel*, rivière formée près de *Rumpst* (A), à une lieue 1/2, N.-N.-E. de Malines, par la réunion de la *Nèthe* et de la *Dyle* (V. page 96), grossie des eaux de la *Senne*. Le *Rupel* coule au

(A) *Rumpst*, commune du district d'Anvers, à l'embouchure de la *Nèthe* et de la *Dyle* dans le *Rupel*. — 2137 Hab.

Arrivée à **MALINES**, station *centrale* des lignes de chemin de fer du *Nord*, de l'*Est* et de l'*Ouest*. La station occupe en dehors de la ville un vaste espace qui renferme tous les ateliers nécessaires à l'entretien et aux réparations des machines et à la construction des voitures et wagons (1); c'est là que les convois venant des points principaux, Bruxelles, Anvers, Courtray, Ostende, Gand et Liège, coïncident entre eux pour l'échange des voyageurs. A moins de retard imprévu, les divers convois arrivent à la station presque au même instant, et peu de minutes suffisent pour que les voyageurs qui ont à changer de direction prennent de nouvelles voitures. (Parcouru depuis Bruxelles, 20 kilom.).

MALINES.

Le voyageur qui veut s'arrêter à Malines entre dans la ville par la porte et la rue d'*Egmont*; il trouve en sortant de la station de petites voitures pour le conduire à sa destination.

PRINCIPAUX HÔTELS.

Hôtel *St-Jacques*, Marché aux Grains; *table d'hôte*, à 1 h.

Hôtel de la *Grue*, Grande-Place; *table d'hôte*, à 1 h.

Hôtel de *Brabant*, Grande-Place; *table d'hôte*, à 1 h.

N.-O. passe à Boom (A), vis-à-vis duquel débouche le canal de *Willebroek* (V. page 86), et va se joindre à l'*Escaut* par la droite, presque en face de *Rupelmonde* (B), à 3 lieues S. S. E. d'*Anvers*, après un cours généralement très large de 2 lieues 1/2. Sous le gouvernement français, des flottes composées de vaisseaux de haut bord ont été stationnés dans cette rivière.

(1) Au milieu de la station s'élève une colonne milliaire, qui n'a rien de monumental. C'est de ce point que se mesure la longueur des diverses lignes; c'est de là aussi que partent les poteaux kilométriques placés le long de chaque route, de 500 m. en 500 m.

(A) *Boom*, commune du district d'*Anvers*, sur le *Rupel*, chantier de construction pour les vaisseaux; corderies, toiles à voiles, etc. — 6829 Hab. — Marché le jeudi; foire de 2 jours le lendemain de la Pentecôte.

(B) *Rupelmonde*, ville de la *Flandre-Orientale* (V. page 120), au pays de *Waes* (V. page 123) sur la rive gauche de l'*Escaut*. L'ancien château servait autrefois de prison pour les personnes éminentes. Des hommes marquans y ont été enfermés. On y conserve les archives de la *Flandre*. — Population, 2553 habitans.

PRINCIPAUX CAFÉS. — Café belge, Grande Place.

BAINS PUBLICS, rue dite *Korte hair Grascht*, chez M. Taglioretti, médecin.

POSTE AUX LETTRES, rue des Béguines.

JOURNAUX.—1° *Algemeen Aenkondigings-blad*, paraissant le dimanche ; — 2° Feuille d'annonces universelles (en Français).

SOCIÉTÉ PARTICULIÈRE.—La *Constance*, Grande Place ; — admission des étrangers sur la présentation d'un membre.

THÉÂTRE, rue de l'Empereur ; — Spectacle tous les dix jours par la troupe d'Anvers. Prix des places : premières, 2 fr. 50 c. ; secondes, 1 fr. 50 c. ; parterre, 1 fr.

VOITURES DE PLACE. — *Vigilantes*, au Pavillon Belge, Grande Place, et à la Licorne, Marché au Beurre. Prix : 50 c. la course, et pour quatre personnes, 1 fr.

MALINES, en flamand *Mechelen*, chef-lieu du 2° arrondissement de la province d'Anvers, à 51° 1' 52" de latit. N., à 2° 8' 44" de longit. E., traversée par la *Dyle* (1), et dont le canal de Louvain baigne les murs (V. page 89), est peuplée de 23,000 habitans. Son nom parait venir de *Maris-Linear*, qui indique le point où la marée s'arrête. En effet, le flux se fait sentir dans la *Dyle* par l'*Escaut* et le *Rupel* jusqu'à une lieue au dessus de la ville. Au VIII^e siècle Malines n'était qu'une agglomération de quelques chaumières entourant un monastère où saint Rombaud souffrit le martyr le 24 juin 775. Incendiée en 884, rebâtie en

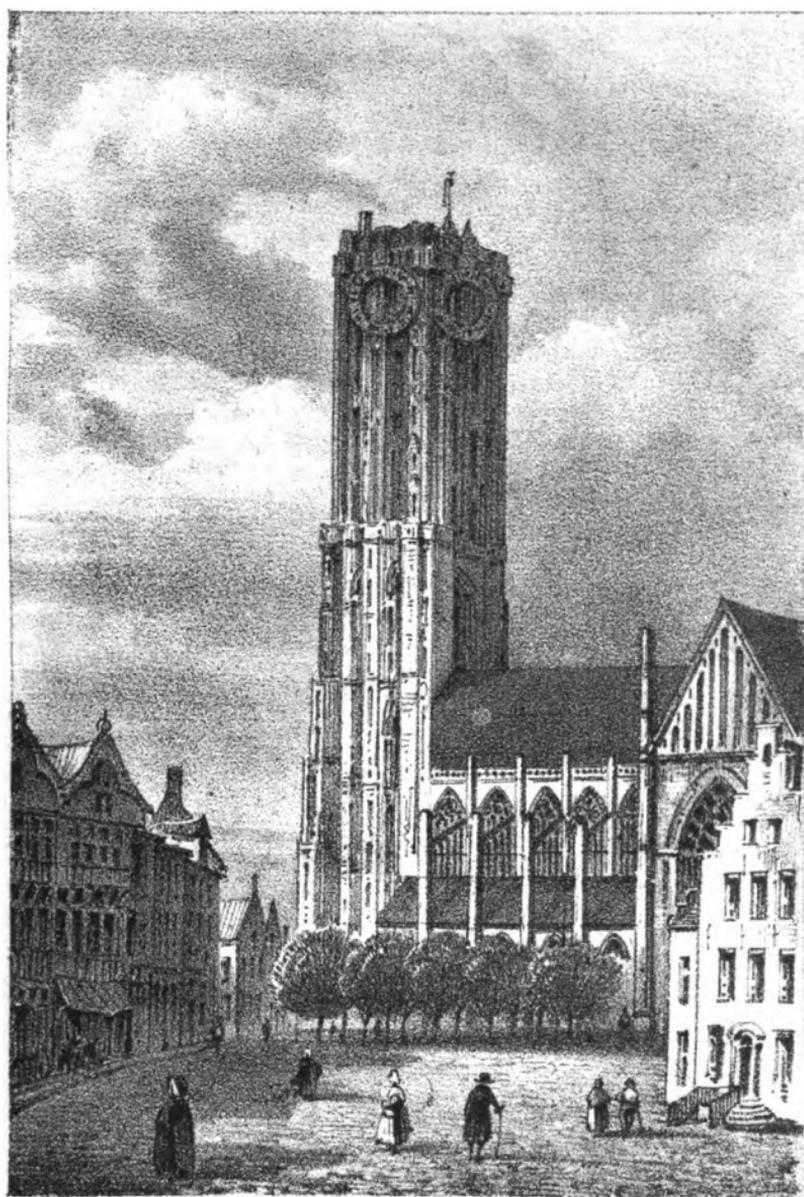
(1) La *Dyle* prend sa source à deux lieues S. de Genappe (Brabant), passe à Wavre, à Louvain, à Werchter, où elle reçoit le *Demer* (V. la note A. page 201), pénètre dans la province d'Anvers, qu'elle quitte aussitôt pour rentrer dans le Brabant près de Muysen, traverse Malines, reçoit la *Senne* (V. page 85) à Battembroch, et se réunit à la *Nèthe* (V. page 95) pour former le *Rupel*. Son cours est d'environ vingt lieues, dont six navigables depuis qu'elle a reçu le *Demer* ; son développement dans la province d'Anvers est de trois lieues et demie et de seize dans le Brabant ; une partie de ses eaux est dérivée à Louvain pour former le canal de ce nom. Sous l'empire français la *Dyle* avait donné son nom à un département qui se composait du Brabant ; Bruxelles en était le chef-lieu.

897. elle fut, un siècle après, agrandie par l'évêque de Liège; en 1342 un nouvel incendie la détruisit en partie, et le 7 août 1547 la foudre étant tombée sur un magasin à poudre, une épouvantable explosion renversa trois cents maisons, plusieurs églises, et tua plus de huit cents personnes. Les débordemens de la *Dyle* la ravagèrent souvent, et en 1261, 1295, 1470, et dans les XV^e et XVI^e siècles la peste y causa de grands désastres. Le pape Paul IV érigea l'église cathédrale de Malines en métropole, par une bulle du 12 mai 1559, et Pie IV joignit à cette église, le 11 mars 1560, le titre de *Primat de Belgique*. La propreté des rues de Malines l'avait fait surnommer la *Propre*, et jusqu'aux conquêtes de Louis XIV elle avait été appelée la *Pucelle*, parce qu'elle n'avait jamais été prise. Elle le fut en 1706 par le duc de Marlborough, puis en 1746 par les Français; rendue en 1748 et conquise de nouveau par la France, qui en prit possession en 1794, elle devint alors un des chefs-lieux d'arrondissement du département des *Deux-Nèthes*. En 1804, le gouvernement français en fit raser les fortifications.

A l'exception de quelques églises, Malines n'a aucun monument digne d'attention.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE SAINT-ROMBAUD. — imposant et vaste édifice, commencé dans le XII^e siècle et qui ne fut terminé qu'à la fin du XV^e, avec le produit des offrandes des pèlerins qui venaient vénérer les reliques de Saint-Rombaud. La tour, élevée de 98 mètres 1/2 (294 pieds), devait avoir un tiers de plus. Une inscription atteste que Louis XV eut la fantaisie d'y monter. Sur le maître-autel de l'église est placée la châsse de Saint-Rombaud. On admire dans la chapelle, à gauche, un beau tableau de Van Dyck, le *Christ en croix entre les larrons*; d'autres tableaux d'un moindre mérite ornent les chapelles au tour du chœur; plusieurs ont pour sujet des traits de la vie de Saint-Rombaud. Quelques tombeaux des archevêques de Malines appellent l'examen.

NOTRE-DAME. — L'édifice actuel, bâti sur l'emplacement d'une autre église réputée la plus ancienne de la ville, ne fut d'abord qu'une succursale de la paroisse de Sempst, (V. page 88). Un tableau de Rubens, la *Pêche miraculeuse* et ses deux volets, ainsi que quelques autres toiles moins importantes, méritent la visite des étrangers.



Im. de H. Barreman, et C^o

Dessin

ST ROMBAUT'S CHURCH AT MECHLEN.

ST ROMBAUT A MALINES

E. Landou, Peintre, Bruxelles

L'ÉGLISE DU BÉGUINAGE (V. page 139), placée au milieu des maisons habitées par les Béguines, est décorée de quelques bons tableaux de divers maîtres. Dans la sacristie on admire un Crucifix en ivoire de 28 pouces de haut, ouvrage du célèbre Du Quesnoy.

SAINTE-JEAN. — Eglise remarquable par quelques belles sculptures en bois, et surtout par une des plus belles compositions de Rubens, l'*Adoration des Mages*, accompagnée de deux volets peints des deux côtés, et de trois autres petits tableaux, ouvrage du même maître. Rubens faisait grand cas de ces tableaux, car il disait souvent : « C'est à Saint-Jean de Malines qu'il faut aller pour voir de mes bons ouvrages. » On montre dans la sacristie sa quittance du 12 mars 1624, constatant qu'il peignit ces huit tableaux en dix-huit jours, et qu'il reçut en paiement 1,800 florins; c'était son taux ordinaire. — La chaire, formée d'un seul tronc d'arbre, représente J.-C. sous la figure du Bon-Pasteur, entouré de ses brebis.

SAINTE-CATHERINE, et SAINT-PIERRE, sont deux édifices peu remarquables; on voit dans la première quelques belles sculptures en bois; dans la deuxième une table de communion aussi en bois, d'un admirable travail.

NOTRE-DAME D'HANSWYCK. — Selon une ancienne légende, un bateau portant une petite statue de la Vierge, sauvée de la dévastation d'une église, s'arrêta de lui-même sur la *Dyle* devant l'endroit où, depuis, fut élevée l'église de Notre-Dame d'Hanswyck. On ignore l'époque de cet événement; mais on sait que la première église et le monastère ayant été dévastés en 1578, le temple actuel fut érigé en 1676, au moyen du concours des fidèles que les miracles de la Vierge attirèrent, et des nombreuses offrandes qu'elle reçut. La chaire représente Dieu reprochant à Adam et Eve leur péché.

LE PALAIS ARCHIEPISCOPAL est un édifice moderne d'un style simple et convenable.

Malines, si unée entre des villes fort avancées en civilisation, est toujours demeurée stationnaire au milieu des progrès sociaux dont elle voit autour d'elle les heureux effets. On a vu, page 87, qu'en 1550 ses magistrats n'avaient pas voulu que le canal de Villebroek passât dans l'inté-

rieur de la ville. Lorsqu'en 1750 on s'occupa du canal de Louvain (V. page 89), elle mit la même opposition à le repousser hors de ses murs, et elle s'est ainsi privée par deux fois d'un avantage inappréciable. Son administration a commis la même faute en refusant une place à la station centrale du chemin de fer dans l'intérieur de la ville, refus dont elle voit maintenant les tristes conséquences; aussi ne doit-on pas s'étonner qu'elle soit considérablement déchuë; sa fabrique de dentelles, dont la réputation s'étendait au loin, ne compte plus que peu de maisons qui s'en occupent; quelques manufactures de draps emploient encore un petit nombre d'ouvriers, tandis que dès le XV^e siècle cette fabrication avait occupé jusqu'à 3,200 métiers: il y existe quelques fabriques de toiles, de couvertures de laine et de coton. La fabrication des chaises n'y est pas sans importance. La Dyle amène dans la ville d'assez forts navires, qui rendent très actif le commerce de grains, d'huile, de chanvre, de lin et de houblon.

Malines possède plusieurs hôpitaux, dont un pour les aliénés; un mont-de-piété, deux séminaires, et une académie de dessin où les élèves sont reçus gratuitement.

Il y a à Malines un marché tous les samedis, et deux foires de quatorze jours: le premier dimanche de juillet et le 1^{er} octobre. Les routes sur Bréda, par Anvers, sur Louvain et sur Termende, qui favorisaient ses relations commerciales, sont maintenant remplacées, avec un grand avantage, par le chemin de fer.

HOMMES CÉLÈBRES. — Quelques hommes célèbres ont vu le jour à Malines, entr'autres, Coxcie (Michel), peintre, né en 1497, mort en 1592; — Ernest de Mansfeld, illustre général; — Rambert Dodonée, grand botaniste: — Lucas Fayd'herbe, sculpteur.

POSTE AUX CHEVAUX, rue de l'Empereur, et dans la station du chemin de fer. (V. page 36.)

DE MALINES A ANVERS (1),

Par *Duffel, Contich et Vieux-Dieu.*

(Voir MALINES, page 90.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 42, n° 83.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (2).

Longueur de la route, 24 kilomètres (6 lieues de poste).

Durée approxi-mative du parcours, 40 à 45 minutes.

| | | | |
|------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES. | { | Diligences. | 2 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 1 25 |
| | | Wagons. | 1 » |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. » 90

En quittant Malines le convoi longe la ville qu'il laisse à gauche ; à peu de distance de la station on traverse la route pavée qui conduit à Louvain, peu après la *Dyle* (V. page 91), et ensuite la chaussée de Malines à Diest et à Aerschot (V. page 201.)

Le pays que l'on parcourt devient un peu plus accidenté ; ici quelques bruyères incultes, là de riches prairies ; tantôt des bois, puis des champs fertiles.

Le clocher qu'on aperçoit à droite est celui de Wavre-Ste-Catherine, commune peuplée de 2,974 habitans. On traverse les lieux où florissait jadis l'illustre abbaye de Rosendael (vallée des roses) de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1138 par la maison de Berthaut ; puis on passe la *Nèthe* sur un beau pont tournaat.

La *Nèthe* est formée de deux rivières, la *grande* et la *petite Nèthe* ; la *grande Nèthe* prend sa source dans le

(1) La section de *Malines* à *Anvers* a été ouverte le 3 mai 1836.

(2) V. pages 37 et suiv. le *Tableau des prix, etc., de station à station*, et pages 21 et suiv., l'*Extrait du Règlement général.*

Limbourg (V. page 226), près d'Hectel; entre dans la province d'Anvers, arrose Westerloo et Heyst-op-Denberg; arrive à Lierre, où elle reçoit la *petite Nèthe*; celle-ci a sa source dans la Campine (1), près de Postel, passe à Herenthals, reçoit, à Grobendonck, l'*Aa* qui vient de Turnhout, et se jette à Lierre dans la *grande Nèthe*, après un cours de dix lieues; une fois réunies, les deux rivières prennent le nom de la *Nèthe*; celle-ci passe à Duffel, et va joindre la *Dyle* à Rumpst pour former le *Rupel* (V. page 89). Le cours de la *grande Nèthe* est de 14 lieues dans la province d'Anvers; elle est navigable depuis Westerloo. Les *deux Nèthes* donnaient leur nom à un département français formé de la province d'Anvers.

Voici à droite Duffel, commune chef lieu de canton, district de Malines, station. (Parcouru depuis Malines 10 kilom.)

DUFFEL, sur la *Nèthe*, est traversé par la route de Malines à Lierre (2): un omnibus est toujours prêt à y conduire les voyageurs; sa popul. est de 3,940 habitans. Fabriques de lin, commerce en bois de construction et de chauffage; marché les mardis, foire de huit jours le 12 octobre. Duffel était au-

(1) La *Campine* est un vaste territoire couvert de landes et de bruyères, situé partie dans la province d'Anvers, partie dans le Limbourg et dans le Brabant hollandais. Le beurre qu'on en tire est renommé.

(2) *Lierre* ou *Lier*, ville, chef-lieu de canton, district de Malines, à 3 lieues 1/4 N. de Malines, 9 lieues S. O. de Turnhout et 4 lieues E. S. E. d'Anvers, située au confluent de la *grande* et de la *petite Nèthe* (V. page 95), entourée de remparts plantés d'arbres de haute futaie. Popul. 13,153 habitans. C'était une ville ancienne en 1212; il y a cinq églises et trois chapelles; la collégiale est remarquable; bel Hôtel-de-Ville sur la Grand'Place, où se trouve la boucherie, vaste bâtiment dont la construction remonte à 1400. Hôpital fondé en 1236; plusieurs hospices; il y a des écoles industrielles pour la broderie et la fabrication des dentelles; fabriques d'instrumens de musique, d'étoffes de soie et de grosse laine; commerce de bière blanche nommée *cavesso*. Foires de 2 jours, le dimanche après la Fête-Dieu et la Toussaint.

La route d'Anvers à Malines traverse *Lierre*, un bac sert au passage de la *Nèthe*. Des bateaux d'assez grande dimension remontent cette rivière sous voile, jusqu'à *Lierre*. Cette ville devait être liée au *rail-way* de Malines par un embranchement auquel il paraît qu'on a renoncé.

trefois une illustre baronnie. Sur la rive droite de la *Nèthe* on remarque le château gothique de Ter-elst, où l'on découvrit il y a quelques années d'anciennes monnaies à l'effigie des rois d'Espagne.

En quittant Duffel on aperçoit peu après, à gauche, le village de Waerlooz, et ensuite CONTICH (station), chef-lieu de canton, bureau et relai de poste, à deux lieues et demie d'Anvers, sur la route de Bruxelles à Anvers, population 3,640 habitans ; on y remarque les antiques châteaux de Groeningen-of, de Tanghoff, d'Altena, et de Bautersem, situés auprès de la chaussée et entourés de superbes jardins. — Foire detrois jours le 11 juillet.

Depuis Duffel, la route s'est élevée à environ douze mètres au dessus de la *Nèthe* dont on a quitté les bords en sortant de la station ; le point culminant que nous signalons ici, appartient à Hove (petite commune de 600 habitans), dont on aperçoit l'église à droite ; un peu plus loin, sur la gauche, se trouve le village de Edegheem, population 1,063 habitans.

On arrive à la station de Vieux-Dieu (parcouru depuis Malmes 19 kilom.)

La station est établie à la traverse d'une chaussée qui mène à Lierre, près du village de Moortsel, commune de 1,347 habitans, à droite du *Rail-way*, et dont Vieux-Dieu est une dépendance ; on remarque à Moortsel le château de Cantecroy.

Le hameau de Vieux-Dieu, à gauche, est ainsi nommé d'une idole payenne qui fut adorée dans ce lieu, avant l'établissement du christianisme. Le tertre sur lequel cette image était placée subsiste encore ; il est environné d'un berceau de charmilles, on y dresse un reposoir les jours de procession.

En quittant Vieux-Dieu la route ne fait plus que descendre jusqu'à Anvers, qui n'est élevé que d'environ trois mètres au dessus de la mer ; à la beauté et au nombre des maisons de campagne qu'on aperçoit à droite et à gauche, on reconnaît l'approche d'une grande ville.

On laisse à gauche Berchem, commune de 2,880 habitans, où était placé le quartier général de l'armée française pendant le siège d'Anvers en 1832. C'est près de cette commune que le comte Frédéric de Mérode fut blessé

mortellement en 1830 à la retraite des troupes hollandaises. Le château de Berchem date du XI^e siècle. La maison de campagne connue sous le nom de *Lippelo* se recommande par ses belles serres qui renferment une foule de plantes exotiques.

Encore quelques secondes, et la flèche gothique de Notre-Dame, s'élançant dans les airs, annoncel'approche d'Anvers; en effet, on arrive bientôt à la station établie près la porte de Borgherout (1) en dehors des fortifications (2) (parcôbrû depuis Malines 24 kilom.)

ANVERS.

Au sortir de la station, des omnibus et des voitures conduisent les voyageurs aux hôtels qu'ils indiquent.

PRINCIPAUX HÔTELS.

| | |
|--|--|
| Hôtel <i>St-Antoine</i> , Place-Verte, table d'hôte à 2 h et à 4 h. 1 2. (Il y a un bureau de change.) | pereur, tab. d'hôte à 2 h. et à 4 h. |
| Hôtel du <i>Grand-Laboureur</i> , place de Meir. (Diners particuliers.) | Hôtel du <i>Cygne</i> , ou hôtel <i>Rubens</i> , Place-Verte, tenu par Mochez-Brison, table d'hôte à 1 h. 1 2 (3). |
| Hôtel du <i>Parc</i> , Place-Verte. | Hôtel des <i>Etrangers</i> , quai Van Dyck, près les bateaux à vapeur; tenu par Mondon. |
| Hôt. d' <i>Angleterre</i> , rue de l'Em- | |

PRINCIPAUX RESTAURANS.—Au Rocher de Cancale, rue des Douze mois; — à l'Union, marché aux Souliers; — hôtel des Etrangers, quai Vandyck, chez Mondon.

BAINS PUBLICS.— Place Verte, n° 472, — rue de la Cuiller.

(1) *Deurne* et *Borgherout*, commune composée de deux villages, *Deurne*, chef-lieu, et *Borgherout*. Ce dernier village forme l'un des faubourgs d'Anvers, il offre une ligne de maisons régulières le long de la route d'Anvers à Turnhout. Popul. totale 5,190 habit.

(2) Le chemin de fer se prolonge à travers les fortifications, jusqu'à l'*Entrepôt* pour la facilité du transport des marchandises.

(3) Dans cet hôtel du *Cygne*, ou hôtel *Rubens*, salle curieuse, décorée de tableaux dus au pinceau des plus habiles artistes d'Anvers, et offerts à titre de récompense honorifique à M. Mochez-Brison.

Eug. LANDOY

Guide indispensable du Voyageur





PRINCIPAUX CAFÉS. — Suisse, — Français, — Militaire, tous place Verte; — Café de l'Empereur, place de Meir.

CHANGES DE MONNAIES, EX-CHANGE OFFICE. — Hôtel Saint-Antoine, place Verte; — place de Meir.

POSTE AUX LETTRES. — Administration et boîte principale, place Verte; *petites boîtes*, 1° au coin de la place des Façons; — 2° Fossé aux Crapauds, vis-à-vis la rue de l'Empereur; — 3° place de Meir, au coin de la rue du Chêne; — 4° au Petit-Marché.

PRINCIPAUX JOURNAUX. — Journal d'Anvers. — Journal du Commerce d'Anvers, tous les jours, hors le dimanche; — le Précurseur, tous les jours, matin et soir; — Post Rider (le Postillon) journal flamand.

SPECTACLES.

Théâtre Royal.

Les dimanche, lundi, mercredi et vendredi.

Comédie, drame, grand-opéra, opéra-comique, divertissemens.

PRIX DES PLACES :

| | |
|-----------------------|----------|
| Premières et stalles, | 3 fr. 50 |
| Secondes et parquet. | 2 50 |
| Loges de parterre. | 2 » |
| Parterre. | 1 50 |

Théâtre des Variétés.

Place Saint-Georges.

Les dimanche, mardi et jeudi.

Genre secondaire, comédies, vaudevilles.

PRIX DES PLACES :

| | |
|--------------------------|---------|
| Premières loges. | 2 fr. » |
| Première gal. — parquet. | 1 50 |
| Deuxièmes loges. | 1 » |
| Parterre. | » 75 |

SOCIÉTÉS PARTICULIÈRES. — La Philotaxe, rue des Tanneurs; — l'Union, Pl. Verte; — Club des Echecs, pl. de Meir; — de Guillaume-Tell, rue Léopold; — Société militaire, pl. Verte. — Les étrangers y sont admis sur la présentation d'un membre.

VOITURES DE PLACE. — *Vigilantes*, place Verte, — place de Meir; *Bureaux*, rue de l'Empereur, rue de l'Elan; Prix : par course, 50 c.; à l'heure, 1 f. 25 c. la 1^{re}, et 1 f. chacune des suivantes.

ANVERS, en flamand *Antwerpen*, chef lieu de la pro-



vince de ce nom (V. page 89), situé dans une plaine à 51°13' 16" de latit. N. et à 2° 3' 55" de longit. E., à 20 lieues de la mer, sur la rive droite de l'*Escaut*.

L'*Escaut*, en flamand *Schelde*, le plus considérable des deux fleuves de la Belgique, prend sa source en France près du Castelet (dép. de l'Aisne), reçoit à Cambrai le canal de St-Quentin, baigne les murs de Bouchain, de Valenciennes et de Condé, et entre dans la Belgique après sa jonction avec la Scarpe; arrose la partie occidentale de la province du Hainaut, passe à Tournay, puis à Esquelmes et à Hermines, où il forme la limite entre le Hainaut et la Flandre occidentale (V. page 158), sépare ensuite cette dernière de la Flandre orientale (V. page 120), coule au N. E. par Audenaerde et Gand, changeant alors brusquement de direction de l'O à l'E., il baigne Wetteren et Termonde; limite ensuite la Flandre Orientale et la province d'Anvers, passe à Tamise (1), à Rupelmonde (V. la note B, page 90), Anvers et Doel; parvenu près du fort de Bath, il se divise en deux branches considérables; la plus méridionale prend le nom d'*Escaut-Occidental* (*Hond* ou *Wester Schelde*), se dirige vers l'ouest à travers le sud de la Zélande et se jette dans la mer du Nord, au dessous de Flessingue, par une embouchure de 3 lieues et demie de large.

L'autre branche, appelée *Escaut-Oriental*, (*Ooster-Schelde*), coule d'abord au N.-E. sur la limite de la Zélande et du Brabant septentrional, se porte ensuite vers l'O.-N.-O. dans le N. de la première de ces provinces, et arrive dans la mer du Nord par une embouchure de 2 lieues et demie de large, à 5 lieues N.-N.-E. de l'embouchure de l'*Escaut-Occidental*.

Le cours de l'*Escaut* est de 86 lieues dont 13 environ pour les deux branches que nous venons de désigner; son cours dans la province d'Anvers est de 11 lieues.

À Termonde, l'*Escaut* a 200 mètres de large et à Anvers

(1) *Tamise*, sur la rive gauche de l'*Escaut*, ville de la *Flandre Orientale*, district de *Saint-Nicolas* (V. page 122), à 2 lieues 1/2 de *Termonde* (V. page 123). Popul. 7,248 hab. On y a découvert des médailles et des antiquités; fabriques de siamoises, de toiles à voiles, etc.; commerce de grains, de lin, etc. Un bateau à vapeur fait deux fois par jour le trajet d'*Anvers* à *Tamise*. — Marché le vendredi; une foire en juillet.

U of M



de H. Boman

1891



HOTEL DES BAYS BAS AT ANTWERP

HOTEL DES BAYS BAS A ANVERS

10, rue de la Bourse, Antwerp

Digitized by Google

450 mètres. Dans la passe de cette ville la profondeur moyenne de ses eaux est de 10 mètres ; à la plus basse marée, sur plusieurs points le long du port, il y en a jusqu'à 15 mètres. Les eaux sont salées jusqu'au fort *Lillo* (25 lieues de l'embouchure) ; elles sont douces devant Anvers mais trop chargées de vase pour être potables.

La marée se fait sentir dans l'*Escaut* jusqu'à Gand, et parcourt ainsi plus de 40 lieues depuis l'embouchure.

Les affluens navigables de l'*Escaut* sont, par la rive gauche, la *Scarpe* (France), la *Lys* (V. page 183) et la *Durme* (V. page 121) ; et par la rive droite, le *Rupel* et la *Dendre* (V. page 89 et page 123.)

Depuis Cambrai jusqu'à la mer, l'*Escaut* a 78 lieues de navigation, navigation difficile et dangereuse à ses embouchures. En 1811 et 1812 des vaisseaux de guerre venant de Flessingue remontèrent ce fleuve et virent se réfugier dans le *Rupel*.

Revenons à Anvers : cette ville a la forme d'un arc tendu dont l'*Escaut* serait la corde. Son origine est obscure et fabuleuse comme celle de beaucoup d'anciennes cités. D'après une vieille tradition, il existait, vers le temps où César pénétra dans la Belgique, un géant nommé *Antigon*, qui exigeait de tous les marchands qui remontaient le fleuve une part fixe de la valeur de leurs marchandises, et lorsqu'on le trompait sur l'évaluation, non seulement il confisquait la totalité des objets, mais il coupait la main du marchand et la jetait dans l'*Escaut*. Un nommé *Salvius Brabon*, ou *Brabant*, tua le géant après lui avoir fait subir la peine du talion ; de là le château fort, demeure du géant, reçut le nom de *Antwerpen*, des mots flamands *Hand*, main, et *Werpen*, jeter. Malgré le fabuleux de cette origine, le souvenir du géant s'est conservé ; sa statue figure dans les processions solennelles, et dans les armes de la ville on remarque deux mains et un château triangulaire.

St Amand bâtit à Anvers, au milieu du VII^e siècle, l'église de St-Pierre et de St-Paul, et St Eloi vint y prêcher vers l'an 646. Les Normands brûlèrent la ville en 837, et en 885 ils rebâtirent un château près du *Werf*, dont il existe encore une porte et trois tours cachées par des maisons construites depuis 1480.

Anvers fut soumis aux rois de France jusqu'en 977. En 1124 cette ville était déjà très peuplée et très étendue,

mais ce ne fut qu'au commencement du XVI^e siècle qu'elle devint une ville régulière ; dès lors elle prit un accroissement rapide et fut bientôt l'entrepôt général du nord, du midi et de l'orient ; sa population dépassait 200 mille âmes ; on y comptait 300 peintres, 140 orfèvres ; la bourse réunissait journellement 5,000 négocians ; 500 navires entraient chaque jour dans l'*Escaut* ; une seule marée en amenait souvent 400 , et 2,500 vaisseaux étaient habituellement à l'ancre devant la ville , tandis que plus de 500 voitures y amenaient journellement les marchandises de la France et de l'Allemagne. Les commerçans d'Anvers étaient si riches, qu'un jour Charles-Quint ayant bien voulu accepter un dîner chez un négociant nommé Daens , qui lui avait prêté deux millions de florins, celui-ci livra aux flammes à la fin du repas le billet de l'empereur , en lui disant : *Je suis trop payé par l'honneur que Votre Majesté me fait aujourd'hui.*

Cet état de prospérité cessa à l'époque des guerres de religion ; les iconoclastes pillèrent les églises , détruisirent les images ; celle de la Vierge fut insultée à la procession du 15 août 1566, et le sang coula dans les rues ; dix ans après, Anvers fut saccagé par les Espagnols qui brûlèrent 500 maisons , détruisirent l'hôtel-de-ville, chef-d'œuvre d'architecture, et firent périr dix mille bourgeois,

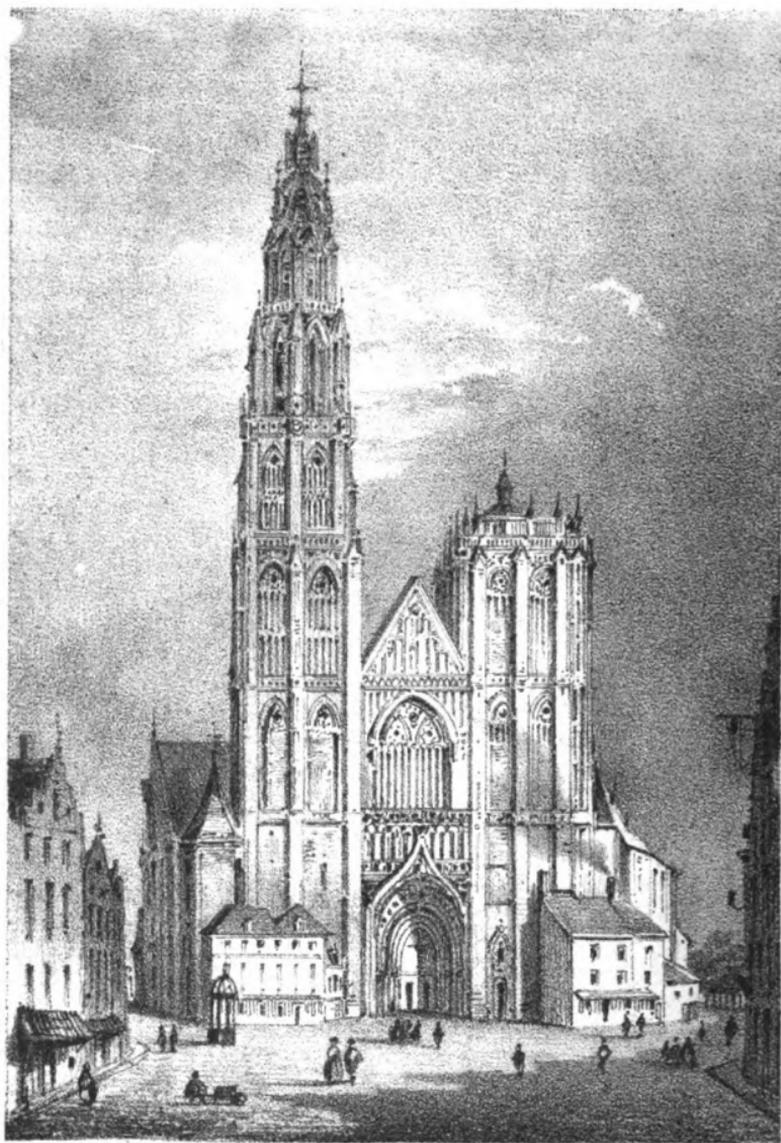
Le siège qu'Anvers soutint en 1485 contre le prince de Parme est un des plus célèbres dont l'histoire fasse mention. Le pont que ce prince fit jeter sur l'*Escaut*, les machines dont il se servit firent des prodiges.

Anvers se soumit en 1792 aux Français qui la quittèrent l'année suivante, et la reprirent en 1794 ; elle devint alors le chef-lieu du département des *Deux-Nèthes*.

En 1809, les Anglais tentèrent d'incendier les chantiers et les vaisseaux , mais ils furent repoussés ; en 1814 ils cherchèrent à s'emparer de la ville, le général Carnot qui la commandait , ne la rendit aux alliés qu'après le traité de Paris. Elle a appartenu au royaume des Pays-Bas jusqu'à la révolution de 1830 comme chef-lieu de la province du même nom. On sait qu'en 1832, les Français et les Belges attaquèrent la citadelle occupée par les Hollandais, et que ce siège mémorable finit le 23 décembre par la capitulation des assiégés, après 24 jours de tranchée ouverte.

Anvers est maintenant peuplé de 78,000 habitans ; la





des. de B. Borremans. sculp. de M. de Wit.

THE CATHEDRAL CHURCH AT ANTWERP.

CATHÉDRALE D'ANVERS

des. de M. de Wit. sculp. de M. de Wit.

largeur de la plupart de ses rues, le nombre de ses places publiques, les vastes bassins de son port, la splendeur de ses églises, la beauté de ses édifices, l'élégance d'une foule d'hôtels et de maisons particulières, en font une des plus remarquables villes de l'Europe.

Parmi les principales places, nous citerons celle de l'Hôtel-de-Ville, la place Verte, la place Sainte-Walburge (1) entre les quais Van Dyck et Jordaens, et la place de Meir ; celle-ci est formée par l'élargissement d'une belle et grande rue du même nom ; on y remarque le palais du roi, dont l'intérieur est orné de riches peintures ; Napoléon l'avait fait meubler somptueusement ; c'est là que loge le roi quand il vient à Anvers.

Citons maintenant les principaux monumens dignes de l'intérêt des étrangers.

EGLISE NOTRE-DAME. — C'est un des plus beaux édifices gothiques du royaume ; sa construction, commencée au milieu du XIII^e siècle, dura 84 ans ; le chœur ne fut bâti qu'en 1521 et l'empereur Charles-Quint en posa la première pierre ; la longueur de cette église est de 160 mètres (480 pieds), sa largeur de 80 mètres (240 pieds) ; 125 colonnes y forment 230 arcades ; la nef principale est une des plus vastes que l'on connaisse, les nefs latérales sont doubles, et deux bas côtés forment deux autres nefs qui se terminent à la croisée. Avant la révolution française, ces bas côtés étaient décorés de 32 autels de marbre, de tableaux et d'ornemens d'un grand prix ; on y comptait 100 chandeliers d'argent massif, quatre devans d'autels du même métal, et un ostensor en or massif, que plusieurs souverains s'étaient plus à enrichir de diamans.

L'église de Notre Dame fut érigée en cathédrale par le pape Paul IV en 1569 ; Pie VII supprima l'évêché d'Anvers en 1802. Notre-Dame, devenue simple cure de 1^{re} classe dépendant de l'archevêché de Malines, a néanmoins conservé le titre de cathédrale.

(1) La place de *Ste-Walburge* a reçu un magnifique monument ; la statue de Rubens, en bronze, y est placée ; le grand peintre est représenté debout, tête nue, en habit de gentilhomme du temps, avec le collier et l'épée. Son chapeau et son immortelle palette sont à ses pieds ; la pose de l'illustre artiste est pleine de dignité.

Les tableaux de Rubens sont le plus admirable ornement de ce bel édifice ; la réputation de la *Descente de croix* est universelle ; aussi ce chef-d'œuvre attire d'abord l'attention ; il a été souvent reproduit par la gravure , mais ce que le burin n'a pu rendre , c'est la vérité , c'est la magie d'un coloris que la palette seule de Rubens pouvait produire. Deux anecdotes au sujet de ce tableau nous ont paru piquantes :

Rubens avait voulu changer la distribution de sa maison contiguë à celle de la société des arquebusiers ; ceux-ci s'apercevant que le peintre empiétait sur leur terrain, réclamèrent ; Rubens soutint son droit ; un long procès allait suivre , lorsque le bourguemestre Rockox, son ami, amena un accommodement ; le terrain en litige fut cédé à Rubens à la condition qu'il ferait pour la société un tableau d'autel avec volets, destiné à la chapelle des Arquebusiers dans la cathédrale ; ce tableau devait représenter *Saint Christophe* leur patron.

Le nom de *Christophe* signifiant, d'après l'étymologie grecque, *Porte-Christ*, Rubens eut la singulière idée de faire un tableau où toutes les figures concouraient à *porter le Christ*, et il peignit son admirable *Descente de Croix* ; sur les volets il représenta, par une allégorie semblable, la *Visitation*, où la sainte Vierge, dans sa grossesse, porte aussi le Christ, et la *Présentation au temple* avec le grand prêtre Siméon portant le jeune Jésus dans ses bras ; mais les arquebusiers voulaient un *Saint Christophe*, et non un tableau allégorique ; un nouveau procès aurait eu lieu , si Rubens n'eût consenti à peindre sur l'extérieur d'un des volets un *Saint Christophe* colossal.

On dit aussi, à propos de ce même chef-d'œuvre , que pendant la promenade habituelle du grand maître, les élèves ayant obtenu de son domestique l'entrée de son atelier, un d'eux, poussé par un autre, heurta le tableau et effaça le bras de la Madeleine, la joue et le menton de la Vierge que Rubens venait de finir. On conçoit la consternation des jeunes gens ; cependant, il fallait essayer de réparer ce malheur ; ils désignèrent celui d'entr'eux qu'ils en jugèrent le plus capable, et l'accident fut en effet si bien réparé , que le lendemain Rubens dit, en présence de ses élèves : *Voilà une tête et un bras qui ne sont pas ce que j'ai fait de plus malheur ; or, l'élève c'était Van Dyck.*

De la *Descente de croix*, en traversant l'église, on passe à l'admiration d'un autre tableau de Rubens digne pendant de celui-là : il représente *l'Élévation en croix* ; il fut peint pour l'église de *Ste-Walburge* (1) ; la hardiesse de la composition n'est égalée que par la beauté du dessin et l'éclat de la couleur.

Ces deux tableaux emportés par les Français pendant leur domination, furent rendus après le traité de 1815.

Admirons encore du même pinceau, *l'Assomption de la Sainte-Vierge* au dessus du maître-autel ; c'est une des plus magnifiques compositions de ce grand artiste ; cette grande toile fut peinte en seize jours et payée à raison de 100 flor. par jour, prix que Rubens mettait ordinairement à ses travaux.

Le plafond de l'élégante coupole qui surmonte la voûte à l'entrée du chœur, représente aussi une *Assomption* due à C. Schut, élève de Rubens.

D'autres tableaux ornent cette cathédrale : ce sont des œuvres remarquables de Herreins, de Martin-Peypyn, de Diepenbeck, d'Otto-Venius qui fut le maître de Rubens ; de Martin de Vos, etc. et de magnifiques sculptures dues au ciseau de du Quesnoy, de Werbruguen, etc.

La tour qui décore le portail et à laquelle rien ne peut être comparé pour la délicatesse et la légèreté, fut commencée en 1422 et terminée en 1518 ; elle a 130 mètres et demi de haut (391 pieds) (2), 622 marches conduisent jusqu'à la dernière galerie d'où l'œil ravi découvre Bruxelles, Gand, Bréda, Flessingue, etc. Cette tour renferme un carillon de 99 cloches, dont la plus grosse pèse 16,000 livres.

Au pied de la tour on lit l'épita phe de Quentin Metsys, qui, de simple forgeron devint peintre célèbre, par amour pour une jeune fille que son père, peintre lui-même, ne voulait donner qu'à un peintre. Tout auprès existe encore

(1) L'église de *Ste-Walburge*, la 1^{re} église d'Anvers, n'existe plus.

(2) Cette tour n'est, pour la hauteur, qu'au sixième rang parmi les monuments créés par la main des hommes, car.

La pyramide de *Cheops*, la plus haute de l'Égypte, a 146 mètres, 439 pieds.

La flèche de Notre-Dame à Bruges, 145 mètres, 435 pieds.

La tour de Strasbourg, 142 mètres, 427 pieds.

La flèche de la cathédrale de Vienne, 138 mètres, 415 pieds.

L'Église de Saint-Pierre de Rome, 132 mètres, 396 pieds.

un puits dont les ornemens en fer, exécutés au marteau, sans lime, sont l'ouvrage de Metsys.

SAINT-JACQUES. — Edifice d'un aspect grandiose et imposant, qui renferme un grand nombre de monumens et d'objets précieux, échappés par un rare bonheur aux ravages des guerres civiles.

Peu d'églises en effet présentent à la curiosité éclairée des visiteurs un aussi grand nombre de tableaux et de sculptures, les premiers dus aux maîtres flamands les plus célèbres, parmi lesquels Van Dyck, Martin de Vos, Hemling, Frans-Flore, Otto-Venius, Seghers, les secondes échappées au ciseau de Werbruggen, Wervoort, Willemssens, A. Quellyn, etc.

Mais ce qui excite au plus haut degré l'intérêt, c'est la chapelle derrière le maître-autel, consacrée à la famille de Rubens et où se trouve son tombeau; il ne se fait remarquer que par une large dalle de marbre, portant ses armes et une longue inscription; mais le plus bel ornement de cette chapelle est un tableau du grand-maître, dans lequel il a peint son père et ses deux femmes sous les traits de Saint Jérôme, de Marthe et de Madeleine, son grand père sous la figure du Temps, et son fils sous celle d'un ange; lui-même s'est représenté sous la figure de saint Georges; et pour que tout parle du grand artiste dans cette chapelle, l'autel est surmonté d'une *Ste-Vierge* en marbre, délicieux ouvrage de du Quesnoy, apporté d'Italie par Rubens.

SAINT-PAUL. — Autrefois église du convent des *Dominicains* dont elle portait le nom, fut fondée par Henri III, duc de Brabant, en 1246, détruite par la foudre en 1679, et rétablie ensuite comme on la voit aujourd'hui.

Une suite de quinze tableaux placés le long de la nef à gauche, est bien digne d'attirer les regards; ces tableaux, dus à des maîtres célèbres, représentent les diverses phases de la vie de J. C. et de la sainte Vierge depuis l'*Annonciation* jusqu'à la *Résurrection* et au *Couronnement de Marie dans le ciel*; la *Flagellation* (1), l'*Adoration des bergers*, par

(1) La *Flagellation* qui figure parmi cette suite de quinze tableaux, n'est sans doute qu'une copie faite peut-être par Rubens ou par un de ses élèves, car vers le haut de la nef se trouve une autre

Rubens, et le *Portement de croix* de Van Dyck, s'y font surtout remarquer comme des chefs-d'œuvre.

Ce qu'on nomme le *Calvaire* et que l'on montre dans une espèce de cloître attenant à l'église, est une bizarre représentation de la passion du Sauveur, dont le mauvais goût s'explique par l'époque reculée à laquelle, dit-on, remonte ce monument, où cependant se font remarquer de précieux morceaux de sculpture.

SAINT-CHARLES BORROMÉE. — C'est l'ancienne église des jésuites ; elle fut construite sur les dessins de Rubens ; tout l'intérieur était en marbre de Gènes. Le maître-autel était de jaspe, de porphyre, d'argent et d'or ; des pierreries de grand prix ornaient les autels de la Vierge et de Saint Ignace , et Rubens s'était plu à décorer l'édifice des richesses de son pinceau. La foudre détruisit cette église en 1718 ; tout ce qu'elle renfermait fut la proie des flammes ; deux tableaux seulement purent être sauvés, ils sont dans la galerie de Vienne. L'édifice fut rebâti l'année suivante comme on le voit aujourd'hui ; on y admire de belles boiserie et quelques tableaux de Seghers, de Schut, de de Crayer et de Janssens. L'église de Saint-Charles s'est enrichie à la fin de 1839 d'un magnifique tableau peint en 1650 par Gérard Seghers pour cette église qui le conserva jusqu'à la révolution française ; le curé en ayant fait en 1839 l'acquisition à Ypres , on alla chercher avec grande pompe à la station du chemin de fer, la caisse qui le renfermait, et elle fut transportée, ornée de fleurs et au son des cloches, jusqu'à l'église. Ce tableau représente *Jésus attaché à la croix soulevé par ses bourreaux et entouré de sa mère et des saintes femmes*. Il est placé au maître-autel derrière le tableau de Schut représentant l'*Assomption de la Vierge*, et au moyen d'un mécanisme, on fait descendre celui-ci à certaines époques de l'année, pour exposer l'autre.

SAINT-ANDRÉ. — On y remarque, outre quelques bons tableaux, un mausolée en marbre érigé par la piété de deux dames anglaises à la mémoire de l'infortunée Marie Stuart, reine d'Ecosse ; il est décoré d'un portrait de cette princesse, d'une grande finesse d'expression et de couleur.

Flagellation absolument pareille et ordinairement voilée par un rideau. C'est là le tableau original.

Le maître-autel et les bas-reliefs précieux qui le décorent sont l'ouvrage de Werbruggen.

La chaire, sculptée par *Van Geel*, représente Jésus-Christ appelant à lui Pierre et André qui laissent leurs filets pour le suivre ; cette scène est rendue avec un admirable talent.

Les églises de *St-Augustin*, de *St-Antoine de Padoue* et de *St-Joseph*, possèdent quelques beaux tableaux de Rubens, de Van Dyck et de Thyssens.

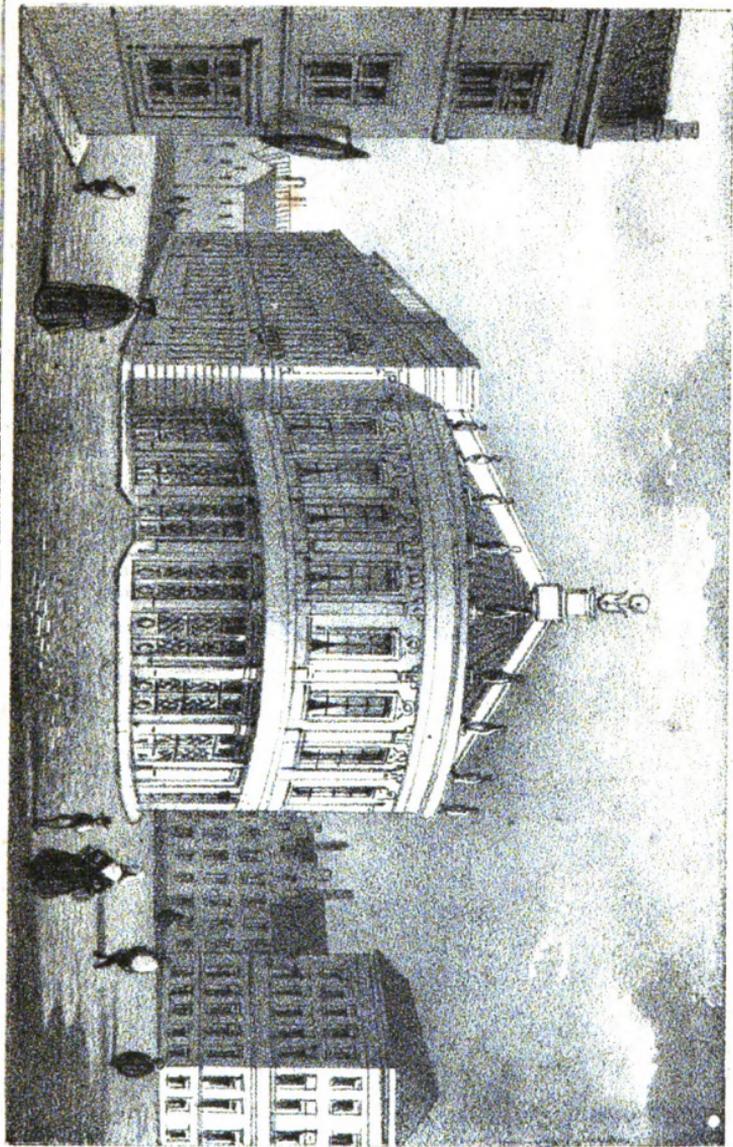
HÔTEL-DE-VILLE.—Cet édifice, bâti en 1560, brûlé en 1576, fut reconstruit en 1581 comme on le voit aujourd'hui ; la façade est composée de plusieurs ordres d'architecture élevés au-dessus d'un ordre rustique qui règne au bas du monument ; une statue de la Vierge a remplacé, au faite de l'édifice, le géant auquel on attribue l'origine d'Anvers ; sur la place, entourée de maisons de construction espagnole, on montre celle que Charles-Quint habitait quand il venait à Anvers ; l'hôtel-de-ville renferme une bibliothèque publique.

THÉÂTRE ROYAL.— Un nouveau théâtre (V. page 99), achevé en 1834 a remplacé la hideuse salle qui en avait tenu lieu jusque là ; l'édifice d'un extérieur élégant, commodément distribué à l'intérieur et richement décoré, l'emporte de beaucoup sur la plupart des salles de spectacle de la Belgique, la nouvelle salle de Gand exceptée.

BOURSE.— La bourse d'Anvers, construite en 1531, est un édifice carré donnant par quatre portes sur quatre rues différentes ; au milieu, une vaste cour est entourée d'une galerie que soutiennent des arcs en fer portés sur 44 colonnes en pierre bleue ; au dessus sont établis le tribunal et la chambre de commerce.

MUSÉE.— Précédé d'un jardin orné de médiocres statues, il est établi dans l'ancien couvent des Récollets ; les tableaux n'y sont pas nombreux, car il n'en renferme guère plus de 200, mais on y trouve les plus belles productions de Rubens, de Van Dyck, de Jordaeus et des plus célèbres peintres flamands, surtout de ceux qu'Anvers se glorifie d'avoir vu naître ; Teniers seul y manque, car le plan de bataille exposé dans la petite salle, ne peut compter comme tableau de ce maître.

Au fond de la seconde salle on conserve la chaise de cuir que Rubens occupait dans la société de Saint-Luc dont il



THE THEATRE AT ANTWERP

était le doyen ; elle porte son nom et la date de 1638. — Le musée est ouvert au public les jeudis et dimanches, de 10 à 3 heures. — Les étrangers peuvent le visiter tous les jours. — Dans le même bâtiment se trouve l'Académie royale des beaux-arts fondée en 1452 sous l'invocation de Saint Luc par une société d'artistes ; c'est de cette Académie que sont sortis tant de peintres illustres qui ont rempli le monde de leur renommée et de leurs chefs-d'œuvre.

L'enseignement y embrasse tout ce qui se rattache aux beaux-arts : peinture, sculpture, architecture et gravure, la géométrie et les constructions navales.

Dans la rue qui porte le nom de *Rubens*, on voit avec intérêt la maison de ce grand homme, dont l'intérieur a été religieusement conservé tel qu'il était de son vivant.

COLLECTIONS PARTICULIÈRES.—Peu de villes offrent autant de collections particulières ; les Anversois ont toujours montré beaucoup de goût pour la peinture, et il n'est pas rare de trouver chez les plus simples particuliers des tableaux flamands ou hollandais du premier mérite ; mais de riches amateurs possèdent de véritables musées, presque tous ouverts avec la plus parfaite politesse et le plus aimable empressement à la curiosité des étrangers ; nous signalerons, parmi les principales, les collections suivantes :

MM.

| | |
|-------------------------------|-----------------------------|
| Herry, rue de la Digned'Ever. | Traché, rue du Couvent. |
| Van Camp, rue d'Hoboken. | Vankawenhuyse, pl. de Meir. |
| Verhaegen, Vieille-Bourse. | Suyers, rue des Recollets. |
| Baillie, longue rue Neuve. | Srigiers, rue du Couvent. |
| Wuyts, rue du Jardin. | Weber, marché St-Jacques. |
| Verlinde, Bourse anglaise. | Van Hal, rue de Sauté. |
| Henry Legrelle, pl. de Meir. | Mme |
| | Ullens, rue de l'Empereur. |

M. Kets, rue du Couvent, possède un riche cabinet d'histoire naturelle qui mérite aussi d'être visité.

MAISON ANSÉATIQUE.—On appelle ainsi un vaste édifice que les villes anséatiques firent construire en 1564 pour servir d'entrepôt à leurs marchandises et de résidence à leurs consuls ; elle est placée entre les deux bassins.

PORT.—Le port et les bassins d'Anvers sont dus au génie de Napoléon ; et déjà en 1806 deux grands et magnifiques bassins revêtus de pierre de taille et pouvant contenir, l'un

12, l'autre 40 vaisseaux de ligne, étaient terminés ; un arsenal militaire, des cales pour la construction des vaisseaux de ligne furent creusées, des magasins et des casernes construits,

ENTREPÔT. — Vastes bâtimens situés à l'extrémité du grand bassin et dont le nom indique la destination ; un embranchement du chemin de fer, partant de la station établie près de la porte de Borgherout, arrive jusqu'à l'entrepôt et au grand bassin, d'où les marchandises sont chargées sur les wagons.

CITADELLE. — Élevée par les Espagnols en 1568, les fortifications de cette citadelle ont subi plusieurs changemens ; mais les différens bastions portent encore des noms qui décèlent leur origine ; la citadelle est séparée de l'Escaut par une petite digue dans laquelle est pratiquée une écluse qui facilite l'entrée des eaux de la rivière dans le fossé.

Sur la rive gauche de l'Escaut et presque en face de la citadelle, se trouve le fort dit la *Tête de Flandre* qui dépend de la commune de Zwynrecht (1). Un bateau à vapeur fait plusieurs fois par jour la traversée d'Anvers à la Tête de Flandre.

COMMERCE. — Le commerce maritime d'Anvers embrasse toutes les parties du monde ; il est surtout très actif avec les ports de l'Allemagne. Il serait trop long de dire les nombreuses branches de l'industrie anversoise : citons seulement les raffineries de sucre, la blanchisserie et la broderie sur tulle, qui occupent un nombre immense d'ouvriers, les fabriques d'étoffe de soie, la chapellerie, etc., etc.

Foires et marchés. — Anvers a quatre foires annuelles, 1° le premier lundi après la Pentecôte ; 2° le deuxième lundi après l'Assomption : leur durée est de quatre semaines ; 3° le 4 mai ; 4° le 3 décembre : durée un jour. Il y a mar-

(1) *Zwynrecht*, dont dépend le fort de la *Tête de Flandre*, sur la rive gauche de l'Escaut en face d'Anvers, est une commune du canton de *Beveren*, distr. de Saint-Nicolas, et que traverse la route d'Anvers à Gand. Popul. 2.000 hab. L'église, édifice ancien, fut reconstruite en 1545 ; les boiseries du chœur et quelques tableaux sont dignes d'attention. — On traverse sur un pont-levis les larges fossés qui entourent la *Tête de Flandre*.

ché les mercredi et vendredi, et marché aux chevaux le mercredi de chaque Quatre-Temps.

HOMMES CÉLÈBRES. — Une foule d'hommes illustres, presque tous peintres, ont vu le jour à Anvers; nous ne citerons que les suivans :

Calvaert (Denis), né en 1565, mort en 1619. — Crayer (Gaspard de), mort en 1669. — Rubens (Pierre-Paul), d'origine anversoise par ses père et mère, mais né à Cologne, le 29 juin 1577, mort le 30 mai 1640, à Anvers qu'il avait toujours habité; l'un des plus grands peintres connus, dont nous regrettons de ne pouvoir esquisser ici l'illustre vie. — Jordaens (Jacques), né en 1593, mort en 1678. — Teniers (David), né en 1610, mort en 1694. — Van Dyck (Antoine), le plus célèbre des élèves de Rubens et souvent égal à son maître, né en 1599, mort en 1641. — Gramaye (Jean-Baptiste), historiographe des Pays-Bas, mort en 1635. — Engelgrave (Henri), savant jésuite, né en 1610. — Edelinck (Gérard), célèbre graveur, né en 1649, mort en 1707. — Metsys (Quentin), dit le maréchal d'Anvers, à cause de sa première profession de maréchal ou plutôt de forgeron, mort à Anvers en 1529, âgé de 79 ans. — Sadeler (Gilles), graveur, né en 1570, mort en 1629. — Snyders (François), peintre et graveur, célèbre par ses tableaux de fruits et surtout d'animaux, né en 1587, mort en 1657.

POSTE AUX CHEVAUX, rue des Claires.

(V. page 36 pour le relai établi dans la station.)

DILIGENCES. — Van Ghend et Cie, marché aux Oeufs.

BATEAUX A VAPEUR.

BATEAUX A VAPEUR d'Anvers à Londres, et vice versa. — Le service est fait par deux compagnies, savoir :

1^o *Société anversoise.* — Départs d'Anvers, les mercredis à une heure après midi. — Départs de Londres, les dimanches à midi.

Prix des places : 1^{re} chambre, 53 fr. 55 c. — 2^e chambre, 41 fr. 45 c. — Frêt d'une voiture à quatre roues, 153 fr. — Frêt d'un cheval, 153 fr. — Les enfans ayant moins de dix ans payent moitié prix.

S'adresser à Anvers, à M. Van den Bergh, administra-

teur-gérant, quai Van Dyck ; à Bruxelles, à M. Samuel-Yates, rue de l'empereur.

2^e General steam navigation company. — Départs d'Anvers, les dimanches. — Départs de Londres, les jeudis.

Les prix sont ceux de la *Compagnie Anversoise*, d'autre part.

S'adresser à Anvers, à M. Brequigny, quai Van Dyck ; à Bruxelles, à M. Pratt, place Royale, 14.

Il y a interruption de départs quand l'*Escaut* charrie ; on doit alors prendre la voie d'Ostende. (V. page 173.)

BATEAUX A VAPEUR d'Anvers à Rotterdam, et vice versa. — Un départ tous les jours le matin ; on ne peut en indiquer les heures qui varient chaque jour à cause de la marée.

Prix des places : pavillon, 8 florins ; 1^{er} salon, 6 fl. ; 2^e salon, 4 fl. Le trajet se fait en dix heures. — Bureaux : quai Van Dyck.

BATEAUX A VAPEUR d'Anvers à Hambourg, et vice versa. — Il y a un service régulier depuis la fin de mai jusqu'à la fin d'octobre. C'est la voie la plus économique pour se rendre à Saint-Pétersbourg. — Les départs ont lieu le samedi, alternativement d'Anvers et d'Hambourg.

Prix des places : (sans nourriture) 1^{er} 40 florins ; 2^e 30 fl. ; sur le pont, 20 fl. ; une voiture à quatre roues, 60 fl. ; un cheval (sans nourriture), 40 fl. Au dessous de dix ans, les enfans payent moitié. — Bureaux à Anvers, quai Van Dyck.

DE BRUXELLES A ANVERS (A),

Par *Vilvorde*, MALINES, *Duffel*, et *Vieux-Dieu*.

(Voir BRUXELLES, page 67.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 38, n° 24.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 44 kilom. (11 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 1 h. 15 à 20 min.

| | | | |
|-------------------|---|---------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 3 fr. 50 |
| | | Char-à-bancs. | 2 25 |
| | | Wagons. | 1 75 |

| | |
|---|------|
| Prix du transport des <i>bagages</i> , par 100 kilog. | 1 60 |
|---|------|

V. pour les détails de la route

De Bruxelles à Malines, p. 85. | De Malines à Anvers, p. 95.

DE BRUXELLES A TERMONDE (A),

Par *Vilvorde*, MALINES, *Capelle* et *Malderen*.

(V. BRUXELLES, page 67.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 39, n° 31.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

(A) Convoi direct sans changer de voiture.

(1) V. pages 37 et suiv. le *Tableau des prix, etc.*, de station à station, et pages 31 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

Longueur de la route, 47 kilom. (11 lieues 3/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 1 h. 20 à 25 min.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 3 fr. 25 |
| | | Chars-à-banca. | 2 » |
| | | Wagons. | 1 50 |

Prix du transport des bagages, par 100 kilog. 1 70

V. pour les détails de la route

De Bruxelles à Malines, p. 85. | De Malines à Termonde, p. 119.

DE BRUXELLES A GAND (A),

Par *Vilvorde*, MALINES, *Capelle*, *Malderen*, TERMONDE, *Audeghem* et *Wetteren*.

(V. BRUXELLES, page 67.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 39, n° 27.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 78 kilom. (19 lieues 1/2 de poste.)

Durée approximative du parcours, 2 h. 15 à 20 min.

| | | | |
|-------------------|---|-----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 5 fr. 25 |
| | | Chars-à-bancos. | 3 25 |
| | | Wagons. | 2 25 |

Prix du transport des bagages, par 100 kilog. 2 70

V. pour les détails de la route

De Bruxelles à Malines, p. 85. | De Termonde à Gand, p. 125.
De Malines à Termonde, p. 119. |

(A) Convoi direct sans changer de voiture.

(1) V. pages 37 et suiv. le *Tableau des prix, etc.*, de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

DE BRUXELLES A BRUGES (A),

Par *Vilvorde*, MALINES, *Capelle*, *Malderen*, TERMONDE, *Audeghem*, *Wetteren*, GAND, *Landeghem*, *Aeltre* et *Bloemendael*.

(V. BRUXELLES, page 67.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 38, n° 25.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 124 kilom. (31 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 3 heures 35 à 40 min.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 8 fr. » |
| | { | Chars-à-bancs. | 5 50 |
| | { | Wagons. | 4 » |

| | | |
|---|---|----|
| Prix du transport des bagages, par 100 kilog. | 4 | 30 |
|---|---|----|

V. pour les détails de la route

De Bruxelles à Malines, p. 85. | De Termonde à Gand, p. 125.

De Malines à Termonde, p. 119. | De Gand à Bruges, p. 156.

DE BRUXELLES A OSTENDE (A),

Par *Vilvorde*, MALINES, *Capelle*, *Malderen*, TERMONDE, *Audeghem*, *Wetteren*, GAND, *Landeghem*, *Aeltre*, *Bloemendael*, BRUGES et *Jabbeke*.

(V. BRUXELLES, page 67.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 39, n° 30.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

(A) Convoi direct sans changer de voiture.

(1) V. pages 37 et suiv. le *Tableau des prix, etc.*, de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

Longueur de la route, 145 kilom. (36 lieues 1/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 4 h. 15 m.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 10 fr. » |
| | | Chars-à-Bancs. | 6 50 |
| | | Wagons. | 5 » |

| | | |
|---|---|----|
| Prix du transport des bagages, par 100 kilog. | 5 | 10 |
|---|---|----|

V. pour les détails de la route

| | |
|--------------------------------|------------------------------|
| De Bruxelles à Malines, p. 85. | De Gand à Bruges, p. 156. |
| De Malines à Termonde, p. 119. | De Bruges à Ostende, p. 171. |
| De Termonde à Gand, p. 125. | |

DE BRUXELLES A COURTRAY (A),

Par *Vilvorde, MALINES, Capelle, Malderen, TERMONDE, Audeghem, Wetteren, GAND, Deynze, Waereghem et Haerlebeke.*

(V. BRUXELLES, page 67.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 38, n° 26.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois. (1)

Longueur de la route, 123 kilom. (30 lieues 3/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 3 h. 35 à 40 min.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 8 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 5 50 |
| | | Wagons. | 4 » |

| | | |
|---|---|----|
| Prix du transport des bagages, par 100 kilog. | 4 | 30 |
|---|---|----|

V. pour les détails de la route

| | |
|--------------------------------|-----------------------------|
| De Bruxelles à Malines, p. 85. | De Termonde à Gand, p. 125. |
| De Malines à Termonde, p. 119. | De Gand à Courtray, p. 182. |

(A) On change de convoi à *Gand*.

(1) V. pages 37 et suiv. le *Tableau des prix, etc.*, de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

D'ANVERS A BRUGES (A),

Par *Vieux-Dieu, Duffel, MALINES, Capelle, Malderen, TERMONDE, Audeghem, Wetteren, GAND, Landeghem, Aeltre et Bloemendael.*

(V. ANVERS, page 98.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 37, n° 2.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 128 kilom. (32 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 3 h. 45 min.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 8 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 5 50 |
| | | Wagons. | 4 » |

Prix du transport des bagages, par 100 kilog. 4 40

V. pour les détails de la route

| | | |
|--------------------------------|--|-----------------------------|
| De Malines à Anvers, p. 95. | | De Termonde à Gand, p. 125. |
| De Malines à Termonde, p. 119. | | De Gand à Bruges, p. 156. |

D'ANVERS A COURTRAY (B),

Par *Vieux-Dieu, Duffel, MALINES, Capelle, Malderen, TERMONDE, Audeghem, Wetteren, GAND, Deynze, Waereghem et Haerlebeke.*

(V. ANVERS, page 98.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 37, n° 4.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

(A) On change de convoi à *Malines*.

(B) On change de convoi à *Malines* et à *Gand*.

(1) V. pages 37 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

Longueur de la route, 127 kilom. (81 lieues $\frac{3}{4}$ de poste.)

Durée approximative du parcours, 3 h. 45 m.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 8 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 5 50 |
| | | Wagons. | 4 » |

| | | |
|---|---|----|
| Prix du transport des bagages, par 100 kilog. | 4 | 40 |
|---|---|----|

V. pour les détails de la route

| | | |
|-----------------------------|--|-----------------------------|
| De Malines à Anvers, p. 95. | | De Termonde à Gand, p. 125. |
|-----------------------------|--|-----------------------------|

| | | |
|--------------------------------|--|-----------------------------|
| De Malines à Termonde, p. 119. | | De Gand à Courtray, p. 152. |
|--------------------------------|--|-----------------------------|

D'ANVERS A SAINT-TROND (A),

Par *Vieux-Dieu, Duffel, MALINES, Haecht, Wespe-laer, LOUVAIN, Vertryck, TIRLEMONT* et *Landen*.

(V. ANVERS, page 98.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 39, n° 11.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 90 kilom. (52 lieues $\frac{1}{2}$ de poste.)

Durée approximative du parcours, 2 h. 35 à 40 m.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 7 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 4 75 |
| | | Wagons. | 3 50 |

| | | |
|---|---|----|
| Prix du transport des bagages, par 100 kilog. | 3 | 50 |
|---|---|----|

V. pour les détails de la route

| | | |
|-----------------------------|--|--------------------------------|
| De Malines à Anvers, p. 95. | | De Tirlemont à Landen, p. 215. |
|-----------------------------|--|--------------------------------|

| | | |
|-------------------------------|--|-------------------------------|
| De Malines à Louvain, p. 199. | | De Landen à St-Trond, p. 221. |
|-------------------------------|--|-------------------------------|

| | | |
|--------------------------------|--|--|
| De Louvain à Tirlemont, p. 215 | | |
|--------------------------------|--|--|

(A) On change de convoi à *Malines* et à *Landen*.

(1) V. pages 37 et suiv. le *Tableau des prix, etc.*, de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

DE MALINES A TERMONDE (4),

Par *Capelle* et *Malderen*.

(V. MALINES, page 90.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 42, n° 90.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (2).

Longueur de la route, 27 kilom. (6 lieues $\frac{3}{4}$ de poste).

Durée approxmative du parcours, 47 à 50 min.

| | | | |
|--------------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES : | { | Dilligences. | 2 fr. |
| | | Chars-à-bancs, | 1 25 |
| | | Wagons. | 1 |

Prix du transport des bagages, par 100 kilog. 1 fr.

En quittant Malines, nous suivons pendant quelques secondes le rail qui conduit à Bruxelles, mais après avoir passé le canal de Louvain (V. p. 89) le chemin décrit une forte courbe à droite, qui change notre direction; nous traversons la route de Bruxelles à Malines, puis la *Senne* (V. page 85), et voici, à droite sur cette rivière, le joli village de Hombeck, commune peuplée de 1800 habitans. A peu de distance existait autrefois l'illustre abbaye de Lahendaël (vallée des lys), de l'ordre des Prémontrés. On lui assigne une curieuse origine. En 1231, le pasteur de Hombeck eut reconnaître que chaque jour dix-huit oiseaux venaient chaper sept fois au même endroit; cette singularité fut interprétée pieusement, comme il arrivait toujours dans ces temps de foi et de piété vives, et le pasteur Lambert, persuadé que Dieu avait désigné cet endroit pour y faire chanter sept fois par jour ses louanges, obtint du zèle de ses paroissiens et des princes de la maison de Berthaut la fondation d'un monas-

(4) La section de *Malines à Termonde* a été ouverte le 2 janvier 1837.

(2) V. pages 37 et suiv. le *Tableau des prix, etc., de station à station*, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

tère à laquelle lui-même consacra tous ses biens. Dix-huit religieuses y prirent le voile en mémoire des dix huit oiseaux. Les guerres civiles chassèrent ces religieuses de leur cloître en 1580 ; elles se réfugièrent à Malines et achetèrent une maison pour y bâtir un nouveau couvent ; en vain essayait-on plusieurs fois d'augmenter la communauté, on ne put jamais dépasser le nombre de dix-huit religieuses, toujours le surplus mourait dans l'année.

Peu après Hombeck on quitte la province d'Anvers pour rentrer dans celle de Brabant (V. pages 70 et 89) ; on traverse sur un pont mobile le canal de Willebrok (V. page 86) et on arrive à la station de Capelle. (Parcouru depuis Malines 10 kilom.).

Le pays que nous venons de traverser était autrefois très boisé, et le village de Capelle, où nous nous arrêtons, en a conservé le nom de Capelle-au-Bois. Cette commune, située à droite du *rail-way*, dépend du district de Bruxelles ; elle est peuplée de 1400 habitans, et n'a rien qui mérite l'attention.

Jusqu'à Malderen la route n'offre rien d'intéressant. A peu de distance de Capelle, et à droite se trouve Ramdonck, petite commune de 700 hab., et à gauche, sur une route pavée que le *rail-way* traverse, on aperçoit la flèche élançée de l'église de Londerzéele, forte commune du district de Bruxelles, avec 4,353 habit.

Voici Malderen, station. (Parcouru depuis Malines 18 kilom.). Malderen à droite du *rail-way*, commune de 1700 habitans, située à l'extrémité de la province du Brabant (V. page 70), n'offre rien de bien intéressant ; cependant son église renferme quelques monumens curieux des XVI^e et XVII^e siècles, qui gardent les restes de ses anciens seigneurs. On voyait autrefois dans ses environs de nombreux châteaux qui n'existent plus ; presque en quittant Malderen on entre dans la Flandre-Orientale (1).

A droite se trouve d'abord Opdorp, commune de 1200

(1) La *Flandre-Orientale*, une des neuf provinces de la Belgique ; est bornée au N par la *Hollande* ; à l'O. par la *Flandre Occidentale*, au S. par le *Hainaut* ; à l'E. par les provinces d'Anvers et de Brabant. Son étendue est de 299,784 hect. et sa popul. de 769,066 hab., environ 255 par 100 hect. *Gand* est le chef-lieu de la province, qui est divisée en trois arrondissemens judiciaires, *Gand*, *Tor-*

habitans, qui n'a d'autre église et d'autre cimetièrre que Malderen, où nous venons de passer, ce qui fait dire de ses habitans, qu'ils sont Flamands pendant leur vie et Brabançons après leur mort.

Le premier clocher, que nous voyons à gauche presque à côté du chemin, est celui de Buggenhout, commune du district de Termonde; popul. 3,500 hab.

A droite, sur la chaussée de Malines à Termonde, et presque sur la rive droite de l'*Escaut*, on aperçoit Baerode, commune fort ancienne, car elle est citée dans un diplôme de Louis-le-Débonnaire de 822 sous le nom de Basceroite, et on a trouvé dans ses environs beaucoup de médailles antiques; population 2,940 habitans; corderies, fabriques de toiles à voiles, chantier de construction. Vient ensuite St-Gilles, commune de 2,700 habitans, aussi sur la route de Malines, et si rapprochée de Termonde qu'elle en est presque un des fauxbourgs.

On arrive à la station de *Termonde* placée à la traverse de la chaussée de Bruxelles. (Parcouru depuis Malines 27 kilom.)

Les voyageurs qui désirent se rendre de Termonde à Lockeren (1) trouvent, en arrivant à la station, des voitu-

monde et Audenaerde, et en six districts administratifs, chefs-lieux, *Gand, Alost, Saint-Nicolas, Termonde, Audenaerde, Eecloo*. La province compte 11 villes et 282 communes rurales; elle nomme *neuf* sénateurs et *dix-huit* représentans. La *Flandre-Orientale* forme un diocèse dont le siège est *Gand*; sous l'empire français elle composait le département de l'*Escaut*.

(1) *Lockeren*, à trois lieues N. de Termonde, ville considérable de la *Flandre-Orientale* (autrefois du pays de Waes) (V. page 123). Bureau et relai de poste sur la *Durme* (A) qui la traverse et par laquelle elle communique avec l'*Escaut* (V. page 100). C'est après Gand et St-Nicolas la ville la plus peuplée de la province. On y compte 17,000 hab. La place du Marché, le quai sur la *Durme* sont remarquables. L'église, dont la construction remonte au XVII^e siècle, surmontée d'une tour assez élevée, renferme une des plus belles chaires de la Belgique; elle représente *Jésus parmi les docteurs*, magnifique groupe en bois, composé d'une dizaine de figures. On y

(A) La *Durme*, rivière formant la continuation du canal de *Moerwaert* depuis le hameau de Spletters-Putte, jusqu'à Thielroode où elle se jette dans l'*Escaut* après un cours d'environ six lieues. Elle est navigable sur presque toute son étendue.

res prêtes à les y conduire. — On y en trouve aussi pour Saint-Nicolas (1).

PRINCIPAUX HÔTELS.—De l'Aigle, —De la Demi-Lune.

CAFÉS. — Café Royal.

SOCIÉTÉS PARTICULIÈRES. — Société littéraire, Grande-Place. — Les étrangers y sont admis sur la présentation d'un membre.

voit aussi quelques tableaux parmi lesquels nous citerons une *Circocision*, de Veraeghen.

Lockerén produit une grande quantité de tissus, objet d'un commerce considérable. On évalue à 4 ou 500 000 aunes ce qui s'y fabrique annuellement. Il sort chaque année, de ses blanchisseries, plus d'un million d'aunes de toile.

Foires. — Le dimanche avant le 10 août; l'avant-dernier mardi avant la Toussaint, et le 4 décembre. — Marché considérable le mercredi.

HÔTELS. — de la Poste, — des Quatre-Sceaux.

Nous conseillons aux voyageurs de ne pas quitter Lockerén sans demander à voir le tableau d'Otto-Venius, propriété d'un boulangier de la ville. La possession de ce tableau qui représente *Abigail allant au devant de David*, fait l'orgueil et la joie de ce digne homme; acheté par lui dans une vente, pour la chétive somme de 30 fr., il a refusé, depuis que le mérite de cette toile est connu, les offres les plus brillantes; et il n'y en a pas qui puissent le déterminer à s'en défaire; tant il a de plaisir à le contempler et à le montrer aux nombreux visiteurs auxquels il se plaît à en raconter l'histoire.

(1) *Saint-Nicolas*, ville, ou plutôt immense village, chef-lieu de district de la *Flandre-Orientale*, sur la route de *Gand* à *Anvers*, à 3 lieues un quart de *Terwânne*, ne comptait que 3,000 habitans en 1788, et il y en a aujourd'hui 18,000; les rues sont longues et régulièrement bâties; la place du Marché, plantée d'arbres au nord et au sud, est la plus grande du royaume, elle a près de 9 arpens de superficie. La principale église possède plusieurs bons tableaux, et l'Hôtel-de-Ville, qui est moderne, une belle composition de *Smeyers*. Elle représente l'archiduc Philippe le-Beau jurant de maintenir les privilèges et coutumes du pays de *Waës*. L'industrie est florissante à *Saint-Nicolas*; on y fabrique toutes sortes d'étoffes. Il y a deux foires annuelles, le 3 mai et le 1^{er} lundi de décembre. Marché très renommé, le jeudi. Bureau de poste et relai. — Académie de dessin. — Académie de Musique.

HÔTELS. — Des Quatre-Sceaux; — de la Pomme-d'Or.

TERMONDE, (station principale du chemin de fer, où le convoi s'arrête pour prendre du *coak* et de l'eau), en flamand *Dendermonde*, bouche de la *Dendre*, est située sur la rive droite de l'*Escaut* (V. page 100), au confluent de la *Dendre*, qui la traverse, avec ce fleuve.

La *Dendre* ou *Dender* a sa source dans le Hainaut, aux environs de Leuze; se dirige au N.-N.-E. par Ath et Lessines, entre dans la Flandre-Orient. un peu au dessous d'Overboulacre, après avoir reçu la *Marck* près d'Aecreane-Saint-Martin, passe à Grammont, Ninove et Alost, et va se jeter dans l'*Escaut* à Termonde, après un cours de 21 lieues dont 16 navigables depuis Ath; la *Dendre* est canalisée à partir d'Alost.

Termonde, autrefois une des villes du pays de *Waes* (1), est le chef-lieu d'un district de la Flandre-Orientale; merveilleusement placée, à presque égale distance des villes de Gand, Bruxelles, Malines et Anvers, avec lesquelles elle communiquait par de belles routes, que remplace aujourd'hui si avantageusement le chemin de fer.

C'est une place très forte, et dont les fortifications sont entretenues dans le meilleur état; sa population est d'environ 8,000 âmes.

L'origine de cette ville est fort ancienne, on la fait remonter au delà de Charlemagne; toujours est-il qu'elle existait avant l'invasion des Normands. Agrandie en 1368 sous le gouvernement du comte Louis de Maele, la citadelle ne fut construite qu'en 1584 par les ordres du duc de Parme, à l'endroit où l'*Escaut* reçoit la *Dendre*. Louis XIV mit le siège devant Termonde en 1667 avec une armée de cinquante mille hommes; mais les assiégés ayant lâché les écluses, le contraignirent à se retirer. Le général Churchill, frère de Mariborough, s'en empara en 1706 après six jours de tranchée ouverte. Les Français la prirent en 1745.

Termonde est aujourd'hui le siège d'un tribunal de première instance; on y compte quatre églises, dans lesquelles on peut voir quelques bons tableaux; l'hôtel-de-ville est digne d'attention. Il y a un hôpital, des hospices pour les insensés, un collège, une prison et une maison d'orphelins pour les deux sexes, un refuge pour les vieillards.

(1) Le pays de *Waes* faisait partie de la *Flandre-Orientale*, il comprenait les villes de *Termonde*, *Rupelmonde*, *Saint-Nicolas*, *Lockerén*, etc. (V. page 90, 121 et 122.) *Tamise* (V. page 100), etc. C'est une contrée très remarquable par sa fertilité et sa belle culture.

Les habitans de Termonde ont le goût des arts, et l'étranger peut y visiter plusieurs galeries particulières, entre autres celles de M. Schellekens, et de madame veuve Terlingen. David Teniers s'était marié dans cette ville et y a long-temps demeuré; on voit dans la rue de l'Eglise la maison qu'il habitait, et l'on y conserve une fresque peinte par lui sur la cheminée d'un salon.

Il se fait à Termonde un grand commerce de chanvre, lin, etc. Il y a des fabriques de tulles, d'étoffes de laine, de tabac, de savon, des filatures, des blanchisseries de toiles, etc.

La fabrication de couvertures de coton y est importante.

Foires : le quatrième dimanche d'août et les trois lundis après le 1^{er} vendredi d'octobre; marché le lundi.

On a découvert à diverses époques des antiquités romaines à Termonde et dans les environs. Lors de la réparation du grand pont sur l'*Escaut*, on trouva, à peu de profondeur, une petite statue de Mercure, en bronze.

Quand le projet du chemin de fer fut conçu, il devait traverser Termonde et passer l'*Escaut* pour se rendre plus directement à Gand; divers motifs firent abandonner ce plan. Le chemin laisse Termonde à droite, et la station est établie vis-à-vis de la ville, près de la route de Bruxelles.

POSTE AUX CHEVAUX. A l'hôtel de l'Aigle.

DE TERMONDE À GAND (1),

Par *Audeghem* et *Wetteren*.

(V. TERMONDE, page 121.)

HEURES DE DÉPART (V. page 43, n° 109.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (2).

Longueur de la route, 31 kilom. (7 lieues 3/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 55 à 60 m.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 2 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 1 25 |
| | | Wagons. | 1 » |

Prix du transport des *bagages* par 100 kilog. 1 fr.

Quelques secondes après avoir quitté Termonde, on traverse sur un pont mobile la *Dendre* canalisée (V. page 123), et on arrive bientôt à la station intermédiaire d'Audeghem. — (Parcouru 3 kilom. depuis Termonde.)

Audeghem, situé à gauche, à peu de distance du chemin et sur la route de Termonde à Alost (3), est une commune baignée par l'*Escaut* et la *Dendre*; sa population est de

(1) La section de *Termonde* à *Gand* a été ouverte le 28 septembre 1837.

(2) V. pages 37 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

(3) *Alost* ou *Aelst*, sur la *Dendre*, chef-lieu de district de la Flandre-Orientale. Cette ville, selon quelques historiens, doit son origine à une forteresse bâtie par les Goths, en 411. Suivant d'autres, il n'en est pas fait mention avant 870. C'était jadis la capitale de la Flandre dite impériale; un incendie la réduisit en cendres en 1360. Turenne s'en empara en 1667 et la fit démanteler. Elle fut abandonnée aux alliés en 1706 après la bataille de Ramillies. L'Hôtel-de-Ville, édifice gothique, construit en 1200 et fort

1,600 habitans; elle n'offre rien de remarquable. Les voyageurs qui prennent le chemin de fer dans l'intention de se rendre à Alost, distant d'Audeghem seulement d'une lieue $\frac{3}{4}$, trouvent toujours à la station un omnibus pour les y conduire.

En quittant la station d'Audeghem, la route traverse quelques parcelles des bois, jadis nombreux, qui couvraient le pays, et qui auront bientôt entièrement disparu.

Wichelen, à droite du chemin, est un point d'arrêt pour quelques convois; cette commune, située sur la rive droite de l'Escaut, à 2 lieues de Termonde, est peuplée de 4,000 habitans. — Les toiles sont l'objet de son commerce principal. — Il y a une foire le 5 mai.

Après Wichelen on traverse le ruisseau de *Molenbeck* qui va se jeter dans l'Escaut, et laissant à droite Schellebelle, commune de 1,800 habitans, et à gauche Cherscamps, autre petite commune de 1,100 âmes, on roule dans un déblai et après avoir passé sous un grand viaduc, on arrive à Wetteren, autre station intermédiaire du chemin de fer. (Parcouru depuis Termonde, 16 kilom.)

WETTEREN est un charmant village ou plutôt un gros bourg, chef-lieu de canton, situé à droite du rail-way, sur la rive droite de l'Escaut, et dont la population, avec celle des nombreux hameaux qui en dépendent, s'élève à près de 9,000 habitans.

bien conservé, est remarquable. Alost a quatre églises, parmi lesquelles il faut distinguer la collégiale de Saint-Martin, bâtie, dit-on, par l'architecte de la cathédrale d'Amiens; on y voit un beau tableau de Rubens, représentant la *Peste d'Alost*, et le mausolée de Thierry Martens, célèbre imprimeur né dans cette ville, mort en 1534: son épitaphe le qualifie de premier imprimeur d'Allemagne, de France et des Pays-Bas.

Alost est peuplé de 15,000 hab. Il y a un beau collège, une académie de dessin et deux hospices; commerce considérable de grains, de houblon, d'huile de colza; fabriques de toiles, de savon, de tabac, de fil à dentelles, etc. — Marché tous les samedis; foires le premier mardi après Saint-Pierre, et le 11 novembre. Bureau de poste et relai.

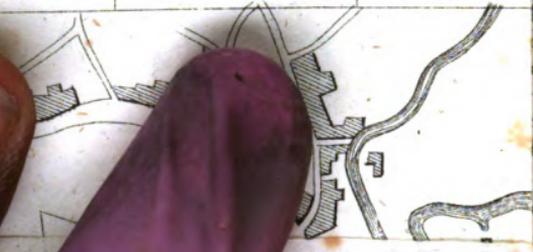
La ville est traversée par plusieurs routes; on-y a retrouvé des antiquités romaines. Patrie de Th. Martens, que nous venons de citer, de Cœch ou Kœch, architecte, peintre et graveur de Charles-Quint, mort en 1550.

Principaux Hôtels : — Des Pays-Bas; — des Trois-Rois.

... ..

Flower

| Monuments. | | |
|--|----------------------------------|---|
| A. S ^t <i>Bavon Cathéd.</i> | G. <i>Dominicains.</i> | N. M ^{on} de déte ^{rs.} |
| B. S ^t <i>Nicolas.</i> | H. Gr. <i>Béguinage.</i> | O. <i>Université res.</i> |
| C. S ^t <i>Jacques.</i> | I. S ^t <i>Pierre.</i> | P. Gr. ^d <i>Théâtre ve.</i> |
| D. S ^t <i>Sauveur.</i> | J. S ^{te} <i>Anne.</i> | Q. <i>Hôtel de vil Pré.</i> |
| E. <i>Egl. des Augustins.</i> | K. S ^t <i>Martin.</i> | R. <i>Tour du be vaches.</i> |
| F. S ^t <i>Michel.</i> | L. <i>Casino.</i> | S. <i>Sourds-Mu scaut.</i> |
| | M. <i>Hop. Militaire.</i> | T. <i>Temple Protaps.</i> |



Madou.
our.
ches.
Grains.
.
o.
no.
.

Le chef-lieu est entouré de charmantes maisons de campagne. Wetteren possède un hôpital et une hospice d'orphelins. — En 1567 plusieurs urnes funéraires en terre cuite, hautes de 22 pouces, y furent déterrées par des cultivateurs qui, malheureusement, les mirent en pièces; elles étaient pleines d'ossemens et de cendres. — L'industrie de Wetteren consiste en fabriques d'étoffes de laine et de coton, poudre de guerre, métiers à tisser, brasseries de bière, connue dans le pays sous le nom d'*Uytzet*.

Marché le jeudi. — Foires le lundi après Pâques et le mardi après le premier dimanche de septembre.

Depuis Wetteren jusqu'à Melle le *rail-way* décrit une immense courbe pour suivre le contour de l'*Escaut*; de l'intérieur des voitures on peut souvent apercevoir les navires à voiles qui descendent ou remontent le fleuve. — On traverse la route de Bruxelles à Gand par Alost et on arrive à Melle, autre point d'arrêt pour quelques convois. — C'est une commune de 1,900 habitans, située sur l'*Escaut* et traversée par la route de Bruxelles à Gand, et par celle de Gand à Mons par Grammont; commerce de cendres de hollande, briques et chaux. — On y a découvert des médailles, entr'autres une de Tibère, en or.

En approchant de Gand, dont Melle n'est éloigné que d'une lieue et demie, de nombreux et élégans châteaux et de riantes maisons de campagne indiquent les environs de la grande et belle cité : presqu'aux portes de la ville, se trouve la commune de Ledeborg, peuplée de 1,600 habitans. Nous franchissons l'*Escaut* et nous arrivons à la station placée *intra muros* dans les prairies dites des Moines. — (Parcours depuis Termonde, 31 kilom.)

GAND.

En sortant de la station on trouve des omnibus et des voitures de place qui conduisent les voyageurs et leurs bagages à leur destination.

PRINCIPAUX HÔTELS.

Hôtel de la *Posts*, place d'Armes.

Hôtel *Royal*, place d'Armes.

Hôtel des *Pays-Bas*, Marché aux Grains, tenu par Doublet.

Hôtel du *Lion d'Or*, place du Lion d'Or.

PRINCIPAUX RESTAURANS. — Au Chapeau Rouge, petite Turquie, près St-Nicolas. — A la Maison d'Autriche, rue des Marais (Meir Straet).

PRINCIPAUX CAFÉS. — des Arcades. — Suisse. — de Belle-Vue; tous les trois place d'Armes.

BAINS PUBLICS. — Place d'Armes, 7, ouverts de 5 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.

POSTE AUX LETTRES. — Grande boîte et administration, rue des Foulons, dite de l'Université; dernière levée à minuit.

Petites boîtes. 1° Remparts des Chaudronniers, 3 bis. — 2° Rue des Tricheurs, 14. — 3° Place de l'Ecluse, 36. — 4° Digue de Brabant, 48. — Deux levées par jour, à 11 heures du matin et à 9 heures du soir.

JOURNAUX. — *Quotidiens* : — Le *Messageur de Gand*. — L'*Organe des Flandres*. — Le *Journal des Flandres*. — *Hebdomadaires* : — De Gendsche Gazette. — Den Gendschen Mercurius, le dimanche et le mercredi. — Den Vanderlander. — Den Vliaming, le mardi et le samedi.

SPECTACLE. — A côté de la place d'Armes.

Prix des places. — Loges de rez-de-chaussée, d'avant-scène, des 1^{er} et 2^{es} rangs, 4 fr. — Stalles retenues d'avance, 4 fr. — Prises au bureau, 3 fr. 50 c. — 3^e rang, 2 fr. — Galerie du 4^e rang, 60 c. — Paradis, 30 c. — Parquet, 2 fr. 50 c. — Parterre, 1 fr. 50 c.

SOCIÉTÉS PARTICULIÈRES. — Les étrangers y sont en général admis sur la présentation d'un membre. — Les principales sont : la Société littéraire, place d'Armes. — La Concorde, place d'Armes, 28. — La Société de Commerce, quai aux Blés.

VOITURES DE PLACE. — *Vigilantes*; il n'y a pas de lieu fixé pour leur stationnement. — Les bureaux sont situés marché aux Grains. — Prix de la course, 1 f.; — à l'heure, 1 f. 50 c. la première, et 1 f. chacune des suivantes.

GAND, en flamand *Gent*, grande, belle et opulente ville, ancienne capitale de la Flandre, chef-lieu du département de l'Escaut sous la domination française, et aujourd'hui chef-lieu de la Flandre-Orientale (V. page 120), située au milieu d'une belle plaine, au confluent



Joseph H. Burghmans del.

1856

THE TOWN HALL AT GHENT

HÔTEL DE VILLE DE GAND

H. L. ...

Digitized by Google

de l'*Escaut* (V. page 100) avec la *Lys* (V. page 183), à 79 lieues de poste de Paris ; latitude N. 51° 3' 21", longitude E. 1° 23' 35". — Gand est entrecoupé d'une multitude de canaux navigables , communiquant à l'*Escaut* et à la *Lys*, qui divisent la ville en 26 îles, réunies par plus de 80 ponts en pierre ou en bois; la plus importante de ces îles, formée par l'*Escaut* et la *Lys*, est apelée la Cuve de Gand. — La population de cette riche cité est aujourd'hui de plus de 90,000 âmes. Gand est le siège d'un évêché suffragant de Malines et qui comprend toute la Flandre-Orientale dans sa juridiction.

L'époque de la fondation de Gand, comme celle de beaucoup d'anciennes cités, est fort obscure; on a voulu la faire remonter à Jules César, qui l'aurait apelée *Caia*, d'un de ses prénoms, *Caius*; d'autres l'attribuent aux Vandales qui, dans le V^e siècle, firent irruption dans la Belgique et donnèrent à Gand le nom de *Vanda*, changé ensuite en celui de *Ganda* ou *Gandavum castrum* (château de Gand).

Vers 629 le roi Dagobert envoya St. Amand à Gand pour y prêcher le christianisme; le saint-Evêque détruisit le temple de Mercure, pour lequel les habitans avaient une grande vénération, et fit briser sa statue.

Charlemagne vint à Gand, en 811, visiter les vaisseaux qu'il avait fait construire pour résister aux irruptions des Normands et des Danois.

Dès l'an 1046, Gand commençait à s'étendre et à s'embellir sous le gouvernement de Baudouin de Lille, lorsqu'une affreuse peste s'y manifesta, enlevant jusqu'à 600 personnes par jour; les prières de St. Macaire firent cesser ce terrible fléau.

Les Gantois durent leurs premiers privilèges à Philippe d'Alsace, comte de Flandre, qui, ayant donné sa nièce en mariage à Philippe-Auguste, roi de France, lui octroya en dot toutes les villes situées au-delà de la *Lys*, y compris Arras. Gand, qui était déjà une cité très peuplée et très riche, devint la capitale de la Flandre en 1180. De sanglantes révolutions ne cessèrent de troubler la Flandre et la ville de Gand jusque vers le milieu du XIV^e siècle. A cette époque surgit un homme qui, sachant diriger l'esprit turbulent de ses concitoyens, agrandit pour quelques instans les destinées de son pays, et devint plus puissant qu'aucun des gouverneurs qui l'avaient précédé; cet homme était Jacques d'Ar-

tevelde. La narration des hauts faits de ce célèbre personnage ne saurait entrer dans notre cadre trop restreint ; nous renvoyons donc à l'histoire du pays ; disons seulement qu'Artevelde fut assassiné dans une émeute par un homme de ce même peuple auquel il s'était dévoué , et que sa maison, après avoir été saccagée, fut livrée aux flammes avec les précieuses archives de son administration (1).

La Flandre passa dans la puissante maison de Bourgogne par le mariage de Marguerite de Flandre, fille unique de Louis de Maele, avec Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne; union qui fut célébrée en 1369 dans l'église de St-Bavon.

Chose étonnante, la prospérité de la ville s'était peu ressentie des troubles qui avaient rempli le XIV^e siècle, puis qu'au commencement du XV^e, le nombre des ouvriers travaillant aux étoffes de laine et de toile, était de 40 mille, qui fournissaient au temps de guerre jusqu'à 48 mille hommes tirés de leur corporation.

Cependant de nouvelles révoltes signalèrent les premières années de ce XV^e siècle. — En 1432, une ordonnance qui abaissait la valeur des anciennes monnaies, fut l'occasion d'une grave sédition qui donna lieu à une guerre de plus de trois ans, les Gantois tuant partout les partisans du duc de Bourgogne, et le prince livrant au bourreau les Gantois qui tombaient dans ses mains ; ces derniers, enfin vaincus, demeurèrent tranquilles jusqu'à la mort de Philippe-le-Bon (1467). Son fils, Charles-le-Téméraire, lui ayant succédé, les Gantois obtinrent de lui l'abolition des charges qui leur paraissaient si lourdes ; mais sachant combien le caractère de ce peuple avait besoin de frein, il sut le mettre hors d'état de se soulever. Après sa mort, Marie sa fille, amenée à des concessions qui détruisaient la plus grande partie des entraves mises à l'esprit d'indépendance des Gantois, et sentant qu'elle avait besoin d'un appui, épousa l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur Charles IV, et c'est ainsi que la Belgique passa sous la puissance de la maison d'Autriche.

Marie, dont le règne fit oublier au pays tous ses malheurs,

(1) La maison d'Artevelde était située place de la Calandre ; on lit sur le balcon de l'édifice bâti sur l'emplacement qu'elle occupait : Ici périt victime d'une faction, le xxvii juillet m ccc xxxv, Jacques Van Artevelde, qui éleva les communes de Flandre à une haute prospérité.

devint, par sa douceur et ses vertus, l'idole de ses sujets. Elle était enceinte lorsqu'elle fit une chute de cheval ; par pudeur elle ne voulut point déclarer son mal, et elle périt à Bruges au bout de six semaines, à l'âge de 25 ans, laissant deux jeunes enfans, Philippe et Marguerite : le premier, qui épousa Jeanne, infante de Castille et d'Aragon, devint roi d'Espagne et fut le père de Charles-Quint.

Ce grand prince naquit à Gand le 25 février 1500, dans le palais dit la cour des princes (1) ; il succéda à son père comme comte de Flandre, à l'âge de 6 ans ; créé roi d'Espagne à 16 ans et proclamé empereur à 19, depuis 1518 jusqu'à 1555 son histoire se lie à celle de toute l'Europe ; il avait confié à sa sœur Marie le gouvernement des Pays-Bas. Cette princesse ayant demandé à la Flandre, en 1537, un subside extraordinaire pour soutenir la guerre contre la France, les Gantois, se fondant sur leurs privilèges, refusèrent de payer leur quote-part. Des mesures prises à cette occasion exaspérèrent le peuple ; mais après s'être livrés à tous les excès, les factieux reconnurent leur impuissance et songèrent à implorer la clémence de l'empereur qui, arrivant d'Espagne, venait d'entrer en Belgique, en passant par Paris où il avait été reçu par François I^{er}. L'empereur irrité répondit aux envoyés qu'il ne reparaitrait au milieu d'eux que comme un souverain, tenant le sceptre d'une main et le glaive de l'autre. Il fit en effet son entrée à Gand à la tête de nombreuses troupes, le 16 février 1540. La ville fut condamnée à faire amende honorable en la personne de ses magistrats ; tous les privilèges, rentes, biens, canons et armes de la commune, furent confisqués, et jusqu'à la célèbre cloche Roland qui avait joué un rôle bruyant pendant l'insurrection. Les Gantois furent aussi condamnés au paiement d'une très forte somme et à une redevance de 6.000 florins pour l'entretien d'une citadelle, dont la première pierre fut posée en présence de l'empereur, le 12 mai 1540,

(1) Jeanne d'Aragon accoucha de Charles-Quint dans un cabinet d'aisances de ce palais. On ne croyait plus à l'existence de ce cabinet, qui avait reçu de nombreux embellissemens après la naissance du prince. Un savant le retrouva. Ce lieu, où vint au monde un des plus grands monarques depuis Charlemagne, servait, il y a peu de temps, à renfermer les vieux rouages d'une machine à filer le coton. Malheureusement il a été détruit.

sur l'emplacement du vieux monastère de St-Bavon, dont le chapitre collégial fut transféré à l'église St-Jean, qui prit alors le nom de St-Bavon.

On sait comment Charles-Quint abdiqua le pouvoir suprême à Bruxelles (V. page 74), en faveur de son fils Philippe II. Sous le règne de ce prince éclatèrent ces guerres de religion qui ravagèrent si long-temps la ville et le pays. En 1577, la démolition des citadelles d'Anvers et de Gand fut décrétée; après que les Espagnols les eurent évacuées, hommes, femmes et enfans travaillèrent à l'envi à la destruction de ces forteresses qu'avait élevées la puissance de Charles-Quint.

Depuis cette époque l'histoire de Gand n'est plus que celle des autres villes de la Flandre; soumise avec tous les Pays-Bas à l'empereur d'Autriche Charles VI, puis à ses successeurs, elle passa par droit de conquête sous la domination de la France, d'abord en 1792, par suite de la bataille de Jemmapes gagnée par les Français, puis de nouveau en 1796, et elle resta sous cette puissance avec toute la Belgique comme chef-lieu du département de l'Escaut jusqu'en 1814.

Guillaume de Nassau venait à peine d'être proclamé roi des Pays-Bas, le 10 février 1815, d'après le dernier traité de paix, lorsque Napoléon, exilé à l'île d'Elbe, parut tout à coup en France, entra dans Paris et força Louis XVIII à quitter sa capitale. Ce prince arriva à Gand le 30 mars; Monsieur, comte d'Artois, et le duc de Berry l'y avaient précédé, et il y résida pendant la période connue sous le nom des Cent-Jours; il habitait l'hôtel de M. le comte d'Hane de Steenhuyse, rue des Champs, et sa suite les maisons voisines. Tous les souverains ayant envoyé leurs ambassadeurs auprès du roi de France, la capitale de la Flandre reçut de ces nobles hôtes une nouvelle vie et prit l'aspect d'une résidence royale. La journée de Waterloo (18 juin 1815) mit fin au séjour du monarque français; Louis XVIII partit de Gand le 22 juin pour retourner dans son royaume.

Pendant les quinze ans de la domination hollandaise, la population, la richesse et la prospérité de Gand ne firent que s'accroître; ses manufactures s'étaient multipliées, ses rues élargies, des monumens s'étaient élevés, de vastes et belles maisons avaient été construites; Gand était devenue une importante ville de commerce. La révolution de

1830 arrêta cet essor, et la ville, qui était redevable de sa prospérité à la paix et à ses relations avec la Hollande, sembla protester par son silence contre un changement où elle croyait trouver sa ruine; aussi la citadelle ne fut prise que lorsque la déchéance de Guillaume parut irrévocable; mais peu à peu le bienfait de nouvelles institutions, et la construction d'un chemin de fer communiquant avec la mer, la Prusse et la France, donnant aux Gantois l'espérance de voir renaître les avantages qu'ils avaient craint de perdre, ont fini par les rallier aux conséquences de la révolution Belge.

Après avoir dans ce rapide aperçu tracé l'histoire de Gand, nous devons parler de la ville matérielle, c'est-à-dire de ses monumens, si dignes de l'intérêt et de la curiosité des étrangers.

Il y a déjà long-temps que Gand est une cité remarquable, puisqu'on lit dans Guicciardini le Florentin, qui visita la Flandre en 1535 : « Cette ville, forte et très belle, est » une des plus grandes de l'Europe, ayant de très amples » faubourgs, et telle que plusieurs la disent être semblable » à la magnifique et populeuse cité de Milan... Qui prendra » la mesure au dehors, y aura plus de dix milles qui font un » peu plus que trois lieues (1); on y voit vingt-six fletes; » outre ce, vous y voyez nonante-huit grands ponts, sans » mettre en compte les petits, qui sont en nombre infini..... » tant églises grandes et petites, que monastères et hôpitaux et autres lieux saints, le nombre en vient jusqu'à » cinquante-cinq. »

Ce que disait de Gand, il y a trois siècles, cet historien, peut se dire encore aujourd'hui; seulement de belles maisons, de riches hôtels de construction moderne, remplacent chaque jour des édifices de l'ancien style, et peu d'années suffiront pour que Gand, comme les autres grandes villes de la Belgique; prenne tout à fait l'aspect d'une cité nouvelle, et véritablement c'est grand dommage.

CATHÉDRALE DE SAINT-BAYON.—Consacrée en 841, par l'évêque de Tournai; rebâtie au XIII^e siècle et entièrement achevée au commencement du XVI^e. La toiture de la grande

(1) Ceci explique le jeu de mots un peu hyperbolique attribué à Charles-Quint: *Je mettrai Paris dans mon Gand* (gant)

son vil... 134

nef fut dévorée par un incendie, le 1^{er} juin 1644, et le même accident se renouvela le 11 septembre 1822. Consacrée autrefois à saint Jean, cette église ne prit le nom de Saint-Bavon qu'en 1540, lorsque Charles-Quint y transféra, ainsi que nous l'avons dit (page 131), le chapitre collégial de Saint-Bavon. Elle fut érigée en cathédrale en 1559, par le pape Paul IV, à la demande de Philippe II. La tour, haute de 272 pieds, se fait remarquer par l'élégance de ses proportions; terminée aujourd'hui par une plate-forme d'où la vue s'étend jusqu'à treize lieues, elle était autrefois surmontée d'une flèche de 93 pieds, que la foudre détruisit en 1603.

L'église de Saint-Bavon a souffert, sans doute, des nombreuses révolutions qui, pendant deux siècles, bouleversèrent la ville; néanmoins c'est encore un des plus riches temples de la chrétienté, et surtout un des mieux décorés; les chapelles du chœur, fermées de magnifiques grilles en cuivre doré, étalent à profusion les tableaux, les marbres, les métaux dont elles sont enrichies.

Le nombre des chapelles qui entourent la nef et le chœur est de vingt-quatre; nous ne citerons que celles qui renferment les objets les plus remarquables.

La première chapelle, à droite en entrant, est ornée d'un bon tableau de G. de Crayer, la *Décollation de saint Jean*.

La sixième, qui est la première de celles qui entourent le chœur en entrant à droite, possède une excellente toile de François Pourbus: *Jésus-Christ parmi les docteurs*; plusieurs portraits de personnages historiques y figurent, tel que Charles-Quint, sur le premier plan à gauche des spectateurs, puis Philippe, son fils, et ensuite le peintre lui-même portant une inscription sur son bonnet.

Le tableau de la septième chapelle, le *Martyre de sainte Barbe*, est encore une belle page de de Crayer. Dans la huitième, une composition de Van der Meiren, élève de Van Eyck, *Jésus entre deux larrons*.

Mais c'est dans la onzième chapelle, connue sous le nom de *Chapelle de l'Agneau*, que nous devons nous arrêter.

Cette chapelle a pris son nom du célèbre tableau des frères Van Eyck, inventeurs de la peinture à l'huile, et dont le sujet est tiré de l'Apocalypse. La composition représente l'Agneau céleste entouré d'anges et adoré par tous les saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, disposés en quatr

groupes : à droite, à genoux, les patriarches et les prophètes de l'ancienne loi ; à gauche les apôtres et les confesseurs de l'évangile, parmi lesquels se trouvent les portraits des deux frères Hubert et Jean Van Eyck ; sur le second plan, des vierges et autres saints, des évêques, des chefs d'ordres monastiques portant des palmes à la main. Dans le fond on aperçoit, figurant sans doute les tours de Jérusalem, celles de Maes rick, ville voisine de Masseyck, patrie des Van Eyck. Ce tableau est surmonté de trois autres compositions : celle du milieu représente le *Sauveur du monde* sur un trône et en habits pontificaux. Le sujet du tableau à gauche est la *Sainte Vierge*, belle comme une madone de Raphaël ou de Léonard de Vinci ; de l'autre côté *Saint Jean-Baptiste*, dont la figure, forme un heureux contraste avec celle de la sainte Vierge.

Le tableau de l'*Agneau*, un des plus précieux que la peinture ait produits, est aussi remarquable par le mérite de la composition et de l'exécution que par son antiquité. Quoique peint depuis plus de 400 ans (car les Van Eyck florissaient à la fin du XIV^e siècle), on le dirait récemment sorti de l'atelier. La fraîcheur et la vivacité du coloris sont telles, qu'en l'admirant on est porté à croire que les frères Van Eyck n'ont pas légué à la postérité tout le secret de leur merveilleuse invention ; puisque le temps qui noircit les tableaux, n'a point eu de prise sur ceux de ces grands maîtres.

Selon l'usage de l'époque, les Van Eyck avaient accompagné leur tableau de deux volets divisés en huit battans, sur lesquels étaient représentés divers sujets, entre autres les portraits de Philippe-le-Bon et ceux des deux peintres. On comprend qu'un tel ensemble de chefs-d'œuvre, juste orgueil de l'église de Saint-Bavon, dut donner à Philippe II un vif désir de les posséder ; mais son or et sa volenté ne purent rien obtenir du chapitre, qui accorda seulement au monarque la faculté d'en faire prendre une copie par le peintre qu'il choisirait. Michel de Coxie, surnommé le Raphaël flamand, chargé de cette œuvre difficile, l'exécuta merveilleusement, et la copie peinte sur bois, comme l'original, fut placée dans la galerie de l'Escurial ; elle en fut tirée pendant l'occupation française, puis elle passa dans les mains d'un général, d'où plus tard elle devint la propriété d'un riche habitant de Bruxelles.

Pendant la révolution française le précieux tableau original disparut ; heureusement il fut conservé, et on le retrouva,

mais seulement avec deux des volets; les six autres, tombés entre les mains de gens qui n'en connaissaient pas la valeur, avaient été vendus pour la modique somme de 6,000 f.; ils ornent aujourd'hui le cabinet du roi de Prusse qui les a payés 410,900 fr., on peut juger, par le prix énorme de ces tableaux accessoires, et de la perte irréparable qu'a faite la Belgique, et de l'inestimable valeur du tableau de l'*Agneau*.

Ajoutons, pour en compléter l'histoire, qu'il avait été commandé aux frères Van Eyck par Josse de Vyts et sa femme qui en firent présent aux chanoines de Saint-Bavon, et que les Van Eyck le peignirent dans la maison de l'un d'eux, située près du Kauter, et sur l'emplacement de laquelle on a bâti une autre maison dont la façade est ornée des portraits des deux frères. La renommée de ce tableau ne tarda pas à remplir toute l'Europe, et de toutes parts les admirateurs accoururent. On raconte qu'Albert Durer et Jean de Maubeuge, après l'avoir long-temps admiré, le saluèrent profondément et demandèrent la faveur d'y déposer un baiser. On ne le montrait autrefois qu'aux grands personnages et il n'était exposé aux regards du peuple que dans les grandes solennités.

• Après nous être arrêté si long-temps dans cette chapelle de l'*Agneau*, nous sommes obligés de passer rapidement devant les autres. La douzième et la treizième sont ornées de tableaux de Houthorn, de Roose, de de Crayer, et de Cleef, dont le mérite est peu remarquable.

La quatorzième chapelle est riche d'un tableau de Rubens, le seul que possèdent les églises de Gand, mais aussi un des plus beaux que sa palette ait produits. Il représente *Saint-Bavon reçu dans l'abbaye de Saint-Amand*; ce tableau fut enlevé par les Français pendant leur domination; rendu à la Belgique en 1815 on le plaça d'abord au musée de Bruxelles, mais la ville de Gand en obtint bientôt après la restitution pour sa cathédrale.

La quinzième chapelle a une *Résurrection du Lazare*, par Otto-Venius, et la seizième le *Martyre de St Liéven*, par G. Seghers, un des meilleurs tableaux de ce maître. Les vingt-unième et vingt-deuxième chapelles, en descendant la nef, ont chacune un tableau de de Crayer, et la vingt-quatrième, une belle *Descente de Croix*, l'œuvre la plus remarquable de T. Rombouts, élève de Rubens, qui avait la prétention d'égalier ce grand maître.

Quatre mausolées en marbre décorent le chœur : ce sont ceux de quatre évêques. Le plus remarquable de ces monumens est dû au ciseau de Du Quesnoy, c'est le tombeau de l'évêque A. Triest. Les quatre beaux candélabres en cuivre rouge placés devant le maître-autel, ont appartenu à Charles I^{er}, roi d'Angleterre, et les fonts baptismaux placés dans la nef transversale sont les mêmes qui servirent au baptême de Charles-Quint.

D'autres tombeaux, et plusieurs autres tableaux, dans le détail desquels nous ne pouvons entrer, enrichissent cette cathédrale.

Nous ne quitterons pas Saint-Bavon sans descendre dans la Crypte, église souterraine qui se trouve sous le chœur. Elle est divisée en quinze chapelles ornées de quelques tableaux, et renfermant des tombeaux : c'est là que reposent Hubert Van Eyck et sa sœur Marguerite. On se sent pénétré de recueillement en entrant dans ce lieu qui rappelle les catacombes et les temps primitifs du christianisme.

SAINT-NICOLAS, Marché aux Grains. — Cette église passe pour la plus ancienne de la ville. Consumée par un incendie en 1120, elle fut aussitôt reconstruite sur le même plan. Elle a beaucoup souffert pendant les guerres de religion, et à la place des tableaux dont elle était ornée on ne voit guères aujourd'hui que des compositions modernes peu importantes. Citons cependant, au maître-autel, le *Sacre de Saint Nicolas*, par N. Roose; un *Christ sur la croix*, par Rombouts, et une belle copie d'après Rubens, le *Christ au tombeau*.

Un des piliers de cette église (le 4^e à gauche en entrant), porte l'épithaphe d'Olivier Minjau, de sa femme et de leurs trente et un enfans (vingt-un fils et dix filles). Lorsque Charles-Quint fit son entrée à Gand, il remarqua dans le cortège Minjau et ses vingt-un fils en uniforme; surpris qu'un simple artisan fût parvenu à élever ainsi une aussi nombreuse famille, il le fit venir à la cour et lui assigna une pension. Mais peu de temps après Minjau eut la douleur de perdre tous ses enfans de la *suette*; lui-même y succomba ainsi que sa femme, avant la fin du même mois, et ils furent tous enterrés à côté les uns des autres dans le cimetière qui entourait l'église.

SAINT-PIERRE. — Cette église fut bâtie dans le XVII^e siècle, sur le plateau du Mont-Blandin d'où on découvre une partie

de la ville; on y arrive par une belle et vaste place. L'histoire de ce temple remonte à l'an 610: saint Amand le fonda sur l'emplacement d'un ancien temple de Mars: les principaux tableaux qu'on y remarque sont de G. Seghers. *Le Christ guérissant un aveugle*, et la *Résurrection du Lazare*; et de de Crayer, *l'Ecuyer de Tottila reconnu par saint Bernard*.

SAINT-MICHEL.—Placée au centre de la ville, cette église est adossée à la *Lys*. La tour commencée en 1440 et qui devait avoir 400 pieds, si on en juge par le modèle en bois que l'on voit dans l'église, n'a jamais été achevée.

La république française avait fait de cet édifice, après l'avoir dépouillé de tous ses ornemens, le temple de la Raison, et il ne fut rendu au culte qu'en 1802; beaucoup d'objets d'art précieux ne se sont pas retrouvés; elle possède néanmoins quelques bons tableaux, parmi lesquels se font remarquer ceux de Ribera dit l'E-pagnolet, de de Crayer, de Philippe de Champagne, mais surtout un *Christ en croix*, de Van Dyck, le seul tableau de ce grand maître que la ville possède, mais aussi un des plus précieux.

Tout auprès de *Saint-Michel* se trouve l'*Oratoire des Dominicains*, édifice d'une architecture assez hardie; il fut fondé en 1220 et possédait une précieuse bibliothèque que les iconoclastes dévastèrent en 1566. La tour et les parties modernes sont du XVII^e siècle. Le peintre G. de Crayer est enterré dans cette église.

SAINT-JACQUES.—Eglise située sur une vaste place qui servait autrefois de cimetière; elle fut brûlée avec une partie de la ville en 1720, et on ne la reconstruisit que longtemps après; elle n'offre rien de remarquable, et la plupart des tableaux qui la décorent, dus à des maîtres modernes, sont des compositions peu méritoires comme œuvres d'art. On conserve depuis plus de 300 ans, dans le tabernacle du Saint-Sacrement, un ciboire d'or massif, pesant 33 marcs, et enrichi de diamans et de perles.

Les églises de *Saint-Martin*, *Saint-Sauveur*, *Saint-Etienne* (ancienne église des Augustins) et *Sainte-Anne*, ne méritent guère qu'une simple mention pour mémoire. Toutefois on voit à *Saint-Martin* une *Résurrection*, citée comme le

chef-d'œuvre de de Crayer, et à Saint-Etienne, deux autres tableaux de ce maître.

LE BÉGUINAGE (Begynhof). Les communautés de béguines furent fondées par sainte Beggè, duchesse de Brabant, sœur de Pépin de Landen, morte en 689. Les communautés de béguines sont particulières aux Pays-Bas. Le pape Clément V avait lancé une bulle contre ces religieuses, mais Jean XXII les favorisa et leur accorda des indulgences. L'empereur Joseph II excepta les béguines des nombreuses suppressions de couvens qu'il ordonna. Leur existence légale a été consacrée en 1826. Parmi les conditions imposées aux béguines, on remarque celle de conserver l'ancienne *faillie* flamande, et de porter elles-mêmes en terre les sœurs qui viennent à mourir. Les béguinages forment d'ordinaire un quartier séparé dans les villes, souvent clos de murs et entouré de fossés. Chaque béguine a sa petite maison distincte des autres, portant sur la porte d'entrée le nom d'un saint ou d'une sainte; sans être liée par des vœux perpétuels, s'occupant de travaux de main et de pratiques de piété, elle y vit avec ses ressources particulières et n'occasionne aucune charge à la communauté.

Le grand béguinage de Gand, rue de Bruges, est un des plus remarquables de la Belgique. Il fut fondé en 1234, par la comtesse Jeanne de Constantinople, et sa première chapelle bâtie en 1242, à la condition d'une redevance annuelle à l'abbaye de Saint-Bavon (1). Le béguinage est clos d'une muraille séculaire, au pied de laquelle circule un fossé rempli d'une eau tranquille. Dans l'enceinte, les maisons des béguines, quelques-unes avec une petite cour close de murs ou d'une haie, forment plusieurs rues paisibles, au centre desquelles s'élève, élégante et majestueuse, l'église où viennent prier ces pieuses filles. Dans le silence de cette enceinte, en face de ces maisonnettes fermées, au pied de

(1) Jusqu'à la révolution française, les béguines étaient assujetties à la servitude du meilleur meuble, c'est-à-dire qu'à la mort de chacune on enlevait, par ordre de la grande maîtresse, son meilleur lit qui appartenait au souverain de la Flandre par droit d'héritage. L'établissement devait, en temps de guerre, fournir un certain nombre de matelots aux comtes de Flandre.

ce temple, on se rappelle ces vers touchans de Lamartine :

..... un peu de baume à la souffrance,
Au corps quelque remède, aux âmes l'espérance,
Un secours aux malades, aux parens un adieu,
Un sourire à chacun, à tous un mot de Dieu.

L'église, reconstruite dans le XVII^e siècle, n'a de remarquable que son exquise propreté et une délicatesse de confortable qui décèlent un entretien confié à des mains de femmes ; c'est surtout pendant les offices, à l'heure où les religieuses y sont réunies, que cette église est intéressante à visiter. La communauté se compose de 600 béguines.

Le béguinage dit de N.-D.-au-Pré, fondé aussi en 1234 par la même princesse Jeanne de Constantinople, en faveur des jeunes personnes que leur pauvreté empêchait d'entrer dans les cloîtres, compte environ 400 béguines.

Ces pieuses filles sont en grande vénération à Gand; quand une d'elles se montre dans les rues, on se range sur son passage avec un sentiment de respect qui doit bien lui faire sentir la dignité de son voile et la sublimité de sa vie d'abnégation.

HÔTEL-DE-VILLE. — Construit en partie sur la rue Haute-Porte, et partie sur le marché au Beurre, la première portion remonte à 1481 ; elle est d'architecture gothique d'une rare élégance, surchargée d'ornemens fantastiques merveilleusement travaillés; cette partie de l'édifice avait grand besoin d'une restauration qui a été parfaitement exécutée. La dernière partie de la façade commencée en 1600, n'est dans aucun rapport de style avec la partie gothique ; cette deuxième partie est d'architecture grecque, et malgré sa belle exécution, elle forme un contraste choquant avec l'autre moitié de l'édifice.

L'Hôtel-de-Ville renferme de précieuses archives qui remontent au XII^e siècle, et la majestueuse salle du trône si célèbre dans les annales gantoises, et qui sert aux cérémonies publiques.

Avant la construction du *Casino* (V. page 14), les belles expositions de fleurs dont la Société royale de botanique et d'agriculture de Gand a donné le premier exemple à la Belgique et à l'Europe, avaient lieu dans une salle de l'Hôtel-de-Ville.

BEFFROI. — La construction en fut commencée en 1183; cinq tourelles en bois peint le surmontent : celle du milieu renferme une cloche du poids de 11.000 livres ; les quatre autres contiennent un beau carillon (1). Le tout est couronné par un Dragon en cuivre doré, plus gros qu'un bœuf, et servant de girouette(2). Les jours de réjouissances publiques ce dragon est éclairé par des torches et sa gueule lance des flammes. A l'occasion de la naissance de Charles-Quint, on avait établi, du haut du beffroi au sommet de la tour de St-Nicolas, une galerie de cordages; et pendant quelques jours on vit des bourgeois parcourir ce chemin périlleux qu'on illuminait la nuit. C'est du haut de ce beffroi que Charles-Quint répondit au duc d'Albe qui demandait la destruction entière de la ville révoltée: « Combien pensez-vous qu'il fallût de peaux d'Espagne pour faire un gant de cette grandeur? »

PALAIS DE L'UNIVERSITÉ. — Lorsqu'en 1816 le gouvernement, réorganisant l'instruction publique, désigna Gand pour siège d'une des trois Universités du royaume, la ville voulut se montrer reconnaissante en érigeant un palais à son Université.

L'édifice construit sur l'emplacement de l'ancienne église des jésuites, est du style classique ; un péristyle formé de huit colonnes d'ordre corinthien, le précède; il donne entrée à un beau vestibule. La principale salle, dite salle de promotion, de forme circulaire garnie, dans le bas, de banquettes en amphithéâtre, et ornée dans le haut d'un rang de tribunes, est un magnifique local pour les réunions publiques ; elle peut contenir 16 à 1,700 personnes.

Le palais renferme, outre les classes pour les différents cours, un amphithéâtre d'anatomie, un cabinet d'anatomie comparée, et un cabinet de squelettes.

La salle qui contient les objets d'histoire naturelle est

(1) Il y avait aussi dans le *beffroi* une cloche appelée *Roland*, qui n'existe plus; elle pesait 12.483 livres, et portait en relief deux vers flamands dont voici la traduction: « Mon nom est Roland, quand je tinte c'est l'incendie; quand je sonne c'est la tempête dans la Flandre. »

(2) Ce dragon a été enlevé pour des réparations à faire au sommet de la tour; il y sera sans doute replacé.

remarquable par son étendue, non moins que par la richesse des collections.

L'Université possède une bibliothèque ouverte au public tous les jours, hors les dimanches et fêtes, de 9 heures à midi et de 2 h. à 5 du soir. Cette bibliothèque, placée dans l'ancienne abbaye des Bénédictins de Baudeloo, est composée d'environ 60,000 vol. et de manuscrits précieux.

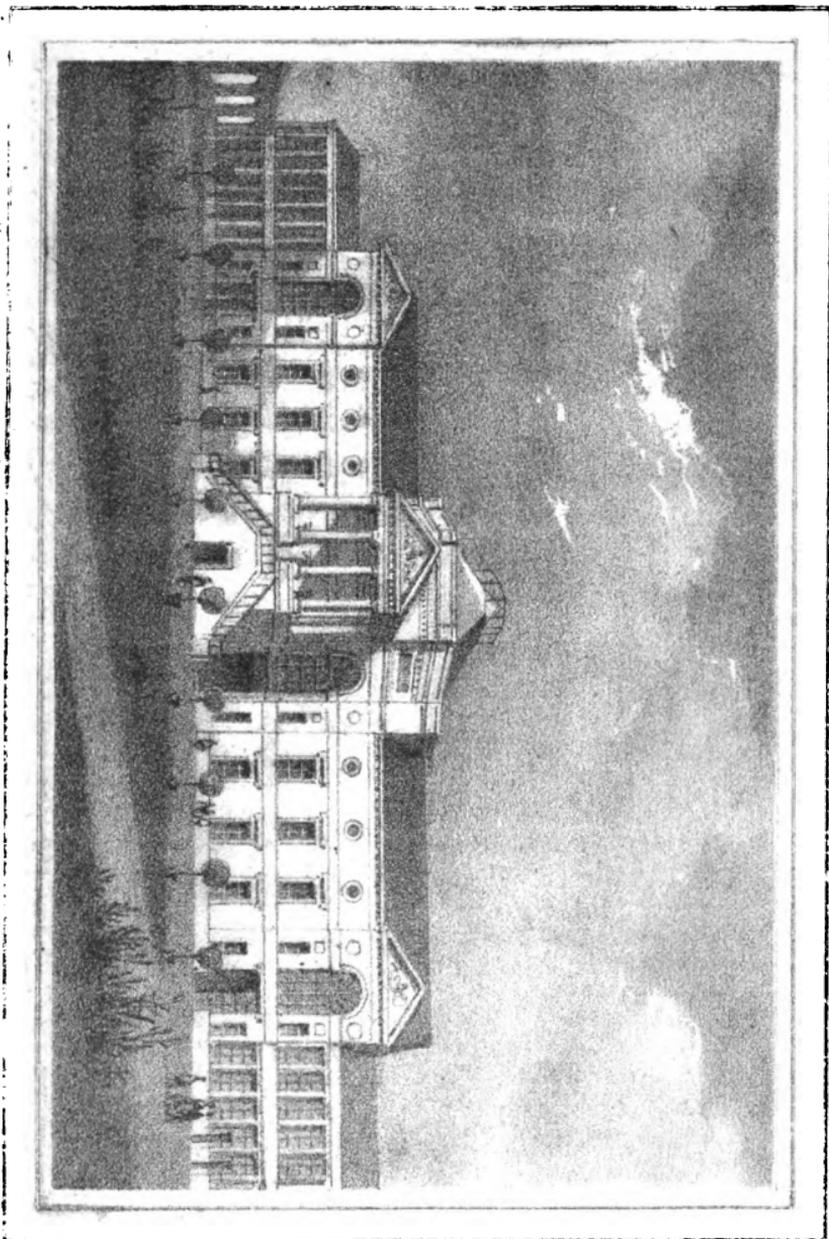
LE JARDIN BOTANIQUE est aussi une dépendance de l'Université; fondé en 1797, moins étendu que celui de Bruxelles (V. page 78), il est néanmoins un des plus complets de ceux qui existent en Belgique; on y cultive environ 8,000 espèces appartenant à près de 1,000 genres.

ACADÉMIE DE DESSIN, DE PEINTURE, etc. — MUSÉE. — Cette Académie qui reçut de l'impératrice Marie-Thérèse le titre d'*Académie royale*, établie dans les bâtimens de l'ancien collège des Augustins, est un des beaux monumens de ce genre dans le royaume; plus de 700 élèves en suivent les cours. Dans une salle immense au second étage de l'édifice, on a formé un Musée de tableaux provenant des abbayes et des couvens supprimés; la collection est composée de près de 150 tableaux des divers mattres flamands. — Le public n'y est admis que du 1^{er} mai jusqu'au 30 sept. de 11 heures à 2 h., mais les étrangers sont reçus tous les jours.

THÉÂTRE. — La nouvelle salle que la ville vient de faire construire à côté de la place d'armes, est sans contredit la plus belle du royaume. Dans le même édifice se trouvent une salle de concert, et une magnifique salle de bal.

CASINO. — La société de botanique et la société de musique de Sainte-Cécile ont fait construire à leurs frais cet édifice, qui sert aux réunions de la société musicale, et aux expositions de fleurs de la société royale de botanique; ces expositions, toujours plus remarquables par la richesse de leurs produits, ont lieu chaque année en fevrier et en juin. Elles font à juste titre l'admiration des étrangers, et justifient le nom de ville de Flore, donné à Gand par un des plus célèbres botanistes de l'Europe. Le bâtiment, d'une élégante architecture, est précédé d'un vaste jardin qui s'étend devant sa façade et s'ouvre en plusieurs endroits sur la promenade de la *Coupure*.

Nous avons peu à dire de l'*Hôtel du Gouvernement*, édifice moderne mais d'origine ancienne, car en 1581 on le nom-



maît la cour de St-Bavon, et il était habité par le prince d'Orange ; sous l'empire français, c'était l'hôtel de la préfecture ; Napoléon y logea. Aujourd'hui il est occupé par le gouverneur et les administrations de la province.

MAISON DE DÉTENTION. — Cette prison construite sur la partie du canal de Bruges qui, sous le nom de *Coupure*, sert de promenade aux Gantois, est un monument remarquable de la sollicitude des administrateurs de la Flandre, en faveur des condamnés ; il atteste surtout leur humanité et leur prévoyance ; fondé par Marie-Thérèse en 1772, considérablement agrandi par le roi Guillaume, il peut renfermer 1,000 à 1,200 condamnés.

Le système pénitentiaire qu'on y a établi est tel, qu'il a servi de modèle à plusieurs maisons du même genre ; des commissaires viennent de tous les pays pour l'étudier ; la Prusse, l'Angleterre et les Etats-Unis se sont empressés de l'imiter.

Les permissions pour visiter la maison de détention sont délivrées dans les bureaux du gouvernement provincial.

LE GRAND CANON. — C'est un ancien pierrier que l'on voit près le marché du Vendredi ; il date des premiers temps de l'artillerie et fut construit sans doute sous Philippe d'Arrevelde ; c'est le plus grand canon de l'Europe ; sa longueur est de 18 pieds, sur 10 pieds et demi de circonférence ; il est forgé en cercles de fer et pèse 33,600 livres ; on l'appelle aussi la *Merveille de Gand*, et *Dulle-Griette* (Marguerite-l'Enragée) (1).

PROMENADES. — PLACES PUBLIQUES. — La plus remarquable des promenades de Gand, qui en renferme plusieurs, est celle de la *Coupure*, canal creusé en 1758 pour joindre les eaux de la *Lys* au canal de Bruges. — Cette promenade, plan-

(1) C'est sans doute de ce canon que parle Froissart dans la description suivante : « Pour plus ébahir ceux de la garnison d'Audenarde, ils firent faire et ouvrir une bombarde merveilleusement grande, laquelle avoit 33 pouces de bec, et jettoit carreaux merveilleusement grands, gros et pesans, et quand cette bombarde descliquoit on l'ouïoit par jour bien de cinq lieues loin, et par nuit de dix, et menoit si grande noise au descliquer, que il sembloit que tous les diables d'enfer fussent en chemin. »

tée de beaux arbres, attire beaucoup de promeneurs, surtout au printemps et en automne ; les boulevards qui ceignent la ville, le rempart de Plaisance, les quais du Bassin, quoique moins fréquentés que la Coupure, sont aussi d'agréables promenades.

Parmi les places publiques, deux surtout méritent d'être citées :

1° Le *marché du Vendredi*, vaste place, ainsi nommée du jour où s'y tient le marché : on y voit un énorme anneau de fer, auquel on attache les pièces de toiles apportées au marché et trouvées défectueuses par les experts jurés ; elles sont ensuite distribuées aux hospices ; c'est sur cette place qu'autrefois les corps de métiers venaient en armes planter leurs étendards quand on violait leurs privilèges ; c'est là aussi que se célébrait, avec un luxe et une pompe inouis, l'inauguration des comtes de Flandre. En 1600 les Gantois y élevèrent à la mémoire de leur concitoyen Charles-Quint, une colonne de 50 pieds de haut, surmontée de la statue de ce prince ; elle fut reconstruite en 1772 et abattue par les révolutionnaires en 1793.

2° Le *Kauter*, nom flamand qui désigne un champ ou une plaine, est aussi appelé *place d'Armes* ; cette vaste place, plantée de tilleuls, décorée en été, les matinées des jours de fêtes, d'un double rang d'arbrisseaux et de fleurs, est une promenade très fréquentée.

Les autres places principales sont : la plaine de St-Pierre, le marché aux Grains, la place des Récollets, et celle de Ste-Pharaïde.

PORTES DE LA VILLE.—Sept portes donnent entrée à la ville de Gand ; elles sont ainsi nommées : portes de Bruxelles, de Courtray, de St-Liévin, de St-Pierre, d'Anvers, de la Mue ou du Sas de Gand, et de Bruges ; la plupart reconstruites sont d'une architecture élégante, et se composent de deux pavillons liés par une grille de fer.

CITADELLE.—L'ancien château des Espagnols, la première citadelle construite en Belgique, fut élevée par Charles-Quint comme nous l'avons vu page 131, sur l'emplacement de l'antique abbaye de St-Bavon ; ce n'est plus qu'un enclos depuis la construction de la nouvelle citadelle (1) ; celle-ci

(1) Une des curiosités les plus intéressantes de Gand, ce sont,

est située sur la hauteur du Mont Blandin ; elle s'étend de la porte de Courtray à celle de St-Pierre, et commande aux cours de l'*Escaut* et de la *Lys*. C'est un bel ouvrage dont les casernes et les bâtimens à l'épreuve de la bombe, peuvent contenir au besoin dix mille hommes, infanterie et cavalerie.

HÔPITAUX, HOSPICES, etc. — Gand possède vingt-un hôpitaux ou hospices civils et militaires, sans compter plusieurs fondations particulières. Les principales de ces institutions sont : l'hôpital civil dit de la Bylogue, derrière l'Entrepôt, il peut contenir 600 malades ; — l'Hospice des vieilles femmes, quai St-Antoine, leur nombre est de 300 ; — l'Hospice des *Kulders*, derrière St-Bavon, ainsi nommé des habits en peau jaune que les élèves portaient autrefois ; il est destiné à donner une éducation d'ouvriers et à faire apprendre un métier à 150 élèves ; — l'Hospice de St-Laurent ou de Wene-maere ; — l'Hospice de Ste-Catherine, quai de la Grue ; il ne renferme qu'une quinzaine de malades ; — l'Hôpital Militaire, près de l'église Saint-Martin, remarquable par des bâtimens vastes et bien aérés, entourés de beaux jardins.

INDUSTRIE. — COMMERCE. — Les premières tisseranderies furent établies à Gand en 968. Déjà dans le XIII^e siècle le commerce et l'industrie des Gantois étaient parvenus à un haut degré de prospérité ; les guerres civiles lui portèrent un coup fatal. Aujourd'hui la filature et le tissage des cotons forment la principale branche de l'industrie gantoise ; elle occupe trente à trente-cinq mille ouvriers de la ville et des environs, et dix-neuf mille autres sont employés dans les blanchisseries et imprimeries d'étoffes de coton. On estime à 43.000.000 de francs les capitaux employés et ceux mis en circulation par cette industrie. Gand possède des raffineries de sucre, des fabriques de bronze et de cristaux, des fabriques de produits chimiques, de fil de lin, de bougies, de coutellerie, etc., de nombreuses brasseries et distilleries.

dans cette vieille citadelle, les vestiges de l'antique abbaye de Saint-Bavon, fondée en 618 ; la chapelle octogone de Saint-Macaire, bâtie au XI^e siècle, y est entièrement conservée, on a eu soin de la restaurer sans rien changer au caractère primitif de l'édifice. Une partie de l'ancienne crypte est pavée d'une mosaïque fort curieuse, mais qui malheureusement se détériore chaque jour.

Il s'y fait un grand commerce de consommation de transit et d'expédition ; les toiles de lin, l'une des richesses du pays, sont aussi la matière d'un trafic considérable ; les fleurs naturelles forment une branche de commerce beaucoup plus étendue qu'on ne saurait croire.

FOIRES ET MARCHÉS. — Il y a des foires à Gand, le vendredi après la mi-carême, le 23 juillet et le 3 août ; marché tous les vendredis.

GALERIES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES. — Plusieurs riches habitants de Gand possèdent des collections de tableaux ou d'objets curieux que l'étranger est toujours admis à visiter ; nous indiquons les principales (1).

Le cabinet de M. Van Saceghem, rue aux Draps ; tableaux des plus grands maîtres.

M. Brissar, rue Longue-des-Violettes ; gravures anciennes, manuscrits.

M. de Conninck, rue Courte du Marais ; tableaux, dessins, gravures, médailles, etc.

M. E. Regnaut, rue de l'Université ; collection de 400 éventails, médailles, antiquités, etc.

M. Benoni Verhelst, rue Basse ; histoire naturelle, tableaux, antiquités.

Versturme-Roegiers, rue de la Tour-Rouge ; estampes anciennes et modernes, antiquités, armures.

Mad. la douairière d'Hane de Steenhuyze, rue des Champs ; tableaux, médailles et histoire naturelle.

M. Van Alstein, rue des Sœurs-Noires ; médailles, tableaux, bibliothèque nombreuse.

Mad. Van de Woestyne, rue Longue du Marais ; médailles et tableaux.

M. Borhuet de Nortdonck, place d'Armes ; tableaux, dessins, livres.

HOMMES CÉLÈBRES. — Gand est la patrie d'un grand nombre d'hommes illustres ; nous citerons parmi les plus marquans :

(1) La galerie de M. Schamp, rue des Champs, était une des plus célèbres de l'Europe ; on y admirait des tableaux de toutes les écoles, et des originaux précieux dont quelques musées ne possèdent que des copies. Par suite de la mort du propriétaire, cette belle collection va être mise en vente (août 1840), et les richesses qu'elle renferme seront probablement dispersées.

Artevelde (Jacques d'), assassiné en 1345.

Charles-Quint, né à Gand le 25 février 1500, roi d'Espagne en 1516, empereur en 1519, abdique la couronne d'Espagne et des provinces belgiques en 1556, puis cède l'empire à son frère Ferdinand; mort au monastère de St-Just dans la Castille en 1558.

Delvaux (Laurent), un des premiers sculpteurs belges, né à Gand, mort en 1778.

Heinsius (Daniël), philologue, né à Gand en 1580, mort en 1665.

Liemacker (Nicolas de), surnommé Roose, peintre célèbre, né à Gand en 1576, mort en 1646.

Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne, née à Gand en 1480, morte en 1530.

Vanderburch (François de), archevêque de Cambrai, né en 1567, mort à Mons en 1644.

Verſchaffeldt (le chevalier de), sculpteur connu en Italie, sous le nom de Pietro Fiammingo, né à Gand en 1710, mort en 1793.

POSTE AUX CHEVAUX, place d'Armes, hôtel de la Poste, et dans la station du chemin de fer (V. page 36).

Principales routes de poste.

| | |
|-------------------------|--------------|
| De Gand à Ath. | 7 postes 1/4 |
| De Gand à Mons par Ath. | 10 id. 1/4 |
| De Gand à Furnes. | 11 id. 3/4 |

DILIGENCES. — Entreprise Van Ghend et compagnie; bureaux, marché aux Grains.

BARQUES de GAND à BRUGES par le canal; — Bureaux, à la Chasse-Royale, près la porte de Bruges; — départ tous les soirs à 10 heures. Ces barques offrent aux voyageurs des chambres propres et commodes où ils peuvent passer la nuit aussi paisiblement que chez eux. Le trajet se fait en huit heures.

DE BRUXELLES A TIRLEMONT (A) ,

Par *Vilvorde*, MALINES, *Haeght*, *Wespelaer*, LOUVAIN
et *Vertryck*.

(V. BRUXELLES, page 67).

HEURES DE DÉPART. (V. page 39, n° 32.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage
des convois (1).

Longueur de la route, 62 kilom. (15 lieues 1/2 de poste.)

Durée approximative du parcours, 1 h. 48 à 50 min.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 4 fr. 75 |
| | | Chars-à-bancs. | 3 25 |
| | | Wagons. | 2 25 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. 2 30

V. pour les détails de la route

De Bruxelles à Malines, p. 85. | De Louvain à Tirlemont, p. 215.
De Malines à Louvain, p. 199. |

D'ANVERS A GAND (B) ,

Par *Vieux-Dieu*, *Duffel*, MALINES, *Capelle*, *Malde-
ren*, TERMONDE, *Audeghem* et *Wetteren*.

(V. ANVERS, page 98).

HEURES DE DÉPART. (V. page 37, n° 5.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage
des convois (1).

(A) Convoi direct sans changer de voiture.

(B) Changement de convoi à *Malines*.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à
station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

Longueur de la route, 82 kilom. (20 lieues 1/2 de poste.)

Durée approximative du parcours, 2 h 25 m.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 5 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 3 25 |
| | | Wagons. | 2 25 |

Prix du transport des bagages, par 100 kilog. 2 80

V. pour les détails de la route

De Malines à Anvers, p. 95. | De Termonde à Gand, p. 125.
De Malines à Termonde, p. 119. |

D'ANVERS A OSTENDE (A),

Par *Vieux-Dieu, Duffel, MALINES, Capelle, Malderen, TERMONDE, Audeghem, Wetteren, GAND, Landeghem, Aeltre, Bloemendael, BRUGES, et Jabbecke.*

(V. ANVERS, page 98).

HEURES DE DÉPART. (V. page 37, n° 8.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 149 kilom. (37 lieues 1/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 4 h. 20 à 25 m.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 10 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 6 50 |
| | | Wagons. | 5 » |

Prix du transport des bagages, par 100 kilog. 5 20

V. pour les détails de la route

De Malines à Anvers, p. 95. | De Gand à Bruges, p. 156.
De Malines à Termonde, p. 119. | De Bruges à Ostende, p. 171.
De Termonde à Gand, p. 125. |

(A) Changement de convoi à *Malines*.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

DE MALINES A GAND (A),

Par *Capelle, Malderen, TERMONDE, Audeghem et Wetteren.*

(V. MALINES, page 90.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 42, n° 87.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 58 kilom. (14 lieues $\frac{1}{3}$ de poste.)

Durée approximative du parcours, 1 h. 30 m.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 4 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 2 50 |
| | | Wagons. | 1 75 |

Prix du transport des bagages, par 100 kilog. 2 »

V. pour les détails de la route

De Malines à Termonde, p. 119. | De Termonde à Gand, p. 125.

DE MALINES A BRUGES (A),

Par *Capelle, Malderen, TERMONDE, Audeghem, Wetteren, GAND, Landeghem, Aeltré et Bloemendael.*

(V. MALINES, page 90.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 42, n° 84.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 104 kilom. (26 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 3 h. 5 min.

(A) Convoi direct sans changer de voiture.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

| | | | |
|---|---|----------------|-------------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 7 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 4 75 |
| | | Wagons. | 3 50 |
| Prix du transport des bagages , par 100 kilog. | | | 3 60 |

V. pour les détails de la route

De Malines à Termonde, p. 119. | De Gand à Bruges, p. 156.
De Termonde à Gand, p. 125.

DE MALINES A OSTENDE (A),

Par Capelle, Malderen, TERMONDE, Audeghem, Wetteren, GAND, Landeghem, Aeltre, Bloemendael, BRUGES et Jabbeke.

(V. MALINES, page 90.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 42, n° 89.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 125 kilom. (31 lieues 1/4 de poste.)

Durée approximative du parcours , 3 heures 40 min.

| | | | |
|---|---|----------------|-------------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 8 fr. 75 |
| | | Chars-à-bancs. | 5 75 |
| | | Wagons. | 4 25 |
| Prix du transport des bagages , par 100 kilog. | | | 4 40 |

V. pour les détails de la route

De Malines à Termonde, p. 119. | De Gand à Bruges, p. 156.
De Termonde à Gand, p. 125. | De Bruges à Ostende, p. 171.

(A) Convoi direct sans changer de voiture.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

DE MALINES A COURTRAY (A).

Par *Capelle, Malderen, TERMONDE, Audeghem, Wette-
ren, GAND, Deynze, Waereghem et Haerlebeke.*

(V. MALINES, page 90.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 42, n° 86.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage
des convois (1).

Longueur de la route, 103 kilom. (25 lieues 3/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 3 heures.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 7 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 4 75 |
| | | Wagons. | 3 50 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. 3 60

V. pour les détails de la route

De Malines à Termonde, p. 119. | De Gand à Courtray, p. 182.
De Termonde à Gand, p. 125. |

DE TERMONDE A ANVERS (B),

Par *Malderen, Capelle, MALINRS, Duffel et Vieux-Dieu.*

(V. TERMONDE, page 123.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 43, n° 105.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage
des convois (1).

(A) Changement de convoi à *Gand.*

(B) Changement de convoi à *Malines.*

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à
station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général.*

Longueur de la route, 51 kilom. (12 lieues 3/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 1 h. 20 à 25 min.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 3 fr. 25 |
| | | Chars-à-bancs. | 2 „ |
| | | Wagons. | 1 50 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. 1 80

V. pour les détails de la route

De Malines à Termonde, p. 119. | De Malines à Anvers, p. 95.

DE TERMONDE A BRUGES (A),

Par *Audeghem, Wetteren, GAND, Landeghem, Aeltre*
et *Bloemendael.*

(V. TERMONDE, page 123.)

HEURES DE DEPART. (V. page 43, n° 106.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 77 kilom. (19 lieues 1/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 2 h. 15 min.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 5 fr. 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 3 50 |
| | | Wagons. | 2 75 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. 2 60

V. pour les détails de la route

De Termonde à Gand, p. 125. | De Gand à Bruges, p. 156.

(A) Convoi direct sans changer de voiture.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général.*

DE TERMONDE A COURTRAY (A),

Par *Audeghem, Wetteren, GAND, Deynze, Waereghem et Haerlebecke.*

(V. TERMONDE, page 123.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 43, n° 108.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 76 kilog. (19 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 2 h. 10 à 15 min.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 5 fr. 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 3 50 |
| | | Wagons. | 2 75 |

Prix du transport des bagages, par 100 kilog. 2 60

V. pour les détails de la route

De Termonde à Gand, p. 125. | De Gand à Courtray, p. 182.

DE TERMONDE A OSTENDE (B),

Par *Audeghem, Wetteren, GAND, Landeghem, Aeltre, Bloemendael, BRUGES et Jabbecke.*

(V. TERMONDE, page 123.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 43, n° 112.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

(A) Changement de convoi à Gand.

(B) Convoi direct sans changer de voiture.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix, etc., de station à station*, et pages 24 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

Longueur de la route, 93 kilom. (24 lieues 1/2 de poste.)

Durée approximative du parcours, 2 h. 50 à 55 min.

| | | | |
|---|---|----------------|-------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 7 fr. |
| | | Chars-à-bancs. | 4 75 |
| | | Wagons. | 3 50 |
| Prix du transport des bagages, par 100 kilog. | | | 3 40 |

V. pour les détails de la route

De Termonde à Gand, p. 125. | De Bruges à Ostende, p. 171.
De Gand à Bruges, p. 156.

DE TERMONDE À SAINT-TROND (A),

Par *Malderen, Capelle, MALINES, Haeght, Wespelaer, LOUVAIN, Vertryck, TIRLEMONT, Landen, et Velm.*

(V. TERMONDE, page 123.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 43, n° 114.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 93 kilom. (23 lieues 1/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 2 h. 40 à 45 min.

| | | | |
|---|---|----------------|-------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 7 fr. |
| | | Chars-à-bancs. | 4 75 |
| | | Wagons. | 3 50 |
| Prix du transport des bagages, par 100 kilog. | | | 3 50 |

V. pour les détails de la route

De Malines à Termonde, p. 119. | De Tirlemont à Landen, p. 218.
De Malines à Louvain, p. 199. | De Landen à Saint-Trond, p. 224.
De Louvain à Tirlemont, p. 215.

(A) Changement de convoi à Malines et à Landen.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

DE GAND A BRUGES (A) (1),

Par *Tronchiennes, Landeghem, Aeltre et Bloemendael* (2).

(V. GAND, page 127.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 40. n° 47.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (3).

Longueur de la route, 46 kilom. (11 lieues 1/2 de poste).

Durée approximative du parcours, 1 h. 20 min.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 3 fr. 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 2 25 |
| | | Wagons. | 1 75 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. 1 60

En sortant de la station de Gand, on suit pendant quelques instans le *rail-way* qui conduit à Courtray, puis on tourne à droite et on passe sous la citadelle en s'éloignant rapidement de la voie de Courtray; laissant à gauche la petite commune d'Asué (400 habitans), on traverse la

(A) Convoi direct sans changer de voiture.

(1) La section de *Gand à Bruges* a été ouverte le 12 août 1838.

(2) Le tracé adopté entre Gand et Bruges, directement par Aeltre, station où viendront incessamment aboutir les chaussées décrétées et déjà en construction, de Thielt et d'Ecclooo, avait été, en 1839, de la part de la ville de Thielt et des communes situées comme elle au sud du chemin de fer, l'objet de pressantes réclamations tendant à obtenir le déplacement du tracé.

Ce changement, contre lequel se sont empressées de protester les villes de Bruges et d'Ecclooo, ainsi que toutes les communes riveraines de la direction actuelle, ou situées au nord, paraît n'avoir pu être accordé: l'intérêt général du pays et d'une communication rapide de la mer au Rhin, exigeant le maintien du tracé actuel, plus court et plus facile que celui à travers le territoire de Thielt qui, d'ailleurs, ne ferait nullement éviter la traversée de bruyères aux abords de Bruges, ni les marais du voisinage d'Ostende; prétexte principal du changement de direction réclamé.

(3) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix, etc.*, de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

Lys (V. page 183) sur un pont tournant (1), territoire de Tronchiennes (2). On croise ensuite la chaussée de Gand à Courtray, et quelques minutes suffisent pour arriver à Landeghem, station. — (Parcours depuis Gand, 14 kilom.)

LANDEGHEM est une commune du district de Gand, à 3/4 de lieue de Nevele. Sa population est d'environ 2,000 habitants. — Fabriques de toiles.

Après avoir quitté cette station et passé sur un pont le canal de Nevele, qui va joindre celui de Gand à Bruges (3), on traverse le territoire d'Hansbeck, commune de 2,800 habitants, dont le chef lieu est situé à droite du chemin, puis celui de Bellem, autre commune de 1,700 habitants, et après avoir roulé quelques instans dans un défilé et passé sous un viaduc, on arrive à Aeltre, seconde station. — (Parcours depuis Gand, 24 kilom.)

AELTRE ou Aelter, forte commune du district de Gand,

(1) Ce pont tournant fut l'occasion d'un affreux accident, le 20 août 1838. Un convoi spécial qui avait conduit le roi à Ostende, revenait vers 8 heures et demie du soir. Il était monté par six employés de l'administration; arrivé à quelque distance du pont tournant, le chef du convoi fait entendre son sifflet pour avertir le garde-pont; la lumière du phare annonce que le pont est fermé. On peut donc avancer. Le convoi vole... le pont était ouvert; la locomotive lancée franchit le gouffre, les roues de devant atteignent le dessus de la culée, mais l'arrière-train est entraîné par la pesanteur du tender et de la berline qui le suit. Deux employés sont tués, M. l'ingénieur Cabry, quoique grièvement blessé, s'est heureusement rétabli. Le garde-pont, rassuré de ce malheur, croyant n'avoir plus rien à attendre ce soir-là, était tranquillement assis dans un cabaret voisin.

(2) *Tronchiennes*, en flamand *Drongen*, sur la *Lys*, à peu de distance et à droite du *rail-way*, commune du district de Gand, fort ancienne, car il y avait déjà une église établie par saint Bazin, lorsqu'au VII^e siècle, saint Amand y fonda une communauté. On y a souvent trouvé des antiquités, et en 1812, une statue d'*Anubis*, de 45 pouces de hauteur, en bois de chêne, avec tête de chien. Tronchiennes est peuplé de 4,700 habit. Fabriques de garance, filat. de coton; foire le jeudi après la Nativité de la Ste-Vierge.

La route de Gand à Courtray par Deynze, traverse le chef lieu.

(3) Le canal de Gand à Bruges commence à Gand par les eaux de la *Lys* (V. page 183), qui y entrent au moyen d'une écluse qui

composée de plusieurs hameaux, et dont on aperçoit le chef-lieu à gauche; le canal de Gand à Bruges baigne son territoire. — Population 5,400 habitans; commerce principal en toiles et bois de sapin; corroyeries, distilleries et brasseries; il y a un marché hebdomadaire le mardi.

A peu de minutes de cette station on quitte la Flandre-Orientale pour entrer dans la Flandre-Occidentale (1) sur le territoire de la commune de Saint-George, 1,300 habitans. Le chemin laisse à droite, à peu de distance, le canal de Gand à Bruges, sur lequel on peut apercevoir les navires qui le parcourent. On arrive bientôt à Bloemendael, station. — (Parcouru depuis Gand, 34 kilom.)

communique avec la *Liève* (A) et va joindre à Bruges le canal de Damme et d'Ostende. Le canal de Gand fut construit en 1613; son cours est d'environ 11 lieues, dont moitié dans la Flandre-Orientale et moitié dans la Flandre-Occidentale. Il porte des navires de 80 à 100 tonneaux.

(1) *Flandre-Occidentale*, une des neuf provinces du royaume, bornée au N. par la mer du Nord, à l'E. par la Flandre-Orientale (V. page 120) et la Zélande, au S. par la France et le Hainaut, à l'O. par la mer et par la France. Son étendue est de 323 526 hect., et sa popul. de 686,809 hab., à peu près 190 par 100 hect. Du temps de César, cette province était habitée par des peuples connus sous le nom de *Ménapiens*. Elle ne prit le nom de Flandre que dans le VII^e siècle. Le plus ancien monument qui parle de la Flandre, est la vie de St-Eloi, écrite par St-Ouen, l'an 678; elle y est désignée *Flandrensis-Pagus*. Baudouin, *Bras de fer*, a été le premier de ses comtes au IX^e siècle. Cette province présente 67,500 mètres de côtes (17 lieues). La côte de Blanckenberg sur 13,000 mètres depuis Wenduïne jusqu'à Elyst, est continuellement menacée par la mer. La Flandre-Occidentale, dont le chef-lieu est Bruges, est divisée en quatre arrondissemens judiciaires, chefs-lieux, Bruges, Courtray, Furnes et Ypres et en huit districts administratifs, savoir : Bruges, Ypres, Courtray, Thielt, Roulers, Furnes, Ostende et Dixmude. Elle renferme quinze villes et 234 communes rurales. Cette province forme un diocèse suffragant de Malines, et dont le siège est Bruges. La Flandre-Occidentale nomme huit sénateurs et quinze représentans. Sous la domination française, c'était un département sous le nom de la *Lys*.

(A) La *Liève*, rivière canalisée, prend sa source dans le N.-E. de la Flandre-Occidentale, entre bientôt dans la Flandre-Orientale, passe par Middelbourg, Maldegem, Ecceloo, Ronsele, Wergheun, et joint le canal de Gand à une lieue trois-quarts de cette ville. Son cours est de 7 lieues du N.-O. au S.-E.

BLOEMENDAEL est un hameau dépendant de Beernem, commune du canton de Bruges, peuplée de 3,150 habitans, et dont le chef-lieu se trouve à droite, au delà du canal qui traverse son territoire. Elle est arrosée par le *Splenterbecke* qui conflue avec le canal.

Depuis Bloemendael la route ne présente rien de remarquable; on court rapidement au milieu d'une vaste plaine assez maigre; bientôt se dressent à l'horizon les tours et les clochers de Bruges; à gauche on aperçoit le village d'Oostcamp, forte commune de 4,300 habit., située sur la chaussée de Bruges à Courtray; on traverse ensuite cette chaussée, par la commune de Saint-Michel, dont le chef-lieu, peuplé de 1,000 habit., se découvre à gauche de la route, et on arrive à la station placée dans Bruges même, que le chemin de fer traverse vers son extrémité occidentale, laissant à droite la plus grande partie de la ville. — (Parcouru depuis Gand, 46 kilom.)

BRUGES.

En sortant de la station, des omnibus et des petites voitures conduisent les voyageurs à leur destination.

PRINCIPAUX HÔTELS.

Hôtel de la Fleur de Blé, rue Flamande, tenu par Marlier Nicolle. Cet hôtel, un des plus anciennement renommés de la Belgique, vient d'être restauré et meublé dans le dernier goût. — Table d'hôte à une heure. — Dîners particuliers à toute heure. — Service d'omnibus appartenant à l'hôtel et transportant les voyageurs, de la station dans toutes les parties de la ville.

Hôtel du Commerce, rue Saint-Jacques.

Hôtel de Flandres, rue dite Noortzand Straet.

PRINCIPAUX CAFÉS. — Café de Foi; — Café Suisse, Grand-Place.

BAINS PUBLICS. — Sur place et à domicile, rue Notre-Dame, près du Béguinage.

POSTE AUX LETTRES. — Bureau principal, Courte rue d'Argent (Korte zilver Straet). Fermé de midi à 3 heures. Les levées correspondent aux heures de départ du chemin de fer.

JOURNAUX. — *Journal de Bruges et de la province*, tous les soirs, hors le dimanche; — *Gazette Van Brugge* (journal flamand).

SPECTACLES. — Théâtre, rue Flamande; très souvent fermé; quand il est ouvert, les représentations ont lieu d'ordinaire les dimanches, lundis et vendredis, d'octobre à Pâques. Prix des places: premières loges, 2 fr. 50 c.; deuxièmes loges, 1 fr. 80 c.; parquet, 1 fr. 15; parterre, 1 f. — La troupe de Bruges dessert aussi le théâtre d'Ostende.

SOCIÉTÉS PARTICULIÈRES. — Société littéraire. Grande-Place. — Société philharmonique, hors la porte Sainte-Catherine.

Les étrangers peuvent y être admis sur la présentation d'un membre.

VOITURES DE PLACE. — Prix: par course, 1 fr.; à l'heure, 1 fr. 50 c. la première et 1 fr. chaque heure suivante. Lieux de stationnement: Grande-Place.

BRUGES. — Ancienne, belle et grande ville, capitale de la Flandre-Occidentale située dans une belle plaine à 3 lieues de la mer du Nord. Lat. N. 51° 12' 33"; longit. E. 0° 53' 18". Les trois canaux de Gand, de l'Escluse et d'Ostende, qui s'y réunissent, sont assez profonds pour permettre aux gros navires de mer d'y arriver. C'est le siège d'un évêché suffragant de Malines créé en 1559, et dont la Flandre-Occidentale forme la circonscription. La population de Bruges est de 43.000 habitants, elle en a compté plus de 200 000. Aussi son circuit est de 7 kilom.; elle a six portes et plus de 200 rues, la plupart grandes et bien bâties. Entrecoupée de plusieurs canaux, les communications y sont facilitées par une multitude de ponts. On en compte 57 dont 12 en bois et tournaux, pour le passage des navires, et 42 en pierres.

De toutes les villes de la Belgique, Bruges est celle qui conserve le plus le caractère du moyen-âge, bien que les constructions nouvelles semblent prendre à tâche de le faire disparaître. A chaque pas l'étranger s'arrête étonné, à l'aspect des charmans bas-reliefs et des admirables détails de sculpture qui décorent un grand nombre de maisons.

La beauté des femmes de Bruges était passée en proverbe, *Formosis Bruga puellis*; il en est sans doute encore ainsi; nous sommes d'avis que les proverbes disent toujours vrai.

L'endroit où cette ville est bâtie portait déjà dans le III^e siècle le nom de *Brugh*. Suivant les auteurs de la vie de saint Chrysole, le pape Marcel l'envoya à Bruges en 287 pour y annoncer l'Évangile. Peut-être doit-elle son nom au mot flamand *bruggen*, ponts, parce qu'il fallait en traverser plusieurs pour y pénétrer. Quoi qu'il en soit, trois ou quatre cents ans après saint Chrysole, elle prit assez d'accroissement pour mériter le titre de ville, qu'elle reçut au VII^e siècle. Le pays connu sous le nom de Flandre était alors circonscrit dans les limites du canton qui, depuis, forma le *Franc* de Bruges. Des Forestiers nommés par le roi de France le gouvernaient. Beaudouin, dit Bras-de-Fer, ayant succédé, comme forestier de Flandre, à son père Odoacre, et s'étant fait aimer de Judith, fille de Charles-le-Chauve, roi de France, l'épousa après l'avoir enlevée pour la soustraire à un mariage avec le roi d'Angleterre, à qui son père la destinait. Le roi Charles, occupé contre les Normands, ne pouvant venger cet affront, obtint du pape une excommunication contre Beaudouin, puis il pardonna aux époux, et ajouta à la Flandre d'autres territoires dont Arras devint la capitale. Beaudouin fut ainsi le premier comte de Flandre. Son administration rendit le pays florissant. Il entourra de murailles le bourg, herceau de la ville de Bruges, et y fit construire une chapelle en l'honneur de St Douat (elle n'existe plus). La ville fut considérablement agrandie en 1270, puis en 1331. Plusieurs incendies la détruisirent, notamment en 1184, 1215 et 1280. C'est dans ce dernier désastre que le beffroi, qui n'était alors qu'une tour de bois, fut consumé avec les précieuses archives qu'il contenait; les Brugeois perdirent ainsi leurs privilèges, que Philippe-le-Bel leur rendit en 1299, après avoir pris la ville sur le comte Gui de Dampierre.

Au commencement du XIII^e siècle, Bruges devint, par son commerce, une des plus florissantes cités de l'Europe, dont elle était le grand marché (1).

(1) Les habitans étaient si riches, que la reine, épouse de Philippe-le-Bel, se trouvant un jour dans cette ville, au milieu d'un cercle

Le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, protégea toutes les branches d'industrie, et ce fut en l'honneur des manufactures de laine qu'il institua, en 1480, à Bruges, l'ordre célèbre de la Toison-d'Or.

A la fin du XVI^e siècle, les tapisseries de Bruges étaient les mieux travaillées de l'Europe, à tel point que ce fut un fabricant de cette ville, nommé Jans, qui, ayant été appelé à Paris par Henri IV, y monta la fabrique qui prit ensuite le nom des *Gobelins*.

Les Hollandais bombardèrent Bruges en 1704. Les Français la prirent en 1708 et en 1745; en 1794 ils s'en emparèrent de nouveau; puis, en 1798, ils firent prisonniers les Anglais qui avaient tenté de détruire les écluses du canal d'Ostende.

Quand la Belgique fut réunie à la France, Bruges devint le chef-lieu du département de la *Lys*.

Bruges, si remarquable par la beauté de ses rues, de ses places, de ses canaux, ne l'est pas moins par ses monuments publics, dont nous allons donner une notice succincte.

CATHÉDRALE DE SAINT-SAUVEUR.— Cette belle église fut fondée dans le VII^e siècle par St Eloy, avec le secours des libéralités du roi de France Dagobert. Entièrement consumée par un incendie en 1358, elle fut bientôt reconstruite sur le même emplacement, et grâce à la charité des fidèles, plus magnifique qu'elle n'avait jamais été; elle n'a rien de remarquable à l'extérieur, car elle est bâtie en briques et manque de portail, comme beaucoup d'églises de la Belgique, mais l'intérieur est admirable. Au dessus du Jubé en marbre noir et blanc, l'œil est frappé par la dimension et la beauté du travail d'un buffet d'orgue que surmontent trois statues colossales en bois, représentant d'un côté le roi David, de l'autre sainte Cécile, et au dessus un ange tenant un cahier de musique.

L'église était ornée de tableaux précieux avant l'incendie du 19 juillet 1839, qui l'aurait infailliblement consumée en entier sans les prompts et intelligents secours qui y fu-

de femmes dont l'éclat de la parure rehaussait la beauté, disait avec une sorte de dépit : *Je croyais être ici la seule reine, mais j'en vois plus de cent autour de moi.*

rent apportés (1). Nous ne savons pas si toutes les richesses seront retrouvées et si l'église une fois réparée les reverra à la place qu'elles occupaient; mais nous allons indiquer les principaux tableaux que nous y avons souvent admirés.

Sous la voûte de la grande porte d'entrée, un *Baptême de Jésus-Christ*, par J. Van Oost; plus loin un *Christ en croix*, du même; la *Bénédiction d'un évêque*, par le même; *Jésus quittant sa mère pour aller au Calvaire*, œuvre du même; une *Fuite en Egypte*, par Van Oost le jeune; *Saint Joseph et l'Enfant Jésus*; la *Conversion de saint Hubert*; une *Adoration*, du même; deux tableaux de E. Quellyn, sujets pris dans les vies de *saint Jacques* et de *saint Augustin*; le *Martyre de saint Sylvestre*, par Hemling; un *Christ en croix*, par Van Hock, etc.

Le chœur était orné de tapisseries exécutées par Vanderborght, au dessus desquelles étaient suspendues les armes des chevaliers de la Toison-d'Or présents à l'un des chapitres de cet ordre, teau dans cette église par Philippe-le-Bon.

Dans une des chapelles ordinairement fermées, est placé

(1) Le 19 juillet 1839, à midi, la cloche d'alarme se fit entendre à Bruges, et on aperçut bientôt les flammes s'élançant à travers la toiture de la cathédrale; il paraît que des plombiers, occupés à des réparations, n'avaient pas éteint leurs fourneaux; de là le désastre. (La même cause avait produit l'incendie de 1358). Heureusement des secours actifs ont arrêté les progrès du mal, et, admirable résultat des chemins de fer, on a pu demander et faire venir par cette voie, avec la plus grande promptitude, des pompes et des pompiers de Gand et d'Ostende, malgré les distances de 11 et de 5 lieues qui séparent Bruges de ces deux villes. Le malheur, quant à l'édifice, s'est borné à la perte entière de la charpente et de la toiture, à celle des cloches et de l'intérieur de la tour. La voûte demeurée intacte, grâce à sa solidité, a préservé l'église d'une entière destruction; mais le délire de la peur, un zèle, trop souvent aveugle chez la multitude, si difficile à contenir et à diriger, a causé d'autres désastres; pour sauver les tableaux, on les arrachait violemment des murs, plusieurs furent mis en lambeaux et beaucoup d'objets précieux pour l'art sont peut-être à jamais perdus. Le gouvernement, la province et les fidèles, en tête desquels l'évêque de Bruges s'est inscrit pour 10,000 fr., ont fourni les fonds nécessaires à la reconstruction, et déjà la charpente et la toiture sont rétablies; mais il y a des pertes qu'on ne peut réparer avec de l'or, et il est à craindre que *Saint-Sauveur en ait beaucoup de ce genre à déplorer.*

le tombeau de Charles-le-Bon, tué dans l'église de Saint-Donat, et dont les restes furent soustraits à la dévastation de cette basilique. Dans le chœur, de chaque côté de l'autel, deux tombeaux remarquables de deux évêques de Bruges.

NOTRE-DAME.— Cette église reconnaît pour origine une chapelle que fit ériger dans le VIII^e siècle saint Boniface passant par Bruges, où il s'arrêta pour y prêcher les saintes vérités. L'évêque de Tournay, dont Notre Dame dépendit jusqu'en 1559, époque de la création de l'évêché de Bruges, la fit agrandir en 1091, et Charles-le-Bon en fit terminer le chœur. Elle n'a pas de portail, et son extérieur ne se fait remarquer que par l'élévation de la tour et de l'aiguille qui la surmonte; c'est une des plus hautes du monde (V. la note 2, page 105). Elle a 145 mètres (435 pieds) et elle sert de direction aux navires en mer. La partie carrée de cette tour était flanquée autrefois de quatre tourelles hautes de 80 pieds, et du milieu desquelles l'aiguille s'élançait dans les airs. Une girouette en forme de coq gigantesque, surmontée d'une croix de fer de quinze pieds de haut, fut placée sur cette pointe en 1711. On raconte à ce sujet un trait de hardiesse qui nous semble mériter d'être rapporté.

Un charpentier, nommé Stevens, était connu par son intrépidité; blessé qu'on eût attribué à la peur son absence de la ville lorsqu'on posa l'immense girouette, il voulut donner un éclatant démenti aux railleurs. Après avoir demandé à sa femme de prier pour lui, il entre dans la tour muni de cordes et arrive bientôt à la dernière ouverture, encore séparée de la girouette par une distance de 45 pieds. Là il noue les cordes autour de son corps, les attache par l'autre bout à une des pierres en saillie dont cette partie de la flèche est hérissée, et de pierre en pierre, suspendu sur l'abîme, il atteint enfin le pied de la girouette; mais ce n'était point assez pour sa hardiesse; il faut qu'il s'élève plus haut encore, et après des pénibles et périlleux efforts, il parvient à se placer à cheval sur le coq. Tout à coup le vent change et la girouette décrit un cercle immense; on crut voir le malheureux lancé dans les airs. Son courage et son sang-froid le sauvèrent; cramponné sur sa monture, il attendit que le vent se fût calmé pour opérer sa descente. Le ciel était superbe; on l'avait aperçu, et des milliers de vœux demandèrent à Dieu son heureux retour. Il parvint enfin à rega-

gner la lucarne par où il était sorti, et mit enfin pied à terre sain et sauf, au milieu de la foule qui le porta en triomphe à sa demeure. Stevens mourut en 1746.

Un des plus précieux ornemens de l'église de Notre-Dame est une statue de la Vierge tenant l'Enfant Jésus, ouvrage de Michel Ange. Si on est surpris de trouver en Belgique une œuvre de ce grand homme; en voici l'explication : ce groupe avait été fait pour Gênes; le navire qui le portait fut pris par un corsaire hollandais qui conduisit sa proie à Amsterdam. Un négociant de Bug-s y acheta ce beau marbre et le donna à l'église dont il était marguillier. Horace Walpole en a offert en vain 30.000 florins.

Parmi les tableaux qui décorent Notre-Dame, il y en a d'excellens, dont nous citons seulement les principaux.

Près de la porte d'entrée, une *Adoration des Hug-s*, par Seghers, et pour pendant, l'*Adoration des Bergers*, par de Crayer; autour du chœur, l'*Enfant Jésus et plusieurs saints*, par Jacques Van Oot, un *Saint Antoine de Padoue*, de Vanderbergh, l'*Assomption*, par Bernaerd, une *Sainte Cène*, par F. Pourbus; presque vis-à-vis de la chaire, le *Mariage mystique de sainte Catherine de Sienna*, par E. Quellyn.

Il faut s'arrêter pour admirer la chaire, magnifique ouvrage de sculpture en bois, et les portes du chœur, en fer battu, œuvre récente de Rychman, d'Ostende; elles portent la date de 1799.

Derrière le chœur on remarque une tribune en chêne, par laquelle on communiquait jadis avec l'hôtel de Gruthuyse, attenant alors à l'église. Au dessous on lit la devise de cette maison : *Plus est en vous*.

La chapelle qui touche à la sacristie renferme les tombeaux de Charles-le-Téméraire et de Marie de Bourgogne, sa fille; ils étaient autrefois dans le chœur, devant le maître-autel, d'où on parvint à les soustraire aux dévastations révolutionnaires. Nous avons déjà raconté la mort de Marie de Bourgogne, arrivée le 27 mars 1482 (V page 131). On sait que Charles fut tué à la bataille de Nancy en 1477. Ses restes demeurèrent dans l'église Saint-Georges à Nancy jusqu'en 1550. Son petit fils Charles-Quint obtint alors leur transport en Belgique et les déposa dans l'église de Saint-Donat à Bruges. Philippe II commanda, en 1558, pour son aïeul, un monument semblable à celui érigé depuis longtemps à la princesse Marie, et les deux tombeaux placés à

côté l'un de l'autre, dans l'église de Saint-Donat et transportés, lors de sa démolition, dans le chœur de Notre-Dame, ont été mis, en 1806, dans la chapelle où on les voit aujourd'hui. Ils sont ordinairement revêtus de couvercles de bois. On ne les montre au public qu'aux jours de grandes solennités, mais les étrangers obtiennent aisément la faculté de les voir.

CHAPELLE DE SAINT-BAZILE ou du *Saint-Sang*. A côté de l'Hôtel-de-Ville, une jolie façade gothique frappe les regards; c'est la petite église de Saint-Bazile. Elle était, dit-on, déjà ancienne, lorsque Thierry d'Alsace rapporta de la Terre-Sainte quelques gouttes du sang de Jésus-Christ et les y déposa (1). C'est dans la chapelle supérieure qu'on expose, tous les vendredis, à la vénération des fidèles, la châsse qui les renferme. Cette châsse est un ouvrage d'orfèvrerie remarquable, partie en or, partie en vermeil et incrusté de pierres précieuses. Dans les grandes solennités l'autel est décoré d'un calvaire en argent massif, exécuté en 1710. Quelques tableaux ornent cette chapelle, entre autres une *Descente de croix* de G. de Crayer; le même sujet par Van Oost le père; un *Martyre*, par Herregouts, etc.

Les étrangers peuvent visiter, avec satisfaction pour leur curiosité, les autres églises de Bruges, telles que *St-Gilles*, *St-Jacques*, *Ste-Walburge*, *Ste-Anne*, le *Béguinage*; ils y trouveront quelques tableaux remarquables et plusieurs monuments. L'église de *Jérusalem* ressemble, dit-on, à celle du *St-Sépulcre*; le fondateur, Pierre Adornes, alla trois fois en Palestine dans le seul but d'en faire une copie exacte. Nous ignorons jusqu'à quel point il a réussi, mais l'église de Bruges ne donne pas une haute idée de celle qu'on a voulu imiter.

HOPITAL SAINT-JEAN. — L'époque de sa fondation est inconnue; seulement on sait qu'en 1188, le magistrat prescrivit diverses règles aux frères et sœurs qui le desservaient. Dans l'origine les seuls malades de Bruges ou de Malde-

(1) On s'étonne à bon droit que, dans un pays catholique comme la Belgique, la possession d'une relique aussi précieuse, si elle est authentique, n'ait pas donné lieu à l'érection d'une église *ad hoc*, comme la *Sainte-Chapelle* que saint Louis fit construire à Paris, pour y déposer la couronne d'épines.

ghem y étaient reçus ; aujourd'hui tous les malades y sont admis indistinctement. Dans l'église est placée la châsse de ste Ursule, œuvre célèbre d'orfèvrerie, dont les peintures d'Hemling ont rehaussé le prix. Cette châsse tourne sur pivot ; sa forme est celle d'un édifice de 2 pieds de large sur 15 pouces de haut. Les peintures qui la décorent représentent *les Voyages et le Martyre de sainte Ursule et de ses compagnes*, d'après la chronique et les légendes. L'histoire de ces peintures est assez piquante pour être mentionnée : Hemling était originaire de Bruges ; libertin et dissipé, il tomba dans la misère et se fit soldat ; il était peu connu comme peintre, quand une blessure l'obligea d'entrer à l'hôpital St-Jean, pour s'y faire soigner. Lorsqu'il fut guéri il se trouva si bien du régime de l'hôpital qu'il y prolongea pendant dix ans sa convalescence et paya l'hospitalité en tableaux et en portraits. Aussi, en outre des peintures de Ste-Ursule, l'hôpital possède d'autres tableaux d'Hemling ; il faut voir surtout le *Mariage de sainte Catherine de Stienne*, réputé comme son chef-d'œuvre, et conservé avec le plus grand soin sous deux volets. Un autre tableau de lui, composition bizarre, représente l'*Adoration des Mages*. On ne sait comment expliquer l'éclat et la vigueur de ce coloris qui a traversé plusieurs siècles, surtout quand on sait qu'Hemling ne voulut jamais remplacer par la peinture à l'huile, inventée par Van Eyck son rival, le mélange de colle, de gomme et de blanc d'œufs, seules bases du mordant de ses tons.

Ces précieux tableaux et plusieurs autres de divers maîtres, sont réunis dans une salle où les étrangers peuvent toujours être reçus.

HÔTEL-DE-VILLE. — C'est un monument gothique bien conservé, dont le comte Louis de Maele posa la première pierre en 1377. L'édifice est peu étendu ; il était autrefois surmonté de six tours élégantes, terminées par des flèches ; dans les niches que l'on voit sur la façade, figuraient les statues, au nombre de 33, des comtes et comtesses de Flandre, peintes et dorées suivant l'usage du temps (1). Aujourd'hui toutes les niches sont vides ; en 1792 les troupes

(1) Les dessins de ces statues ont été conservés dans le bel ouvrage de M. Delapierre, les *Annales de Bruges*.

françaises révolutionnaires firent descendre ces images de tyrans, comme on disait alors, et enlever les armoiries placées dans les trumeaux des fenêtres. Les statues furent portées sur la grande place, on les brisa, et leurs débris, mêlés à ceux de la potence et de l'échafaud, formèrent un bûcher, auquel le bourreau mit le feu.

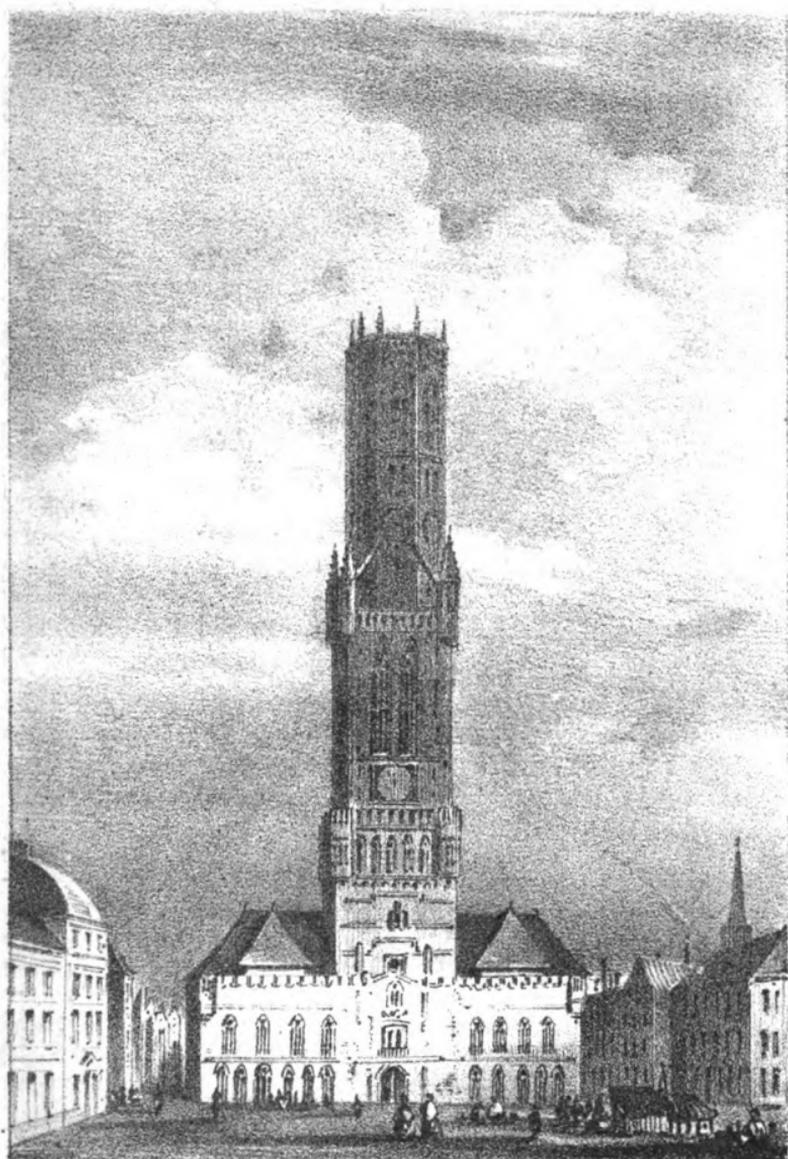
La plus vaste salle de l'édifice renferme la bibliothèque publique, composée de 8 000 volumes dont plus de 500 manuscrits. Nous recommandons le plafond de cette salle à l'attention des visiteurs, ainsi que quelques uns des tableaux qui la décorent.

PALAIS DE JUSTICE. — Il a servi jadis d'habitation aux comtes de Flandre. Il fut abandonné au magistrat du Franc par Philippe-le-Bon, quand ce prince eut fait construire celui où naquit en 1478 Philippe-le-Bel, et dont les ruines portent encore le nom de Princen-Hof.

L'intérieur du Palais de justice n'a aujourd'hui de curieux que l'immense cheminée de la salle où le magistrat du Franc tenait ses audiences ; c'est un chef d'œuvre de sculpture en bois, où figurent, au milieu d'une foule d'ornemens, d'écussons et de portraits, les statues en pied de Charles-Quint, de Maximilien et de Marie de Bourgogne, de Charles le Téméraire et de Marie d'Angleterre. Cette magnifique cheminée porte la date de 1559.

La partie latérale du palais, qui donne sur le canal, encore intacte, donne une idée de l'architecture primitive du bâtiment. La principale façade est moderne ; elle fut construite en 1722.

TOUR DES HALLES. — Cet édifice remonte à une haute antiquité, car la halle aux Draps, qui n'existe plus, et qui datait du XII^e siècle, avait toujours été appelée la Nouvelle-Halle, tandis que celle qui va nous occuper a toujours porté le nom de Vieille-Halle. Dans l'origine, la tour seule existait avec les bâtimens qui la supportent, les galeries latérales ne datent que du XIV^e siècle. Elle fut détruite par des incendies en 1280, 1493 et en 1741; elle portait alors une flèche très élevée, qu'on supprima quand on la reconstruisit telle qu'on la voit aujourd'hui. Sa hauteur est de 167 mètres 48 cent. (322 pi-ns). Considérée de quelque distance on s'aperçoit que cette tour s'écarte sensiblement vers l'est de la ligne perpendiculaire. Le carillon qu'elle contient



THE GIGANTIC TOWER OF BRUGES.

THE GIGANTIC TOWER OF BRUGES.

est un des plus beaux de l'Europe; il se compose de 48 cloches; le cylindre principal, en cuivre, pèse 19,966 livres, il porte 30,500 pièces en saillies qui soulèvent les marteaux.

Des veilleurs, établis la nuit dans la tour, sont chargés de donner le signal des incendies qui pourraient survenir, et en preuve de leur vigilance, ils sont obligés de sonner de la trompette à toutes les heures; cet usage remonte à 1521.

ACADÉMIE, MUSÉE. — L'académie de peinture de Bruges date de 1358; ce fut d'abord une simple association de peintres, sculpteurs et architectes; depuis, tous les gouvernemens ont soutenu et encouragé cette institution, et aujourd'hui cette académie est classée parmi celles de premier ordre de la Belgique.

Le Musée renferme peu de tableaux, mais la plupart d'un mérite éminent; on y admire entr'autres des œuvres capitales d'Hemling et de Van Eyck.

GALERIES PARTICULIÈRES. — Celle de M. Imbert des Motelottes, peintre lui-même, peut passer à bon droit pour le véritable musée de Bruges; elle est composée de plus de 300 tableaux des diverses écoles et des premiers maîtres. M. Imbert a joint à ces richesses une collection de précieux dessins originaux, plus de 20,000 estampes en volumes et en portefeuilles, et un grand nombre de plâtres moulés sur l'antique.

PLACES PUBLIQUES, BASSINS. — Bruges a plusieurs belles places; les principales sont celles du Grand-Marché, ou place d'Armes, le marché du Vendredi, la place St Jean, le marché aux Fleurs, la place du Bourg, où se trouve l'hôtel-de-ville; celle-ci a pris son nom d'une ancienne citadelle; elle se fermait autrefois de trois côtés par de fortes portes.

Le bassin est très vaste, d'une part le canal d'Ostende (V. la note 3, page 171) y aboutit et lui donne communication avec la mer; d'autre part, il communique par le caual de Gand (V. page 157) avec l'intérieur du pays.

COMMERCE ET INDUSTRIE. — Nous l'avons dit plus haut, dès le XIII^e siècle, Bruges était, par son commerce, une des plus florissantes cités de l'Europe. Les villes anseatiques y établirent un entrepôt et un comptoir. Vingt ministres étrangers y résidaient. En 1318, des navires vénitiens,

arrivés à Bruges pour y vendre leurs cargaisons, purent emporter en échange des productions de l'Inde. Aujourd'hui ses relations sont moins étendues, mais le commerce y est encore considérable. Son industrie actuelle produit des toiles, des draps, de la dentelle, des étoffes de fil, de laine, de coton; on y trouve des distilleries, des brasseries, etc.; il y a un chantier pour la construction et le radoub des navires.

FOIRES ET MARCHÉS. — Bruges a quatre foires, le premier jeudi après Pâques, les 3 mai, 25 juillet et 16 novembre. (15 jours.) — Marché hebdomadaire, le samedi.

HOMMES CÉLÈBRES. — Parmi les hommes illustres qui ont vu le jour à Bruges nous citerons :

Berken ou Berquem (Louis), inventeur de l'art de tailler les diamans, né en 1476. — Candito (Pierre de Witte, dit), peintre, né vers 1548. — Deyster (Louis), peintre, né en 1656, mort en 1711. — Kerkhove (Joseph Van Den), né en 1669, mort en 1724. — Nolhet (Dominique), peintre de paysages et de batailles, né en 1640, mort en 1736. — Oost (Jacques Van) dit le Vieux, peintre, né en 1600, mort en 1671. — Oost (Jean-Jacques Van) dit le Jeune, fils du précédent, peintre, né en 1637, mort en 1713. — Orléans (Pierre Joseph d'), jésuite, historien, né en 1641, mort en 1698. — Pourbus (François), peintre, né en 1540, mort en 1580. — Kinson (N...), peintre de portraits, long-temps en réputation à Paris, né à Bruges, mort dans cette ville le 9 octobre 1839. — Stassart (Eust ou Jean), écroulète, c'est à dire chef de la magistrature suprême de Bruges, mort victime de son dévouement en 1436. Il est la souche de la maison actuelle de Stassart, dont l'un des membres, poète distingué, a été président du sénat de Belgique et gouverneur de la province de Brabant. — Stradan (Jean) ou Stradanus, peintre, né en 1536, mort au commencement du XVII^e siècle.

POSTE AUX CHEVAUX. — Bureau, cour du Prince (Voir page 36).

Principales routes de poste.

De Bruges à Dunkerque (France) par Furnes, 8 postes 1/2, dont 1/2 en France.

à Lille (France) par Dixmude et Ypres, 10 postes 1/2, dont 2 en France.

à Courtray, 10 postes 1/4.

DILIGENCES. — Van Ghend, rue St-Jacques, hôtel du Commerce. — Au Singe d'or, rue de la Monnaie; pour toutes les villes du Nord.

BARQUES POUR GAND par le canal. — Bureau, Grande-Place. — Départs, à dix heures du soir. — Un omnibus conduit les voyageurs au port d'embarquement, hors la Porte-Sainte-Catherine. (V. page 147, *Barques de Gand*).

DE BRUGES A OSTENDE (A) (4),

Par *Jabbeke* et *Plasschendaël*.

(V. BRUGES, page 159.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 38, n° 19.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (2).

Longueur de la route, 21 kilom. (5 lieues 1/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 35 à 40 min.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 2 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 1 25 |
| | | Wagons. | 1 » |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. » 80

En quittant la station de Bruges, le chemin de fer longe à peu de distance et presque parallèlement le canal d'Ostende (3). Le pays plat que l'on parcourt n'offre aucun

(A) Convoi direct sans changer de voiture.

(1) La section de *Bruges à Ostende* a été ouverte le 28 août 1838.

(2) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

(3) Le canal d'Ostende à Bruges commence au port d'Ostende, reçoit près de l'écluse de Plasschendaël le canal de Nieupoort (V. la note 2 ci-après), s'abouche à Bruges au canal de Bruges à Gand après un développement de 5 lieues et demie de l'E. à l'O. C'est un des plus beaux canaux qui existent; il est assez large et assez profond pour que les plus gros navires marchands, et même les frégates puissent le parcourir.

intérêt. On laisse à gauche la commune de Saint-André (1600 hab.) ; plus loin celle de Var-senaere (800 hab.) , et après un quart d'heure de marche on arrive à la station de Jabbeke. (Parcouru depuis Bruges 9 kilom.)

JABBEKE, commune de 1.600 habitans, dont le chef-lieu à peu de distance et à gauche du *rail-way*, est traversé par le *Woldbrugge* ou *Bekedick*, et par la route de Bruges à Nieuport, n'a de remarquable qu'un antique château. Un pont tournant, sur le canal d'Ostende, facilite les communications avec Stalhille, petite commune de 600 habitans; située au delà de ce canal.

A moitié chemin de Jabbeke à Ostende, on traverse sur un pont tournant au hameau de Plasschendael (1), (point d'arrêt pour quelques convois), le canal de Nieuport (2), puis on roule rapidement vers Ostende et on arrive bientôt à la station placée dans l'intérieur de la ville. (Parcouru depuis Bruges 21 kilom.)

OSTENDE.

Au sortir de la station, on trouve des voitures qui conduisent les voyageurs à leur destination.

(1) Ce hameau est une dépendance de Zandworde, petite commune de 500 hab. du district d'Ostende, située à gauche et à peu de distance du chemin de fer.

(2) Le canal de Nieuport commence à Nieuport (A), où il reçoit l'*Yser*, rivière qui vient de France, et les eaux du canal de Furnes dont il forme la continuation; il va joindre près d'Ostende, au hameau de Plasschendael, après un développement de 5 lieues, le canal de cette dernière ville.

(A) *Nieuport*, sur l'*Yser*, place forte, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Furnes, à une demi lieue de la mer du Nord, à 2 lieues et demie d'Ostende, communique avec plusieurs villes par des canaux. C'était autrefois un hameau dépendant de *Lombardsyde*, ville maritime, qu'une tempête détruisit dans la nuit du 24 juin 1116. Les habitans de ce village construisirent un port qui devint plus tard une ville sous le nom de *Norus Portus* ou *Neoportum*. C'est auprès de ses murs que fut donnée le 2 juillet 1600, la célèbre bataille de Nieuport où l'armée autrichienne fut défait. Popul. 3,000 habit. L'aspect de la ville est triste, l'herbe croît dans ses rues; l'église mérite d'être visitée.

PRINCIPAUX HÔTELS.

Hôtel des *Bains*, rue du Qual. | Hôtel des *Flandres*, rue du
Hôtel de la *Cour impériale*. | Chat, 10; tenu par Fontaine.
rue de la Chapelle : table d'hôte à
une heure.

Nota. En outre des hôtels, plusieurs propriétaires d'Ostende louent des appartemens meublés, pendant la saison des bains de mer. (V. plus bas : *Bains de mer.*)

BATEAUX A VAPEUR.

D'OSTENDE pour LONDRES.

Départs : les mardis et vendredis soir.

DE LONDRES pour OSTENDE.

Départs : les mercredis et samedis matin.

PRIX : 1^{re} chambre, 38 fr. — 2^e chambre, 32 fr. — Les enfans au dessous de dix ans payent moitié. — Une voiture à quatre roues, 110 fr. — Un cheval, 110 fr.

On fait le trajet en quatorze heures. — BUREAUX : à *Ostende*, Grand-Place.

PRINCIPAUX CAFÉS. — Grand Café; — Café du Commerce, Grande-Place; — de la Concorde; — du Port, quai de l'Empereur.

BAINS PUBLICS, rue des Sœurs-Noires.

BAINS DE MER. Ils attirent chaque année une grande affluence. — Saison : du 1^{er} juillet au 30 septembre. Prix, y compris le conducteur : 75 c. avec le linge, et 50 c. sans linge.

POSTE AUX LETTRES. — Bureau, rue de la Corderie. Six levées par jour en été; trois levées en hiver. Le service se fait en partie par le chemin de fer.

JOURNAUX. — Feuille d'annonces commerciales et judiciaires, le jeudi et le dimanche.

SPECTACLES. — Théâtre, rue d'Ouest. Il est desservi par la troupe de Bruges. Représentations le mercredi seulement. Prix des places : premières loges 2 f. 50 c.; secondes et parquet 1 f. 50 c., parterre 75 c.

VOITURES DE PLACE. — *Vigilantes*. Prix : par course 1 f. et hors la ville 1 f. 50 c. — Lieux de stationnement : Grand-Place, et au chemin de fer.

SOCIÉTÉS PARTICULIÈRES. — Le Casino, société littéraire; les étrangers y sont admis sur présentation d'un membre.

OSTENDE. — Ville forte et port, sur la mer du Nord, chef-lieu de canton, arrondissement de Bruges.

Dans le IX^e siècle, Ostende, dont le nom signifie *Extrémité Orientale*, n'était encore qu'un simple village, mais son port avait acquis de la réputation au XI^e siècle; en 1445 Philippe-le-Bon la fit entourer de murailles et le prince d'Orange la fortifia en 1583. De 1601 à 1604, les Hollandais y soutinrent, contre les Espagnols, un siège de trois ans, l'un des plus mémorables dont l'histoire fasse mention, et qui ne finit que par une capitulation. 72,900 assiégés y périrent, et la perte des Espagnols fut plus considérable encore. La ville n'était plus qu'une masse informe de décombres. Les alliés s'en emparèrent en 1706 et elle fut cédée en 1715 à l'empereur d'Allemagne. Louis XV y entra en 1745 après un siège de 18 jours qui la détruisit presque entièrement; il la rendit en 1748. Les Français la prirent de nouveau en 1794. L'explosion d'une poudrière en 1826 y causa de grands ravages.

L'entrée du port d'Ostende n'est pas toujours sûre ni facile, et à chaque tempête on redoute des naufrages dans ses environs.

Le port a deux bassins: l'un, revêtu de charpente dans son pourtour, est divisé en trois compartimens; il a 55,000 mètres carrés de superficie; l'autre est un bassin d'échouage de 9,000 mètres carrés, fermé par un mur en pierres de taille et par un revêtement de charpente. Le chenal, qui, de la mer, conduit dans ces bassins, est formé par deux jetées en charpente; à l'entrée, son ouverture est de 150 mètres en dedans de la barre; même à mer basse il y a toujours assez d'eau pour les plus grands vaisseaux.

Située à l'extrémité d'une plaine, Ostende est maintenant défendue par des fortifications modernes; on y entre par quatre portes. Les rues sont droites et bien bâties. Sa popul. est d'environ 11,500 habitans. Il n'y a aucun monument remarquable, si ce n'est l'hôtel-de-ville flanqué de deux tours et surmonté d'une coupole; ruiné pendant le siège de 1706, il fut rebâti en 1711, tel qu'on le voit aujourd'hui.

Le port d'Ostende est fréquenté par des bâtimens de tous pays, de toutes constructions, depuis le sloop jusqu'aux

navires de 5 à 600 tonneaux ; plus de 1,000 y entrent et en sortent annuellement ; des paquebots à vapeur partent chaque semaine pour l'Angleterre et en arrivant. (V. page 173.) Les bains de mer y sont très renommés, et attirent chaque année un nombre considérable d'étrangers. (V. les prix, page 173.)

Les remparts, surtout celui qui domine la mer, forment une agréable promenade, du pied de laquelle s'élançe un phare qui éclaire l'Océan.

Ostende possède une école de navigation.

COMMERCE ET INDUSTRIE. La pêche des harengs et des huîtres est une des principales branches de l'industrie d'Ostende. Le parc aux huîtres doit être visité.

Il y a à Ostende des fabriques de cordages, de toiles à voiles et autres, de dentelles etc., et des chantiers de construction. On y fait beaucoup d'armemens pour le commerce de long cours.

Foires de 10 jours le 29 juin et le 25 novembre. Marchés les lundi, jeudi et vendredi.

POSTE AUX CHEVAUX. — Bureau, rue de la Chapelle. (Voir aussi page 36.)

Principales routes de poste.

D'Ostende à Dunkerque, par Nieport et Furnes. 7 postes.

DILIGENCES.— Van Gend et compagnie, rue de l'Église.

BARQUES POUR BRUGES par le canal ; — départs le matin à six heures et demie ; l'après-midi à quatre heures précises.

DE TERMONDE A TIRLEMONT (A),

Par *Malderen*, *Capelle*, MALINES, *Haeght*, *Wespelaer*,
LOUVAIN et *Vertryck*.

(V. TERMONDE, page 123.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 43, n° 113.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 69 kilom. (17 lieues 1/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 2 h. 5 m.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 5 fr. 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 3 50 |
| | | Wagons. | 2 50 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. 2 50

V. pour les détails de la route

De Malines à Termonde, p. 119. | De Louvain à Tirlemont, p. 215.
De Malines à Louvain, p. 199. |

DE TERMONDE A ANS (LIÈGE) (A),

Par *Malderen*, *Capelle*, MALINES, *Haeght*, *Wespelaer*,
LOUVAIN, *Vertryck*, TIRLEMONT, *Landen*, *Wareme*,
Fexhe et ANS.

(V. TERMONDE, p. 123.)

HEURES DE DEPART. (V. page 43, n° 104.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 115 kilom. (28 lieues 3/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 3 h. 20 à 25 m.

(A) Changement de convoi à *Malines*.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

| | | | |
|--------------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES . | { | Diligences. | 9 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 6 » |
| | | Wagons. | 4 50 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. 4 40

V. pour les détails de la route

| | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| De Malines à Termonde, p. 119. | De Tirlemont à Landen, p. 218. |
| De Malines à Louvain, p. 199. | De Landen à Ans (Liège), p. 226. |
| De Louvain à Tirlemont, p. 215. | |

DE GAND A SAINT-TROND (A),

Par *Wetteren, Audeghem, TERMONDE, Malderen, Capelle, MALINES, Haeght, Wespelaer, LOUVAIN, Vertryck, TIRLEMONT, Landen, et Velm.*

(V. GAND, page 127.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 40 , n° 55.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 124 kilom. (31 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 3 h. 35 à 40 m.

| | | | |
|--------------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 9 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 6 » |
| | | Wagons. | 4 50 |

Prix du transport pour les *bagages*, par 100 kilog. 4 60

V. pour les détails de la route

| | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| De Termonde à Gand, p. 125. | De Louvain à Tirlemont, p. 215. |
| De Malines à Termonde, p. 119. | De Tirlemont à Landen, p. 218. |
| De Malines à Louvain, p. 199. | De Landen à St-Trond, p. 224. |

(A) Changement de convoi à *Malines* et à *Landen*.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

DE GAND A ANS (LIÈGE) (A),

Par *Wetteren, Audeghem, TERMONDE, Malderen, Cappelles, MALINES, Haeght, Wespelaer, LOUVAIN, Vertryck, TIRLEMONT, Landen, Waremmes, Fexhe, et ANS.*

(V. GAND, page 127.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 39, n° 45.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 146 kilom. (36 lieues 1/2 de poste.)

Durée approximative du parcours, 4 heures 15 m.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|-----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 10 fr. 75 |
| | | Chars-à-bancs. | 7 » |
| | | Wagons. | 5 25 |

Prix du transport des bagages par 100 kilog. 5 40

V. pour les détails de la route

| | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| De Termonde à Gand, p. 125. | De Louvain à Tirlemont, p. 215. |
| De Malines à Termonde, p. 119. | De Tirlemont à Landen, p. 218. |
| De Malines à Louvain, p. 199. | De Landen à Ans (Liège), p. 226. |

DE BRUGES A COURTRAY (B),

Par *Bloemendael, Aeltre, Laudeghem, GAND, Deynze, Waereghem, et Haerlebeke.*

(V. BRUGES, page 159.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 39, n° 15.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 91 kilom. (22 lieues 3/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 2 h. 40 m.

(A) Changement de convoi à *Malines*.

(B) Changement de convoi à *Gand*.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix, etc., de station à station*, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

| | | | |
|--|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 5 fr. 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 3 50 |
| | | Wagons. | 2 75 |
| Prix du transport des bagages, par 100 kilog. | | 3 | 20 |

V. pour les détails de la route

De Gand à Bruges, p. 156.

| **De Gand à Courtray, p. 182.**

DE BRUGES A ST-TROND (A),

Par Bloemendael, Aeltre, Landeghem, GAND, Wetteren, Audeghem, TERMONDE, Malderen, Capelle, MALINES, Haeght, Wespelaer, LOUVAIN, Vertryck, TIRLEMONT, Landen et Velm.

(V. BRUGES, page 150.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 38, n° 22.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 170 kilom. (42 lieues 1/2 de poste.)

Durée approximative du parcours, 4 h. 55 m. à 5 h.

| | | | |
|--------------------------|---|----------------|-----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 12 fr. 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 8 » |
| | | Wagons. | 6 25 |

Prix du transport des bagages, par 100 kilog. 6 20

V. pour les détails de la route

De Gand à Bruges, p. 156.

| **De Louvain à Tirlemont, p. 215.**

De Termonde à Gand, p. 125.

| **De Tirlemont à Landen, p. 218.**

De Malines à Termonde, p. 119.

| **De Landen à St-Trond, p. 224.**

De Malines à Louvain, p. 199.

(A) Changement de convoi à *Malines* et à *Landen*.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix, etc., de station à station*, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

DE BRUGES A ANS (LIÉGE) (A),

Par *Bloemendael*, *Aeltre*, *Landeghem*, GAND, *Wetteren*, *Audeghem*, TERMONDE, *Malderen*, *Capelle*, MALINES, *Haeght*, *Wespelaer*, LOUVAIN, *Vertryck*, TIRLEMONT, *Landen*, *Waremmes*, *Fexhe*, et Ans.

(V. BRUGES, page 159.)

HEURES DE DEPART. (V. page 38, n° 12.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 192 kilom. (48 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 5 h. 35 à 40 m.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 14 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 9 25 |
| | | Wagons. | 7 » |

Prix du transport des bagages, par 100 kilog. 7 »

V. pour les détails de la route

De Gand à Bruges, p. 156.

De Louvain à Tirlemont, p. 215.

De Termonde à Gand, p. 125.

De Tirlemont à Landen, p. 218.

De Malines à Termonde, p. 119.

De Landen à Ans (Liège), p. 226.

De Malines à Louvain, p. 199.

D'OSTENDE A SAINT-TROND (B),

Par *Jabbeke*, BRUGES, *Bloemendael*, *Aeltre*, *Landeghem*, GAND, *Wetteren*, *Audeghem*, TERMONDE, *Malderen*, *Capelle*, MALINES, *Haeght*, *Wespelaer*, LOUVAIN, *Vertryck*, TIRLEMONT, *Landen* et *Velm*.

(V. OSTENDE, page 172.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 43, n° 103.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 191 kilom. (47 lieues 3/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 5 h. 35 à 40 m.

(A) Changement de convoi à *Malines*.

(B) Changement de convoi à *Malines* et à *Landen*.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

| | | | |
|---|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 14 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 9 25 |
| | | Wagons. | 7 » |
| Prix du transport des <i>bagages</i> , par 100 kilog. | | | 7 » |

V. pour les détails de la route

| | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| De Bruges à Ostende, p. 171. | De Malines à Louvain, p. 199. |
| De Gand à Bruges, p. 156. | De Louvain à Tirlemont, p. 215. |
| De Termonde à Gand, p. 125. | De Tirlemont à Landen, p. 218. |
| De Malines à Termonde, p. 119. | De Landen à St-Trond, p. 224. |

D'OSTENDE A ANS (LIÈGE) (A),

Par *Jabbeke, BRUGES, Bloemendael, Aeltre, Landeghem, GAND, Wetteren, Audeghem, TERMONDE, Malderen, Capelle, MALINES, Haeght, Wespelaer, LOUVAIN, Vertryck, TIRLEMONT, Landen, Waremmes, Fexhe et ANS.*

(V. OSTENDE, page 172.)

HÉURES DE DÉPART. (V. page 42, n° 93.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 213 kilom. (53 lieues 1/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 6 h. 10 à 15 m.

| | | | | |
|---|---|----------------|----|----|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 15 | 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 10 | 25 |
| | | Wagons. | 7 | 50 |
| Prix du transport des <i>bagages</i> , par 100 kilog. | | | 7 | 80 |

V. pour les détails de la route

| | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| De Bruges à Ostende, p. 171. | De Malines à Louvain, p. 199. |
| De Gand à Bruges, p. 156. | De Louvain à Tirlemont, p. 215. |
| De Termonde à Gand, p. 125. | De Tirlemont à Landen, p. 218. |
| De Malines à Termonde, p. 119. | De Landen à Ans (Liège), p. 226. |

(A) Changement de convoi à *Malines*.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

DE GAND A COURTRAY (A) (1), Par *Deynze*, *Wacreghem* et *Haerlebeke*.

(Voir GAND, page 127.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 40, n° 49.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (2).

Longueur de la route, 45 kilom. (11 lieues 1/4 de poste).

Durée approximative du parcours, 1 h. 20 m.

| | | | |
|---|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | } | Diligences. | 3 fr. 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 2 25 |
| | | Wagons. | 1 75 |
| Prix du transport des bagages, par 100 kilog. | | | 1 60 |

En quittant la station de Gand pour aller à Courtray, on tourne à droite et on s'éloigne rapidement du rail-way, qui mène à Termonde. Après avoir traversé la route de Gand à Audenaerde, on laisse à droite Saint-Denis-Westrem, commune du district de Gand, peuplée de 1,400 habitants. Le convoi glisse sur une plaine qui n'offre presque aucun accident de terrain. La *Lys* serpente à droite; voici, du même côté, Dourle, village de 900 habitants, puis Bachte et Maria-Lerne, dont les deux chefs-lieux sont traversés par la route de Gand à Courtray. Cette commune de 1,500 habitants possède le château de Gydenck, une des plus anciennes et des plus belles constructions du pays; il est flanqué de cinq grandes tours, baigné par de larges fossés qu'on traverse sur un pont-levis, et entouré d'un parc magnifique; ce château mérite la visite des étrangers. Astene

(A) Convoi direct sans changer de voiture.

(1) La section de Gand à Courtray a été ouverte le 22 septembre 1839.

(2) V. pages 40 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de stations à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

est le village qui vient immédiatement après (population 1,400 habitans), nous laissons à gauche *Nasareth*, forte commune de 5,400 habitans et nous arrivons à Deynze-Peteghem, station du chemin de fer. (Parcouru depuis Gand 17 kilom.)

La *Lys*, qui baigne Deynze, s'appelle aussi *Leye* ou *Lye*, elle a sa source en France, non loin de Béthune (Pas-de-Calais). Après avoir arrosé Aire, Estaires et Armentières, elle prend, un peu au dessous de cette ville, la direction N.-E., et forme la limite entre la France et la Belgique, par Warneton et Wervick jusqu'à Menin (1), dont elle baigne les murs et par où elle pénètre dans la Flandre-Occidentale (V. page 158), va passer à Courtray, entre ensuite dans la Flandre-Orientale (V. page 120) près d'Olsene, traverse Deynze, et après un cours très sinueux d'environ 42 lieues, dont 23 en Belgique, va se jeter dans l'*Escaut* à Gand, par la rive gauche de ce fleuve.

DEYNZE, sur la *Lys* que l'on y passe sur cinq ponts, à droite du chemin de fer, chef-lieu de canton du district de Gand, est un bourg très ancien qui s'appelait autrefois *Douza*. Ravagé par les Normands en 880, il fut acheté par le comte de Flandre, Robert de Béthune; en 1625 Philippe IV, roi d'Espagne, l'érigea en marquisat. Sa population est d'environ 3,800 habitans. Cette commune possède deux églises, dont la principale, celle de Notre-Dame est d'une construction gothique fort ancienne. On y remarque un beau tableau, *la Naissance de J.-C.*; il est attribué à Jordaens. Les routes de Gand à Courtray, et d'Audenarde à Thielt, traversent le chef-lieu. Renommée pour ses distilleries de

(1) *Menin*, en flamand *Meenen*; place forte, chef-lieu de canton, à 2 lieues et demie de Courtray, sur la *Lys* qui la sépare de la France. Population, 8,000 hab. Ce n'était qu'un bourg avant 1350. Philippe II la fit fortifier en 1578. Turenne la prit en 1658, le traité des Pyrénées la rendit à l'Espagne; reprise par Louis XIV qui la fit fortifier de nouveau par Vauban, elle fut ensuite cédée à l'Autriche; les fortifications ont été restaurées. Fabriques de toiles, linge de table, etc. Foires de 9 jours, les 14 juin et 18 octobre; marché le samedi. C'est la patrie de Van der Mersch, général en chef des insurgés brabançons.

genièvre, Deynze commerce aussi en toiles, grains et bestiaux. — Bureau de poste et relai.

Il y a marché le mercredi, et foires les deuxième mercredi après Pâques, premier mercredi après le 15 août, et troisième mercredi d'octobre.

On trouve à Deynze des voitures pour Thielt (1), dont les départs coïncident avec le passage des convois; il y en a aussi pour Audenaerde (2).

Avant de quitter la station de Deynze n'oublions pas Petteghem, commune qui n'en est séparée que par la *Lys* et dont la population est de 1,400 habitants. Le chef-lieu, à droite du chemin de fer, traversé par les routes de Gand à Courtray et d'Audenaerde à Thielt, communique avec Deynze, par un pont tournant sur la *Lys*.

Après la station le chemin court en ligne directe, longeant, à sa droite, la route de Gand à Courtray et la *Lys* qui serpente plus loin. Voici, en delà de la chaussée, Machelen,

(1) *Thielt*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bruges, très ancienne ville, car elle fut fortifiée dès 1172. Popul. 12,000 hab. Elle est traversée par des routes qui conduisent à Gand, Courtray et Audenaerde; son marché aux toiles tous les jeudis est considérable, car il s'y vend, dit-on, jusqu'à 80 mille pièces par an. Foires, le premier jeudi de juin et le jeudi après la St Mathieu. C'est la patrie du célèbre barbier et ministre de Louis XI, roi de France, Olivier le Daim, qui fut ensuite pendu sous Charles VIII en 1484.

(2) *Audenaerde* (Oudenaerden), à 5 lieues de Deynze, chef-lieu d'arrondissement judiciaire de la Flandre-Orientale. Son origine se perd dans la nuit des temps: on y a trouvé un grand nombre de médailles non seulement des Romains, mais des Gaulois et des premiers rois de France. Audenaerde fut prise par les Français en 1745. L'Hôtel-de-Ville est un charmant édifice gothique; la fontaine et le bassin vis-à-vis sont dignes d'attention; l'église de Ste-Walburge a beaucoup souffert du bombardement de 1684, ainsi que celle de Notre-Dame, dont la construction remonte à 1110. Mais l'objet le plus digne de la curiosité des étrangers, c'est le portail de la chambre collégiale des bourguemestres et échevins, chef-d'œuvre de sculpture en bois, exécuté en 1530 par Paul Van der Schelder; — Popul. 5,500 habit.; commerce de toiles, dont on vend annuellement 26,000 pièces sur ses marchés. Foires, le 2-mai, le jeudi après le premier dimanche de septembre, le jeudi avant la Pentecôte, et le 29 août; marchés les jeudis et samedis; bureau de poste et relais. C'est la patrie de Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles Quint, et gouvernante des Pays-Bas.

commune du dist. de Gand, 2,600 hab., puis Olsene, commune du même distr., 2,100 hab., et ensuite Zul'e, popul. 2,000 hab. Quelques secondes après, quittant la Flandre-Orientale, nous entrons dans la Flandre-Occidentale (V. pag. 158), en traversant la *Slyppe*, qui se jette dans la *Lys*, à Vive-Saint-Eloi, commune du dist. de Courtray, popul. 1,200 hab. Encore quelques minutes, et nous voici à Waereghem, station. (Parcouru depuis Gand, 29 kilom.)

WAEREGHEM, dont le nom vient de *Warren*, trouble, brouillerie, et *Ghem*, station, demeure, est une importante et fort ancienne commune du district de Courtray. Son territoire est baigné par la *Slyppe*, que nous avons traversée tout à l'heure, population 6,600 habit. Il s'y fait un commerce considérable en toiles. Marché le samedi, foires les 22 juin et 17 octobre.

En 1778 on retrouva, enfoui à quelques pieds, un vase de terre cuite, contenant plus de 200 médailles des empereurs Antonin, Adrien, Commode, Nerva, Trajan, etc.

En quittant la station, le chemin court, toujours en ligne directe, à côté de la route pavée, au delà de laquelle se trouve la commune de Desselghem (1,900 habit.), et ensuite, celle de Beveren (1,600 hab.).

Nous voici à Haerlebecke, dernière station avant Courtray. (Parcouru depuis Gand, 39 kilom.)

HAERLEBECKE ou Harelbeke, commune chef-lieu de canton, distr. de Courtray, population 4 300 habitants, autrefois ville forte, et la plus ancienne de la Flandre, car elle fut la résidence des premiers gouverneurs du pays; détruite par les Normands en 882, rebâtie en 945, incendiée en 988 par les habitants de Courtray, on y a trouvé des médailles et des inscriptions antiques.

Le tissage des toiles est sa principale industrie. La route de Gand à Courtray traverse la commune qui est arrosée par la *Lys* (V. page 183). L'église, d'une architecture remarquable, renferme la sépulture du forestier de Flandre, Beaudouin-Bras-de-Fer (V. page 161); la chaire est un chef-d'œuvre dû au ciseau de De Creux, de Tournay. — Foire, le 19 septembre.

Partant d'Haerlebecke il ne faut plus que quelques minu-

tes jusqu'à Courtray, et nous y arrivons, tout auprès de la porte de Tournay, où est placée la station. (Parcouru depuis Gand, 45 kilomètres).

A la sortie de la station, ont trouve des voitures qui conduisent les voyageurs à leur destination (1).

COURTRAY.

PRINCIPAUX HÔTELS.

Hôtel du *Damier*, Grande-Place; table d'hôte à midi et demi.

Hôtel du *Lion-d'Or*, Grande-Place; table d'hôte à midi 1/2.

Hôtel des *Armes de France*, rue de la Lys; tenu par Janssens-Vercruysse, marchand de toiles et linge de table. Voitures pour Lille.

PRINCIPAUX RESTAURANS. — Au Saumon, marché aux Grains; — au Savoyard, Grand'Place.

PRINCIPAUX CAFÉS. — Café Belge; café Savoyard, tous deux Grand'Place.

BAINS PUBLICS. — Rue de Tournay.

POSTE AUX LETTRES. — Rue de Groeningue. Les heures de levées correspondent aux heures de départ des convois du chemin de fer; il y a de plus une malle-poste pour la France, partant chaque jour, à 11 heures.

JOURNAUX. — La *Chronique de Courtray*, paraissant trois fois par semaine.

SPECTACLE. — Le théâtre est rue de Tournay; aucune époque fixe pour les représentations, la ville n'ayant point de troupe permanente.

SOCIÉTÉS PARTICULIÈRES. — Société de Saint-Georges, près la porte de Tournay; société de Saint-Sébastien, hors ladite porte. Les étrangers y sont admis sur la présentation d'un membre.

VOITURES DE PLACE. — *Vigilantes*, stationnant au chemin de fer et Grand'Place. Prix par course, 1 fr.; à l'heure, 1 f. 50 c. la 1^{re}, et 1 fr. chacune des suivantes.

(1) Des diligences pour Lille, par Menin ou par Roubaix, et pour tout le Nord, partent chaque jour de Courtray, après l'arrivée des convois, savoir : Aux Armes de France, rue de la *Lys*, et, Grand'Place, chez Van Gend et comp.

COURTRAY en flamand *Kortryck*, place forte, chef-lieu d'arrondissement judiciaire et de district administratif de la Flandre-Occidentale (V. page 158), à 50° 49' 43" de latitude N., 0° 55' 31" de longitude E., située sur la *Lys* (V. page 183), qui la divise en deux parties, et par laquelle elle communique avec les principales villes de France (Nord); population 19,000 hab. Belle ville, rues larges et bien bâties. Placée au centre de l'ancien pays des Controns, l'un des cinq peuples cliens des Nerviens, Courtray existait déjà du tems des Romains et s'appelait alors *Cortoriacum*. Dès le VII^e siècle elle fut ville municipale; des monnaies à l'effigie de Charles-le-Chauve (IX^e siècle) la désignent sous le nom de *Curtriaco*. Courtray fut érigé en comté en 988. Les premiers draps y furent fabriqués en 1268, et en 1464 on y comptait 6,000 drapiers ou tisserands. C'est le 11 juillet 1302 que se donna, sous les murs de Courtray, la célèbre bataille où les Flamands, commandés par le comte de Namur et par Guillaume de Juliers, défirent complètement les Français. Le comte d'Artois, le connétable, deux maréchaux de France et l'élite de la noblesse française y périrent. Parmi les dépouilles des vaincus, on trouva une si grande quantité d'éperons dorés, ornement que les chevaliers seuls pouvaient porter, que la bataille en prit le nom de bataille ou journée *des éperons*. Les Français, pour venger cette défaite, brûlèrent Courtray en 1382 et n'y laissèrent debout que l'église de Notre-Dame et quelques maisons. Ce fut alors que Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, enleva et fit transporter à Dijon, où on la voit encore, avec Jacquemart et sa femme (deux figures qui frappaient les heures), une célèbre horloge que plusieurs souverains avaient convoitée et qui passait pour une des merveilles de l'époque (1).

Conquise par les Français en 1643, 1646, 1667 et 1683, Courtray fut rendue à l'Espagne par la paix de Riswick; mais en 1744 les Français s'en emparèrent encore; puis en 1793, à la suite d'une victoire qu'ils remportèrent sur les

(1) La régularité des mouvemens de ces deux figures avait passé en proverbe, et on dit encore à Courtray, pour faire l'éloge de l'union de deux époux : *Ils s'accordent comme Jacquemart et sa femme*. On donne plusieurs étymologies au nom de Jacquemart; celle qui nous semble la plus raisonnable c'est : *Jaken op de Markt*, Jacques du marché; (l'horloge était placée sur une tour qui surmontait le bâtiment des halles).

Anglais, tout proche de la ville, ils y entrèrent de nouveau. Peu de temps après, lors de la réunion de la Belgique à la France, elle fit partie du département de la *Lys*. Courtray a peu de monumens remarquables; nous citerons les principaux.

L'HÔTEL-DE-VILLE.— Edifice gothique, n'a rien à l'extérieur qui frappe les regards. Mais l'intérieur mérite d'être visité, à cause de deux cheminées dont les sculptures de la plus grande délicatesse, du fini le plus précieux, excitent l'admiration du spectateur. L'une est placée au rez-de-chaussée dans une salle qui sert aux audiences du tribunal de police; l'autre, au premier étage, décore merveilleusement la grande salle du conseil.

LES HALLES.— Au centre de la ville, isolées de toute autre construction, les anciennes halles se montrent de la grande place, dans toute leur simplicité. La façade du bâtiment est dominée par cinq élégantes tourelles; du milieu de ce monument s'élevait jadis une haute tour qui portait la curieuse horloge dont nous venons de parler. Une construction moderne a remplacé les vieilles halles; c'est dans ce lieu que se tient le grand marché aux toiles. La salle de spectacle, dont l'intérieur se fait remarquer par la fraîcheur de ses décors, fait partie du même édifice.

EGLISE DE SAINT-MARTIN, fondée vers 650 par saint Eloi, apôtre des Flandres; elle se fait d'abord remarquer par sa tour, l'une des plus élevées du pays, surmontant un portail qui ne manque pas de majesté. Dans l'intérieur les regards sont frappés par des ornemens, sur beaucoup desquels le bon goût aurait quelque chose à reprendre; mais il faut s'arrêter devant un tabernacle en grès d'Avesnes, admirablement sculpté et qui est un des restes les plus précieux de la renaissance. L'église renferme aussi un tableau de Vleirick, peintre belge du XVI^e siècle; il représente la *Descente de l'Esprit-Saint sur les Apôtres*; et les deux volets, le *Sommeil d'Adam dans le Paradis*, et le *Baptême du Christ*.

Nous ne devons pas omettre un autre tableau, *Scène de martyrs à Rome*, peint par Van Manderen, morceau d'autant plus précieux que les tableaux de ce maître sont rares, car il

fut poète et historien bien plus que peintre (1). Saint-Martin renferme quelques autres curiosités, parmi lesquelles nous recommandons les riches ornemens servant aux cérémonies du culte, et des candélabres en argent massif, merveilleusement ciselés.

NOTRE-DAME.— Cette église bâtie par Baudouin, comte de Flandre et empereur de Constantinople, ne mérite d'être visitée que pour la richesse et la beauté de ses marbres et surtout pour y admirer un des chefs-d'œuvre de Van Dyck, dans la chapelle de Sainte-Catherine surnommée chapelle de Baudouin : il représente l'*Élévation en Croix*; deux bas-reliefs, de Godecharles, et un Christ au tombeau, de Van Réable, méritent aussi d'arrêter les regards, ainsi que le tabernacle et sa rampe en bronze doré, bel ouvrage de Leffèvre, fameux ciseleur de Tournay.

L'église St-Michel possède un petit tableau de la célèbre bataille des Éperons, dont nous avons parlé; il était primitivement dans l'église de l'abbaye de Groeninghe, avec les 8,000 éperons dorés trouvés sur le lieu du combat.

C'est de la même église que fut transférée, dans celle de Saint-Michel, une statuette de la sainte Vierge, connue sous le nom de Vierge de Groeninghe; elle est en ivoire, et elle doit sa célébrité bien moins à la beauté de la forme qu'aux nombreux miracles qu'on lui attribue, et qui attirent chaque jour à ses pieds une foule de pèlerins.

On conserve dans la sacristie une chasuble laissée à Courtray par saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, et dont la vaste ampleur contraste singulièrement avec les habits sacerdotaux maintenant en usage. En 1793 on avait fait de l'église de Saint-Michel le temple de la Raison.

Disons un mot des deux tours appelées *Broelen-Torren* construites, ainsi que le pont sur la *Lys* qui les unit, sous l'administration de Robert de Maldeghem, l'une en 1413, l'autre en 1465. On aura une idée de la solidité de ces co-

(1) Il florissait dans la dernière moitié du XVI^e siècle, peintre et poète. Il faisait lui-même les décorations de ses pièces et en construisait les machines; on raconte à ce sujet qu'ayant voulu, dans un drame de Noé, représenter le déluge, il poussa l'imitation si près de la réalité, et amené sur la scène une telle quantité d'eau, que quelques spectateurs furent noyés ou sur le point de l'être.

losses quand on saura que leurs murs ont deux mètres trois quarts d'épaisseur (plus de 8 pieds).

ACADÉMIE. — MUSÉE. — BIBLIOTHÈQUE. Le premier de ces établissemens, consacré à l'enseignement de la peinture et de l'architecture, compte déjà de longues années d'existence, et a vu sortir de son sein des talens supérieurs.

Le *Musée*, de création récente, ne renferme encore qu'un petit nombre de tableaux anciens et modernes, mais les largesses de l'administration communale et le zèle des membres de la société qui a formé cette collection, lui promettent un prompt accroissement de richesses.

La même société a créé aussi une bibliothèque.

Mais la véritable richesse artistique et littéraire de Courtray c'est la collection que feu M. Goethals-Vercruyse avait formée en livres, en tableaux et objets d'histoire naturelle et de numismatique; elle appartient par legs à un établissement de bienfaisance dont il fut le fondateur et qui se propose d'en permettre l'accès au public.

Parmi les *promenades de la ville*, l'esplanade est une des plus agréables; elle est plantée de marronniers et de tilleuls entremêlés de pièces de gazon qui s'étendent en rians tapis sous les sièges élégans qui ornent ce parc délicieux. Les boulevards, qui ceignent Courtray, forment aussi une belle promenade, d'où l'on voit se développer le panorama de la ville. Le parc Saint-Georges, au milieu duquel s'élève le bâtiment où siège la société de l'Arbalète, est aussi un endroit charmant.

COMMERCE ET INDUSTRIE. — La filature du lin, la fabrication et le blanchiment des toiles et du linge de table forment la principale branche de l'industrie et du commerce de cette ville et y occupent un grand nombre de bras. Toutefois ce n'est point dans Courtray que se fabriquent ces belles toiles unies qui portent son nom, mais dans les communes rurales dont les habitans les apportent écruës sur les marchés hebdomadaires; on évalue à 30,000 le nombre des pièces qui y sont annuellement vendues. La fabrique du linge de table damassé, est une source de prospérité plus précieuse encore que les toiles. Courtray produit toutes les autres espèces de tissus, dont le lin et le coton sont la base; une multitude de femmes s'occupent de la fabrication de dentelles qui se vendent sous le nom de *Valenciennes*. Cour-

tray a aussi de nombreuses blanchisseries, des teintureries, des distilleries, des raffineries, des brasseries, etc.

FOIRES ET MARCHÉS. Il y a deux foires par an; la première, le premier dimanche après Pâques (deux jours); la deuxième, le 24 août (dix jours); marché hebdomadaire, le samedi.

HOMMES CÉLÈBRES. Ceux nés à Courtray, sont en petit nombre, nous n'en citerons que deux :

Guesquière (Joseph), jésuite, né en 1736; il fut associé aux Bollandistes.

Wallens (Guillaume), que ses poésies latines ont illustré.

POSTE AUX CHEVAUX. — Grand'-Place. (V. page 36.)

Principales Routes de poste.

| | |
|----------------------------|----------------------------|
| De Courtray à Tournay (1). | 3 postes 1/2 |
| à Ypres, par Menin. | 3 » 1/2 |
| à Audenaerde. | 4 » |
| à Calais, par Dunkerque. | 14 » dont 7 3/4 en France. |
| à Lille (France) (1). | 3 » 1/4 dont 2 en France. |

DILIGENCES. — Van Ghend et comp., bureau Grand'Place.
— Aux Armes de France, rue de la Lys. — Diligences pour toutes les villes du Nord.

(1) Le chemin de fer est en construction jusqu'à *Mouscron*, frontière de France, où il joindra celui venant de *Lille* et dont la construction est autorisée par le gouvernement français. Un embranchement se dirige de *Mouscron* sur *Tournay*.

DE COURTRAY A OSTENDE (A),

Par *Haerlebeke, Waereghem, Deynze, Gand, Landeghem, Aeltre, Bloemendael, BRUGES, et Jabbeke.*

(V. COURTRAY, page 186.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 39, n° 41.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 112 kilom. (28 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 3 h. 15 à 20 m.

| | | | | |
|-------------------|---|---------------|---|----|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 7 | » |
| | | Car--à-bancs. | 4 | 75 |
| | | Wagons. | 3 | 50 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. 4 »

V. pour les détails de la route

De Gand à Courtray, p. 182.

De Bruges à Ostende, p. 171.

De Gand à Bruges, p. 156.

DE TIRLEMONT A ANS (LIÈGE) (B),

Par *Landen, Waremme, et Fexhe.*

(V. TIRLEMONT, page 216.)

HEURES DE DÉPART (1). (V. page 43, n° 115.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

(A) Changement de convoi à *Gand*.

(B) Convoi direct sans changer de voiture.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix, etc., de station à station*, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

Longueur de la route, 46 kilom. (11 lieues 1/2 de poste.)

Durée approximative du parcours,

| | | | | |
|---|---|----------------|---|----|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 3 | 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 2 | 25 |
| | | Wagons. | 1 | 75 |
| Prix du transport des <i>bagages</i> , par 100 kilog. | | | 1 | 90 |

V. pour les détails de la route

De Tirlemont à Landen, p. 218. | De Landen à Ans (Liège), p. 226.

DE COURTRAY A SAINT-TROND (A),

Par *Haerlebecke, Waereghem, Deynze, GAND, Wetteren, Audeghem, TERMONDE, Malderen, Capelle, MALINES, Haeght, Wespelaer, LOUVAIN, Vertryck, TIRLEMONT, Landen, et Velm.*

(V. COURTRAY, page 186.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 39, n° 44.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 169 kilom. (42 lieues 1/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 4 h. 55 min.

| | | | | |
|---|---|----------------|----|----|
| PRIX DES PLACES | { | Diligences. | 15 | 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 8 | » |
| | | Wagons. | 6 | 25 |
| Prix du transport des <i>bagages</i> , par 100 kilog. | | | 6 | 20 |

V. pour les détails de la route

| | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| De Gand à Courtray, p. 182. | De Louvain à Tirlemont, p. 215. |
| De Termonde à Gand, p. 125. | De Tirlemont à Landen, p. 218. |
| De Malines à Termonde, p. 119. | De Landen à St-Trond, p. 224. |
| De Malines à Louvain, p. 199. | |

(A) Changement de convoi à *Gand*, à *Malines* et à *Landen*.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de *station à station*, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

DE COURTRAY A ANS (LIÈGE) (A) ✓

Par *Haerlebeke, Waereghem, Deynze, Gand, Wette-rem, Audeghem, TERMONDE, Malderen, Capelle, MALINES, Haeght, Wespelaer, LOUVAIN, Vertryck, TIRLEMONT, Landen, Waremmes, Fexhe, et Ans.*

(V. COURTRAY, page 186.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 39, n° 34.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 191 kilom. (47 lieues 3/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 5 h. 35 min.

| | | | | |
|-------------------|---|----------------|----|----|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 11 | » |
| | | Chars-à-bancs. | 9 | 25 |
| | | Wagons. | 7 | » |

Prix du transport des bagages, par 100 kilog. 7 »

V. pour les détails de la route

| | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| De Gand à Courtray, p. 182. | De Louvain à Tirlemont, p. 215. |
| De Termonde à Gand, p. 125. | De Tirlemont à Landen, p. 218. |
| De Malines à Termonde, p. 119. | De Landen à Ans (Liège), p. 226. |
| De Malines à Louvain, p. 109. | |

DE MALINES A TIRLEMONT (B),

Par *Haeght, Wespelaer, LOUVAIN, et Vertryck.*

(V. MALINES, page 90.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 42, n° 91.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

(A) Changement de convoi à *Gand* et à *Malines*.

(B) Convoi direct sans changer de voiture.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix, etc., de station à station*, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

Longueur de la route, 42 kilom. (10 lieues 1/2 de poste.)

Durée approximative du parcours, 1 h. 15 m.

| | | | |
|---|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 3 fr. 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 2 25 |
| | | Wagons. | 1 75 |
| Prix du transport des <i>bagages</i> , par 100 kilog. | | 1 | 50 |

V. pour les détails de la route

De Malines à Louvain, p. 199. | De Louvain à Tirlemont, p. 215.

DE MALINES A SAINT-TROND (A),

Par *Haeght, Wespelaer, LOUVAIN, Vertryck, TIRLEMONT, Landen, et Velm.*

(V. MALINES, page 90.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 42, n° 92.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire. au passage des convois (1).

Longueur de la route, 66 kilom. (16 lieues 1/2 de poste.)

Durée approximative du parcours, 1 h. 55 m.

| | | | |
|---|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 5 fr. 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 3 50 |
| | | Wagons. | 2 75 |
| Prix du transport des <i>bagages</i> , par 100 kilog. | | 2 | 60 |

V. pour les détails de la route

De Malines à Louvain, p. 199. | De Tirlemont à Landen, p. 218.

De Louvain à Tirlemont, p. 215. | De Landen à St-Trond, p. 224.

(A) Changement de convoi à *Landen*.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix, etc.*, de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

DE MALINES A ANS (LIÈGE) (A),

Par *Haeght, Wespelaer, LOUVAIN, Vertryck, TIRLEMONT, Landen, Waremme, Fexhe, et Ans.*

(V. MALINES, page 90.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 41, n° 82.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 108 kilom. (22 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 2 h. 30 à 35 min.

| | | | | |
|-------------------------|---|----------------|---|----|
| PRIX DES PLACES: | { | Diligences. | 7 | 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 4 | 75 |
| | | Wagons. | 3 | 50 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. 3 40

V. pour les détails de la route

De Malines à Louvain, p. 199 | De Tirlemont à Landen, p. 218.
De Louvain à Tirlemont, p. 215. | De Landen à Ans (Liège), p. 226.

DE LOUVAIN A ANVERS (B),

Par *Wespelaer, Haeght, MALINES, Duffel et Vieux-Dieu.*

(V. LOUVAIN, page 202)

HEURES DE DÉPART. (V. page 41, n° 72.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 48 kilom. (12 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 1 h. 25 m.

| | | | | |
|-------------------------|---|----------------|---|----|
| PRIX DES PLACES: | { | Diligences. | 3 | 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 2 | 25 |
| | | Wagons. | 1 | 75 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. 1 70

V. pour les détails de la route

De Malines à Louvain, p. 199. | De Malines à Anvers, p. 95.

(A) Convoi direct sans changer de voiture.

(B) Changement de convoi à *Malines*.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix, etc.*, de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

DE BRUXELLES A ANS (LIÈGE) (A),

Par *Vilvorde*, MALINES, *Haeght*, *Wespelaer*, LOUVAIN, *Vertryck*, TIRLEMONT, *Landen*, *Waremmes*, *Fexhe*, et *Ans*.

(V. BRUXELLES, page 67.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 38, n° 23.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 108 kilom. (27 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 3 h. 10 à 15 min.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 8 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 5 50 |
| | | Wagons. | 4 » |

Prix du transport des bagages, par 100 kilog. 4 20

V. pour les détails de la route

| | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| De Bruxelles à Malines, p. 85. | De Tirlemont à Landen, p. 218. |
| De Malines à Louvain, p. 199. | De Landen à Ans (Liège), p. 226. |
| De Louvain à Tirlemont, p. 215. | |

DE BRUXELLES A LOUVAIN (A),

Par *Vilvorde*, MALINES, *Haeght*, et *Wespelaer*.

(V. BRUXELLES, page 67.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 38, n° 28.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 44 kilom. (11 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 1 h. 15 à 20 min.

(A) Convoi direct sans changer de voiture.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 3 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 2 » |
| | | Wagons. | 1 25 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. 1 60

V. pour les détails de la route

De Bruxelles à Malines, p. 85. | De Malines à Louvain, p. 199.

D'ANVERS A ANS (LIÈGE) (A),

Par *Vieux-Dieu, Duffel, MALINES, Haeght, Wespelaer, LOUVAIN, Vertryck, TIRLEMONT, Landen, Waremmes, Fexhe, et Ans.*

(V. ANVERS, page 98.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 37, n° 1.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, jusqu'à *Ans*, 112 kilom. (28 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 3 h. 15 à 20 m.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 9 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 6 » |
| | | Wagons. | 4 50 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. 4 30

V. pour les détails de la route

| | | |
|---------------------------------|--|--|
| De Malines à Anvers, p. 95. | | De Tirlemont à Landen, p. 218. |
| De Malines à Louvain, p. 199. | | De Landen à Ans (<i>Liège</i>), p. 226 |
| De Louvain à Tirlemont, p. 215. | | |

(A) Changement de convoi à *Malines*.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

DE MALINES A LOUVAIN (1),

Par *Haeght*, et *Wespelaer*.

(Voir MALINES, page 90.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 42, n° 88.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (2).

Longueur de la route, 24 kilom. (6 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 40 à 45 min.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 2 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 1 25 |
| | | Wagons. | 1 » |

Prix du transport des *bagages*, par 100 klog. » 80 c.

En quittant la station de Malines, le chemin de fer décrit une courbe et coupe, à peu de distance de la ville, la route pavée qui conduit à Louvain. On sort de la province d'Anvers pour entrer dans celle de Brabant. (V. les notes, pages 70 et 89) ; le premier village qu'on trouve sur la gauche est celui de Maysen, sur la *Dyle* (V. page 91), commune du district de Bruxelles, peuplée de 1,700 habitants. On dit que son église fut fondée par saint Lambert, évêque de Tongres. Un peu plus loin, du même côté, est Hever qu'entourent quelques riants maisons de campagne ; cette commune, du district de Louvain, a 1,400 habitants. Le clocher, qu'on aperçoit au loin à gauche, est celui de Rymenam, commune de la province d'Anvers et du

(1) La section de *Malines* à *Louvain* a été ouverte le 10 septembre 1837.

(2) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix, etc., de station à station*, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

district de Malines; population, 1,900 habitants. Le chemin traverse un petit ruisseau affluent de la *Dyle*, qui arrose la commune de Boort-Meerbeck, à droite de la route (1.400 habitants) et dont l'église, tout près du *rail-way*, renferme les tombeaux des seigneurs de Launoy et Santa-Cruz.

Le convoi s'arrête ensuite à la station d'Haeght, au point de croisement avec la chaussée de Bruxelles. (Parcouru depuis Malines 11 kilom.)

HAECHT, dont le chef-lieu se trouve à gauche et à quelque distance du chemin de fer, est une commune du district de Louvain, peuplée de 1,900 habitants; elle n'a rien qui mérite d'être cité.

Quelques minutes suffisent pour arriver à Wespelaar, station ou plutôt point d'arrêt temporaire des convois, qui ne s'y arrêtent que du 1^{er} mai au 1^{er} octobre (1).

WESPELAER, petite commune de 700 habitants, entre le canal de Louvain (V. page 89) et le chemin de fer, est renommée par un magnifique parc qui attire dans la belle saison une foule de visiteurs; le parc a appartenu à l'illustre maison de Berthaut; un pavillon moderne remplace aujourd'hui l'ancien château: ce parc, dessiné partie à l'anglaise, partie à la française, offre un mélange bizarre de statues mythologiques, de bosquets, de ponts chinois, de grottes et de temples grecs; les bustes de Voltaire et de Rousseau y figurent avec les sept sages de la Grèce et le prince d'Orange; l'Olympe avec les Champs-Élysées. Un petit livre, qu'on peut acheter sur les lieux, explique tous les détails de ce singulier assemblage. On trouve à Wespelaar un assez bon restaurateur.

La flèche aiguë qu'on aperçoit à droite, en quittant Wespelaar, est celle de Thildonk, charmant village du district de Louvain, peuplé de 1,100 habitants et situé sur les bords du canal. A gauche et au loin, on découvre le sommet de la tour de Rotzelaar, jadis une des plus illustres baronnies du Brabant, maintenant beau et grand village de 1,900 habitants, sur la *Dyle*, district de Louvain. L'église, monument des XII^e et XIII^e siècles, mérite d'être visitée. Il ne reste d'autre trace du château des seigneurs de Rotzelaar, autrefois si

(1) Arrêté du 6 novembre 1837.— Cette disposition est fondée sur l'attrait du parc de *Wespelaar* pendant la belle saison.

puissans, que l'emplacement qu'il occupait au bord de la *Dyle*.

A l'horizon, quelques collines qui s'élèvent, annoncent que les accidens de terrain vont commencer; on dit qu'autrefois le coteau que nous voyons devant nous, vers l'est, avait été un vignoble fertile; le vin de *Wesemael*, aujourd'hui commune de 1,300 habitans, sur la route de Louvain à *Aerschot* (1), était servi sur la table des ducs de Brabant. Depuis plusieurs années on a fait sur ce même coteau des plantations de vignes qui ont réussi.

Nous avançons vers Louvain; le chemin de fer se rapproche du canal aux bords plantés d'un triple rang de peupliers: nous traversons la *Dyle*, puis la chaussée de Louvain à *Aerschot*, qui passe sous un viaduc. Voici à gauche *Kessel* et *Loo*, commune de 1,600 habit., et à droite, au delà du canal, *Wilsite*, qui en a 1,100.

Au dessus des arbres, vers la droite, cette flèche qui s'élanche dentelée comme une scie à deux tranchans, est celle de *Sainte Gertrude*; nous sommes à Louvain et le convoi s'arrête dans la station placée en dehors de la porte de *Diest* (2). (Parcouru depuis *Malines* 24 kilom.) (3).

(1) *Aerschot*, petite ville sur le *Demer* (A), district de Louvain, à 4 lieues de cette ville, était connue dès le XII^e siècle. La tour de son église, haute de plus de 400 pieds, fut renversée en 1572. Il ne reste des fortifications qu'une tour antique nommée la *tour d'Aurélien*. Population 4,000 hab.; commerce de bois de sapin; fabriques de bière et de genièvre. — Bureau et relai de poste.

(2) *Diest*, ville du district de Louvain, à 7 lieues et demie de cette ville, sur le *Demer* (A). Population, 6,900 hab.; l'église de *Saint-Sulpice* mérite d'être visitée, elle contient les cendres de *Guillaume-le-Taciturne*. La bière de *Diest* est renommée. C'est la patrie de *Nicolas Clénard*, auteur de la première grammaire grecque. — Bureau et relai de poste.

(3) Un embranchement de plus de 900 mètres joint la station au canal de Louvain.

(A) Le *Demer*, rivière qui prend sa source dans les environs de *Tongres* (*Limbourg*), passe à *Hasselt*, reçoit la *grande Gette* et la *Velpe*, entre dans le *Brahant*; près de *Diest* qu'elle traverse, et après avoir quitté *Aerschot*, va se jeter dans la *Dyle* à *Werchter*.

LOUVAIN.

A la sortie de la station, des omnibus et des petites voitures conduisent les voyageurs à leur destination.

PRINCIPAUX HÔTELS.

| | |
|---|---|
| Hôtel de <i>Suède</i> , rue de Diest, table d'hôte à une heure. | Hôtel de la <i>Cour de Mons</i> , marché au Polsson. |
| Hôtel du <i>Sauvage</i> , marché au Beurre. | Hôtel de l' <i>Impératrice</i> , derrière l'église, marché aux Foins. |

PRINCIPAUX CAFÉS. — De l'Europe; — Frascati; — Du Commerce; tous trois place d'Armes.

PRINCIPAUX RESTAURANS. — Des Quatre Nations, Marché au Beurre; — Du Petit-Paradis, rue des Grands-Escaliers.

BAINS PUBLICS. — Rue de Malines, près des Oratoires.

POSTE AUX LETTRES. — Bureau principal, place du Peuple; boîte supplémentaire, au Canal. Les levées correspondent aux départs des convois du chemin de fer.

JOURNAUX. — Journal de Louvain; — Petites Affiches de Louvain, Feuille d'annonces dans laquelle on trouve aussi les nouvelles et faits intéressans.

SPECTACLES. — Théâtre, rue de Diest. — La salle est enclavée dans le local des bals de la Société de Frascati. Représentations une fois par semaine, ordinairement le lundi, du mois de mai au dimanche de la Passion, par la troupe d'Anvers. Prix : premières et parquet, 2 fr. ; parterre, 1 fr.

SOCIÉTÉS PARTICULIÈRES. — Grande-Société, rue du Canal. Les étrangers y sont admis sur la présentation d'un membre.

VOITURES DE PLACE. — Vigilantes, stationnant au chemin de fer et à la Grand-Place. Prix : courses en ville, 1 fr. ; — à l'heure, 1 fr. 50 c. la première et 1 fr. chacune des suivantes; — du chemin de fer en ville et *vice versa* : pour deux personnes, 75 c., trois personnes, 1 fr., quatre personnes, 1 fr. 25.

LOUVAIN, ancienne ville, chef-lieu de district de la province de Brabant, sur la *Dyle* (V. page 91) et sur la

Voer, que l'on y passe sur vingt-six ponts de pierre et sur plusieurs ponts en bois.

Le canal de Louvain (V. page 89) y prend naissance. Louvain, bâti au pied d'une montagne, sur un sol fertile, est situé à 50° 53' 26" de lat. N., 2° 21' 31" longit. E. Sa population qui n'est à présent que de 25,000 habitans, s'était jadis élevée à plus de 200,000 ; aussi, dans son enceinte, qui comprend plus de deux lieues de tour, renferme-t-elle des terrains et même des champs cultivés.

L'étymologie du nom de Louvain est fort obscure et les auteurs s'accordent peu sur la véritable ; heureusement , c'est chose peu importante ; il paraît que cette ville remonte à une haute antiquité, bien qu'on n'en connaisse rien avant le IX^e siècle. Selon Juste-Lipse, un château qu'Arnoul, roi de Lotharingie, fit élever à cette époque pour s'opposer aux attaques des Normands, fut le berceau de la ville ; mais c'est sans fondement que cette forteresse a reçu le nom de Château des Césars. Louvain fut entouré de murs en 1165 et agrandi en 1361.

Jusqu'au XIII^e siècle, cette ville fut la capitale du duché de Brabant et la résidence de ses souverains.

La guerre, la peste, les incendies et les inondations la ravagèrent souvent ; en 1316, à la suite d'une famine de six mois, la peste enleva les deux tiers de ses habitans, et en 1578 le même fléau y fit périr plus de quarante-quatre mille personnes. Les inondations de 1464, 1532, 1569 et 1573 causées par les débordemens de la *Dyle*, occasionnèrent d'immenses dommages, et en 1130 et 1173 des incendies avaient détruit Saint-Pierre, Saint-Jean, Sainte-Gertrude et la majeure partie des faubourgs.

Louvain était le siège d'une célèbre université, fondée par le duc Jean IV, en 1426, du consentement du pape Martin V. Au temps de Juste-Lipse, cette université comptait jusqu'à huit mille étudiants (1). Le nombre des collèges renfermés dans l'enceinte de la ville et dépendant de son université était de quarante-trois ; elle avait son siège dans le bâtiment dit les Halles, qui avait été construit pour les drapiers, en 1317. L'université a été rétablie en 1816 par le

(1) Le pape Adrien VI, précepteur de Charles-Quint, y fit de brillantes études ; en 1510, Charles-Quint lui-même et ses sœurs recevaient leur éducation à Louvain.

roi des Pays-Bas ; depuis la révolution de 1830, elle a été reconstituée, et s'appelle *Université catholique*. Plus de quatre cents élèves en suivent les cours.

Au XIV^e siècle, Louvain était déjà au premier rang des villes manufacturières ; on y comptait plus de 4.000 maisons de tisserands, qui renfermaient chacune 30 à 40 ouvriers. Un historien rapporte que sous le duc Jean III on sonnait la cloche quand les ouvriers sortaient des ateliers, afin que les parens fissent retirer leurs enfans des rues que la foule traversait.

Parmi les monumens que Louvain possède, deux surtout brillent au premier rang, entre les plus remarquables de la Belgique, l'Hôtel-de-Ville et l'église collégiale de Saint-Pierre.

L'HÔTEL-DE-VILLE est, sans contredit, le plus bel édifice gothique de tout le nord de l'Europe. D'une dimension qui exclut le grandiose, on l'admire pour l'élégance de son ensemble, la légèreté des tourelles dont il est accompagné et la forme gracieuse des clochetons qui les surmontent ; rien ne surpasse la richesse et la délicatesse des sculptures qui le décorent : commencé en 1448, il fut terminé en 1493 : la main du temps avait exercé des ravages sur ce chef-d'œuvre, une complète et intelligente restauration les a fait disparaître, et on le voit aujourd'hui tel que les artistes du XV^e siècle le livrèrent à l'admiration publique (1).

L'ancien Hôtel-de-Ville, reconstruit en 1723, et des fenêtres duquel le peuple jeta, en 1379, dix-sept de ses magistrats renferme la bibliothèque.

EGLISE COLLÉGIALE DE SAINT-PIERRE. — C'est la plus ancienne paroisse de Louvain : il paraîtrait même qu'elle fut bâtie sur les ruines d'un temple de Mars, si l'on en croit le vers latin inscrit autrefois sur son portail,

Mars Petro cessit, pro clavibus hasta recessit.

(1) On conserve dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville le plan du portail et le modèle en pierre de la grande tour et d'une des tours latérales de l'église St-Pierre ; c'est d'après ce modèle merveilleusement travaillé que les trois tours avaient été exécutées. On a complètement restauré ce précieux monument.



THE TOWN HALL AT LOUVAIN
HOTEL DE VILLE DE LOUVAIN

En 1130, l'incendie qui détruisit la ville n'épargna pas cette église, qui fut ensuite rebâtie plus magnifique. Trois gigantesques tours surmontaient le portail : celle du milieu avait 536 pieds, sans compter la croix (1), et chacune des deux tours latérales 430. Le 31 janvier 1606, un affreux ouragan renversa la grande tour qui, entraînant dans sa chute les deux autres, écrasa toutes les maisons du voisinage (2) : la force du vent fut telle qu'on retrouva la croix dans la *Dyle*, à une très grande distance. (V. la note, page précédente.)

La grande nef étonne autant par la hardiesse que par l'élégance de son architecture. Un jubé merveilleusement sculpté, enrichi de dorures et surmonté d'un immense crucifix qui s'élève jusqu'à la voûte, ferme le chœur. Dans la deuxième chapelle à droite en entrant par la grande on voit un Christ noir comme de l'ébène, et vêtu d'une longue robe rouge. Suivant une pieuse légende, trois voleurs avaient pénétré dans l'église et s'apprétaient à dépouiller l'autel, lorsque ce Christ, détachant son bras de la croix, saisit les brigands par les cheveux et les tint arrêtés ainsi jusqu'au jour.

A la droite du maître-autel s'élève un tabernacle doré d'un merveilleux travail, et tout auprès, dans une des chapelles, on admire une table de communion en marbre blanc, délicieusement sculptée à jour par du Quesnoy.

Le visiteur ne doit pas négliger de voir derrière le chœur la chapelle de *Magrietje* (Marguerite), Marguerite de Louvain, la patronne des servantes. Domestique dans une auberge où les pèlerins étaient reçus, son maître et sa femme ayant résolu de quitter leur état pour embrasser la vie monastique, elle avait aussi formé le même projet ; tous trois devaient entrer le lendemain au monastère ; des pèlerins vinrent demander l'hospitalité pour cette nuit seulement : ils furent accueillis, et Marguerite alla chercher du vin. A peine était-elle sortie que les pèlerins (c'étaient des voleurs) égorgèrent l'aubergiste et sa femme. Mar-

(1) C'était la plus haute construction de l'univers. (V. la note 2 de la page 105.)

(2) Juste Lipse mourut le même jour, disant ces mots qui semblaient une allusion à cet événement : *Omnia cadunt*.

guerite, à son retour, subit le même sort après une longue lutte, et son corps fut jeté dans la *Dyle*; c'était le 2 septembre 1225. Le corps de la jeune fille, au lieu de suivre le courant, le remonta jusqu'au milieu de la ville, entouré d'une auréole et rendant, dit-on, des sons harmonieux. Henri I^{er}, duc de Lorraine, qui était à son château, fut témoin de ce miracle. Le bruit s'en répandit promptement, le chapitre de St-Pierre, le duc et la duchesse suivis de leur cour et des magistrats, allèrent en procession chercher les restes de la sainte et les portèrent à l'église où, après avoir été embaumés et placés dans un cercueil fermé d'un grillage, ils furent déposés derrière le chœur, dans une chapelle qui s'ouvrait alors sur la rue et que, depuis, on a fait s'ouvrir dans l'intérieur de l'église. La châsse qui renferme les ossements de Marguerite, et la cruche de bois dans laquelle elle était aller chercher du vin, sont exposés à la vénération des fidèles dans cette chapelle, ornée par leurs offrandes.

On voit dans le chœur le tombeau de Henri 1^{er}, duc de Brabant, dont le corps fut transporté à Louvain, de Cologne où il était mort le 5 septembre 1235.

L'Eglise de Saint-Pierre a quelques beaux tableaux : celui qui était jadis au maître-autel : *Jésus-Christ remettant les clés à saint Pierre*, est de G. de Crayer. Les Français l'avaient enlevé et transporté à Paris; depuis qu'il a été rendu, il est placé au dessus de la porte, du côté de la Grand'-Place.

D'autres tableaux de Metzys, de Hemling, de Van Eyck, de Verhaegen, ornent les diverses chapelles.

Chacune des autres églises de Louvain, *Sainte-Gertrude*, *Saint-Jacques*, *Notre-Dame*, *Saint-Michel*, *Saint-Quentin*, offre quelque tableau ou quelque morceau de sculpture intéressant.

A *Sainte-Gertrude* les stalles du chœur sont estimées comme les plus curieuses du royaume; trois tableaux de Michel Coxie et un de G. de Crayer ne sauraient être oubliés; les trois premiers représentent *Jésus avec les deux Larrons*, le *Portement de Croix* et la *Résurrection*; le quatrième est une *Sainte-Trinité*.

A *Saint-Michel*, ancienne église des Jésuites, temple de la Raison en 1793, il ne reste de ses anciennes richesses

qu'une vaste table de communion, chef-d'œuvre de sculpture en bois; la chaire qui la décorait orne maintenant l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles. (V. page 76.)

Saint-Quentin était autrefois une chapelle renommée par plusieurs miracles; la construction de l'église remonte à 1206; c'est un joli édifice où l'on voit plusieurs tableaux de Crayer, de Verhaeghen, de Quellyn, de Rombouts. Tout auprès de l'église, dans une petite chapelle, on conserve un crucifix en pierre, qui fut trouvé dans la terre, où, disait-on, il était venu de lui-même. On a cru long-temps qu'il grandissait d'une année à l'autre.

Au nombre des édifices de Louvain, il faut citer l'immense local dont, sous l'empire, le gouvernement français avait fait un hôtel des invalides, et une prison formée de deux grosses tours, entre lesquelles s'ouvre la porte de Diest, à côté de la station du chemin de fer.

N'oublions pas la tour de Jansenius, les ruines du château dit de César, et même les restes de la porte des Loups, derniers vestiges de la première enceinte de la ville.

On trouve à Louvain quelques établissements dignes d'une grande ville : un jardin botanique, un cabinet de physique et d'histoire naturelle.

MUSÉE. — Il est établi dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville et se compose d'une centaine de tableaux; la plupart des premiers maîtres de l'école flamande, tels que Quentin Metsys, Coxie, de Crayer, E. Quellyn, Otto-Venius, Van Dyck, Jordaens, etc. (Voir la note, page 204.)

Louvain a plusieurs places : les plus remarquables sont : la Place de l'Hôtel-de-Ville, la Place du Peuple, et celle du Vieux-Marché.

COMMERCE ET INDUSTRIE. — Il y a à Louvain des fabriques d'étoffes de laine, de dentelles et d'huile de colza; mais l'objet de sa principale industrie, comme aussi de son principal commerce, est l'excellente bière que l'on y fabrique et dont elle débite par an plus de 200,000 tonneaux (1).

(1) Selon Guicciardini, on faisait autrefois du vin dans cette

GALÉRIES PARTICULIÈRES. — Une des plus précieuses curiosités de Louvain, c'est la galerie de tableaux de M. Van Derschriek, galerie toujours ouverte aux artistes comme aux étrangers, et où l'on est heureux de rencontrer le propriétaire qui en fait les honneurs avec la plus gracieuse urbanité. Cette collection n'est composée que de chefs-d'œuvre ou de morceaux rares, et les plus beaux noms des écoles flamande et hollandaise s'y trouvent réunis.

M. Meyoerts possède un cabinet d'antiquités où les visiteurs sont toujours assurés d'un bon accueil.

HOMMES CÉLÈBRES. Louvain est la patrie de plusieurs hommes illustres; nous citerons, entr'autres :

Divæus ou Van Dieve, un des meilleurs historiens du pays, né en 1536, mort en 1591.

Espen (Zeger Bernard Van), célèbre jurisconsulte et savant caouiste, né en 1746, mort en 1829.

Lipse (Juste); quoique né près de Bruxelles en 1547, il appartient en quelque sorte à Louvain, car il y fit une partie de ses études, et après y avoir professé long-temps les belles-lettres, il y mourut en 1606.

POSTE AUX CHEVAUX. Rue de Tirlemont.

DILIGENCES. — Van Ghend et comp., — Briard, rue de Tirlemont;—diligences pour toutes les villes que ne dessert pas le chemin de fer.

ville. Voici ses propres termes : « Cette cité est très bien située, en » un terroir très fertile, avec un air si doux et amiable, que le vin » s'y fait dans la ville et dehors à la campagne. »—Cela n'a rien d'étonnant, car nous avons parlé plus haut du vin de *Vesemael* et des plantations de vignes faites récemment sur ce coteau. (*Note de l'aut.*)

DE LIÈGE (ANS) A SAINT-TROND (A) ,

Par *Ans, Fexhe, Waremme, Landen*, et *Velm.*

(V. LIÈGE, page 229.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 41, n° 70.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route (depuis *Ans*), 44 kilom. (11 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 1 h. 15 à 20 min.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 3 fr. 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 2 25 |
| | | Wagons. | 1 75 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. 1 80

V. pour les détails de la route

De Landen à Ans (Liège), p. 226. | De Landen à St-Trond, p. 224.

DE LOUVAIN A TERMONDE (B) ,

Par *Wespelaer, Haeght, MALINES, Capelle*, et *Malderen.*

(V. MALINES, page 90.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 41, n° 79.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 51 kilom. (12 lieues $\frac{3}{4}$ de poste.)

Durée approximative du parcours, 1 h. 30 à 35 m.

(A) Changement de convoi à *Landen.*

(B) Changement de convoi à *Malines.*

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général.*

| | | | |
|---|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 3 fr. 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 2 25 |
| | | Wagons. | 1 75 |
| Prix du transport des <i>bagages</i> , par 100 kilog. | | | 1 80 |

V. pour les détails de la route

De Malines à Louvain, p. 199. | De Malines à Termonde, p. 119.

DE LOUVAIN A GAND (A),

Par *Wespelaer, Haeght, MALINES, Capelle, Malderen,*
TERMONDE, Audeghem et Wetteren.

(V. LOUVAIN, page 202.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 41, n° 76.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 82 kilom. (20 lieues 1/2 de poste.)

Durée approximative du parcours, 2 h. 20 à 25 min.

| | | | |
|---|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 5 fr. 75 |
| | | Chars-à-bancs. | 3 75 |
| | | Wagons. | 2 75 |
| Prix du transport des <i>bagages</i> , par 100 kilog. | | | 2 80 |

V. pour les détails de la route

De Malines à Louvain, p. 199. | De Termonde à Gand, p. 125.
De Malines à Termonde, p. 119. |

(A) Changement de convoi à *Malines*.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

DE LOUVAIN A BRUGES (A),

Par *Haeght, Wespelaer, MALINES, Capelle, Malderen, TERMONDE, Audeghem, Wetteren, GAND, Landeghem, Aeltre et Bloemendael.*

(V. LOUVAIN, page 202.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 41, n° 73.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 128 kilom. (32 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 3 h. 45 à 50 m.

| | | |
|---|------------------|---------|
| PRIX DES PLACES : | { Dilligences. | 9 fr. » |
| | { Chars-à-bancs. | 6 » |
| | { Wagons. | 4 50 |
| Prix du transport des bagages, par 100 kilog. | | 4 40 |

V. pour les détails de la route

De Malines à Louvain, p. 199. | De Termonde à Gand, p. 125.

De Malines à Termonde, p. 119. | De Gand à Bruges, p. 156.

DE LOUVAIN A OSTENDE (A),

Par *Haeght, Wespelaer, MALINES, Capelle, Malderen, TERMONDE, Audeghem, Wetteren, GAND, Landeghem, Aeltre, Bloemendael, BRUGES et Jabbeke.*

(V. LOUVAIN, page 202.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 41, n° 78.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

(A) Changement de convoi à *Malines.*

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix, etc., de station à station*, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général.*

Longueur de la route, 49 kilom. (37 lieues 1/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 4 h. 20 à 25 m.

| | | | | |
|--------------------------|---|----------------|----|----|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 10 | 75 |
| | | Chars-à-bancs. | 7 | » |
| | | Wagons. | 5 | 25 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. 5 20

V. pour les détails de la route

| | | |
|--------------------------------|--|------------------------------|
| De Malines à Louvain, p. 199. | | De Gand à Bruges, p. 156. |
| De Malines à Termonde, p. 119. | | De Bruges à Ostende, p. 171. |
| De Termonde à Gand, p. 125. | | |

DE LOUVAIN A COURTRAY (A),

Par *Wespelaer, Haecht, MALINES, Capelle, Malderen, TERMONDE, Audeghem, Wetteren, GAND, Deynze, Waereghem et Haerlebeke.*

(V. LOUVAIN, page 202.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 41, n° 75.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 127 kilom. (31 lieues 3/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 3 h. 40 à 45 m.

| | | | | |
|--------------------------|---|----------------|---|----|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 9 | » |
| | | Chars-à-bancs. | 6 | » |
| | | Wagons. | 4 | 50 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. 4 40

V. pour les détails de la route

| | | |
|--------------------------------|--|-----------------------------|
| De Malines à Louvain, p. 199. | | De Termonde à Gand, p. 125. |
| De Malines à Termonde, p. 119. | | De Gand à Courtray, p. 182. |

(A) Changement de convoi à *Malines* et à *Gand*.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

DE LOUVAIN A SAINT-TROND (A),

Par *Vertryck*, TIRLEMONT, *Landen* et *Velm*.

(V. LOUVAIN, page 202.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 41, n° 81.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 42 kilom. (10 lieues 1/2 de poste.)

Durée approximative du parcours, 1 h. 15 à 20 m.

| | | | |
|-------------------|------------------|---|----|
| PRIX DES PLACES : | { Diligences. | 3 | 50 |
| | { Chars-à-bancs. | 2 | 25 |
| | { Wagons. | 1 | 75 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. 1 80

V. pour les détails de la route

De Louvain à Tirlemont, p. 215. | De Landen à St-Trond, p. 224.
De Tirlemont à Landen, p. 218. |

DE LOUVAIN A ANS (LIÈGE) (B),

Par *Vertryck*, TIRLEMONT, *Landen*, *Waremmé*
et *Fexhe*.

(V. LOUVAIN, page 202.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 41, n° 71.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

(A) Changement de convoi à *Landen*.

(B) Convoi direct sans changer de voiture.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

Longueur de la route, 64 kilom. (16 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 1 h. 50 à 55 m.

| | | | |
|---|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 5 fr. 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 3 50 |
| | | Wagons. | 2 75 |
| Prix du transport des bagages, par 100 kilog. | | | 2 60 |

V. pour les détails de la route

De Louvain à Tirlemont, p. 215. | De Landen à Ans (Liège), p. 226.
De Tirlemont à Landen, p. 218.

DE BRUXELLES A SAINT-TROND (A),

Par *Vilvörde*, MALINES, *Haeght*, *Wespelaer*, LOUVAIN,
Vertryck, TIRLEMONT et *Landen*.

(V. BRUXELLES, page 67.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 39, n° 33.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 86 kilom. (21 lieues 1/2 de poste.)

Durée approximative du parcours, 2 h. 30 min.

| | | | |
|---|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 6 fr. 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 4 25 |
| | | Wagons. | 3 » |
| Prix du transport des bagages, par 100 kilog. | | | 3 40 |

V. pour les détails de la route

De Bruxelles à Malines, p. 85. | De Tirlemont à Landen, p. 218.
De Malines à Louvain, p. 199. | De Landen à St-Trond, p. 224.
De Louvain à Tirlemont, p. 194.

(A) Changement de convoi à *Landen*.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

DE LOUVAIN A TIRLEMONT (1),

Par *Vertryck*.

(V. LOUVAIN, page 202.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 41, n° 80.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (2).

Longueur de la route, 18 kilom. (4 lieues 1/2 de poste.)

Durée aproximative du parcours, 30 min.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES : | } | Diligences. | 2 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 1 25 |
| | | Wagons. | 1 » |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. » 70

Pour établir la station de Louvain, il a fallu faire un déblai de 25 à 30 pieds, car ici commencent des accidens de terrain qui ont exigé des travaux d'art considérables.

Le chemin de fer suit à peu près la même direction que la chaussée pavée qui conduit à Tirlemont. Voici d'abord un tunnel de petite dimension; à droite l'ancienne abbaye du Parcq, fondée en 1131; l'église, une partie des bâtimens et les jardins sont encore aujourd'hui occupés par quelques religieux. Nous laissons successivement à gauche Corbeek-Loo, Lovenjoul, dont on aperçoit la tour carrée, puis Boutersem, petites communes peuplées chacune de 600 habitans. Pendant quelques minutes, les remblais qui bordent la route interceptent la vue; insensiblement les talus s'abaissent, et le convoi glisse sur un terrain élevé de 50 pieds au dessus du sol; ensuite on entre dans un nouveau déblai, puis on roule sur un remblai et bientôt on arrive à la station de Vertryck, établie à la

(1) La section de *Louvain à Tirlemont* a été ouverte le 18 septembre 1837.

(2) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix, etc., de station à station*, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

traverse du grand chemin conduisant à Boutersem. (Parcouru depuis Louvain 11 kilom.)

VERTRYCK est une petite commune du district de Louvain, à droite du *rail-way*, peuplée d'environ 500 habitans et qui ne présente aucun intérêt. Le convoi ne s'y est arrêté qu'un instant; il passe devant Roosbeck, autre petite commune de 600 habitans, qu'il laisse à gauche, au delà de la chaussée pavée; le chemin s'enfonce, les talus s'élèvent de chaque côté et nous arrivons au tunnel de Cumptich, galerie souterraine de près d'un kilomètre de longueur, dans laquelle, comme on l'a dit avec beaucoup de justesse, le convoi pénètre comme une épée dans un fourreau (1).

Nous voici dans une obscurité profonde; le train roule avec un bruit épouvantable; de temps en temps quelques charbons enflammés, tombant du foyer, rendent en quelque sorte les ténèbres visibles, et à la lueur de ces clartés fugitives on aperçoit en frémissant que le convoi court tout près des parois du souterrain, contre lesquelles serait broyé l'imprudent qui oserait se pencher hors des voitures; mais deux minutes ne sont pas écoulées et le tunnel est franchi.

Cumptich, dont ce souterrain a pris le nom, est une commune que l'on voit à gauche du chemin, presque en sortant du tunnel, entre le *rail-way* et la route pavée. Population 1,100 habitans.

Voici que le convoi roule de nouveau sur un remblai, qui bientôt s'abaissant au niveau du terrain, longe la route de Bruxelles, et nous atteignons Tirlemont, dont la station, en dehors de la ville, la laisse sur la gauche. (Parcouru depuis Louvain 18 kilom.)

Tirlemont est une station de *relai* pour les locomotives (V. la note 1, page 23).

TIRLEMONT.

Au sortir de la station, des voitures conduisent les voyageurs à leur destination.

(1) Le tunnel a 925 mètres de longueur sur 4 mètres 15 centimètres de largeur; la hauteur totale sous clé dans œuvre, est de 5 mètres 80 centimètres, réduite à 5 mètres 10 c. entre la douelle et le niveau des rails. Les puits d'airage, au nombre de vingt, ont de 1 mètre 20 centimètres à 2 mètres 20 centimètres de diamètre intérieur et s'élèvent de 3 mètres au dessus du sol.

PRINCIPAUX HÔTELS. — Du Noble, — du Plat-d'Étain, — de Flandre.

POSTES AUX LETTRES, Grande-Place.

SOCIÉTÉS PARTICULIÈRES. — Société belge, Grande-Place ; — Société de lecture, Grande-Place ; les étrangers y sont admis sur la présentation d'un membre.

TIRLEMONT, en flamand *Thienen*, ville, chef-lieu de canton, district de Louvain, de la province de Brabant, située sur la Grande-Gette (1) qui la traverse; latit. 50° 51' 10", longit. 3° 45' 0". Cette ville était sans doute très peuplée autrefois, car elle a près de deux lieues de tour, et, comme Louvain, son enceinte renferme des terres cultivées ; sa population actuelle n'est que de 8,000 habitans. En 1635 elle fut prise par les Français et les Hollandais réunis. En 1704 elle fut en partie réduite en cendres par l'imprudence d'un ouvrier.

La grande place est remarquable par son étendue ; on y voit l'Hôtel-de-ville, et l'église de Notre-Dame du Lac.

Tirlemont possède un monument d'une haute importance pour l'histoire des premiers siècles de l'architecture chrétienne, c'est l'église de St-Germain, bâtie sur le sommet d'une éminence qui domine la ville. La tour est romaine et doit être citée comme un modèle en ce genre. Elle date probablement du IX^e siècle.

Le nouvel et magnifique hôpital de Tirlemont et des casernes admirablement bâties méritent, ainsi que l'Hôtel-de-Ville et les deux principales églises, la visite des voyageurs. C'est en somme une fort jolie ville.

On y fabrique des bas, de la flanelle, des étoffes et des couvertures de laine ; il y a des savonneries, des raffineries de sel et de sucre ; des brasseries d'où sort une bière

(1) La *Grande-Gette* a sa source aux environs de Perwez, sur les confins de la province de Namur, traverse la route de Namur à Louvain, passe à Jodoigne, à Tirlemont, reçoit à Budingem la *Petite-Gette* (A), entre dans la province de Limbourg et se jette dans le *Demer*, tout près de Diest.

(A) La *Petite-Gette* prend sa source aux confins de la province de Liège, passe à Orp-le-Grand, pénètre après plusieurs détours dans le canton de Landen (*Liège*), rentre dans le Brabant et joint la *Grande-Gette* à Budingem.

blanche d'un débit considérable. Son commerce en grains et en laine est considérable.

C'est la patrie du jésuite Jean Bollandus, né en 1596 et mort en 1665, auteur de l'immense publication *Acta Sanctorum*; c'est de lui que les continuateurs prirent le nom de Bollandistes (V. page 77).

POSTE AUX CHEVAUX, rue des Augustins.

DE TIRLEMONT A LANDEN (1),

(V. TIRLEMONT, page 216.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 44, n° 121.)

Longueur de la route, 13 kilom. (9 lieues 1/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 20 à 25 min.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | } | Diligences. | 1 fr. 25 |
| | | Chars-à-bancs. | » 75 |
| | | Wagons. | » 50 |

Prix du transport des bagages, par 100 kilog. » 50

En partant de Tirlemont et se dirigeant vers Liège, on roule sur un remblai élevé de plus de 30 pieds au dessus des portes de la ville et de la route qui conduit à Namur; le sol de plus en plus accidenté, multiplie les points de vue avec une surprenante variété; les champs conservent encore des traces du passage des Romains; et en plusieurs endroits on peut voir des restes de tombeaux antiques. Après avoir laissé à gauche et à droite les villages de Haekendover et Wulmerson, chefs-lieux d'une petite commune de 500 habitants, nous passons la *Petite-Gette* (V. page 217) et nous entrons dans la province de Liège (2).

(1) La section de Tirlemont à Ans (Liège), dont Landen fait partie, a été ouverte le 2 avril 1838.

(2) La province de Liège, une des neuf provinces belges, est bornée au N. par le Limbourg belge, et par le Limbourg hollandais, au S. par les provinces de Namur et de Luxembourg; à l'E. par la Prusse-Rhénane. Sa superficie est de 269,349 hect. et sa population

Nous traversons la plaine de Neervinden, célèbre par les deux grandes batailles qui en portent le nom : la première gagnée par le maréchal de Luxembourg le 29 juillet 1693, sur les alliés commandés par le roi d'Angleterre; la seconde perdue contre les Autrichiens par l'armée française sous le commandement du général Dumouriez, le 28 mars 1793; l'évacuation de la Belgique, par les Français, en fut le résultat. Neervinden est une chétive commune de 350 habitants, située dans la plaine qui s'étend à gauche du rail-way. Presque vis-à-vis et à droite, se trouve Overwinden qui n'a aussi que 300 habit.

Nous arrivons à Landen, station, et point d'embranchement du chemin de fer qui se dirige vers St-Trond. (Parcours depuis Tirlemont 13 kilom.)

LANDEN, chef-lieu de canton du district de Huy, à gauche du rail-way, un des villages de la Hesbaie (V. page 227) était autrefois une ville forte du Brabant et il reste encore quelques vestiges de ses murailles. Sa population n'est plus aujourd'hui que de 700 habitants. C'est la patrie de Pepin de Landen, maire du palais sous Dagobert, roi de France, et pendant la minorité de Sigebert II et dont le plus beau titre est d'avoir été la tige de la race de Charlemagne. Comme gouverneur de l'Austrasie dont il possédait presque toute la partie septentrionale, il faisait son séjour à Landen; il y mourut le 21 février 640 et y fut enterré.—Le commerce et l'industrie de Landen n'ont pour objet que quelques produits agricoles.

de 400,781 hab.; ce qui donne environ 140 hab. par 100 hect. Elle est divisée en trois arrondissemens judiciaires; chefs-lieux, Liège, Huy et Verviers, et en quatre districts administratifs, Liège, Huy, Verviers et Waremme. On y compte sept villes et 320 communes rurales, formant 24 cantons de justice de paix. La province de Liège compose avec celle du Limbourg un diocèse suffragant de Malines, et dont le siège est Liège; sous la domination française elle formait le département de l'Ourte. La province nomme cinq membres au sénat et neuf à la chambre des représentans.

GAND A OSTENDE (A),

Par *Landeghem, Aeltre, Bloemendael*, BRUGES
et *Jabbeke*.

(V. GAND, page 127.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 40, n° 52.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage
des convois (1).

Longueur de la route, 67 kilom. (16 lieues 3/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 1 h. 55 à 3 h.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 5 fr. 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 3 50 |
| | | Wagons. | 2 50 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. 2 40

V. pour les détails de la route

De Gand à Bruges, p. 156. | De Bruges à Ostende, p. 171.

DE TIRLEMONT A ANVERS (B),

Par *Vertryck*, LOUVAIN, *Wespelaer, Haeght*, MALI-
NES, *Duffel* et *Vieux-Dieu*.

(V. TIRLEMONT, page 216.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 43, n° 116.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage
des convois (1).

Longueur de la route, 66 kilom. (16 lieues 1/2 de poste.)

Durée approximative du parcours, 1 h. 50 à 55 m.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 5 fr. 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 3 50 |
| | | Wagons. | 2 50 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. 2 40

V. pour les détails de la route

De Louvain à Tirlemont, p. 215. | De Malines à Anvers, p. 95.

De Malines à Louvain, p. 199.

(A) Convoi direct sans changement de voiture.

(B) On change de convoi à *Malines*.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

DE TIRLEMONT A GAND (A),

Par *Vertryck*, LOUVAIN, *Wespelaer*, *Haeght*, MALINES, *Capelle*, *Malderen*, TERMONDE, *Audeghem* et *Wetteren*.

(V. TIRLEMONT, page 216.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 61, n° 120.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 100 kilom. (25 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 2 h. 55 à 3 h.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|---------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 7 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 4 75 |
| | | Wagons. | 3 50 |

| | |
|---|------|
| Prix du transport des <i>bagages</i> , par 100 kilog. | 3 50 |
|---|------|

V. pour les détails de la route

De Louvain à Tirlemont, p. 215. | De Malines à Termonde, p. 119.

De Malines à Louvain, p. 199. | De Termonde à Gand, p. 125.

DE TIRLEMONT A BRUGES (A),

Par *Vertryck*, LOUVAIN, *Wespelaer*, *Haeght*, MALINES, *Capelle*, *Malderen*, TERMONDE, *Audeghem*, *Wetteren*, GAND, *Landeghem*, *Aeltre* et *Bloemendael*.

(V. TIRLEMONT, page 187.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 43, n° 216.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 146 kilom. (36 lieues 1/2 de poste.)

Durée approximative du parcours, 4 h. 15 à 20 m.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|-----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 10 fr. 50 |
| | | Chars-à-bancs. | 7 » |
| | | Wagons. | 5 25 |

| | |
|---|------|
| Prix du transport des <i>bagages</i> , par 100 kilog. | 5 10 |
|---|------|

(A) On change de convoi à *Malines*.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

V. pour les détails de la route

De Louvain à Tirlemont, p. 215. | De Termonde à Gand, p. 125.
 De Malines à Louvain, p. 199. | De Gand à Bruges, p. 156.
 De Malines à Termonde, p. 119.

DE TIRLEMONT A OSTENDE (A),

Par *Vertryck*, LOUVAIN, *Wespelaer*, *Hæght*, MALINES, *Capelle*, *Malderen*, *Termonde*, *Audeghem*, *Wetteren*, GAND, *Aeltre* et *Bloemendaël*.

(V. TIRLEMONT, page 216.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 44, n° 124.)

Les convois ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

Longueur de la route, 167 kilom. (41 lieues 3/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 4 h. 50 à 55 m.

| | | | |
|--------------------------|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 12 fr. » |
| | | Chars-à-bancs. | 7 75 |
| | | Wagons. | 6 » |

Prix du transport des bagages, par 100 kilog. 5 90

V. pour les détails de la route

De Louvain à Tirlemont, p. 215. | De Termonde à Gand, p. 125.
 De Malines à Louvain, p. 199. | De Gand à Bruges, p. 156.
 De Malines à Termonde, p. 119. | De Bruges à Ostende, p. 171.

DE TIRLEMONT A COURTRAY (B),

Par *Vertryck*, LOUVAIN, *Wespelaer*, *Haeght*, MALINES, *Capelle*, *Malderen*, TERMONDE, *Wetteren*, GAND, *Deynze*, *Waereghem* et *Haerlebecke*.

(V. TIRLEMONT, page 187.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 44, n° 216.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (1).

(A) Changement de convoi à *Malines*.

(B) Changement de convoi à *Malines* et à *Gand*.

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix, etc., de station à station*, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

Longueur de la route, 145 kilom. (36 lieues 1/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 4 h. 15 m.

| | | | | |
|---|---|----------------|----|----|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 10 | » |
| | | Chars-à-bancs. | 7 | » |
| | | Wagons. | 5 | 25 |
| Prix du transport des bagages, par 100 kilog. | | 5 | 10 | |

V. pour les détails de la route

| | |
|---------------------------------|-----------------------------|
| De Louvain à Tirlemont, p. 215. | De Termonde à Gand, p. 125. |
| De Malines à Louvain, p. 199. | De Gand à Courtray, p. 182. |
| De Malines à Termonde., p. 119. | |

DE TIRLEMONT ▲ SAINT-TROND (▲),

Par *Landen et Velm.*

(V. TIRLEMONT, page 216.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 44, n° 126.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, ad passage des convois (1).

Longueur de la route, 24 kilom. (6 lieues de poste)

Durée approximative du parcours, 40 à 45 m.

| | | | | |
|---|---|----------------|----|----|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 9 | » |
| | | Chars-à-bancs. | 1 | 25 |
| | | Wagons. | 1 | » |
| Prix du transport des bagages, par 100 kilog. | | 1 | 10 | |

V. pour les détails de la route

| | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| De Tirlemont à Landen, p. 218. | De Landen à St-Trond, p. 224. |
|--------------------------------|-------------------------------|

(▲) Changement de convoi à *Landen.*

(1) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix, etc., de station à station*, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général.*

DE LANDEN A SAINT-TROND (1),

Par *Velm*.

HEURES DE DÉPART. (V. page 40, n° 58.)

Les départs de *Velm* ont lieu au passage des convois (2).

Longueur de la route, 11 kilom. (2 lieues 3/4 de poste).

Durée approximative du parcours, 20 min.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 1 fr. 25 |
| | | Chars-à-bancs. | » 75 |
| | | Wagons. | » 50 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. » 60

En quittant la station de Landen, le *rail-way* qui conduit à Saint-Trond se sépare, en décrivant une courbe à gauche de la voie qui se dirige sur Liège. Voici à gauche Attenhoven, commune de 700 habitans; bientôt après on sort de la province de Liège pour entrer dans celle du Limbourg (Voir page 226); quelques minutes conduisent à *Velm*, station.

Welm ou *Velm*, commune du Limbourg, district de Hasselt; population 750 habitans; elle est traversée par une chaussée romaine.

En approchant de St-Trond nous laissons à droite Halmael, très petite commune du district de Hasselt, peuplée de 226 habitans. Deux minutes après le convoi arrive à la station, après avoir traversé la chaussée qui vient de Tirlemont. (Parcouru depuis Landen 11 kilom.)

SAINT-TROND.

PRINCIPAUX HÔTELS. — de l'Europe, — du Sauvage, — du Brabant.

POSTE AUX LETTRES, rue des Chevaliers.

(1) La section de *Landen* à *St-Trond* a été ouverte le 6 oct. 1839.

(2) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

SAINT-TROND, *Saint-Truyen*, à 4 lieues S.-O. de Hasselt, 5 lieues de Tongres, chef-lieu de canton du district de Hasselt, province du Limbourg, sur le *Cicindria*, ruisseau qui arrose la ville, que traverse la route de Bruxelles à Liège, avec un embranchement sur Maëstricht. Population 8,500 habitans. — Bureau, et relai de poste.

Dans le V^e siècle, St-Trond n'était qu'un village appelé *Sarchinium*. Son nom actuel vient, dit-on, d'un seigneur nommé Treeden ou Trudon qui y fonda en 656 une abbaye de l'ordre de St-Bernard ; on l'entoura de murs en 1058. Après la victoire sur les Liégeois en 1467, Charles-le-Téméraire ordonna la démolition des murs de la ville qui avait ouvert ses portes aux révoltés, et fit trancher la tête à dix habitans. Les confédérés l'incendièrent en 1568. Elle fut prise par les Français en 1794. St-Trond dépendait autrefois du pays de Liège.

On y compte onze églises, dont la principale, située sur une vaste place, ainsi que l'Hôtel-de-Ville, est assez remarquable. Il y a un hospice pour les vieillards, un collège et plusieurs couvens.

La fabrication et la vente des dentelles forment le principal objet du commerce et de l'industrie de cette ville, et occupent un sixième de sa population.

Marchés hebdomadaires les mardis et vendredis.

POSTE AUX CHEVAUX, marché aux Cochons.

Principales routes de poste.

| | | |
|---------------------------|----------|-----|
| De Saint-Trond à Tongres, | 2 postes | 1/2 |
| à Maëstricht, | 4 | 1/2 |
| à Hasselt, | 2 | 1/2 |
| à Maeyseck par | | |
| Tongres et Maëstricht | 8 | 1/2 |

St-Trond est la patrie de Brustem (Jean), religieux franciscain du XIV^e siècle, auteur d'une compilation des actions des évêques de Liège et des ducs de Brabant jusqu'à 1505. — De Coninckx, abbé, auteur d'un poème des *Quatre-Parties de l'année*, publié à Liège en 1784. Il est mort récemment. Tous les livres de sa bibliothèque portaient pour devise : *Pax, amor veri.*

DE LANDEN A ANS (LIÈGE) (1),

Par *Waremmé, Fexhe et Ans.*

HEURES DE DÉPART. (V. page 40, n° 56.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (2).

Longueur de la route, jusqu'à *Ans*, 33 kilom. (8 lieues 1/4 de poste.)

Longueur approximative du parcours, 55 à 60 m.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|----------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 3 fr. 25 |
| | | Chars-à-bancs. | 2 » |
| | | Wagons. | 1 50 |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. 1 40

Presqu'en sortant de la station de Landen, nous quittons le territoire de la province de Liège, laissant à droite *Walsbets*, et nous entrons dans celle du Limbourg (3), que le chemin de fer parcourt pendant quelques minutes vers

(1) La section de *Tirlemont à Ans (Liège)*, qui comprend de *Landen à Ans (Liège)*, a été ouverte le 2 avril 1838.

(2) V. pages 49 et suiv. le *Tableau des prix*, etc., de station à station, et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général*.

(3) La province du *Limbourg*, dont une portion a été cédée à la Hollande, qui possédait déjà la place de *Maestricht*, est maintenant limitée à l'O. par les provinces d'Anvers et de Brabant, au S. par celle de Liège, à l'E. par le *Limbourg hollandais*, au N. par la Hollande. La superficie du territoire belge est d'environ 210,000 hect., et la popul. de 167,426 hab.; c'est environ 70 hab. par 100 hect. La province est divisée en deux arrondissemens judiciaires; chefs-lieux, *Hasselt* et *Tongres*; et en trois districts administratifs, *Tongres*, *Hasselt* et *Maeseyck*. Le territoire comprend 5 villes et 262 communes rurales, qui forment 17 cantons de justice de paix; cette province fait partie du diocèse de Liège; elle nomme deux membres au sénat et cinq à la chambre des représentans. Sous l'empire français le *Limbourg* formait le département de la *Meuse-Inférieure*; chef-lieu, *Maestricht*.

une de ses extrémités S.-O.; rentré ensuite dans la province de Liège, il en sort à Rosoux, petite commune de 500 habit., à droite de la route, laissant sur la gauche Corswaren (Limbourg), et sur la droite Berloz; nous traversons le *Jaar* ou *Geer* (1), et nous voici à Waremme, station (Parcours depuis Landen 14 kilom.)

WAREMME, chef-lieu de district de la province de Liège, jadis capitale de la Hesbaie (2), n'est aujourd'hui peuplée que de 14 à 1,500 habitants. L'église, fort ancienne, fut fondée, dit-on, par le templier Gauthier au XII^e siècle. On a converti en boulevards les remparts qui ceignaient la ville, au centre de laquelle se trouve une belle place plantée d'arbres.

Au hameau de Longchamp, sur les bords du *Jaar*, on remarque un château dont le parc, d'une vaste étendue, se distingue autant par le choix des plantations que par leur ordonnance pleine de goût.

Waremme est une commune tout agricole; mais on y fabrique du pain d'épices qui est en grande réputation.

Il s'y tient trois foires annuelles, le 18 mai, 22 juillet et 6 septembre.

En quittant la station nous traversons une des anciennes voies romaines les mieux conservées, c'est celle qui conduisait de Bavay à Tongres; on la nomme dans le pays la chaussée Brunehaut.

Depuis la station de Malines, qui n'est qu'à cinq ou six mètres au dessus du niveau de la mer, le chemin de fer s'est élevé insensiblement; parvenu à Remicourt, commune de 350 habitants, que nous faisons sur la gauche, nous avons atteint une hauteur égale au sommet de la flèche de la cathédrale d'Anvers. Nous traversons le ruisseau d'*Yerne*, et quelques minutes après nous sommes à Fexhe, station. (Parcours depuis Landen 25 kilom.)

(1) Le *Jaar* ou *Geer* prend sa source à Lens-St-Remy, arrondissement de Huy, traverse le territoire de Waremme, entre dans le Limbourg après Thys, passe à Tongres, revient dans la province de Liège pour en sortir après un court trajet, et va se jeter dans la *Meuse* à Maëstricht.

(2) La *Hesbaie*, pays situé sur la rive gauche de la *Meuse*, comprenait St-Trond, Liège, Tongres, Herstal, Waremme, Landen, Hannut et une partie de Huy.

FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER, commune du district de Waremme, dont le clocher ne justifie nullement le nom. (Population 350 habit.), n'a absolument rien de remarquable, et nous ne la citons qu'à propos de la station qu'on y a établie.

Le chemin continue à s'élever jusqu'à Ans, où nous arrivons bientôt après avoir laissé à droite et à gauche quelques villages sans importance; Ans est actuellement le point extrême de la route, celui où s'arrêtent les convois, en attendant que le *rail-way* soit continué jusqu'à Liège, dont la station d'Ans est distante de $\frac{3}{4}$ de lieue par la route pavée (1). (Parcouru depuis Landen 33 kilom.)

Ans et GLAIN, commune composée de plusieurs hameaux, outre les deux chefs-lieux, peuplée de 3,800 habitans, est située sur un plateau élevé de 182 mètres au dessus du niveau de la mer, et d'environ 110 mètres au dessus de la Meuse à Liège; on trouve à Ans des vestiges d'un ancien château et d'agréables maisons de campagne.

LIÈGE.

Au sortir de la station, établie tout auprès de la chaussée de Bruxelles, des omnibus transportent les voyageurs et leurs bagages jusqu'à Liège et les conduisent à leur destination.

PRINCIPAUX HÔTELS.

| | |
|---|---|
| Hôtel du <i>Pavillon anglais</i> , place Saint-Lambert. | Hôtel de l' <i>Aigle noir</i> , rue Ferronstrée. |
| Hôtel de l' <i>Europe</i> , place de la Comédie; tenu par Henrard, qui tient aussi à Chaudfontaine l'hôtel de <i>Liège</i> . — Voitures pour Chaudfontaine. | Hôtel de la <i>Pommelette</i> , rue Souverain-Pont. |
| Hôtel de <i>Londres</i> , place de la Comédie. | Hôtel de <i>Franco</i> , rue du Dragon-d'Or. |
| | Hôtel de <i>Suède</i> , place de la Comédie. |

(1) La section d'Ans à Liège, actuellement en construction, aura une longueur de 6,627 mètres, pour arriver à la station qui sera placée au lieu dit les *Guillemins*. Afin de racheter la différence de niveau entre Ans et la Meuse, différence qui est de 108 mètres 90 centimètres, on établit le chemin de fer, d'abord sur un plan horizontal

Guide indispensable du Voyageur.

Monumens et Edifices Publics.

| | | |
|---|--|---|
| <p>A. S^t Paul, Cathédral.</p> <p>B. S^t Jean.</p> <p>C. S^t Denis.</p> <p>D. S^t Christophe.</p> <p>E. S^t Jacques.</p> <p>F. S^{te} Croix.</p> <p>G. S^t Martin.</p> <p>H. S^t Servais.</p> | <p>I. S^t Antoine.</p> <p>J. G. des S^t André.</p> <p>K. S^t Barthelomy.</p> <p>L. Université.</p> <p>M. Spectacle.</p> <p>N. Palais.</p> <p>O. Hotel de ville.</p> <p>P. Collège Royal.</p> | <p>Q. S^t Remacle.</p> <p>R. Bains Philips.</p> <p>S. Evêché.</p> <p>T. Séminaire.</p> <p>U. S^t Nicolas.</p> <p>V. S^t Pholien.</p> <p>X. Sourds et Muets.</p> <p>Y. Ecole de musique.</p> <p>Z. Salle des Drogiers.</p> |
|---|--|---|

FAUBOURG

- aa Hôpital de Bavière.
- bb Abbatoir.
- cc La Halle.

1. Pl.
2. Pl.
3. Pl. d.
4. Pl. d.
5. Pl. d.
6. Pl. d.
7. Mar.
8. Rue
9. R. ha.
10. R. P.
11. Porte
12. R. P.
13. Sur
14. Pl. S.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.

...es, on établit le chemin de fer, d'abord sur un plan horizontal

PRINCIPAUX CAFÉS.—Du Midi;—Des Deux-Fontaines, place de la Comédie ; — De la Renaissance, passage Lemonnier ; — Café Grec, place Verte.

PRINCIPAUX RESTAURANS. — Dans la plupart des hôtels et dans presque tous les cafés.

BAINS PUBLICS. — Bains *Phillips*, quai de la Sauvenière. Une voiture élégante et commode reconduit les baigneurs à leur domicile.—Bains de l'Hôtel du Pavillon-Anglais, place St-Lambert. — Bains Saint-Jean, place Saint-Jean.

POSTE AUX LETTRES. — Bureau principal et boîte, place St-Jean ; ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

Boîtes de quartiers. — A l'Hôtel-de-Ville ; — Au Palais ; — Maison Beyne, rue Pont-d'Ile ; — Hospice de Bavière ; — Porte St-Léonard ; — Porte St-Laurent ; — Porte Ste-Marguerite, quai d'Avroy.—La levée des lettres a lieu au bureau principal, un quart d'heure avant chaque départ. — Aux autres, quatre fois par jour, et la dernière fois à 4 heures de relevée.

CHANGE DE MONNAIES, passage Lemonnier.

JOURNAUX. — *Quotidiens* : Journal de la province de Liège, — le Politique, — l'Industrie, — l'Espoir, — le Courrier de la Meuse. — *Périodiques* : Revue-Belge, recueil mensuel publié à Liège par la société d'encouragement de la littérature.

SPECTACLES. — *Théâtre royal*, place de la Comédie : comédies, drames, grands opéras, opéras-comiques ; représentations, les dimanches, lundis, mardis, jeudis et vendredis. *Prix des places* : parquet et premières loges, 3 f. ; deuxième loges, 1 f. 50 c. ; parterre, 1 f. 25 c.

Gymnase, près de St-Jacques ; vaudevilles et drames ; mêmes jours de représentations qu'au Théâtre-Royal. *Prix des places* : premières, 2 f. 50 c. ; parquet et deuxième loges, 1 f. 50 c. ; parterre, 75 c.

de 850 mètres de longueur, puis sur un plan incliné qui rachètera une hauteur de 55 mètres sur une longueur de 1,980 ; vient ensuite un second plan horizontal de 330 mètres, et enfin un deuxième plan incliné, pareil au premier ; les convois descendront ou monteront les plans inclinés au moyen de machines à vapeur fixes et d'une force supérieure.

SOCIÉTÉS PARTICULIÈRES. — D'émulation, créée par le prince Velbruck, place de l'Université; — Militaire, place St-Lambert; — Du Casino, au Beau-Mur-outr-Meuse; — De Ste-Cécile, rue Souverain-Pont; — D'Agrément, place Verte. Les étrangers y sont admis sur la présentation d'un membre.

VOITURES DE PLACE. — *Vigilantes, Renaissantes, Léopoldines, Dames-Blanches.* — Stationnement sur toutes les places publiques. — Prix : par course, à un cheval, 50 c.; à deux chevaux, 1 fr.; — à l'heure, la première, 1 fr. 50 c.; chacune des suivantes, 1 fr.

LIÈGE, en flamand *Luyck*, en latin *Legia*, grande et ancienne ville, autrefois capitale de la principauté de ce nom, aujourd'hui chef-lieu de la province, peuplée de 65,967 habitans d'après un dénombrement récent, située à 50° 39' 22" de latitude N., à 3° 11' 27" de longitude E., dans une vallée aussi agréable que fertile, sur la *Meuse* (1) qui la traverse, et au confluent de l'*Ourte* (2) avec ce fleuve.

(1) La *Meuse*, en flamand *Maes*, en wallon *Mouze*, en hollandais *Meas*, beau et grand fleuve qui a sa source en France, à 7 lieues N.-E. de Langres. D'abord formé de deux ruisseaux dont la jonction a lieu à Fort-Fillières, il ne prend le nom de *Meuse* qu'après le château en ruine et le village de ce nom; il parcourt le N.-E. du département des Vosges, disparaît près de Bazoilles, pour ne se remonter qu'une lieue et demie plus loin, à Noncourt; traverse dans toute sa longueur le département de la Meuse, la partie orientale des Ardennes, passe à Givet, d'où il entre dans la province de Namur, qu'il parcourt du S. au N. jusqu'à Namur; puis tournant à l'E. il se dirige vers Andenne et entre dans la province de Liège; passe à Huy, traverse Liège, et après un cours de 17 lieues dans la province de Namur, et d'environ 18 lieues dans celle de Liège, il la quitte à Naivagne pour entrer dans le Limbourg, où il sépare la partie hollandaise de la partie belge, passe à Maastricht, puis à Ru-remonde et à Venloo, et va se jeter dans la mer du Nord par plusieurs embouchures. La *Meuse* est navigable depuis Vaucouleurs (France); entre Namur et Liège, sa largeur moyenne est de 130 mètres; sa rive droite est hérissée de rochers, et de coteaux couverts de vignobles.

(2) *Ourte, Ourthe, Urta*, rivière dont la source dans la province du Luxembourg est formée de deux branches, partant l'une du village d'Ourte, l'autre de Remagne au S.-E. de St-Hubert, distantes l'une de l'autre de 5 lieues et demie; c'est à deux lieues de Houfalize que ces deux branches se réunissent et prennent le nom

Deux montagnes éloignées l'une de l'autre de 2,332 mètres à leur sommet, Ste-Walburge et le Cornillon, dominent la ville, dont une partie s'élève en amphithéâtre sur le revers d'une colline commandée par la citadelle, dont le plateau est à 158 mètres au dessus de la mer.

La *Meuse*, profondément encaissée entre Huy et Liège, s'élargit à mesure qu'elle approche de cette dernière ville, où elle se divise en deux bras, dont l'un, traversant une partie du quartier dit d'Outre-Meuse, reçoit l'*Ourte* au pont de St-Nicolas.

Liège paraît devoir son nom à un petit ruisseau appelé Légia, qui descend du village d'Ans, traverse la ville par un canal souterrain et va se jeter dans la *Meuse* au dessus du pont des Arches; ce ruisseau s'appelle plus communément aujourd'hui le *Ri-de-Coq-Fontaine*.

L'origine de Liège est ancienne; en 565, st Monulphe, évêque de Tongres, se rendant au château de Chièyremont, frappé de la beauté du site, où, suivant la légende, on aurait aperçu une croix flamboyante, résolut d'y bâtir une église sous l'invocation de saint Côme et de saint Damien.

Dans le VII^e siècle, St Servais avait transféré le siège de Tongres à Maestricht; en 712, st Hubert le transporta à Liège et y fit commencer la construction d'une église en l'honneur de St Pierre. Liège, déjà ville importante, fut dévastée par les Normands en 882; il était réservé à l'évêque Notger d'en réparer les désastres vers la fin du X^e siècle; son épiscopat fut signalé par des travaux immenses; trouvant la cathédrale peu digne d'un siège aussi important que celui de Liège, il la fit démolir, et celle que l'on construisit par ses ordres sur le même emplacement, montra toute la grandeur de ses conceptions; c'est à juste titre que la mémoire

d'*Ourte*. Cette rivière commence à être navigable à Laroche, mais c'est seulement de Barvaux à Liège que sa navigation a de l'importance. L'*Ourte* entre dans la province de Liège à Bomal; elle reçoit l'*Amblève*, puis la *Vesdre* à Chenée, et se jette dans la *Meuse* par trois embouchures dans la ville de Liège, après un cours de 37 lieues, dont 12 dans la province de Liège; l'*Ourte* court en replis tortueux, surtout dans le Luxembourg, puis revient sur elle-même; de hautes montagnes, d'énormes rochers hérissent ses bords; sa largeur est de 20 à 60 mètres. Sous l'empire français, l'*Ourte* avait donné son nom à un département dont Liège était le chef-lieu.

de ce grand évêque est encore en vénération et qu'il est considéré comme le véritable fondateur de la ville. Du XIII^e au XVIII^e siècle, l'histoire de Liège ne fut qu'une suite de contestations, de troubles et de guerre entre les Liégeois et leurs évêques, qui étaient en même temps princes temporels et spirituels. Les règnes d'Albert de Guick, de Jean, de Ferdinand et de Maximilien de Bavière, furent marqués par de longues et terribles dissensions. L'empereur Othon IV, les ducs de Bourgogne Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire, eurent aussi à punir les rebelles et turbulens Liégeois; notre cadre ne nous permet pas d'entrer dans les détails de ces époques de guerres intestines. La puissance temporelle des évêques finit à la domination française; elle avait duré environ quatorze siècles, et vu passer 90 prélats. Mgr. le prince de Méan, mort archevêque de Malines, a été le dernier prince-évêque de Liège, qui n'est aujourd'hui que le siège d'un simple évêché, suffragant de Malines.

La ville est divisée en ville-haute et ville-basse; elle forme, *intra muros*, quatre quartiers; les maisons de la partie haute, embellies de jardins posés en quelque sorte les uns au dessus des autres, sont, vues d'en bas, d'un aspect délicieux; on compte à Liège onze places publiques, parmi lesquelles, la place St-Lambert, la place Verte, la place de la Comédie et ses environs sont les plus remarquables.

Les rues sont en général tellement étroites, que, pour plusieurs, l'autorité a fixé l'extrémité par où les voitures peuvent entrer et sortir; les hautes maisons qui les bordent y laissent pénétrer peu de jour et d'air; mais dans le quartier neuf, on trouve quelques rues spacieuses et des maisons bien bâties.

L'*Ourte* et la *Meuse* qui circulent dans la ville ont rendu plusieurs ponts indispensables; on en compte treize, dont le plus important est le pont des Arches, qui embrasse la *Meuse* dans sa plus grande largeur.

LE PALAIS. — C'est l'ancienne résidence des Princes-évêques. Les premiers fondemens en furent jetés en 973 par l'évêque Notger; brûlé en 1185 avec une partie de la ville, reconstruit peu de temps après, incendié de nouveau en 1505, Evrard de la Marck le fit réédifier en 1508, tel qu'on le voit encore. La principale façade qui donne sur la place

St-Lambert est d'un aspect assez imposant, mais la cour intérieure et la façade de derrière sont plus curieuses.

Ce palais sert aujourd'hui de Palais de Justice; il renferme aussi les archives; les galeries qui entourent la cour sont occupées par de nombreux marchands.

HÔTEL-DE-VILLE. — La première pierre en fut posée en 1714; le précédent Hôtel-de-Ville, bâti à la fin du XV^e siècle, avait été détruit dans le bombardement de 1601 par le maréchal de Boufflers; l'édifice actuel est un bâtiment régulier dont la façade, décorée d'un perron, est d'un agréable aspect.

EGLISE CATHÉDRALE DE ST-PAUL. — Autrefois la cathédrale, sous l'invocation de St Lambert, s'élevait sur la belle place de ce nom; des statues d'or et d'argent décoraient ses nombreuses chapelles; autour du chœur, fermé d'une belle balustrade dorée, on admirait les tombeaux des princes ecclésiastiques de Liège.

St-Paul, érigé en cathédrale depuis 1793, date de 968. L'église fut rebâtie dans le XIII^e siècle; il ne reste de cette époque que l'arrière-chœur; chaque siècle suivant est venu ajouter quelque chose à son architecture. Un beau Christ en bronze, de Delcourt, artiste liégeois, attire les regards au dessus de la grande porte d'entrée. Plusieurs tableaux sont dignes d'attention.

On conserve, dans le trésor de cette église, un buste de St Lambert en vermeil, dans lequel les os du saint patron de Liège sont renfermés; c'est un remarquable ouvrage d'orfèvrerie pour l'époque, car c'est en 1513 que l'évêque Evrard de la Marck le fit exécuter; il coûta sept ans de travail et cent mille écus (1).

SAINTE-JACQUES. — C'est la merveille de Liège; en effet, on ne peut rien voir de plus majestueux, de plus élégant et de plus léger que cette nef en même temps si vaste. Aucune description ne saurait rendre ces ravissans détails; aussi, dans la crainte de n'en donner qu'une idée trop incomplète,

(1) Cette somme est prodigieuse pour un temps où une journée de manœuvre coûtait un liard de Liège, et où, pour traiter splendidement l'évêque et sa cour, on dépensait quatre-vingt-neuf liards.

nous nous bornons à engager les étrangers à visiter ce chef-d'œuvre dont la fondation remonte à l'an 1014.

SAINTE-MARTIN. — Cette église fut fondée en 962 par l'évêque Eracle ; sur une éminence qui domine la ville ; détruite en 1302 dans une lutte sanglante entre la noblesse et la bourgeoisie, elle ne fut reconstruite qu'en 1542. C'est dans l'église de St-Martin qu'on célébra pour la première fois la fête du Saint-Sacrement ou la *Fête-Dieu*, que tout le catholicisme solennise depuis lors.

N'oublions pas la belle église des *Carmes* hors Château, rendue au culte à la fin de 1839. Ce beau monument date du XV^e siècle ; son architecture est celle de la renaissance ; on l'a complètement restauré dans le même style, et on doit restaurer aussi la façade, une des plus remarquables de Liège ; les deux lions en pierre au dessus de la porte, sont du célèbre sculpteur Delcourt.

Saint-Jean, Saint-Denis, Sainte-Croix, Saint-Barthélemy, sans présenter rien de très remarquable, méritent d'être vues de l'étranger curieux. Liège possède encore d'autres églises qu'on peut sans regret se dispenser de visiter.

L'**UNIVERSITÉ**, créée par un arrêté royal du 25 septembre 1816, est établie dans un édifice construit au bord de la *Meuse* sur les ruines de l'église des Jésuites.

L'Université contient une bibliothèque composée de 75,000 volumes, une collection de médailles, un cabinet de physique et d'astronomie, un laboratoire de chimie, une collection minéralogique, un cabinet de zoologie, etc., etc.

LE **JARDIN-BOTANIQUE**, où la classification est faite d'après la méthode de Jussieu, renferme plus de 3,500 espèces, et les serres et l'orangerie plus de 2,000.

Liège possède une école des arts et manufactures et des mines, une école d'artillerie, une école de médecine vétérinaire, un institut royal des sourds-muets, un conservatoire royal de musique, une académie de dessin, peinture, sculpture, architecture, gravure et ciselure.

THÉÂTRE ROYAL. — Bâti en 1818 sur l'emplacement de l'église des Dominicains, la première pierre fut posée par mademoiselle Mars, de la Comédie-Française ; c'est un édi-

fi ce lourd, sans élégance, et dont l'intérieur est fort mal distribué (V. page 229).

CITADELLE. — Les premiers fondemens en furent jetés en 1255 par l'évêque Henri de Gueldre, sur les hauteurs de Ste Walburge. Démolie, puis rebâtie, prise et reprise par les Français, les fortifications n'ont été rétablies qu'en 1820. Il faut monter à la citadelle, ne fût-ce que pour jouir du magnifique panorama que présente Liège, la Meuse et ses affluens; sur la rive droite du fleuve se trouve la *Chartreuse*, autre forteresse, à un quart de lieue de la ville.

HOSPICES. — Liège possède plusieurs hospices, dont le principal est l'hospice de Bavière, *outre-Meuse*; de plus, un hôpital militaire.

COMMERCE, — INDUSTRIE. — L'industrie est très florissante à Liège; le chemin de fer qui, venant d'Ostende et d'Anvers, se dirige par Liège sur la frontière de Prusse, ne peut qu'accroître la prospérité de cette ville. On y trouve une foule de fabriques et d'usines pour l'exploitation des métaux et la confection des machines à vapeur; il y a aussi une fonderie de canons et une fonderie de zinc. Les manufactures d'armes y sont nombreuses et exportent pour plusieurs millions par année. Les nombreuses mines de houille de la province forment aussi une des branches les plus considérables de l'industrie et du commerce du pays.

Liège est le siège d'une cour d'appel dont ressortissent les tribunaux de la province et ceux des provinces du Limbourg, de Namur et du Luxembourg.

HOMMES CÉLÈBRES. — Une foule d'hommes illustres, à divers titres, ont vu le jour à Liège; nous en citerons seulement quelques uns:

Demarteau (Gilles), inventeur de la gravure en manière de crayon, né en 1729, mort en 1776. — Grétry (André-Ernest-Modeste), célèbre compositeur dont la réputation est européenne, né en 1741, mort en 1812. — Lairesse (Gérard de), peintre, né en 1640, mort en 1711. — Laensberg (Mathieu), chanoine de St-Barthélemy à Liège vers l'an 1600, connu de toute l'Europe par l'almanach populaire qui porte son nom.

POSTE AUX CHEVAUX, COUR DES EX-MINEURS. (V. page 36.)

Principales routes de poste.

| | |
|------------------------------|--------------------------|
| De Liège à Arlon, 18 p. 1/2. | De Liège à Namur, 8 p. » |
| à Hasselt, 4 3/4. | à Dinant, 9 3/4. |
| à Mons, 18 » | |

DILIGENCES. — Van Ghend et compagnie, rue Souverain-Pont ;—Pasquet et Briard, place Verte, —pour toute la Belgique et correspondance avec la France.

BARQUES pour TILF, par l'*Ourte*, au rivage des Croisiers.
—Départs : le dimanche à huit heures du matin.

ENVIRONS DE LIÈGE.

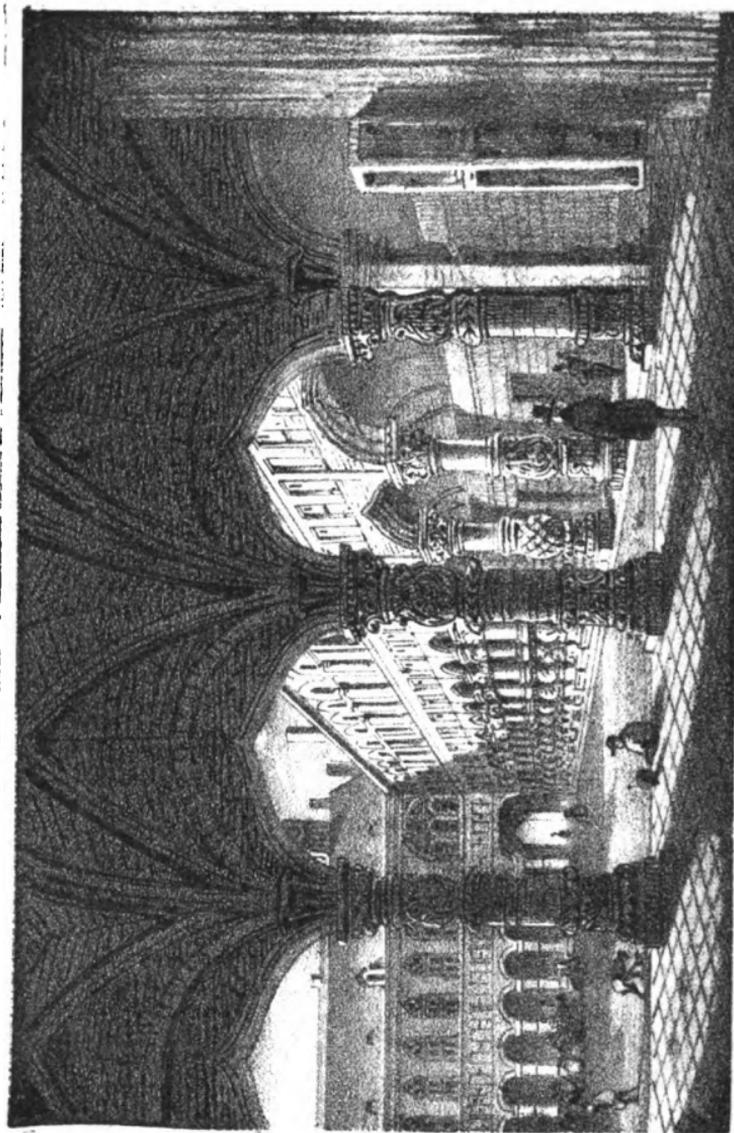
La Belgique, dont le territoire est si riche, est aussi le pays le plus heureusement varié ; si les vastes plaines des Flandres offrent quelque monotonie malgré leur brillante culture, en revanche rien ne surpasse la pittoresque diversité de la province de Liège ; en la parcourant, on se ressouvient de la Suisse, dont elle est en effet une charmante miniature. Le voyageur curieux ne saurait donc quitter Liège sans faire une excursion dans les environs de cette grande ville, et le *Guide* manquerait à sa mission s'il ne lui signalait les plus remarquables.

SERAING.

SERAING se présente tout d'abord à la pensée. — Qui n'a entendu prononcer ce nom et celui de John Cockeril qui l'a rendu si célèbre en Europe. Ce village, peuplé de 3,500 habitans, est situé sur la rive droite de la Meuse, à deux lieues de Liège, vis à vis de Jemeppe, autre village de 2,000 âmes, qui s'étend en une longue rue sur la rive gauche du fleuve (1).

M. John Cockeril a su faire de *Seraing* un établissement unique, où dans la même enceinte le fer entre à l'état de minerai, pour en sortir machine à vapeur ou locomotive. Il

(1) On trouve à Liège des voitures pour *Seraing*, mais il y a particulièrement un *omnibus* qui part d'heure en heure de l'hôtel du *Grand-Corf*, rue du Dragon-d'Or.



n'est pas jusqu'à la houille qui sert à ces immenses usines qui ne se trouve sur les lieux mêmes.

Le cadre restreint de cet ouvrage ne nous permettant pas tous les détails propres à faire connaître ce magnifique établissement, nous renvoyons à la description pleine d'intérêt qu'en a publiée M. Nisard dans la *Revue de Paris*, (tome 24, année 1835), mais quelques indications donneront au moins une idée de l'importance d'un établissement dont la création ne remonte qu'à 1816, qui n'a pris sa grande extension qu'à partir de 1823, et qui cependant occupe dans son intérieur à peu près 2,500 ouvriers, en outre d'un grand nombre de bras travaillant au dehors.

L'établissement de Seraing (1) forme *trois* grandes divisions :

1^{re} DIVISION. — *Ateliers de construction.* Les bâtimens se développent sur une longueur d'environ 600 mètres sur plus de 200 de largeur.

Cette première division occupe 25 tours, 9 machines à planer, 20 à percer, 1 à faire des mortaises, 3 à tarauder, et 4 scies circulaires. L'atelier des grandes forges se compose de 42 feux de forgeron, d'un martinet pour forger les grosses pièces, et de 4 fours à réverbères pour les chauffer. L'atelier des locomotives possède 11 feux de forgeron, et 9 autres sont répartis dans les divers ateliers pour leur service particulier, 25 grues de fortes dimensions sont établies dans ces ateliers pour soulever les gros fardeaux.

2^e DIVISION — *Fabrique du fer.* Elle comprend une masse de bâtimens de toute dimension occupant un espace de 300 mètres de long et 250 mètres de largeur.

Cette division se compose de deux hauts-fourneaux au coak, de deux fonderies, dont l'une a 70 mètres de longueur sur 30 de largeur, de 5 laminoirs, 2 gros marteaux, une grosse forge, 36 fours à calciner la houille, 28 fours à chauffer le fer, 2 affineries, 19 feux de forgeron, 9 tours,

(1) Le château de *Seraing*, jadis résidence des princes-évêques de Liège, transformé en hôpital par la révolution française, fut cédé en 1816 par le gouvernement des Pays-Bas aux frères James et John Cockeril. En 1819, John Cockeril en devint seul propriétaire, et en 1821 il y construisit le premier *haut-fourneau à coak*, connu dans la province.

une briqueterie réfractaire activée au moyen d'une machine à vapeur.

3^e Division. — *Les houillères.* — Ces trois divisions couvrent une superficie de 18 hectares.

A gauche de l'établissement longeant les trois divisions susdites, se trouve le pré dit *du Prince*, de la contenance de 25 hectares formant une appendice aux trois divisions. Là sont les ateliers de chaudières, ceux des scieurs de long, et de nombreux magasins de bois. 16 Machines à vapeur, d'une force totale de 695 chevaux (équivalente à celle de 4.885 hommes), fonctionnent presque jour et nuit pour les services de tout l'établissement.

Un canal, dérivé de la Meuse, se terminant par un port qui peut contenir 50 bateaux de la plus grande espèce parmi ceux qui peuvent naviguer sur cette rivière, permet aux marchandises d'arriver au centre des usines. A ce port aboutissent des chemins de fer qui sillonnent en tous sens l'établissement; la longueur totale de ces chemins de fer est de 9.000 mètres.

Les principaux objets de la fabrication de Seraing, sont les machines à vapeur applicables aux fabriques et usines, et à la marine; les machines pour les chemins de fer, dites locomotives; les roues hydrauliques, presses hydrauliques, transmissious de mouvement; machines pour la fabrication du sucre; machines pour les fabriques de coton, pour la fabrication du fer en barre ou en tôle; moulin à blé; chaudières à vapeur, etc., enfin toutes les machines employées dans les arts et les métiers.

Outre les divers objets qui occupent au moins la moitié des bras, on construit, comme moyen, par mois, 150 chevaux-vapeur, soit 18.000 chevaux par année.

Les plus fortes machines à vapeur sorties de Seraing n'ont pas dépassé la force de 500 chevaux, mais on peut y en construire de 800.

Ce simple aperçu suffit sans doute pour inspirer le désir d'une excursion à Seraing. — Disons cependant aux curieux qu'on ne peut y pénétrer sans une permission écrite du fondé de pouvoirs de M. Cockeril, permission assez difficile à obtenir (1).

(1) La mort aussi subite que prématurée de M. Cockeril (juillet

CHAUDFONTAINE. — SPA.

Rien n'est gracieux et pittoresque comme la route qui conduit de Liège à *Chaudfontaine* (1) et ensuite à Verviers, par Pepinster, où on la quitte quand on veut se diriger sur Spa (2).

Établie dans la fraîche vallée où la *Vesdre* (3) roule ses eaux limpides dans un cours tellement sinueux, qu'à chaque instant la capricieuse rivière passe de droite à gauche et de gauche à droite, la route de Chaudfontaine, bordée de vertes collines, parsemée de riens hameaux, de délicieuses maisons de campagne, offre à tout moment les aspects les plus variés, les plus inattendus (4).

CHAUDFONTAINE. — Commune de la province et du district de Liège, à 2 lieues de cette ville; population, 1,000 habitans. Joli village environné de sites charmans, renommé pour ses eaux thermales naturelles, découvertes, dit-on, en 1250, quoique l'établissement dans lequel elles viennent se distribuer ne remonte qu'à 1713.

Les eaux minérales sortent d'un puits situé dans une Ile formée par la *Vesdre*, leur température est de 32 degrés et demi.

1840), va peut-être apporter des changemens à *Seraing*; espérons néanmoins que la Belgique verra ce magnifique établissement conservé dans son ensemble.

(1) On trouve à Liège, à toute heure, des voitures pour *Chaudfontaine*, notamment chez M. Henrard, tenant l'hôtel de l'*Europe*, place de la Comédie.

(2) Les départes des voitures publiques pour *Spa* ont lieu deux fois par jour de chez Pasquet et Briard, place Verte, et Van Ghend et comp., rue Souverain-Pont.

(3) La *Vesdre* (*Vesa*), prend sa source vers le plateau des Fan- ges (600 mètres au dessus de l'Océan), à 2 lieues $3/4$ E.-N.-E. d'En- pen (Prusse), entre ensuite dans la province de Liège, sépare la ville de Limbourg du village de Dolhain, coule au S.-O., passe à Ver- viers, à Ensival, reçoit à Pepinster la *Hoigne* (V. p. 241), et, se di- rigeant sur Fraipont et Chaudfontaine, elle se jette dans l'*Ourte* (V. p. 230) à Chenée, aux portes de Liège.

(4) Le chemin de fer, maintenant en construction, pour conduire de Liège à la frontière de Prusse par Verviers, est établi dans cette même vallée de la *Vesdre* que suit la route de Chaudfontaine.

Le pittoresque du lieu, le charme des promenades environnantes, non moins que l'efficacité des eaux, attirent tous les ans une grande affluence d'étrangers à Chaudfontaine, où l'on vient aussi de Liège et des environs dans le simple but d'une délicieuse promenade.

On trouve à Chaudfontaine de bons hôtels, en tête desquels nous croyons juste de signaler :

L'HÔTEL DE LIÈGE, tenu par M. Henrard, qui possède aussi, à Liège, l'*Hôtel de l'Europe*, place de la Comédie.

La situation de l'*Hôtel de Liège*, sur les bords de la *Vesdre*, au milieu de l'étroite vallée où se trouve assis Chaudfontaine, n'a pas d'égale dans les environs.

La maison est vaste, la distribution parfaite, et le service, que dirige madame Henrard elle-même, ne laisse rien à désirer pour le confortable et l'exactitude; c'est un éloge sur lequel tous les voyageurs sont d'accord.

On y trouve des chars-à-bancs pour Liège et pour les promenades dans les environs.

Chaudfontaine possède des fabriques de canons de fusil, d'armes à feu, des filatures de laine. Nous recommandons surtout celle établie au château de la Rochette, auquel conduit une belle avenue.

De Chaudfontaine à Pepinster, la route suit toujours la vallée de la *Vesdre*, aussi riante, aussi pittoresque qu'avant Chaudfontaine. En approchant de Pepinster, on voit, à droite, sur la rive gauche de la *Vesdre*, sur laquelle est jeté un élégant pont suspendu, l'ancien château des Mazares, dont l'origine date du XV^e siècle, et qui a été complètement restauré dans le style du temps, par M. Ed. Biolley de Verviers, son propriétaire actuel, qui en permet l'entrée et la visite aux voyageurs avec la plus gracieuse affabilité.

Pepinster, où l'on arrive bientôt après, est un village à 2 lieues de Spa, dépendant de la commune de Theux, que nous traverserons tout à l'heure. C'est ici que l'on quitte la route de Verviers et la vallée de la *Vesdre* pour prendre, à droite, la chaussée qui conduit à Spa.

Pepinster est situé à 131 mètres au-dessus du niveau de l'Océan, et nous sommes parvenus à cette hauteur, depuis Liège, par une pente insensible.

La route de Pepinster à Spa, moins riante que celle de

la *Vesdre*, est tout aussi pittoresque ; les montagnes au milieu desquelles elle serpente, plus agrestes et plus élevées, offrent également des sites très variés.

Après avoir parcouru un quart de lieue, voici, à droite, le château et le parc de Juslenville, où tout enchante et ravit ; jardins, promenades, serres, chapelle, tout y est soigné avec une recherche et un goût qui font le plus grand honneur au propriétaire, M. Lejeune, dont l'accueil empressé ajoute un plaisir de plus au plaisir de visiter ce beau séjour.

Ne le quittons pas sans rappeler, qu'en 1620 Juslenville était habité par un riche anglais, le plus original des trois royaumes, et dont le souvenir s'est perpétué à Spa.

La façon de vivre de ce seigneur était des plus étranges. Pendant les dix premiers jours du mois, il ne buvait ni ne mangeait ; un seul domestique pouvait le voir et lui adresser la parole ; il restait seul dans sa chambre et ne recevait pas même sa femme. Pendant la seconde dixaine, il se levait avant le jour, buvait les eaux du *Pouhon*, puis, accompagné d'une suite nombreuse, il partait pour la chasse ; rentré chez lui, épuisé de fatigue, il dévorait et buvait de quoi suffire à trois hommes ; il partait de nouveau, et revenait souper comme il avait dîné, bien qu'il eût mangé toute la journée des confitures, et des pruneaux qu'un domestique portait derrière lui dans un grand panier. Il passait les dix derniers jours du mois à Juslenville ou à Spa, et les consacrait entièrement à la musique et à d'immenses et étranges prodigalités : ainsi il donnait à ceux qu'il rencontrait des plumes et des gants, des bas de soie, des chapeaux, dont il avait toujours une ample provision ; il jetait trois ou quatre pièces d'or à un seul pauvre, et forçait ses amis ou ses connaissances à accepter des chevaux de prix.

Quelques minutes après avoir quitté Juslenville, on arrive à Theux, petite ville du district de Verviers, peuplée de 4,400 habitans, située sur la *Hoigne*, rivière ou plutôt ruisseau torrentueux qui prend sa source aux limites E de la province, circule à travers les montagnes, et va se jeter dans la *Vesdre*, à Pepinster.

Louis-le-Débonnaire et Lothaire son fils avaient un palais à Theux, qui est appelé *Districhum tectis*, dans le partage de 870 entre Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique.

Il y a à Theux des carrières de marbre noir.

A peu de distance de Theux, vers Spa, on aperçoit, à gauche, sur la hauteur, les ruines de l'ancien château de Franchimont, qui fut brûlé, en 1145, par Henri II, évêque de Liège. On croit qu'il avait été bâti par les Francs (*Francorum mons*), lorsqu'ils s'établirent dans la Gaule-Belgique. C'est de ce petit coin de terre que sortirent six cents Franchimontois qui, dans la nuit du 29 octobre 1467, périrent tous en combattant une armée de 40 mille hommes, pour sauver Liège des fureurs de Charles-le-Téméraire.

De Franchimont à Spa, la route suit les sinuosités du ruisseau le *Wayai*, qui va se jeter dans la *Hoigne*. Voici bientôt, à droite, le hameau du Marteau; la route tourne tout à coup à gauche, et une superbe avenue de plus d'une demi-lieue (2 400 mètres), en ligne droite, nous montre Spa à son extrémité.

SPA.

En arrivant, l'étranger remarque avec surprise, sur un grand nombre de petites maisons, des enseignes d'hôtels : *Hôtel d'Europe*, *Hôtel de Liège*, etc. Ces maisons ne sont point des hôtels proprement dits, mais on y trouve des appartemens à louer pour la saison des eaux.

Il y a, en outre, de vastes et beaux hôtels, dont nous allons indiquer les plus recommandables.

PRINCIPAUX HÔTELS.

Hôtel de l'Orange, tenu par Lousberg-Dechesne.

Cet hôtel est un de ceux qu'on ne peut se dispenser de recommander. — Placé au centre de la ville, touchant à la *Redoute*, à deux pas de la fontaine du *Pantheon* et des promenades, il a un charmant jardin, des écuries et de vastes remises, et présente aux voyageurs tous les avantages désirables. — Table d'hôte à quatre heures. — Dîners particuliers à toute heure. — Prix modérés et hors de proportion avec l'excellente tenue de l'hôtel.

Hôtel de Flandre, tenu par M. P. Sury.

Excellent hôtel, parfaitement situé. Appartemens confortables. — Table d'hôte à trois heures. — Dîners particuliers à toute heure. La délicatesse de la table y attire constam-

ment une foule d'étrangers qui trouvent place dans une salle à manger de 150 couverts. — Il y a dans l'hôtel d'élégantes et commodas voitures et des chevaux pour la promenade.

Hôtel des Pays-Bas, tenu par madame Debillieux.

Charmant hôtel situé au pied d'une des collines qui dominent la ville, et d'où l'on jouit d'une des plus belles vues du pays. Nombreux appartemens convenablement distribués et parfaitement meublés. — Belles écuries et vastes remises. — De jolis jardins qui s'étèvent jusqu'au haut de la montagne, offrent beaucoup d'agrément aux voyageurs. Le grand nombre de personnes distinguées qui y descendent, réfute suffisamment l'assertion mensongère d'un *Guide*, publié en Angleterre, qui assignait l'hôtel des Pays-Bas aux voyageurs de la classe inférieure. Tenu sur un pied fort distingué, il peut rivaliser avec les premiers hôtels de la capitale. — Table d'hôte à trois heures. — Dîners particuliers à toute heure. — Chevaux de selle et voitures élégantes pour les promeneurs.

SPA, est une petite ville de la province de Liège et du district de Verviers, à 4 lieues de cette ville et à 9 lieues de Liège, située dans un beau vallon entouré de vertes collines, et arrosée par le *Wayai*, qui la traverse. Population 3,500 habitans. — Bureau et relai de poste.

L'origine de Spa est inconnue, mais on croit que les fondemens de la ville actuelle ont été jetés en 1327, par un maréchal-ferrant qui y avait acheté quelques terres d'Adolphe de La Mark, évêque de Liège.

Augustino de Venise, médecin de Henri VIII, roi d'Angleterre, est le premier étranger qui y vint prendre les eaux. Mais ce n'est que vers la fin du XVI^e siècle que leur réputation s'accrut considérablement; toutefois elles attiraient encore peu de monde, et Montaigne dit à ce sujet avec sa naïveté piquante: «Ceux de Liège s'émerveillent des eaux de Lucques, et les Toscans ne font pas moins de cas de celles de Spa.» Cependant, bientôt, quelques illustres étrangers y vierent; le duc de Nevers en 1575, Marguerite, première femme d'Henri IV, roi de France, en 1577, et le célèbre Alexandre Farnèse, en 1590. Au commencement du XVII^e siècle les eaux de Spa s'expédiaient déjà en France, en An-

gleterre et jusqu'en Italie; Charles II, fugitif d'Angleterre, y vint en 1654. Mais c'est au XVIII^e siècle que s'ouvrit l'ère brillante de Spa. Pierre-le-Grand s'y rendit en 1717; il y but de l'eau de la *Géronstère* et du *Pouhon* et s'en trouva si bien que, revenu dans ses Etats, il consacra sa reconnaissance par une inscription latine gravée sur une table de marbre, qu'on voit encore au dessus de la porte d'entrée de la salle du *Pouhon*.

Cependant la renommée de Spa commençait à se répandre et ses habitans ne faisaient rien pour en rendre le séjour agréable aux étrangers; ce fut seulement en 1750 qu'on songea à construire des hôtels, des salles de réunion, et bientôt les voyageurs y affluèrent. Tel est l'historique de cette ville. Disons maintenant un mot des eaux qui l'ont rendue célèbre.

LES EAUX.— Entre un grand nombre de fontaines qui jaillissent ou plutôt qui sourdent à Spa et dans les environs, nous nous bornerons à citer celles dont on fait habituellement usage, savoir : le *Pouhon*, la *Géronstère*, la *Sauvenière*, le *Groosbeck* et le *Tonnelet*. — Deux heures à deux heures et demie suffisent pour faire à cheval ou en voiture la visite de ces diverses fontaines.

Le *Pouhon*, qu'on écrivait aussi autrefois le *Pouzhon*, est la plus célèbre, la plus fréquentée des fontaines de Spa, et son eau est la plus active. C'est celle que l'on transporte dans toute l'Europe en bouteilles bien bouchées, sous le nom d'*Eau de Spa*. Elle se conserve pendant plusieurs années sans altération.

Cette fontaine est au milieu de la ville, à 340 mètres au dessus du niveau de l'Océan. C'est sous un portique d'ordre toscan, construit en 1820, et portant pour inscription : *A la mémoire de Pierre-le-Grand*, que se trouve le puits quadrangulaire du fond duquel jaillit cette source; sa température ordinaire est de 8 degrés; sa saveur acidule, piquante et ferrugineuse.

La *Géronstère* ne le cède guère au *Pouhon* par sa célébrité; elle est située au sud et à 160 mètres au dessus du niveau du *Pouhon*, à trois quarts de lieues de Spa. Une route parfaitement entretenue, bordée d'arbres et gravissant un gracieux coteau, y conduit. La fontaine se trouve au milieu d'un bois, entourée de jolies promenades,

et presque au centre d'une espèce de jardin anglais; c'est un endroit charmant; l'eau sort d'un puits circulaire taillé dans le roc, et renfermé sous un petit dôme de marbre. L'eau de la *Géronstère* est ferrugineuse, moins acidule et moins piquante que celle des autres sources. Sa température est de 7° 55'

La *Sauvenière* et le *Groosbeck* sont à peu près à la même hauteur que la *Géronstère*, et n'en sont éloignées que de trois quarts de lieue. Un double rang d'arbres borde le chemin d'une demi-lieue qui conduit de Spa à la *Sauvenière*: celle-ci communique avec la *Géronstère* par une route qui laisse apercevoir de beaux points de vue. La *Sauvenière* était autrefois tellement fréquentée par les gens d'église, qu'on la nommait la Fontaine ecclésiastique. On disait une messe tout auprès, dans une chapelle appelée *Salamanque*.

La *Sauvenière* et le *Groosbeck*, se trouvent au milieu d'un bois dans lequel on a ménagé de charmantes promenades. Dans ce bois rempli de pierres et de rochers on montre encore la promenade que construisirent de leurs propres mains, en 1787, Louis-Philippe d'Orléans, aujourd'hui roi des Français, mademoiselle Adélaïde, sa sœur, et leur jeune frère, en mémoire du rétablissement de la santé de madame la duchesse d'Orléans, leur mère. Madame de Genlis a célébré le séjour de ces princes à Spa, dans un drame intitulé *l'Aveugle de Spa*.

A côté de la source de la *Sauvenière* on voit un trou en forme de pied: on l'appelle le *Pied de Saint-Remacle*. On attribue quelques vertus à ce vestige sacré, quand on a soin d'y poser le pied droit en buvant les eaux de la fontaine. Ces eaux sont acidules, piquantes; leur saveur est plus agréable et moins ferrugineuse que celles du *Pouhon*. Leur température est de 7 degrés 77'.

Le Tonnelet. — Cette fontaine est à une demi-lieue de Spa, au N.-E. de la *Sauvenière* et à 70 mètres au-dessus du *Pouhon*. L'eau du *Tonnelet* est remarquable par la quantité d'acide carbonique qu'elle contient. Cette fontaine a pris son nom d'un tonneau jadis enfoncé en terre et du fond duquel l'eau jaillissait.

BAINS. — Ce vaste établissement est alimenté par la

fontaine du *Pouhon*. On y trouve réunis le plongeon, des appareils pour donner des bains de pluie ou d'ondée, et des cabinets pour administrer les douches.

PROMENADES. — La place Royale, entourée d'arbres, située auprès de la montagne dite d'*Annette et Lubin* (1), est le rendez vous de la plus brillante société. Cette place touche à la promenade dite de *Sept Heures*, dont les arbres séculaires entrelacent leurs branches feuillues en forme de berceau. Là, plusieurs fois par semaine, une excellente musique attire, le soir, la foule des promeneurs.

ÉDIFICES PUBLICS. — Les principaux, sont : la *Redoute*, le *Wauxhall*, la *Maison Levoz* et la *Maison des Bains*, dont nous venons de parler. L'église paroissiale n'offre rien de remarquable.

La *Redoute*, construite au centre de la ville, date de 1763. C'est, extérieurement, une grande maison fort ordinaire ; mais l'intérieur, bien distribué, renferme une vaste salle de bal, convenablement, quoique simplement décorée. Elle communique avec une jolie salle de spectacle, qu'on y réunit les jours de bal, au moyen d'un plancher mobile. D'autres salons sont affectés aux tables de jeu.

Le *Wauxhall* est un joli édifice, entouré d'un agréable jardin, sur le chemin de la *Géronstère*. Le salon principal, destiné à des fêtes et à des concerts, est d'une forme élégante, et les pièces qui l'entourent convenablement distribuées.

La *Maison Levoz*, entourée d'un jardin anglais, renferme un magnifique salon, plus vaste encore que ceux de la *Redoute* et du *Wauxhall*.

(1) Les personnes qui ont lu Marmontel et surtout ses contes dits *moraux*, se rappellent peut-être celui qui a pour titre *Annette et Lubin*. C'étaient deux pauvres amans de Spa ; un Anglais leur fit bâtir une cabane pour leur servir d'asile. On en voyait encore les restes en 1779. Un Français conduisit ce couple à Paris ; il le produisit dans les salons, aux promenades, aux spectacles, et ils virent jouer sur le Théâtre-Italien (Opéra-Comique) l'histoire de leurs naïves amours.

PLAISIRS DE SPA PENDANT LA SAISON (1).

A la Redoute : 1^o Harmonie tous les jours, à onze heures du matin, dans la salle des concerts ;

2^o Grand bal, le mercredi et le samedi ;

3^o Spectacle, mardi, jeudi et dimanche ;

4^o Salon de lecture, journaux, revues, brochures, toute la journée ;

5^o Réunion tous les soirs dans le grand salon.

As Wauxhall et à la Maison Levoz, plusieurs grands bals pendant la saison.

A la Promenade de sept heures : harmonie, lundi, vendredi et dimanche, de six à huit heures du soir.

Courses de Chevaux. — Elles ont lieu dans la huiſafne qui suit celles d'Aix-la-Chapelle. L'hippodrome est établi entre la *Sauvenière* et le *Tonnelet*.

COLLECTIONS PARTICULIÈRES. — Le cabinet de M. Body, échevin, est digne de la visite des étrangers, qui y seront toujours bien reçus. Ils y verront une collection d'objets rares et curieux, des antiquités trouvées dans les environs de Spa, et quelques uns des meubles qui décoraient l'ancien château de Franchimont.

COMMERCE ET INDUSTRIE. — L'exportation des eaux de Spa est la branche la plus importante du commerce de cette petite ville. Toute l'Europe connaît les ouvrages en bois peints et vernis dits *bois de Spa* ; ce sont des toilettes, des coffrets, des nécessaires, des boîtes, des écrans, etc. Les paysages et les dessins qui les décorent manquent, en général, de perspective et de correction ; mais l'éclat et la durée des couleurs et du vernis paraissent sans doute une suffisante compensation, car aucun voyageur ne quitte Spa sans emporter quelques unes de ces boîtes.

C'est à un nommé Dagly que la ville doit cette industrie ; c'est lui qui, en 1713, inventa le vernis solide qui recouvre tous ces ouvrages délicats, dont on évalue le produit annuel à plus de 120,000 francs.

(1) La saison des eaux commence ordinairement dans les premiers jours de juin et dure au moins jusqu'à la fin de septembre.

CASCADE DE COO. — Cette célèbre cascade se trouve à trois lieues S. de Spa. Le chemin qui y conduit passe par la *Géronstère*, les villages de *Ru* et de *Roanne*, et s'élève jusqu'à plus de 700 mètres au-dessus de l'Océan. On arrive à la cascade par un sentier étroit pratiqué au pied d'âpres montagnes qui rappellent celles de la Suisse.

Bientôt apparaît un des plus beaux spectacles que l'œil puisse rencontrer. L'*Amblève* (1), précipitant d'une hauteur de 20 à 25 mètres ses eaux écumeuses, dont la blancheur se détache sur des rochers d'un noir verdâtre qui les brisent et les réduisent en poussière; un pont en bois, d'une grande hardiesse, est jeté sur le torrent, et quand on ose s'y placer, on jouit du point de vue le plus étendu et le plus varié.

GROTTE DE REMOUCHAMPS. — C'est une merveille de la nature qu'on ne peut se dispenser de visiter. Le hameau de Remouchamps et la grotte sont situés à trois lieues S.-O. de Spa, dans un lieu agreste et sauvage, au fond d'une gorge étroite arrosée par les eaux de l'*Amblève*.

Une grille ferme l'entrée de la grotte. Le gardien fournit au visiteur des vêtements et des flambeaux, et on s'aventure avec lui dans ces sombres profondeurs. Là, un admirable spectacle frappe la vue; la grandeur des salles, la hauteur des voûtes, la bizarrerie et le fantastique des pétrifications, dont la plupart ont reçu les noms d'êtres ou d'objets dont leurs formes ont en effet l'apparence, l'enduit brillant qui recouvre toutes les parois, la blancheur éclatante des stalactites; tout saisit, étonne et ravit le spectateur.

(1) L'*Amblève*, rivière, prend sa source en Prusse, passe à Stavelot (A), reçoit la *Liègne*, ruisseau, après Stoumont, et va se jeter dans l'*Ourthe* (V. p. 230) à Comblain-au-pont.

(A) *Stavelot*, petite ville de 4,000 hab., de l'arrond. de Verviers, à 6 lieues de cette ville et 3 de Spa, dans la profonde vallée de l'*Amblève*, qui la traverse. Elle tire son nom d'une abbaye fondée par saint Remacle, en 655, qui l'avait nommée *Stabulum*, étable; l'église abbatiale, dont la tour, détruite par la foudre en 1701, avait trois cents pieds de hauteur, est dédiée à saint Remacle. On y voit le tombeau d'un des souverains du pays et celui de saint Papon. La crypte ou église souterraine, est antérieure à l'an 1000. Les tanneries et les fabriques d'étoffes de laine sont la principale industrie de cette ville.

— Bureau de poste et relai.
- Foires les 3 mai, 5 et 24 juin, 2 août et 3 septembre.

La salle dite *des Ruines*, la plus vaste de toutes, est formée par d'immenses rochers superposés ; un seul de ces rochers qui supportent la voûte a 350 pieds de long.

Une nouvelle grotte fut découverte sous l'ancienne, en 1834, par un voyageur anglais. Elle offre, dit-on, des merveilles à l'admiration des voyageurs ; mais l'accès en est difficile, car on n'y peut descendre qu'au moyen d'une corde à laquelle il faut se faire attacher.

TILF.

La grotte de Remouchamps n'est pas la seule du pays de Liège qui mérite d'être visitée ; celle de Tilt n'est pas moins digne de la curiosité des amateurs d'histoire naturelle.

TILF, petite commune de 1,000 habitans, à deux lieues de Liège, sur la rive droite de l'*Ourte* (V. page 230), était connue et depuis long-temps fréquentée à cause de sa position pittoresque et des sites délicieux qui l'environnent, lorsqu'en 1837, la découverte, due à des ouvriers qui venaient de faire sauter une mine, d'une merveilleuse grotte, vint donner un nouveau retentissement à la renommée de ce charmant village, et augmenter le nombre des voyageurs qui s'y rendent. Tous sont assurés d'y être confortablement traités, s'ils descendent à

L'HÔTEL DU CANAL DE L'OURTE, tenu par M. Mention.

Rendez-vous des nombreux visiteurs qu'attirent chaque année les beautés et la grotte de Tilt, cet hôtel, par sa délicieuse position, au centre du village, sur les bords de l'*Ourte* qui en baigne les murs, ne laisse rien à désirer ; la maison est vaste et bien aérée, les appartemens nombreux et parfaitement meublés ; un charmant jardin et une belle pelouse plantée d'arbres magnifiques sont à la disposition des voyageurs. La table d'hôte, servie à deux heures avec abondance et délicatesse, est présidée par le maître de l'hôtel, qui en fait les honneurs avec une aménité parfaite ; aussi, chaque année, une partie de l'hôtel est occupée par des familles étrangères ou indigènes qui viennent passer à Tilt toute la belle saison.

Il y a de jolies chaloupes pour les voyageurs qui veulent faire des excursions au-dessus du village, en remontant la rivière, dont les bords, richement accidentés, se hérissent

d'immenses rochers dans les flancs desquels s'ouvre l'entrée de la grotte.

Disons maintenant quelques mots de cette grotte, car vouloir décrire les merveilles qu'elle offre à la vue, ce serait tenter l'impossible.

Elle est à mi-côte, et les abords en sont assez difficiles. Avant d'y entrer, il faut revêtir un costume spécial que l'on se procure sur les lieux mêmes.

Des voyageurs ont trouvé cette grotte plus vaste et plus curieuse encore que celle de Remouchamps ; pour se faire une idée de l'attrait qu'elle présente, il peut suffire de savoir qu'elle a plus de 600 mètres d'étendue, qu'il faut trois ou quatre heures pour la parcourir, à travers des passages que souvent on ne peut franchir qu'en rampant et au milieu d'affreux précipices, et cependant jamais aucun visiteur, frappé d'étonnement et d'admiration, n'a songé à revenir sur ses pas avant de l'avoir parcourue en entier.

Sur le rocher, qui domine la grotte, s'élève le château de Brialmont, et, plus loin, une montagne, célèbre dans la contrée, par un combat entre les Autrichiens et les Français, et dans lequel ces derniers culbutèrent leurs ennemis par une héroïque charge à la batonnette.

Si, par ce que nous venons de dire, nous avons inspiré le désir d'une excursion à Tils, il nous faut compléter cette brève notice en indiquant aux voyageurs les voies qui y conduisent, car il y en a plusieurs.

La plus pittoresque, sans contredit, et la plus féconde en émotions diverses est celle par la rivière d'*Ourte*.

Une barque, appartenant au propriétaire de l'*Hôtel du canal de l'Ourte*, part de Liège tous les dimanches à huit heures du matin, remonte l'*Ourte* et ses divers barrages, qui rappellent en miniature les cataractes du Nil, et arrive à Tils, après deux heures de navigation, au milieu du délicieux vallon que parcourt la rivière. Cette barque repart le soir pour Liège, à l'heure choisie par le plus grand nombre des voyageurs. (V. page 236.)

En conseillant cette voie, comme la plus pittoresque et aussi comme la moins fatigante de celles qui conduisent à Tils, nous ne devons pas dissimuler les sujets d'angoisses ou d'effroi qu'elle offre sur divers points.

L'*Ourte* est une rivière peu profonde, mais rapide et capricieuse ; pour y établir une navigation sans péril, il a fallu

dompter son cours et quelquefois le resserrer. De distance en distance on a construit des digues, ou barrages en travers, qui élèvent le niveau du courant, laissant seulement aux eaux un passage de 3 à 4 mètres par lequel elles se précipitent avec furie; il faut que la barque, soit en remontant, soit en descendant la rivière, franchisse ces espèces de cataractes, dont la pente est de 25 à 30 degrés. Il y en a cinq dans le trajet de Liège à Tilt, et la principale s'élance d'une hauteur de cinq à six pieds dans un gouffre où l'on dirait que la barque va s'engloutir.

Certes, le voyageur qui n'a jamais vu de bateau lancé sur ces barrages, n'osera peut-être pas se hasarder à les remonter, encore moins à les descendre, pour une simple partie de plaisir; cependant cette voie est maintenant très fréquentée, et aucun accident sérieux n'y est survenu.

Indiquons maintenant aux timides les voies de terre.

La première route, en partant de Liège, praticable pour les voitures jusqu'à Embourg, passe à Griwagné et à Chenée, industrieux villages qui seront bientôt un des faubourgs de la grande ville; puis franchissant la *Vesdre* (V. pag. 239), sur un beau pont, on gravit la montagne d'Embourg, du sommet de laquelle on voit poindre à l'horizon la flèche du clocher de Tilt; il faut ici laisser sa voiture, à moins d'avoir obtenu de M. Neef, bourgmestre de Tilt, et de plus homme d'une grâce et d'une politesse exquises, la permission, qu'il accorde aisément, de passer par sa belle propriété de Sainval, sans contredire le séjour le plus agréable qu'on puisse rencontrer à plusieurs lieues à la ronde.

Une autre route, praticable seulement pour les piétons, suit les sinuosités du cours de l'*Ourta*, qu'il faut traverser plusieurs fois dans des bacs; cette route est peut-être la plus agréable par les délicieux points de vue qu'elle offre à l'œil charmé du voyageur.

Enfin, une troisième route, qui est aussi la plus courte, est tracée à travers la montagne et se compose de longues montées et de rapides descentes au milieu des bois. Toutefois, ceux que ne rebutent pas de pareilles excursions, sont amplement dédommagés de la fatigue, par la beauté des panoramas qui se déploient sous leurs yeux du sommet de ces montagnes.

Il y a encore une route qui conduit à Tilt, par les hauteurs de Chaudfontaine; elle est facile à parcourir et la distance peut être franchie en moins d'une heure.

LIGNE DU MIDI (1).

DE BRUXELLES A HAL (2),

Par *Forest, Ruysbrock et Loth.*

(V. BRUXELLES, page 67.)

HEURES DE DÉPART. (V. de *Bruxelles à Tubise*, p. 44, n° 139.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (3).

Longueur de la route, 15 kilom. (3 lieues 3/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 26 minutes.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|-------------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 1 fr. 50 c. |
| | | Chars-à-bancs. | 1 » |
| | | Wagons. | » 75 |

Prix du transport des bagages, par 100 kilog., » 60

En sortant de la station du midi, le convoi traverse d'abord le boulevard de Hal, puis le fossé de la ville; à gauche s'élève la porte de Hal (V. page 79) et se développe le faubourg de Saint-Gilles;

A droite voici le hameau de Cureghem, dépendance de la commune d'Anderlecht, dont la tour se dessine à l'horizon. Anderlecht, à une demi-lieue de Bruxelles, est un beau et grand village, popul., 3,600 habitans.—Son patron, saint Gui, qui y était né, y mourut en 1112. L'église de Saint-Pierre, bâtie en 1470, possède quelques bons tableaux, dont un de De Crayer et un de Declercq, qu'on laisse détériorer.

(1) La station est établie au quartier dit des *Bogaerds*, entre la rue d'*Anderlecht* et la rue de *Terre-Neuve*.

(2) La section de *Bruxelles à Tubise*, qui comprend de *Bruxelles à Hal*, a été ouverte le 17 mai 1840.

(3) V. pages 49 et suivantes, pour les lignes du *N.*, de l'*E.* et de l'*O.*, et page 63 pour la ligne du *Midi*, le *Tableau des prix, de station à station*, et aussi pages 21 et suivantes, l'*Extrait du Règlement général*.

Le beurre d'Anderlecht est renommé dans toute la Belgique. — A Cureghem est établie l'école royale vétérinaire. Ce hameau fut, le 9 juillet 1793, le théâtre d'une épouvantable explosion; trois chariots de poudre y sautèrent et renversèrent plusieurs maisons sous lesquelles un grand nombre de personnes périt.

Nous laissons à droite et à gauche de riches prairies, et après quelques minutes nous arrivons au joli village de Forest (station), agréablement situé au milieu des arbres (V. page 83). — Parcouru depuis Bruxelles 5 kilom.

En quittant Forest on rencontre la *Senne* (V. page 85), qui traverse le chemin. On aperçoit pendant quelques instans des champs cultivés et on atteint bientôt Ruysbroeck, station. — Parcouru depuis Bruxelles, 7 kilom.

Ruysbroeck est une petite commune de 500 habitans, du district de Bruxelles, qui n'offre aucune espèce d'intérêt.

Le convoi s'y est arrêté moins d'une minute; le *rail-way* court parallèlement au *Canal de Charleroy* (1), qui coule à droite, plus élevé que le chemin; au-delà on aperçoit la route de Bruxelles à Mons, et bientôt on arrive à Loth, autre station. — Parcouru depuis Bruxelles, 10 kilom.

Loth n'est qu'un modeste hameau dépendant de la commune de Leuw-Saint-Pierre, grand et beau village situé à droite entre le canal et la chaussée de Mons. L'église est fort riche; le tableau du maître-autel représentant le *Martyre de saint Pierre*, est un des plus beaux ouvrages de De Crayer.

En quittant Loth, on traverse la *Senne* sur un beau pont

(1) Le canal de Charleroy part de la Sambre, à Montignies-sur-Sambre, près de Charleroy, passe à Pont-à-Celle, arrivé à Bétrefaite, où il pénètre sous une galerie souterraine de 630 mètres de long, se dirige sur Hal après avoir arrosé les territoires de Senefle et d'Arquennes, traversé le village de Feluy et les jardins du château de Lombeek; avant d'arriver à Hal il quitte la rive gauche de la *Senne*, traverse cette rivière sur un pont-canal à trois arches et court vers Bruxelles en passant sous la grande route de Mons à Cureghem, et sous celle de Ninove, et vient joindre les anciens fossés de Bruxelles. Le parcours de ce canal est de 52,800 mètres (à peu près 13 lieues $\frac{1}{4}$). Il était en projet dès l'année 1699; commencé seulement en 1802, les grands travaux ne datent que de 1827; il a été livré à la navigation en septembre 1832. On y a dépensé 4,350,205 florins (soit 9,206,773 francs).

mobile : cette rivière coule à droite du chemin ; au delà se trouve de nouveau le canal de Charleroy et encore la route de Mons.

Voici à gauche les villages d'Eysinghem et de Buysinghem, formant une petite commune de 550 habitans. Nous roulons maintenant dans un déblai, et nous atteignons HAL, dont la station, séparée de la ville par le canal, est établie à la croisée de la route de Nivelles (1). — Parcouru depuis Bruxelles, 15 kilom.

HAL ou *Halle*, petite et jolie ville du district de Bruxelles, sur la *Senne* et sur le canal de Charleroy, traversée par la route de Bruxelles à Mons : popul. 5,800 hab. — Hal a eu des murs et des fortifications qui furent détruits par les Français en 1691. L'église, sous l'invocation de Notre-Dame, est célèbre dans toute la chrétienté, à cause d'une image miraculeuse de la Sainte-Vierge qui attire chaque année, et particulièrement à l'époque de la fête, le de nombreux pèlerinages. L'image de la Sainte-Vierge est en bois, haute de deux pieds et placée sur l'autel d'une chapelle à gauche, richement ornée ; cette image fut donnée en 1267, à la ville de Hal, par Mathilde, belle-sœur de

(1) *Nivelles*, chef-lieu du 3^e arrond. de la province de Brabant, à 7 lieues 1/2 de Bruxelles, est arrosée par un ruisseau nommé *la Thinne*. Le monastère qui fut le berceau de la ville remonte à 645. En 1042, on appelait encore cet endroit *burgus*. Ce n'est qu'en 1194 que Nivelles fut comptée parmi les villes du Brabant ; sa population, qui n'est aujourd'hui que de 8,000 était de 30,000 au commencement du seizième siècle. Elle a eu onze paroisses. L'église collégiale est remarquable par ses souterrains ; rebâtie à diverses époques, son architecture en offre les différens styles. On y voit deux belles chaires dues au ciseau de Delvaux : l'une, en marbre, représente la *Samaritaine* ; l'autre, en bois, *Elie dans le désert*. La tour est surmontée de la statue en bronze qu'on nomme *Jean de Nivelles* ; elle frappe les demi-heures sur la grosse cloche (A). Nivelles a un bureau et un relai de poste ; des fabriques de siamoises et d'étoffes de laine, des chapelleries, etc.

(A) Ce n'est point à ce sonneur qu'il faut attribuer un dicton fort répandu ; en voici l'origine : Jean II de Montmorency s'étant remarié, ses fils n'ayant pas à se louer de leur belle-mère se retirèrent à la cour des comtes de Flandre ; le père n'ayant pu obtenir leur retour les appela *chiens* et les déshérita. La sommation avait été faite à l'aîné, *Jean de Nivelles*, et de là le dicton : *Il ressemble au chien de Jean de Nivelles, qui s'enfuit quand on l'appelle*.

la princesse Sophie, fille de Sainte-Elisabeth de Hongrie, de qui elle la tenait. Juste-Lipse en a écrit l'histoire, ainsi que celle des nombreux miracles obtenus par l'intercession de la Sainte-Vierge depuis cette époque reculée.

Sous une des portes de l'église sont renfermés, dans une caisse grillée, quelques boulets en pierre et en fer qu'une tradition populaire dit avoir été recueillis par la Sainte-Vierge, dans sa robe, pendant un siège que la ville soutenait. D'après la même tradition, on ne peut compter ces boulets sans en trouver chaque fois un nombre différent. Nous en avons fait l'expérience et, non sans quelque difficulté, nous sommes parvenu à reconnaître qu'il y en avait trente-trois, jamais plus ni jamais moins.

On fabrique à Hal de petits ouvrages en bois et en osier, et il s'y fait un assez grand commerce d'objets de consommation.

Hal est traversé par la route de Bruxelles à Mons. Une autre route mène à Nivelles (V. page 254) et une autre à Enghien (1).

PRINCIPAUX HÔTELS. — Des Pays-Bas. — Du Duc de Brabant.

(1) *Enghien*, petite ville, chef-lieu de canton, arrond. de Mons province du Hainaut, traversée par la route de Tournay à Bruxelles; population, 3,700 hab. Bureau de poste et relai. En 1572, la terre d'Enghien appartenait à Henri IV, roi de France; ce domaine passa en 1607 dans la maison d'Areberg; le parc, dont l'étendue est de 300 hectares, et le château, restes de la propriété de cette illustre maison, sont des modèles de goût et de magnificence qu'on ne saurait trop admirer. L'église principale est riche et bien ornée. Celle des capucins renferme les tombeaux des princes d'Areberg. Il y a un collège dont la construction est due à leur munificence.

M. Parmentier, ancien bourgmestre d'Enghien, horticulteur distingué, cultive dans un jardin étendu des plantes exotiques d'un grand prix; ses serres, entre autres végétaux rares, renferment plus de 2,000 plantes d'ananas.

Enghien a des filatures, des fabriques de tapis; on y fait des dentelles dites *points de Paris*.

Foires les 25 juin et 9 novembre. — *Marchés* les mercredis et samedis. — *Principal hôtel*, Hôtel Royal.

DE HAL A TUBISE (1),

Par *Lembeck*.

(V. HAL, page 254.)

HEURES DE DÉPART. (V. de *Bruxelles à Tubise*, p. 44^{n°} 139.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (2).

Longueur de la route, 5 kilom. (1 lieue 1/4 de poste.)

Durée approximative du parcours, 8 à 10 min.

| | | |
|-------------------|------------------|------------|
| PRIX DES PLACES : | { Dilligences. | 1 fr. » c. |
| | { Chars-à-bancs. | » 65 |
| | { Wagons. | » 35 |

Prix du transport des bagages, par 100 kilog, » 40

En quittant la station de Hal, on roule pendant quelques instans dans un déblai de plusieurs mètres de profondeur; puis les talus s'abaissent, et au déblai succède un remblai sur lequel le chemin est établi; on traverse le canal de Charleroy, puis, de nouveau, la *Senne*, et on arrive à *Lembeck*, station.— Parcours depuis *Bruxelles*, 17 kilom.

LEMBECK, commune du district de *Bruxelles*, peuplée de 2,300 habitans, fait un grand commerce de genièvre, produit de plusieurs distilleries, dont les principales appartiennent à M. Claes, bourgmestre.

Lembeck n'a rien de remarquable. On y voit un ancien château.

Le convoi ne s'est arrêté qu'une minute; en quittant *Lembeck*, un assez profond déblai, dans lequel le chemin est placé, intercepte la vue; mais bientôt les talus baissent,

(1) La section de *Bruxelles à Tubise*, qui comprend de *Hal à Tubise*, a été ouverte le 17 mai 1840.

(2) V. pages 49 et suiv. pour les lignes du *N.*, de l'*E.* et de l'*O.*, et page 63 pour la ligne du *Midi*, le *Tableau des prix, de station à station*, et pages 21 et suiv., l'*Extrait du Règlement général*.

on découvre à droite la route de Mons, qui court parallèle au chemin de fer, et on entre à la station de Tubise, établie dans la partie orientale du village. — Parcours depuis Bruxelles, 20 kilom.

TUBISE, station provisoire du chemin de fer, en attendant l'ouverture d'une nouvelle section, est une assez grande commune de l'arrondissement de Nivelles, province de Brabant, peuplée de 2,300 habitans, mais qui n'offre rien qui puisse intéresser le voyageur.

Les personnes venant de Bruxelles par le chemin de fer, avec l'intention de se rendre à Mons, trouvent, en sortant de la station, des voitures prêtes à partir.

DE BRUXELLES A TUBISE (1),

Par *Forest, Ruysbrock, Loth, HAL et Lembeck.*

(V. BRUXELLES, page 67.)

HEURES DE DÉPART. (V. page 44, n° 139.)

Les départs ont lieu, de chaque station intermédiaire, au passage des convois (2).

Longueur de la route, 20 kilom. (5 lieues de poste.)

Durée approximative du parcours, 35 à 40 min.

| | | | |
|-------------------|---|----------------|------------|
| PRIX DES PLACES : | { | Diligences. | 2 fr. » c. |
| | | Chars-à-bancs. | 1 50 |
| | | Wagons. | 1 » |

Prix du transport des *bagages*, par 100 kilog. » 80

V. pour les détails de la route

De Bruxelles à Hal, page 252. | De Hal à Tubise, page 256.

(1) La section de *Bruxelles à Tubise* a été ouverte le 17 mai 1840.

(2) V. pages 49 et suiv., pour les lignes du *N.*, de l'*E.* et de l'*O.*, et page 63 pour la ligne du *Midi*, le *Tableau des prix, de station à station*, etc., et pages 21 et suiv. l'*Extrait du Règlement général.*

TABLE.

ROUTES.

| | |
|------------------------------------|-----|
| D'Anvers à Ans (Liège). | 198 |
| à Bruges. | 117 |
| à Bruxelles. | 46 |
| à Courtray. | 117 |
| à Gand. | 148 |
| à Louvain. | 46 |
| à Malines. | Id. |
| à Ostende. | 149 |
| à Termonde. | 46 |
| à Tirlemont. | Id. |
| à St-Trond. | 118 |
| De Bruges à Ans (Liège). | 180 |
| à Anvers. | 46 |
| à Bruxelles. | Id. |
| à Courtray. | 178 |
| à Gand. | 46 |
| à Louvain. | Id. |
| à Malines. | Id. |
| à Ostende. | 171 |
| à Termonde. | 46 |
| à Tirlemont. | Id. |
| à St-Trond. | 179 |
| De Bruxelles à Ans (Liège). | 197 |
| à Anvers. | 113 |
| à Bruges. | 115 |
| à Courtray. | 116 |
| à Gand. | 114 |
| à Hal. | 252 |
| à Louvain. | 197 |
| à Malines. | 85 |
| à Ostende. | 115 |
| à Termonde. | 113 |
| à Tirlemont. | 148 |

ROUTES.

| | |
|-----------------------------------|-----|
| De Bruxelles à St-Trond. | 214 |
| à Tubise. | 257 |
| De Courtray à Ans (Liège). | 194 |
| à Anvers. | 46 |
| à Bruges. | Id. |
| à Bruxelles. | Id. |
| à Gand. | Id. |
| à Louvain. | Id. |
| à Malines. | Id. |
| à Ostende. | 192 |
| à Termonde. | 46 |
| à Tirlemont. | Id. |
| à St-Trond. | 193 |
| De GAND à Ans (Liège). | 178 |
| à Anvers. | 46 |
| à Bruges. | 156 |
| à Bruxelles. | 46 |
| à Courtray. | 182 |
| à Louvain. | 46 |
| à Malines. | Id. |
| à Ostende. | 220 |
| à Termonde. | 46 |
| à Tirlemont. | 47 |
| à St-Trond. | 177 |
| De HAL à Tubise. | 256 |
| De LANDEN à Ans (Liège). | 226 |
| à Tirlemont. | 47 |
| à St-Trond. | 224 |
| De LIÈGE (Ans) à Anvers. | 47 |
| à Bruges. | Id. |
| à Bruxelles. | Id. |
| à Courtray. | Id. |
| à Gand. | Id. |

| | | | |
|----------------------------------|-----|------------------------------|-----|
| De LIÈGE (Ans) à Landen. | 47 | D'Ostende à St-Trond. | 180 |
| à Louvain. | Id. | De Termonde à Ans | |
| à Malines. | Id. | (Liège). | 176 |
| à Ostende. | Id. | à Anvers. | 152 |
| à Termonde. | Id. | à Bruges. | 153 |
| à Tirlemont. | Id. | à Bruxelles. | 47 |
| à St-Trond. | 209 | à Courtray. | 154 |
| De LOUVAIN à Ans (Liège). | 213 | à Gand. | 125 |
| à Anvers. | 196 | à Louvain. | 47 |
| à Bruges. | 211 | à Malines. | Id. |
| à Bruxelles. | 47 | à Ostende. | 154 |
| à Courtray. | 212 | à Tirlemont. | 176 |
| à Gand. | 210 | à St-Trond. | 155 |
| à Malines. | 47 | De Tirlemont à Ans | |
| à Ostende. | 211 | (Liège). | 192 |
| à Termonde. | 209 | à Anvers. | 220 |
| à Tirlemont. | 215 | à Bruges. | 221 |
| à St-Trond. | 213 | à Bruxelles. | 47 |
| De MALINES à Ans, | | à Courtray. | 222 |
| (Liège). | 196 | à Gand. | 221 |
| à Anvers. | 95 | à Landen. | 218 |
| à Bruges. | 150 | à Louvain. | 47 |
| à Bruxelles. | 47 | à Malines. | Id. |
| à Courtray. | 152 | à Ostende. | 222 |
| à Gand. | 150 | à Termonde. | 47 |
| à Louvain. | 199 | à St-Trond. | 223 |
| à Ostende. | 151 | De St-Trond à Ans | |
| à Termonde. | 119 | (Liège). | 47 |
| à Tirlemont. | 194 | à Anvers. | Id. |
| à St-Trond. | 195 | à Bruges. | Id. |
| D'Ostende à Ans (Liège). | 181 | à Bruxelles. | 48 |
| à Anvers. | 47 | à Courtray. | Id. |
| à Bruges. | Id. | à Gand. | Id. |
| à Bruxelles. | Id. | à Landen. | Id. |
| à Courtray. | Id. | à Louvain. | Id. |
| à Gand. | Id. | à Malines. | Id. |
| à Louvain. | Id. | à Ostende. | Id. |
| à Malines. | Id. | à Termonde. | Id. |
| à Termonde. | Id. | à Tirlemont. | Id. |
| à Tirlemont. | Id. | à St-Trond. | Id. |

VILLES, COMMUNES, RIVIÈRES, ETC.

| | | | |
|--|-------|---|----------|
| Administration des che- mins de fer. | 18 | Berehem. | 97 |
| Aelst <i>Voyez</i> Alost. | | Berloz. | 227 |
| Aeltre, (station). | 157 | Bétail (transport de). | 34 |
| Afsné. | 156 | Beveren. | 185 |
| Aerschot. | 201 | Bloemendael, (station). | 159 |
| Alost. | 125 | Boom. | 90 |
| Amblève, riv. | 248 | Boert-Meerbeck. | 200 |
| Anderlecht. | 252 | Bergherout. | 98 |
| André (St-). | 172 | BRABANT (Province de). | 70 |
| Ans, (station). | 228 | BRUGES. | 159 |
| Antwerpen V. Anvers. | | Bruges à Gand (canal de). | 157 |
| Anvers (Province d'). | 89 | Bruges à Ostende (canal de). | 171 |
| ANVERS, ville. | 98 | BRUXELLES. | 67 |
| Astene. | 182 | BRUXELLES (environs de). | 83 |
| Attenhoven. | 224 | Buggenhout. | 121 |
| Audeghem, (station). | 125 | Boysinghen. | 254 |
| Audenaerde. | 184 | Campine (la) | 96 |
| Bachte et Maria-Lærne. | 182 | Canal de Charleroy. | 259 |
| Baesrode. | 121 | Caumon (le grand). | 149 |
| Bagages (produit des). | 16-17 | Capelle aux bois, (station). | 120 |
| Bagages (dispositions re- latives aux). | 27 | Cascade de Coe. | 249 |
| Bagages (tarif du trans- port des). | 40 | Charleroy (canal de) | 253 |
| Barques pour Tilt, 236 et 250 | | Chaudfontaine. | 239 |
| Barrières. | 36 | Chemins de fer en Bel- gique (des). | 10 |
| Bateaux { Anvers. | 111 | Chemins de fer, sections ouvertes; sections en exécution; sections à exécuter. | 11 et 12 |
| à Bruxelles. | 82 | Chevaux (transport de) | 31 |
| vapeur. { Ostende. | 173 | Cherscamps. | 128 |
| Bautersem. | 215 | Contich, (station). | 96 |
| Beernem. | 159 | Convois (dispositions relatives aux). | 92 |
| Béguinages. | 139 | Coe (cascade de) | 248 |
| Bekedick. (le) V. Wold- brugge. | | Corbeek-Loo. | 215 |
| BELGIQUE (notice sur la). | 5 | Corswaren. | 227 |
| Bellef. | 157 | | |

| | | | |
|-------------------------------------|-----|--------------------------------|-----|
| COURTRAY. | 186 | Gardes-Convols. | 24 |
| Camplich. | 216 | Geer (le), rivière. | 227 |
| Cureghem | 253 | Georges (St). | 158 |
| Demer (le), riv. | 201 | Gent; V. Gand. | |
| Dendermonde, V. Termonde. | 201 | Gette (la grande), riv. | 217 |
| Dendre (la), riv. | 123 | Gette (la petite), riv. | 217 |
| Denis Westrem, (St-) | 182 | Gilles (St). | 121 |
| Départs (tableau des | | Glain, V. Ans. | |
| des heures de) | 37 | Grotte de Remouchamps. | 248 |
| Desselghem. | 185 | Haeght (station). | 200 |
| Deurie. | 182 | Haekendover. | 218 |
| Deurne et Borgherout. | 98 | Haeren. | 87 |
| Deynze-Peteghem (sta- | | Haerlebecke, (station). | 185 |
| tion). | 183 | HAL ou Halle (station). | 254 |
| Diest. | 201 | Halmael. | 224 |
| Distances (tableau des). | 49 | Hansheck. | 157 |
| Donza, V. Deynze. | | Hesbaie (la). | 227 |
| Drongen V. Tronchiennes. | | Heures de départ (Tabl. | |
| Duffel, (station). | 96 | des). | 37 |
| Durme (la), riv. | 121 | Hever. | 199 |
| Dyle (la) rivière. | 91 | Hombek. | 119 |
| Edeghem. | 97 | Hove. | 96 |
| Elewyl. | 88 | Hoigne (la), riv. | 241 |
| Eoghien. | 255 | Jaar, V. Geer. | |
| Eppeghem. | 88 | Jabbeke (station). | 172 |
| Equipages (transport d'). | | Jemmepe. | 236 |
| ESCAUT, fleuve. | 100 | Jusleville. | 241 |
| Ever. | 87 | Kessel et Loo. | 201 |
| Eysinghem. | 254 | Kbrtrych, V. Courtray. | |
| Fexhe le-haut-clocher, | | Laeken (château de). | 86 |
| (station). | 228 | Landeghem, (station). | 157 |
| Finances (transp. d'art. de) | 31 | Landen, (station). | 219 |
| Flandre (tête de). | 110 | Ledeberg. | 127 |
| FLANDRE OCCIDENTALE. | 158 | Lehendael (abbaye de). | 119 |
| FLANDRE ORIENTALE. | 120 | Lembeck (station). | 256 |
| Forest. | 83 | Leuw Saint-Pierre. | 253 |
| Frauchimont. | 242 | Leye, riv., V. Lys. | |
| Gand à Bruges (canal de). | 157 | LIÈGE. (province de). | 218 |
| GAND, | 127 | LIÈGE (environs de). | 236 |
| Gardes (dispositions re- | | LIÈGE, ville. | 228 |
| latives aux). | 24 | Lierre. | 96 |

| | | | |
|---|----------|-------------------------------------|-----|
| Lieue (la), riv. | 158 | Nicolas (St). | 122 |
| Lignes du N. de l'E. et de l'O. | 85 | Nieuport (canal de). | 172 |
| Ligne du Midi | 252 | Nieuport. | 172 |
| LIMBOURG (province de). | 226 | Nivelles. | 254 |
| Lippelo (château de). | 98 | Olsene. | 185 |
| Locomotives. | 17 | Ootscamp. | 159 |
| Lockerén. | 121 | Opdorp. | 121 |
| Londerzéele. | 120 | Ostende à Bruges (canal d'). | 171 |
| Loo, V. Kessel. | | OSTENDE, | 172 |
| Longchamps. | 227 | Ourte, rivière. | 230 |
| Loth. | 253 | Over-Heembeek. | 87 |
| LOUVAIN (canal de). | 89 | Overwinden. | 219 |
| LOUVAIN. | 202 | Oydonck (château d'). | 182 |
| Lovenjoul. | 215 | Parcours (tableau de la durée du). | 49 |
| Lys (la), rivière. | 183 | Pepinster. | 240 |
| Machelen. | 184 | Perck. | 88 |
| Malderen, (station). | 120 | Peteghem. | 184 |
| MALINES (station centrale). | 90 | Places (prix des). 49 et suiv. | |
| Marchandises (transport des) | 29 | Plasschendael (point d'arrêt.) | 172 |
| Marchandises (produit du transport des). | 16 et 17 | Police (dispositions de) | 21 |
| Maria-Leerne V. Bachte. | | Ramsdonck. | 120 |
| Matériel (progression du). | 17 | Réglement général (extrait du'). | 21 |
| Mazures (chât. des). | 240 | Relais de poste dans les stations. | 36 |
| Mechelen V. Malines. | | Rémicourt. | 227 |
| Meenen V. Menin. | | Remouchamps (grotte de) | 248 |
| Melle (point d'arrêt). | 127 | Roosbeck. | 216 |
| Menin. | 183 | Rosendael (abbaye de). | 95 |
| MEUSE, fleuve. | 230 | Rosoux. | 227 |
| Michel (St). | 159 | Rotzelaer. | 200 |
| Monnaies de Belgique, de France, de Hollande. | 9 | Routes (tableau de directions) etc. | 46 |
| Monplaisir (plaine de). | 86 | Rumpst. | 89 |
| Moortael. | 97 | Rupel (le), rivière. | 89 |
| Muysen. | 199 | Rupelmonde. | 90 |
| Nazareth | 183 | Ruysbrock. | 253 |
| Neervinden. | 219 | Rymenan. | 199 |
| Neder-Heembeek | 87 | Saventhem. | 83 |
| Nèthe, riv. (la grande et la petite). | 95 | Schaerbeck. | 86 |

| | | | |
|---|------------|--|----------|
| Schellebelle. | 126 | <i>Vilvorde</i> , (station). | 89 |
| <i>Sempst</i> (point d'arrêt). | 88 | Vive-Saint-Eloy. | 185 |
| Senne (la), rivière. | 85 | Voitures à voyageurs | 17 |
| Seraing. | 236 | Voitures et chevaux (transport de). | 31 |
| SPA. | 242 | Voyageurs (mouvement des). | 14 et 15 |
| Stalhille. | 172 | Voyageurs (mode de transport des). | 13 |
| STATIONS à Bruxelles. | 20 | Voyageurs (dispositions concernant les). | 26 |
| Stavelot. | 248 | Waereghem, (station). | 185 |
| Tamise. | 100 | Waes (pays de) | 123 |
| Tarif pour le transport des voitures, des chevaux, du bétail, des fonds et valeurs. | 35 | Waerlooz. | 96 |
| Tarif pour le transport des marchandises. | 32 | Waersenaere. | 172 |
| Tenders. | 13 | Wagons. | 13 |
| TERMONDE, (station). | 123 | Woldbrugge (le) ruiss. | 172 |
| Tervueren. | 83 | Waremmé, (station). | 227 |
| Theux. | 241 | Waterloo. | 84 |
| Thielt. | 184 | Wavre Ste-Catherine. | 95 |
| Thildonck. | 200 | Weerd. | 89 |
| Tilf. | 249 | Wesemael. | 201 |
| Tilf (barques pour). | 236 et 250 | <i>Wespelaer</i> , (station). | 200 |
| TIRLEMONT (station). | 216 | <i>Wetteren</i> , (station). | 126 |
| Tronchiennes. | 157 | <i>Wichelen</i> . (point d'arrêt) | id. |
| TROND (St-) station. | 224 | Willebroek (canal de). | 86 |
| Tubise. | 257 | Willebroek commune. | id. |
| Tunnel de Comptich. | 216 | Wilsile. | 204 |
| Valeurs et art. de finances (transport de). | 31 | Woluwe (la) rivière. | 87 |
| <i>Velm</i> (station). | 224 | Wulmerson. | 218 |
| <i>Vertryck</i> , (station). | 216 | Yerne, ruisseau. | 227 |
| Vesdre (la), riv. | 239 | Zandwoorde. | 172 |
| Vieux-Dieu, (station). | 97 | Zulte. | 185 |
| | | Zwyndrecht. | 110 |

FIN DE LA TABLE.

BOUND IN LEAD
NOV 20 1903

UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06697 4653

